

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



MINISTRE D'ETAT , MINISTRE
DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE
COTE D'IVOIRE**

DISTRICT DE LA COMOE

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

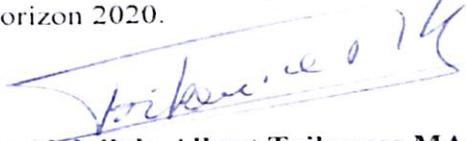
Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.


Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

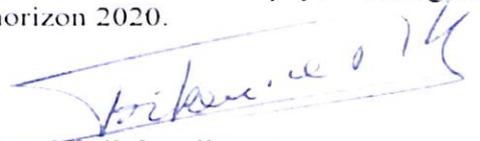
Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

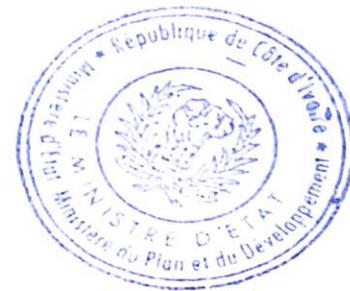
La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.


Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



S O M M A I R E

<i>Contexte</i>	4
<i>Méthodologie</i>	5
<i>Introduction</i>	7
<i>Axe I. Territoire et démographie</i>	9
<i>Chapitre 1. Caractéristiques territoriales</i>	9
<i>Chapitre 2. Ressources naturelles</i>	22
<i>Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques</i>	37
<i>Axe II. Développement économique</i>	67
<i>Chapitre 1. Secteur primaire</i>	69
<i>Chapitre 2. Secteur secondaire</i>	91
<i>Chapitre 3. Secteur tertiaire</i>	100
<i>Axe III. Développement socioculturel</i>	111
<i>Chapitre 1. Éducation</i>	111
<i>Chapitre 2. Santé et prévention</i>	160
<i>Chapitre 3. Culture, sport et jeunesse</i>	188
<i>Axe IV. Infrastructures et urbanisation</i>	194
<i>Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie</i>	194
<i>Chapitre 2. Transport et logistique</i>	203
<i>Chapitre 3. Équipement et infrastructures</i>	208
<i>Axe V. Perspectives de développement</i>	224
<i>Chapitre 1. Territoire et démographique</i>	224
<i>Chapitre 2. Développement économique</i>	229
<i>Chapitre 3. Développement socioculturel</i>	236
<i>Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation</i>	243
<i>Table des illustrations</i>	249
<i>Sigles et abréviations</i>	255
<i>Glossaire</i>	257
<i>Bibliographie</i>	263
<i>Annexes</i>	264

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

METHODOLOGIE

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases¹ :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin :
 - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture),
 - d'identifier les secteurs porteurs,
 - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associés pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes² :

- L'axe 1 « **Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.

¹ Cf. Annexe 1 : Calendrier des rencontres

² Cf. Annexe 2 : Table de correspondance

- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. A ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Le District de la Comoé est composé de deux régions : la région de l'Indénié-Djuablin, située dans la partie centre-est de la Côte d'Ivoire et la région du Sud-Comoé située dans le sud-est du pays.

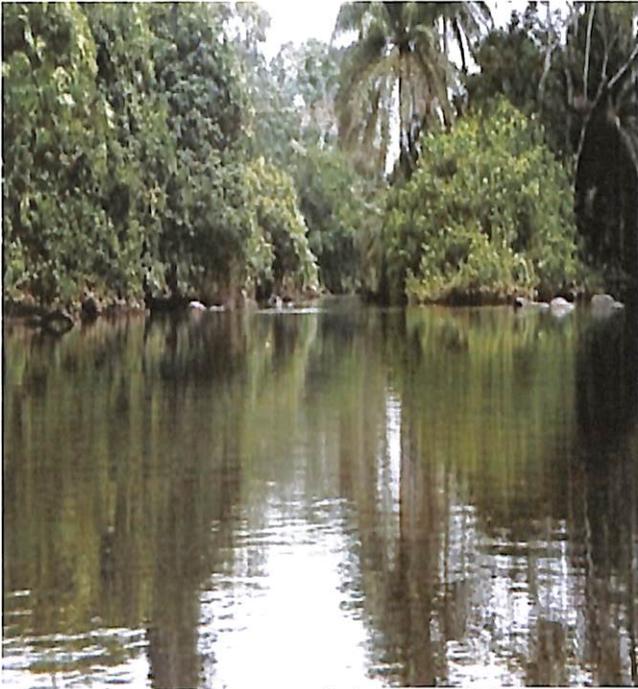


Photo 1 : Fleuve de la Comoé © 2014

Le District de la Comoé compte deux chefs-lieux de région : Abengourou et Aboisso. Les villes - et les échanges commerciaux - souffrent de la dégradation sévère des routes qu'a connue le pays durant la crise, ainsi que d'une insuffisance d'entretien courant. L'état des routes ne permet pas en effet de relier correctement les grandes villes du District aux autres pôles économiques du pays pourtant proches en termes de distance, comme Abidjan ou Yamoussoukro.

L'économie du District se base principalement sur l'agriculture. Les cultures agro-exportatrices telles que le café et le cacao sont les plus significatives. Par ailleurs, les politiques agricoles coloniales et posts coloniales, conjuguées aux énormes potentialités de la zone en termes de densification et de diversification des cultures extensives, ont favorisé le développement d'autres cultures de rente, comme l'hévéa et le palmier à huile.

Néanmoins, l'environnement végétal du District commence à subir une dégradation avancée, reflétée par la disparition progressive du couvert forestier et l'épuisement des ressources naturelles, causés notamment par l'essor des cultures extensives et les défrichements agricoles.

Le District de la Comoé bénéficie d'une couverture relativement satisfaisante en infrastructures de base, notamment éducatives, sanitaires et de sécurité. De plus, les projets liés à la mise en place du Programme Présidentiel d'Urgence, qui a pour mission de subvenir aux besoins en développement des populations du District afin de contribuer à l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020, viennent progressivement compléter les infrastructures existantes. Ces projets concernent tous les secteurs, notamment l'agriculture, l'aménagement rural, la réhabilitation des pistes et des routes, l'hydraulique, la santé, l'éducation, l'énergie et la justice ; l'objectif visé étant la résorption de la pauvreté par la création d'emplois ainsi que l'amélioration du cadre de vie des populations.



Photo 2 : Ville historique de Grand-Bassam © 2014

Le District de la Comoé bénéficie d'un positionnement stratégique en Côte d'Ivoire. En effet et en plus de ses différentes potentialités, le District représente nœud de communication entre Abidjan et le Ghana, mais aussi une zone d'activités intégrant plusieurs des principales villes satellites liées à la capitale économique du pays.

Cependant, malgré tous ses atouts et pour poursuivre dans la voie du développement, le District de la Comoé doit désormais répondre aux enjeux suivants :

- La restauration complète de l'autorité de l'État et de la paix entre les communautés ;
- Une activité agricole qui respecte l'environnement forestier et contribue à l'autosuffisance alimentaire ;
- Un développement socio-économique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District de la Comoé est situé à l'est de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord par le District du Zanzan ;
 - Au sud par le Golfe de Guinée (Océan Atlantique) ;
 - A l'est par la République du Ghana ;
 - Au nord-ouest par le District des Lacs et au sud-ouest par le District des Lagunes.
2. La ville d'Abengourou, principal pôle urbain du District de la Comoé, est située à 204 km d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, et à 255 km de Yamoussoukro, la capitale politique du pays. Elle est également située à environ 35 kilomètres de la frontière ghanéenne. Cette position géographique privilégiée constitue un atout, compte tenu de sa proximité avec la ville d'Abidjan, mais aussi des potentialités d'échanges avec le Ghana.

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

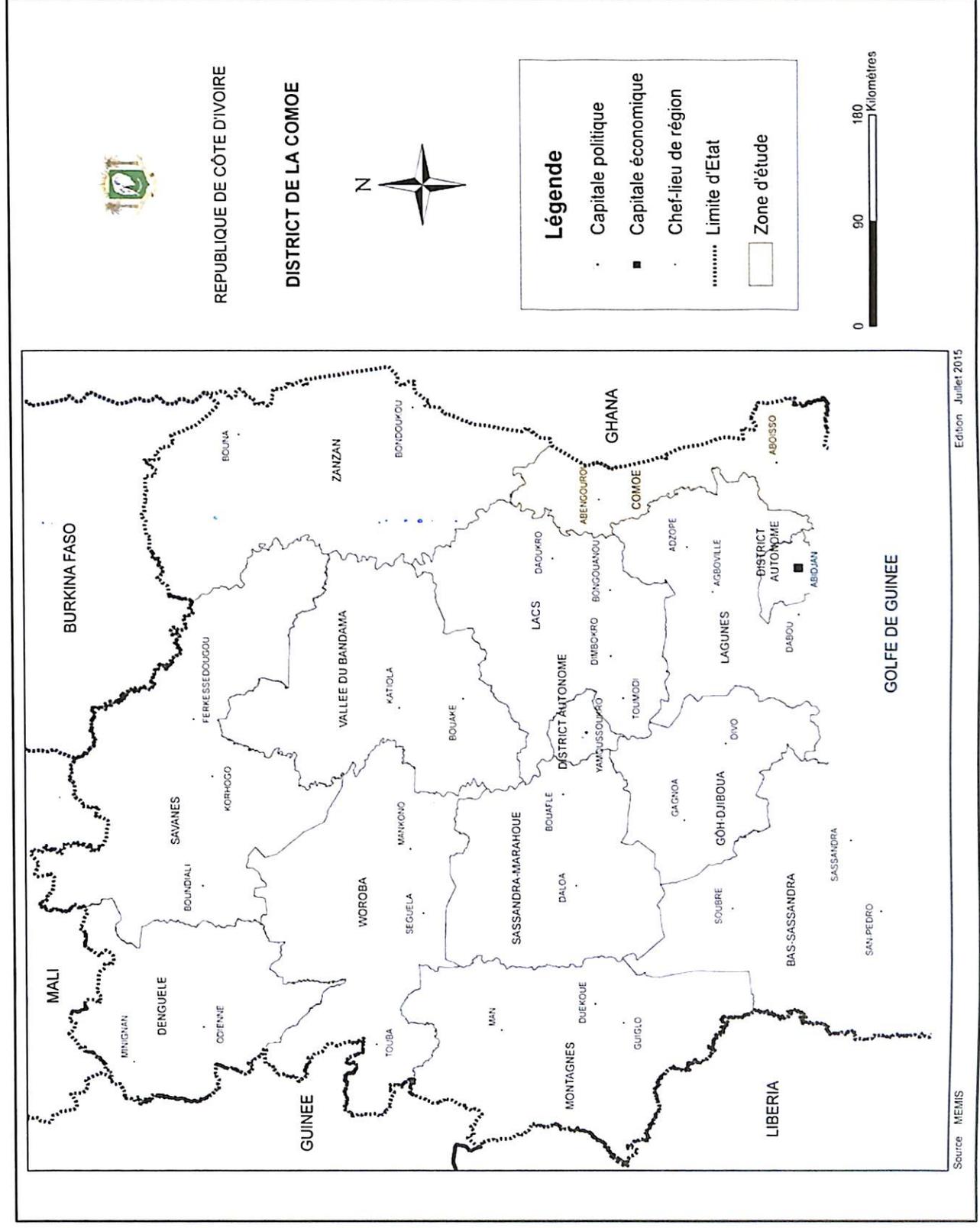
Région (chef-lieu)	Département	Superficie (km ²)	Sous-préfecture	Nb de villages	Superficie (km ²)
Indénié-Djuablin (Abengourou)	Abengourou	4 047	Abengourou	63	782
			Amélékia		469
			Aniassué		753
			Ebilassokro		253
			Niablé		521
			Yakassé-Feyassé		700
			Zaranou		569
	Agnibilékrou	1 787	Agnibilékrou	50	466
			Akoboissué		262
			Damé		153
			Duffebro		664
			Tanguélan		242
	Bettié	1 037	Bettié	20	629
Diamarakro			408		
Total Indénié-Djuablin				133	6 871

Région (chef-lieu)	Département	Superficie (km ²)	Sous-préfecture	Nombre de villages	Superficie (km ²)
Sud-Comoé (Aboisso)	Aboisso	4 201	Aboisso	82	373
			Adaou		573
			Adjouan		263
			Ayamé		442
			Bianouan		750
			Kouakro		537
			Maféré		655
			Yaou		608
	Adiaké	859	Adiaké	45	413
			Assinie-Mafia		135
			Etueboué		311
	Grand-Bassam	924	Bongo	34	313
			Bonoua		486
			Grand-Bassam		125
	Tiapoum	828	Noé	34	418
Nouamou			162		
Tiapoum			248		
Total Sud-Comoé				195	6 812
Total District				328	13 683

Source : INS – Année 2015

- Le District de la Comoé s'étend sur une superficie de 13 683 km², couvrant ainsi 4,2 % de la surface du pays. Les régions de l'Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé occupent équitablement cet espace, avec près de 50 % de la superficie du District pour chacune des deux régions.
- Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les Districts Autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan continuent d'exister sous le nouveau statut des collectivités territoriales de type particulier.

Carte 1 : Localisation du District de la Comoé en Côte d'Ivoire



Edition: Juillet 2015

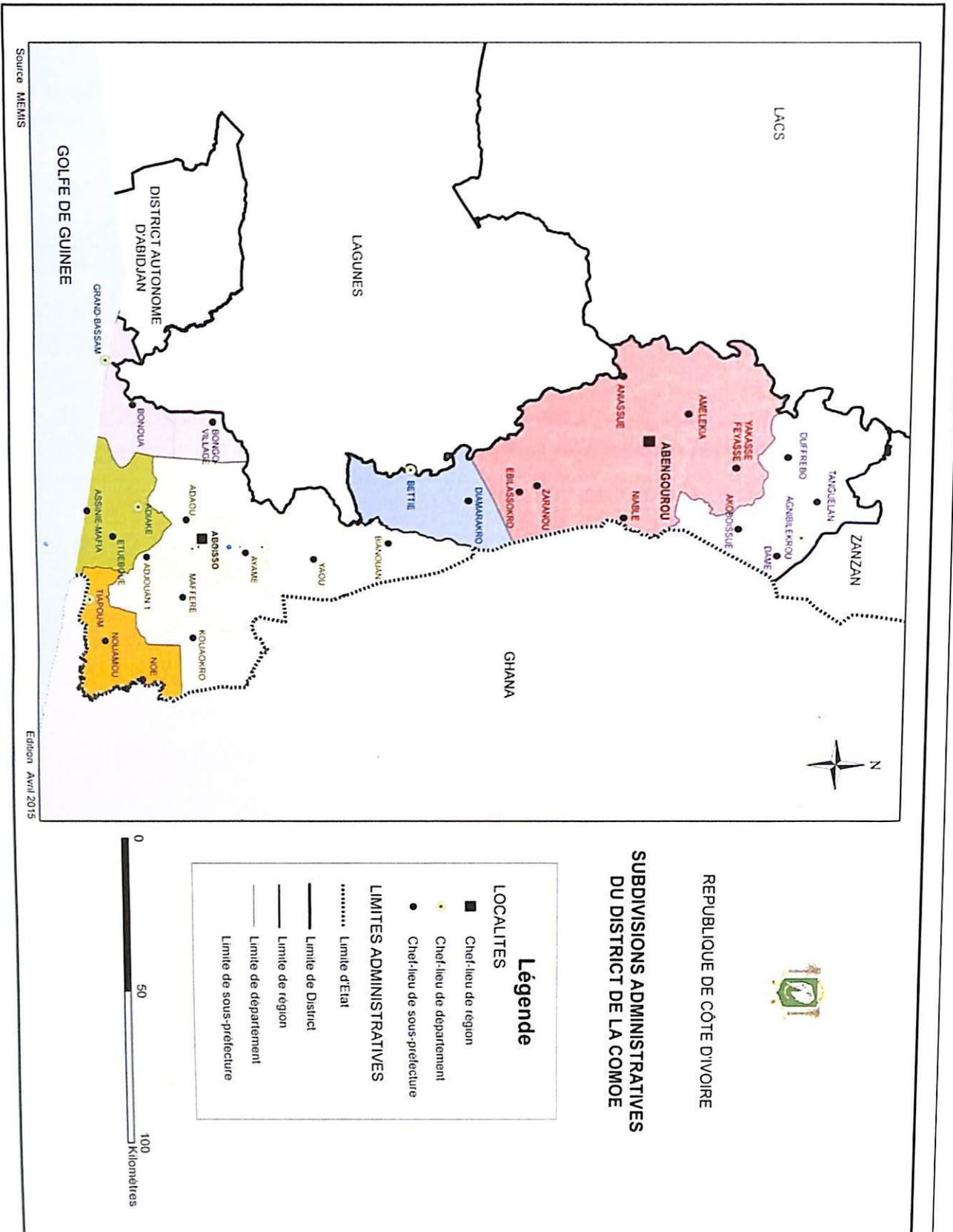
Source: MEMIS



I.1.2 Situation administrative

5. Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire a évolué au fil de son histoire pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation – le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires appelées cercles et administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables – à une décentralisation avancée.
6. Ainsi, pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaître une évolution constante :
 - Le nombre de départements va ainsi passer au fur et à mesure des réformes territoriales engagées de 4 en 1959 à 55 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
 - En août 2009, on dénombre 19 régions, 2 Districts Autonomes, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
 - En 2011, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration du territoire, les régions du Moyen-Comoé et du Sud-Comoé ont fusionné pour constituer le District de la Comoé (Décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions).
7. Cette déconcentration se matérialise par la mise en place de 4 circonscriptions administratives³ :
 - Les régions, placées sous l'autorité d'un Préfet de région ;
 - Les départements, qui sont placés sous l'autorité d'un Préfet de département ;
 - Les sous-préfectures, qui sont administrées par un Sous-Préfet ;
 - Les villages, qui sont placés sous la responsabilité d'un Chef de Village.

³ Cf. Annexe 3



8. Sur le plan coutumier, la gouvernance au sein du District se caractérise par la présence du Royaume du Sanwi dans la région du Sud-Comoé, et des Royaumes d'Abengourou et d'Agnibilékrou dans la région de l'Indénié-Djuablin. A leurs têtes se trouvent des rois qui sont considérés comme des auxiliaires de l'État et des maillons de l'administration. En effet, ceux-ci participent à la gestion de plusieurs situations politiques et administratives au sein de leur région et s'appuient dans leurs missions sur les Chefs de cantons et les Chefs de villages.
9. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics dits déconcentrés permettant de rapprocher plus l'État des populations. La plupart des départements ministériels disposent ainsi d'au moins une représentation au niveau régional.

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District de la Comoé

Région	Département	Services publics	Représentations
Sud-Comoé	Aboisso	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture ; commissariat
		Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie ; compagnie de gendarmerie
		Ministère d'Etat, Ministère du Plan et Développement	FRAR
		Ministère de l'Agriculture	Directeur régional, directeur départemental
		Ministère de l'Economie et des Finances	Douane, contrôle financier, centre des impôts, trésorerie
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Lycée, collège DREN Inspection primaire
		Ministère des Eaux et forêts	Direction départementale; agriculture générale
		Ministère de la Construction du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction régionale
		Ministère de de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction régionale
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Centre social, direction régional
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	Direction régionale
Ministère de la Justice	Tribunal		
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction départementale		

Grand Bassam

Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie
Ministère de la Culture et de la Francophonie	Maison du patrimoine culturelle, musée
Ministère de la Justice	Tribunal, prison civile
Ministère des Transports	Affaires maritimes
Ministère des Infrastructures Economiques	Service des TP
Ministère de la Construction du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Bureau
<i>Ministère de de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant</i>	Secrétariat
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Bureau

Région	Département	Services publics	Représentations
Sud-Comoé	Tiapoum	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture ; commissariat
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction départementale de la santé hôpital
		Ministère de de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Bureau
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	collège municipal inspection primaire
Indénié-Djuablin	Abengourou	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture ; commissariat
		Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie ; compagnie de gendarmerie
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	CHR, Antenne INHP, direction régionale de la santé
		Ministère d'Etat, Ministère du Plan et Développement	Direction régionale de la statistique et du plan et développement
		Ministère de l'Agriculture	Direction départementale de l'agriculture
		Ministère de l'Economie et des Finances	Douane, Trésor, Impôt
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Lycée et collège, DREN, Inspection
		Ministère de de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Centre social
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction régionale
		Ministère des Eaux et Forêts	Direction Eau et Forêt
		Ministère de la Culture et de la Francophonie	Direction régionale
		Ministère de la Construction du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction générale
		Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Antenne de la fonction publique; direction générale
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	Direction régionale
		Ministère de la Justice	Tribunal, maison d'arrêt et de correction
Ministère des Infrastructures Economiques	Direction départementale; direction régionale; direction du transport; hydraulique Villageoise.		

Région	Département	Services publics	Représentations
Indénié-Djuablin	Abengourou	Ministère de l'Industrie et des Mines	Direction régionale
		Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Direction régionale
		Ministère du Tourisme	Direction régionale
	Agnibilékrou	Ministère de la Construction du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction départementale
		Ministère de l'Economie et des Finances	Banque du trésor
		Ministère de l'Agriculture	Direction départementale de l'agriculture
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction départementale
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Lycée et collège, DREN, Inspection primaire
		Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie
		Ministère de de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Institut féminine de Formation
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	District sanitaire, Hôpital général
		Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Secrétariat
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture sous-préfecture commissariat
	Bettié	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture, sous-préfecture
		Ministère de l'Agriculture	Secteur du développement rural
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Inspection primaire ; collège
		Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie

Source : MEMIS, Année : 2013

10. En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir les actions publiques et participent activement au développement du District de la Comoé. Ces acteurs clés interviennent principalement dans le domaine des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Liste des principaux bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)	Agriculture
Banque Mondiale	Santé Education projet de développement
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(BAD) Banque Africaine de Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, Education, Infrastructures
(BOAD) Banque Ouest Africaine de Développement	Infrastructures (routes, ponts)
Société Financière Internationale	Projet de développement
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (Ponts Route), Education, Sécurité
Union Européenne	Education, Santé
UNESCO	Education
UNFPA (Fonds des Nations Unies pour les Populations)	Population, Santé
UNICEF	Education, Santé
ONUSIDA	Santé

Source : MEMIS - Année 2013

Chiffres clés 2 : Situation administrative



I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Crises politico-militaires

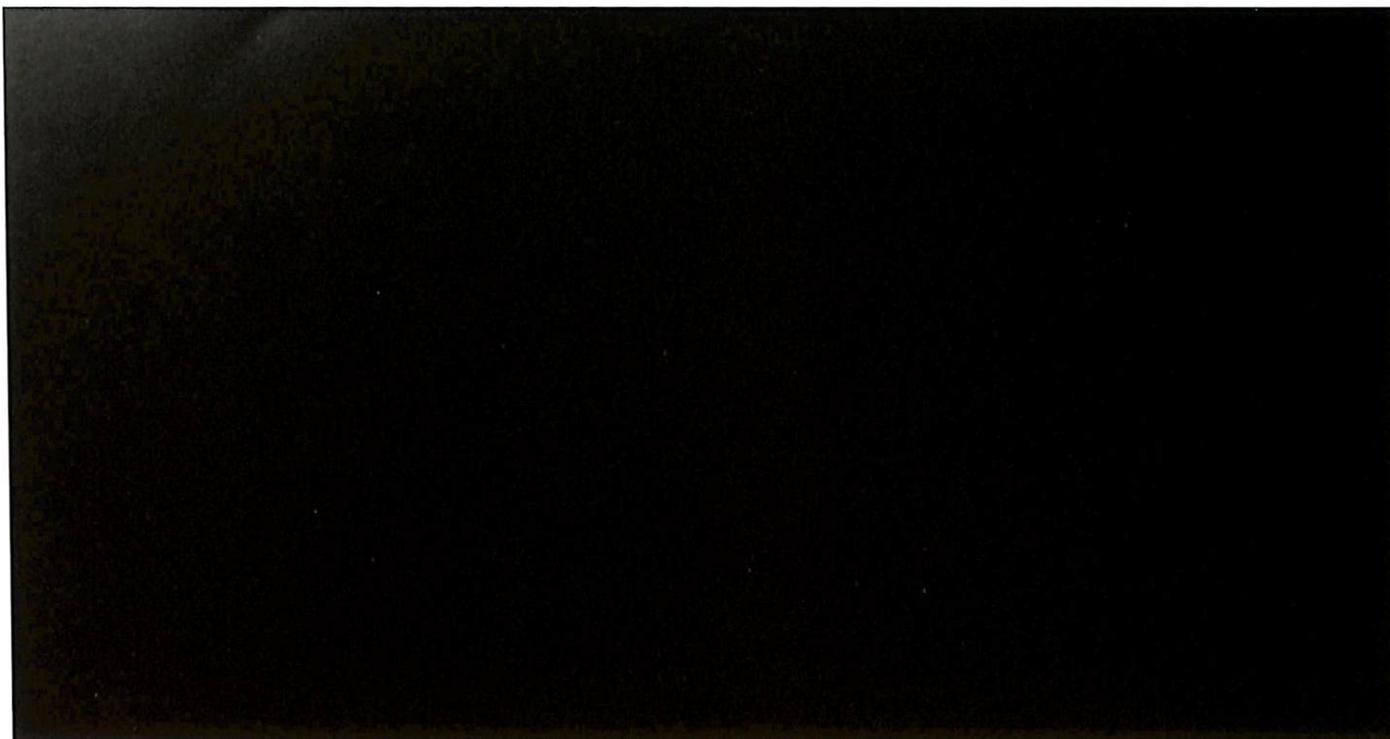
11. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises politico-militaires profondes lors des deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010) :
 - Le coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999 ;
 - La tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002 ;
 - La crise post-électorale, après le second tour de présidentielle en novembre 2010.
12. Les conflits armés ont été moins intenses dans le District de la Comoé, en comparaison avec d'autres Districts, du fait de la concentration des conflits dans la moitié nord du pays. En revanche, cette instabilité a eu pour conséquence l'avènement d'une crise sociale et économique, qui a mis à mal la vie des populations souffrant de pauvreté, accentuée par l'arrivée massive des déplacés de guerre.

I.1.3.2 Conflits ethniques et sociaux

13. La situation sécuritaire du District est principalement marquée par des conflits fonciers et des conflits de chefferie. En effet, les chefs traditionnels sont généralement désignés par élection, ce qui engendre des contestations et des tentatives de destitution dans de nombreux villages.
14. Cependant, malgré ces conflits, le District connaît un climat social paisible du fait de la grande influence des Rois sur les populations. Ce respect des valeurs traditionnelles constitue un appui indéniable pour l'administration notamment pour ce qui concerne le règlement des litiges locaux.

I.1.3.3 Dispositif sécuritaire

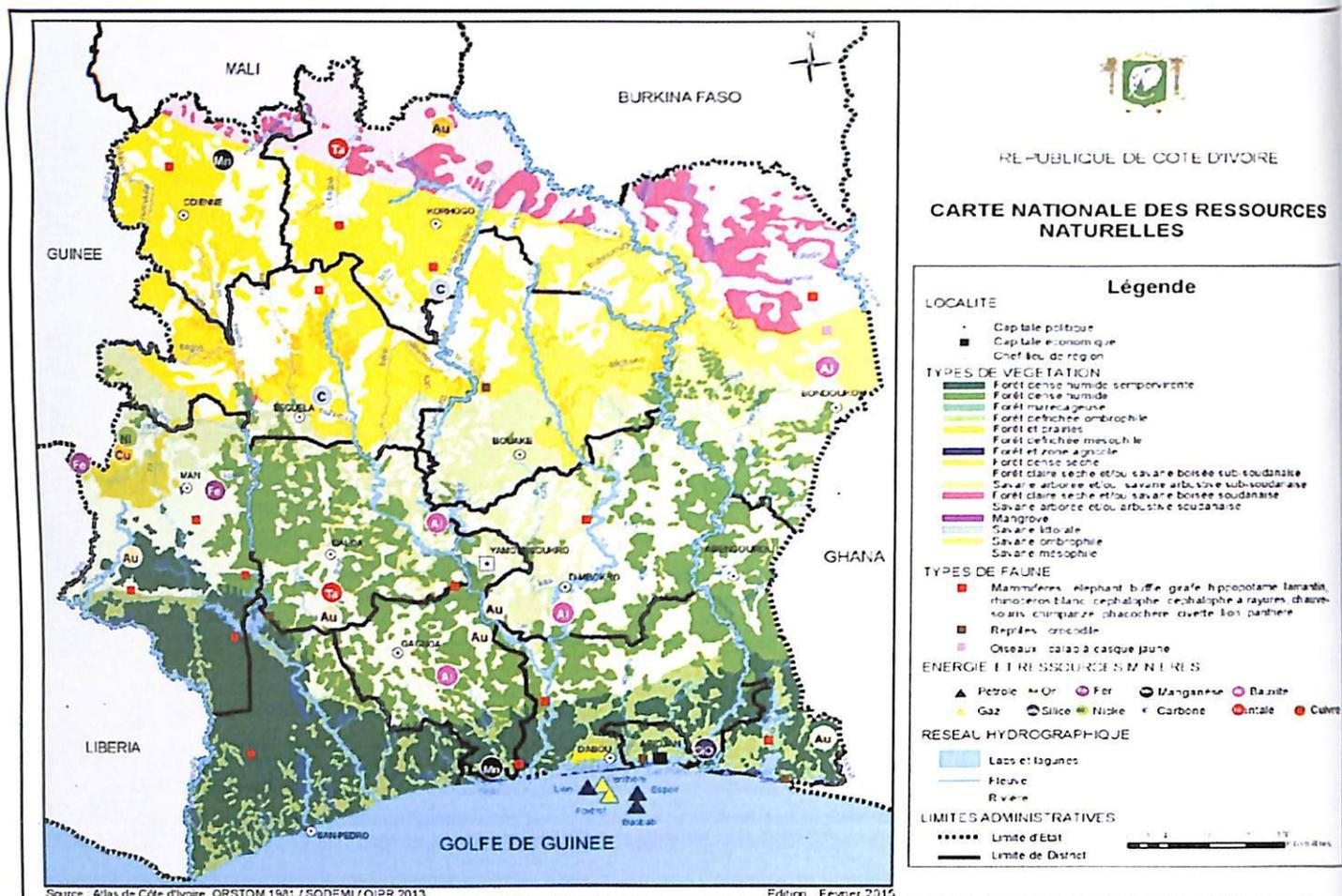
15. La situation sécuritaire du District de la Comoé est aujourd'hui maîtrisée, et ce malgré les difficultés observées, à savoir :
 - Des moyens matériels (armements, communication, transport, équipements de bureaux) qui gagneraient à être renforcés ;
 - Un effectif limité au sein des préfectures de police, voire une absence totale des services de sécurité dans plusieurs chefs-lieux de départements et sous-préfectures.



Chapitre 2. Ressources naturelles

16. La végétation du District de la Comoé, liée au type de climat, au relief et à la nature des sols, est dominée par la forêt dense, plus particulièrement dans la région de l'Indénié-Djuablin. La région du Sud-Comoé, bordée au sud par le Golfe de Guinée, se caractérise quant à elle par la richesse de ses ressources en eau, notamment à travers la présence de fleuves (Comoé et Bia) et de plusieurs lagunes (Aby, Ehy et Tendo).

Carte 3 : Ressources naturelles dans le District de la Comoé

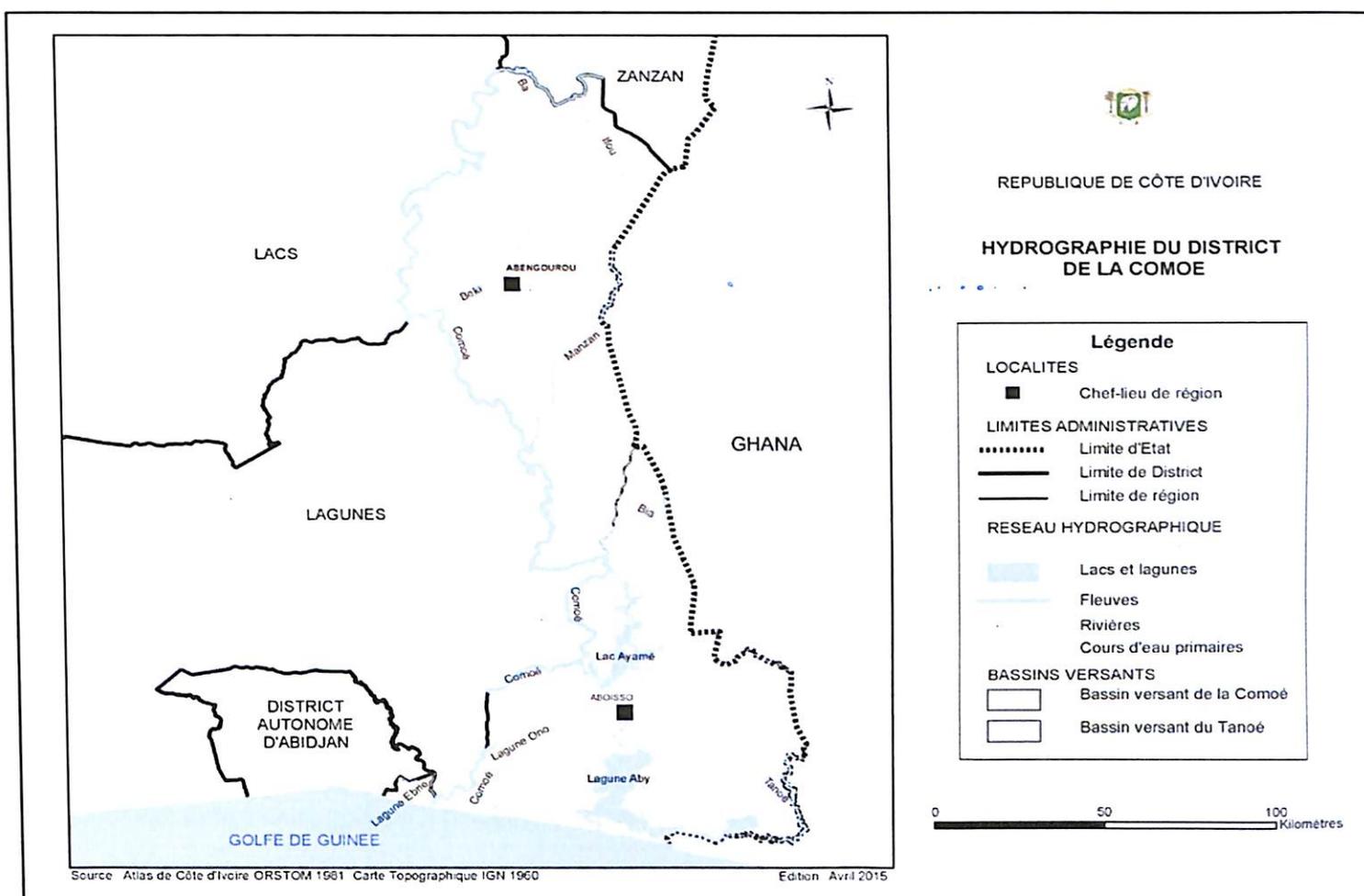


17. Le District se caractérise également par une faune diversifiée (lamantins, crocodiles, etc.) ainsi que par un sous-sol riche en or.
18. Cependant, l'exploitation forestière massive, le défrichage agricole et la création insuffisamment encadrée de plantations industrielles altèrent considérablement l'état de ces ressources, laissant place à des jachères et à des forêts-galeries au bord des rivières.

I.2.1 Réseau hydrographique

19. La Côte d'Ivoire est largement drainée par un ensemble de cours d'eau subdivisé en onze principaux bassins versants. Le District de la Comoé se situe majoritairement dans le bassin versant de la Comoé, mais également, à la pointe sud-est, dans le bassin du Tanoé.
20. Fleuve éponyme du District, la Comoé prend sa source dans les falaises de Banfora au Burkina Faso et traverse le District du nord au sud, formant avec ses affluents les limites naturelles avec les Districts des Lacs et celui des Lagunes. Long de 1 160 km, le fleuve draine un bassin de 78 000 km² en Côte d'Ivoire.
21. Le District de la Comoé comprend par ailleurs un complexe de trois lagunes (Tendo, Aby et Ehy), approvisionnées principalement par le fleuve Bia. La lagune d'Aby, située dans la région du Sud-Comoé s'étend sur une superficie de 427 km². Elle est la plus importante du District.

Carte 4 : Réseau hydrographique du District de la Comoé



22. Les principaux affluents dans le District de la Comoé sont :

- La Bâ ou Babilé, l'Ifou, le Manzan et l'Ehouman à Agnibilékrou ;
- Le Béké à Abengourou ;
- La Bia à Aboisso ;
- Le Soumié, l'Ehania et la Noé à Adiaké et quelques cours d'eau comme le Toumanguié, l'Eholié et le Motokpèlè.

23. Les eaux souterraines sont de bonne qualité et sont abondantes, du fait de la pluviométrie importante dans tout le District.
24. Par ailleurs, le District de la Comoé compte deux des six barrages hydroélectriques de Côte d'Ivoire, situés à Ayamé. À ceux-ci, s'ajoutent trois autres barrages :
 - Un barrage situé à Adaou (à proximité d'Abengourou), qui sert à l'approvisionnement en eau potable de la ville ;
 - Deux barrages à Agnibilékrou qui ont une vocation hydroagricole et permettent l'exploitation des cultures maraichères et le développement de la pisciculture.

Chiffres clés 3 : Réseau hydrographique

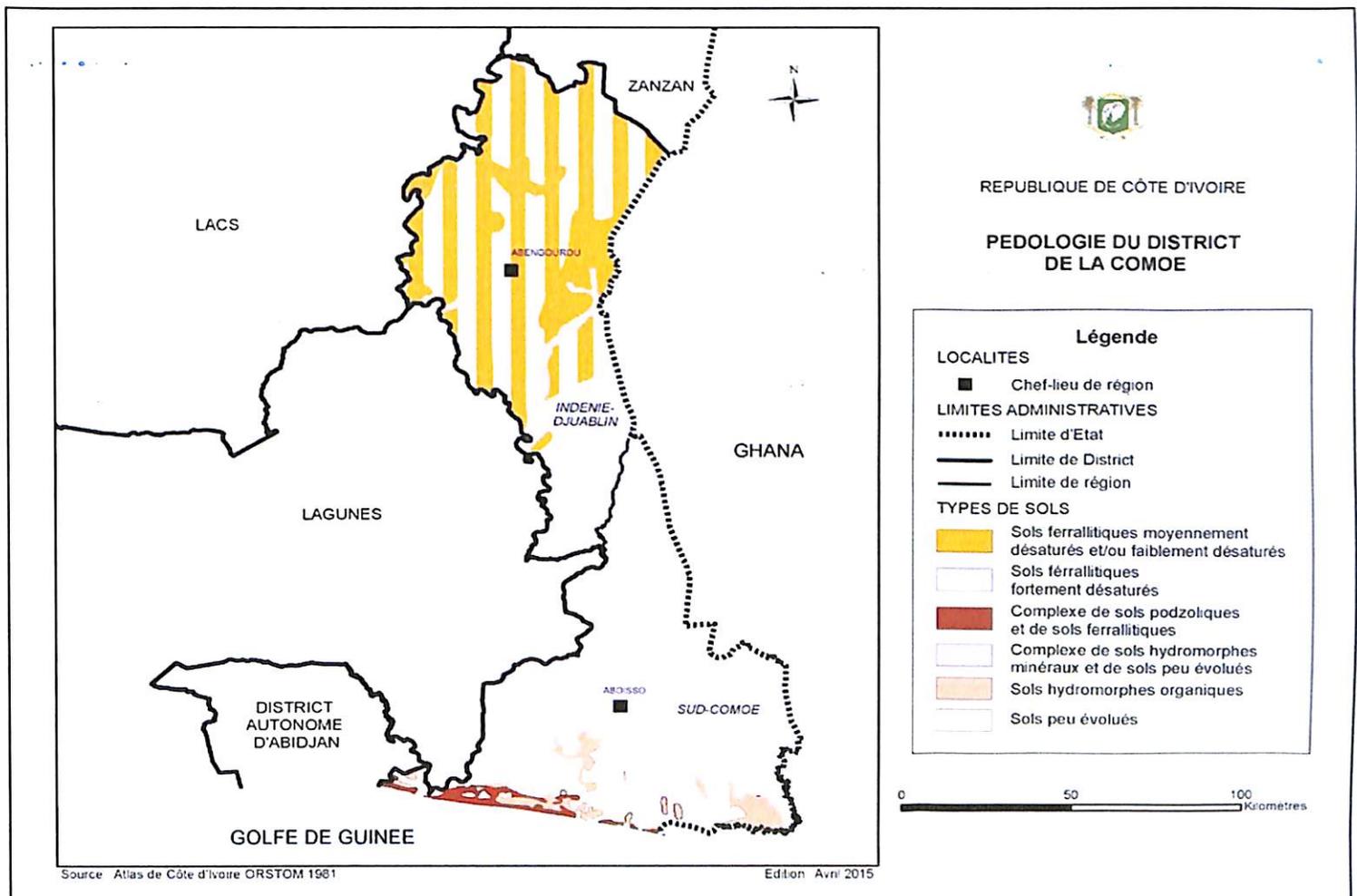


I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

25. Le sol de la région de l'Indénié-Djuablin est majoritairement de type ferrallitique⁴ non consolidé, présentant ainsi des risques d'érosion élevés en période de fortes pluies. Ces sols sont issus de la décomposition de granites calco-alcalins au nord et de schistes métamorphiques au sud. Le District est également composé par endroits, de sols alluvionnaires situés dans les zones de bas-fond et les marécages.
26. Les sols de la région Sud-Comoé appartiennent au groupe des sols ferrallitiques fortement lessivés en base sous forte pluviométrie. Ils sont composés notamment :
- de sols ferrallitiques sur roches éruptives et métamorphiques (granite, schistes et roches basiques), à bonne rétention d'eau ;
 - de sols ferrallitiques sur sables tertiaires : la mauvaise qualité de ces sols se trouve compensée par leur profondeur suffisamment importante pour les rendre cultivables ;
 - de sols développés sur sables quaternaires sur lesquels seule la culture de cocotier est réalisable. Ces sols sont retrouvés le long du littoral et aux pourtours de la Lagune Aby ;
 - des sols hydromorphes⁵ beaucoup moins étendus présents dans les vallées et les bas-fonds.

Carte 5 : Pédologie du District de la Comoé



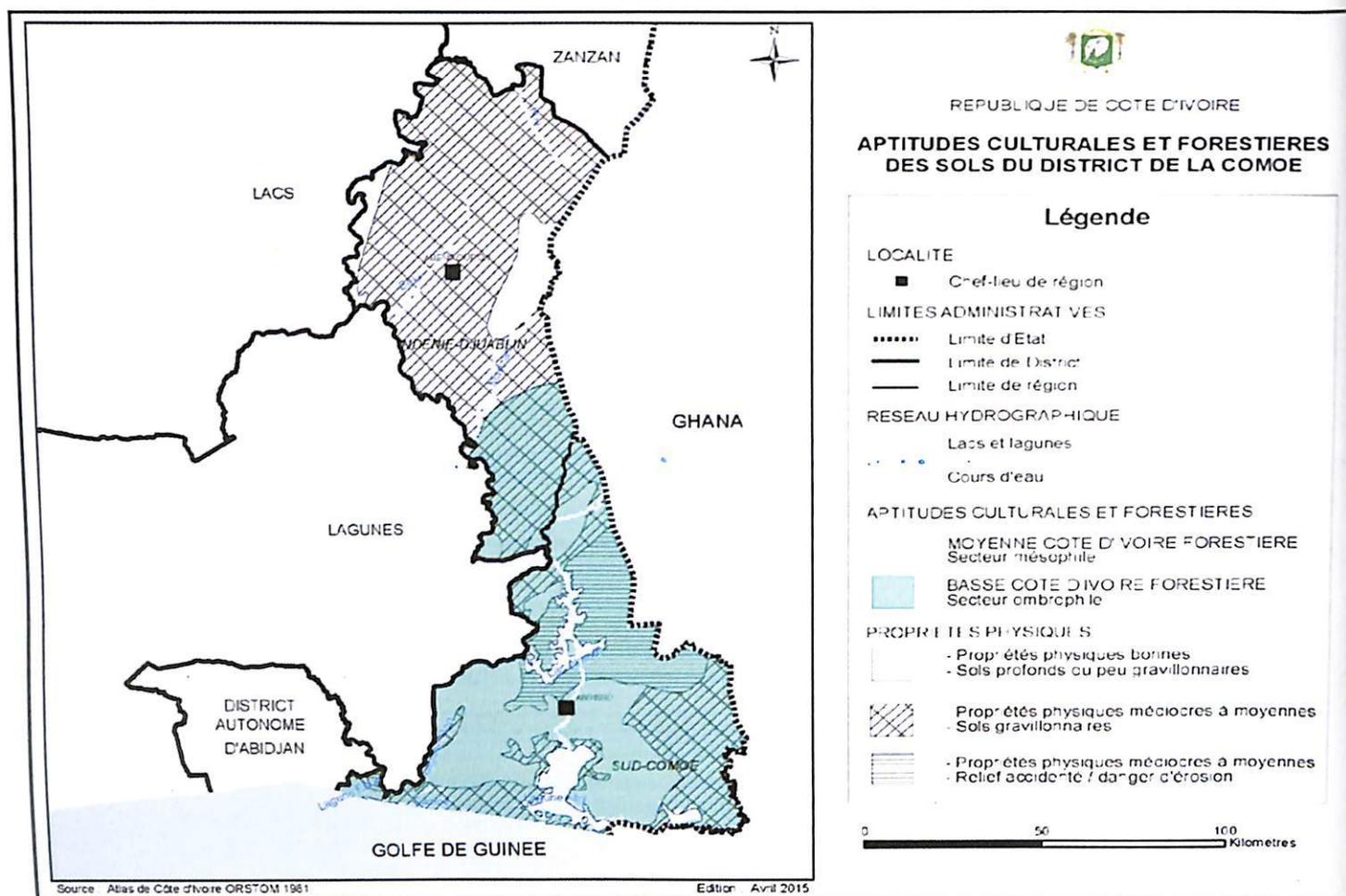
⁴ Cf. Glossaire

⁵ Cf. Glossaire

I.2.2.2 Aptitudes culturales

27. Bien que fragiles de part leur composition, les sols du District de la Comoé sont propices à une large gamme de cultures, aussi bien d'exportation que vivrières et maraîchères.
28. Dans la région de l'Indénié-Djuablin, les sols ferrallitiques conviennent aux cultures pérennes et sont propices à la pratique des cultures de café, de cacao, d'hévéa et de palmier à huile. Les sols profonds quant à eux, permettent l'exploitation de divers types de cultures, aussi bien vivrières (riz, manioc, banane, igname) que maraîchères (tomate, gombo, aubergine, etc.).

Carte 6 : Aptitudes culturales et forestières des sols du District de la Comoé

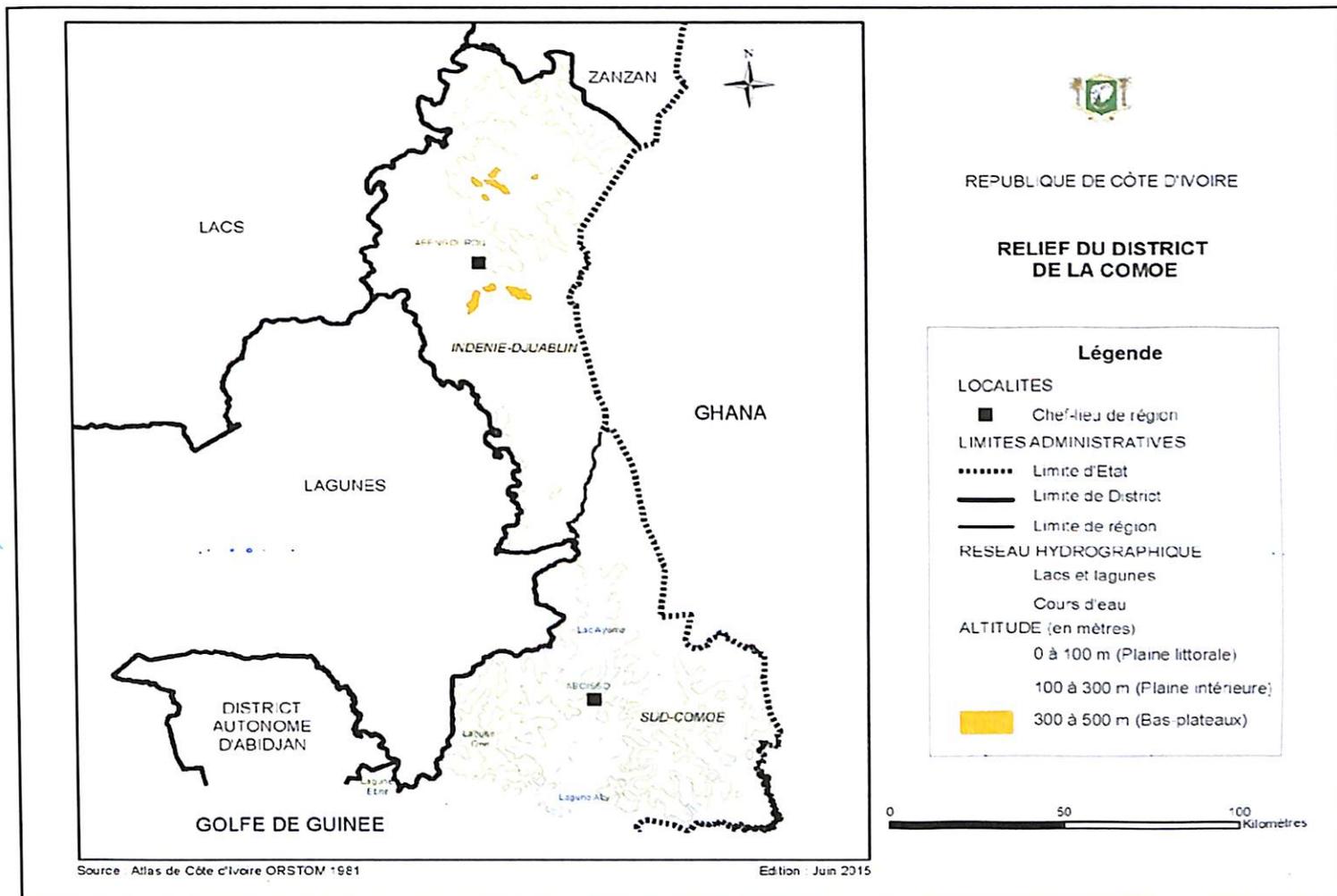


29. Dans la région du Sud-Comoé, les sols ferrallitiques sont également propices aux cultures pérennes et annuelles, notamment la banane plantain, le palmier à huile, le café et le cacao, mais aussi aux cultures vivrières telles que l'ananas, la mangue et la noix de coco, principalement dans le sud côtier.

I.2.2.3 Relief

30. Le relief du District est composé des collines de faible hauteur se situant entre 130 mètres et 500 mètres au sud et de larges plateaux à faible pente sur le reste du territoire. Le sol granitique et ferrallitique par endroits comprend des zones de bas-fonds et de marécages.

Carte 7 : Relief du District de la Comoé



31. Dans sa moitié nord, le relief du District est monotone et constitué d'un plateau légèrement incliné, de direction nord-sud et d'altitude moyenne variant entre 100 mètres et 300 mètres. Cette zone géographique se caractérise par la présence de la vallée du N'Zi, d'une largeur de 5 km et d'une altitude moyenne inférieure à 100 mètres.
32. Au sud, le relief est constitué de plateaux sédimentaires légèrement inclinés vers le sud, d'une altitude moyenne de 35 mètres.
33. Au niveau du cadran lagunaire, le relief est plat.

Tableau 4 : Altitude des chefs-lieux de région

Région	Chef-lieu	Altitude (m)
Indénié-Djuablin	Abengourou	203
Sud-Comoé	Aboisso	24

Source : Climatedata.eu, 2014

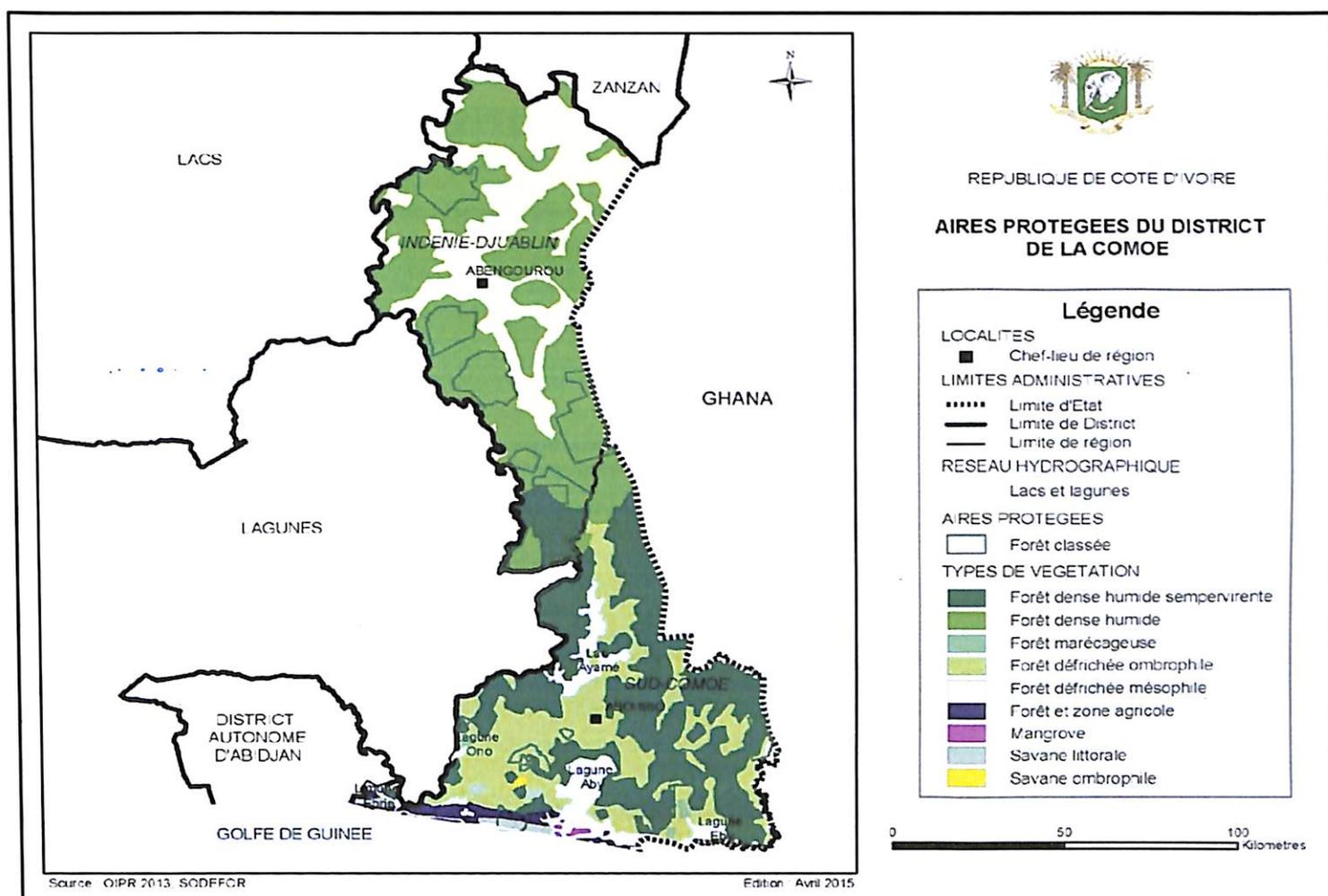
Chiffres clés 4 : Sols et reliefs



I.2.3 Végétation et biodiversité

34. La zone forestière de l'est de la Côte d'Ivoire est une zone densément boisée où se retrouvent certaines espèces d'arbres et de lianes ligneuses caractéristiques des grandes forêts. Cette zone constitue l'une des dernières répliques de la forêt guinéenne. Elle comporte également des arbres de petite dimension.
35. La végétation de la région de l'Indénié-Djuablin, liée au type de climat, au relief et au sol, est caractéristique de la forêt dense du secteur mésophile dans sa partie sud, avec des éclaircies dans sa partie nord. Cette couverture forestière, d'une superficie d'environ 12 000 hectares, représente près du cinquième de la superficie globale de la région.

Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District



36. Le District compte 15 forêts et un parc classés, qui renferment une diversité floristique et faunique importante. Cette dernière est composée principalement de primates et d'oiseaux, mais également de civettes, de lamantins et de crocodiles dans l'extrême sud du District.

Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières du District de la Comoé

Région	Nombre de forêts classées	Superficie totale (ha)	Superficie reboisée (ha)	Nombre de parcs classés	Superficie des parcs classés (ha)	Nombre de réserves	Superficie des réserves (ha)
Sud-Comoé	9	55 114	ND	1	550	0	0
Indénié-Djuablin	6	128 282	ND	0	0	0	0
Total District	15	183 396	ND	1	550	0	0

Source : Direction Régionale de la SODEFOR et INS – Année : 2012 ; ND : Non Disponible

37. Malheureusement, la détérioration des forêts et l'amplification des activités de braconnage ont pour conséquence logique la disparition progressive de plusieurs espèces fauniques et floristiques. La plupart des forêts portent en effet les stigmates d'une dégradation avancée causée par le développement des cultures de café, de cacao et plus récemment, l'émergence de l'hévéaculture et l'importante pression anthropique. Actuellement plus de 30 % de la superficie de ces forêts sont occupées par des plantations de café et de cacao.
38. L'occupation anarchique des forêts classées et non classées par les populations, le développement agricole en général, les feux de brousse et la coupe de bois pour les besoins domestiques sont les principales causes de la destruction du patrimoine forestier du District de la Comoé, qui a été remplacé par des jachères, des friches et des forêts-galeries au bord des rivières.
39. Cette diminution des superficies et des ressources forestières naturelles ainsi que la réduction des disponibilités en terre pour le reboisement induisent un changement significatif au niveau du climat de la région.

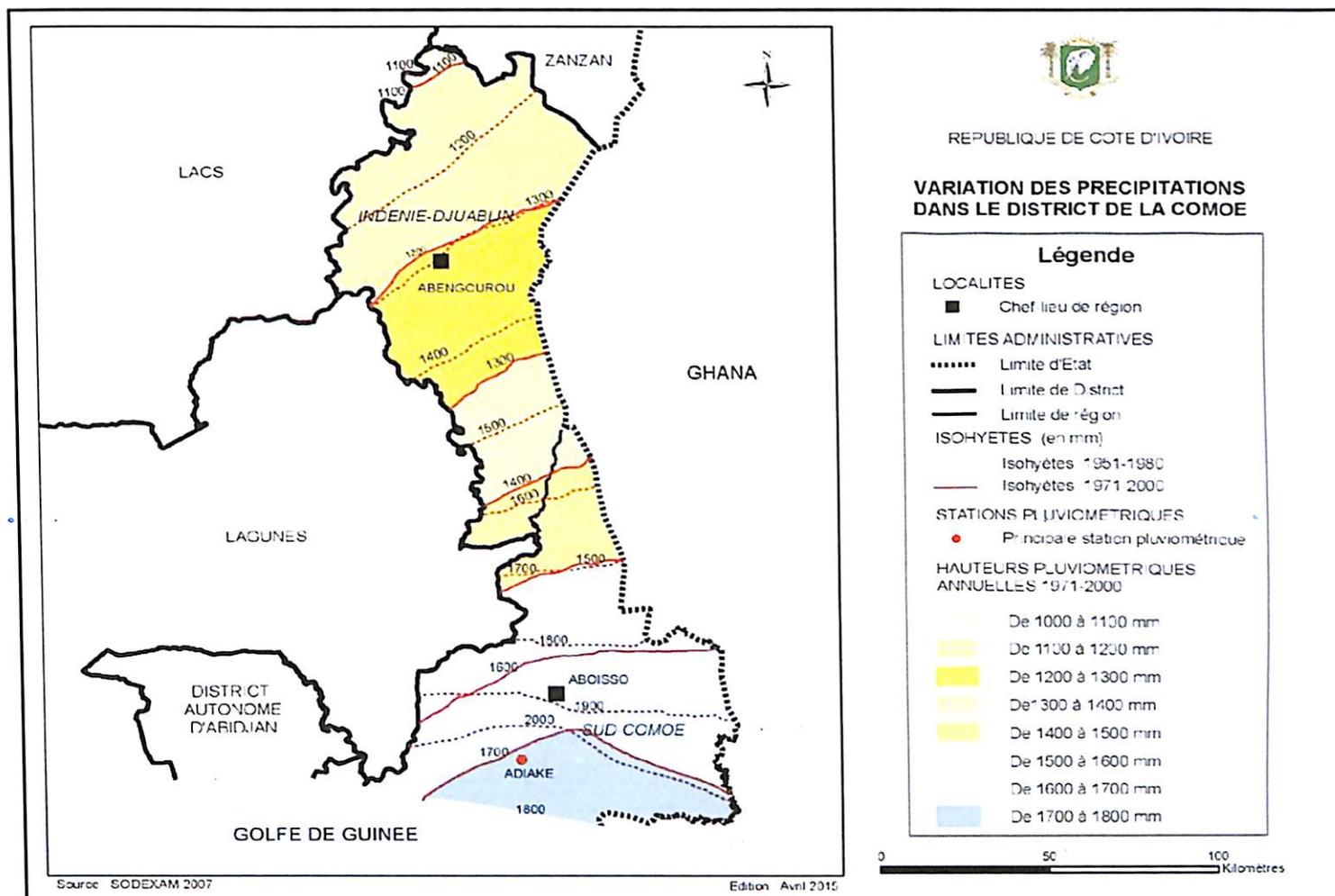
Chiffres clés 5 : Végétation et biodiversité



I.2.4 Climat

40. Le climat⁶ du District est de type subéquatorial chaud et humide, caractérisé par des saisons de pluies et des saisons sèches qui s'alternent au cours de l'année. Les précipitations sont moins importantes dans la région Indénie-Djuablin que dans la région Sud-Comoé, qui connaît une importante saison des pluies au cours des mois de mai et de juin.

Carte 9 : Variation des précipitations dans le District (en mm)



41. Au nord, le District est soumis au climat tropical de transition. La saison des pluies s'étend de mai à octobre avec un maximum centré sur le mois d'août. Les précipitations varient entre 900 et 1 300 mm au cours de l'année. En dehors de la période humide, et particulièrement entre les mois de décembre et février quand souffle l'Harmattan⁷, l'air est sec, ce qui provoque un refroidissement accentué durant la nuit. L'amplitude thermique diurne atteint dès lors les 20 °C.
42. Le centre du District est soumis au climat équatorial de transition atténué. Les pluies, plus faibles que dans le sud du pays, sont différemment réparties sur l'année : la saison sèche qui s'étend de novembre à mars précède la saison humide où les précipitations varient entre 1 200 et 1500 mm durant l'année.
43. Au sud, le District est soumis au climat équatorial de transition et subit ainsi un régime bimodal : une petite saison sèche (entre août et septembre) ; une petite saison des pluies (entre octobre et novembre) ; une grande saison sèche (entre décembre et avril) et une grande saison de pluies

⁶ Cf. Annexes 4, 5 et 6

⁷ Cf. Glossaire

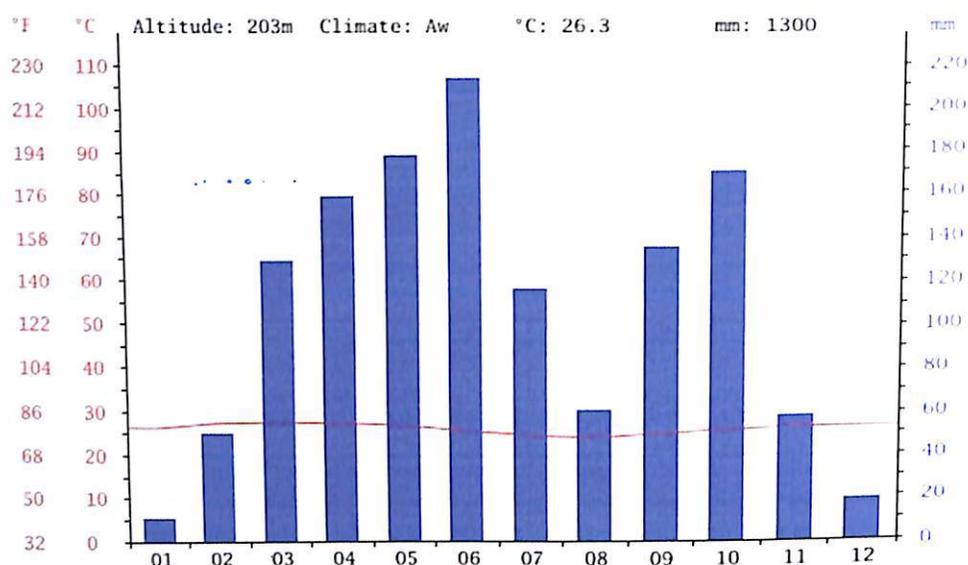
(entre mai et juillet). Cette dernière période se caractérise par des moyennes pluviométriques pouvant atteindre les 1 900 mm.

44. Les températures sont comprises entre 20 °C et 30 °C toute l'année. Les variations thermiques sont réduites à cause de l'influence océanique. Ainsi, l'écart thermique annuel est faible (3 °C) et l'humidité de l'air est constante.
45. Entre 1980 et 2000, le niveau de pluviométrie a fortement baissé dans le district, avec une perte de plus de 100 mm d'eau, ce qui dénote de fortes perturbations climatiques.

I.2.4.1 Abengourou

46. Abengourou bénéficie d'un climat tropical. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1 300 mm. Le mois de juin enregistre les plus fortes précipitations avec 214 mm en moyenne. À l'inverse, les précipitations les plus basses sont enregistrées en janvier avec 11 mm en moyenne.
47. Les températures maximales sont enregistrées au mois de mars avec 27.8 °C contre 24.3 °C au mois d'août soit une amplitude thermique de 3,5 °C.

Figure 1 : Pluviométrie et températures moyennes à Abengourou

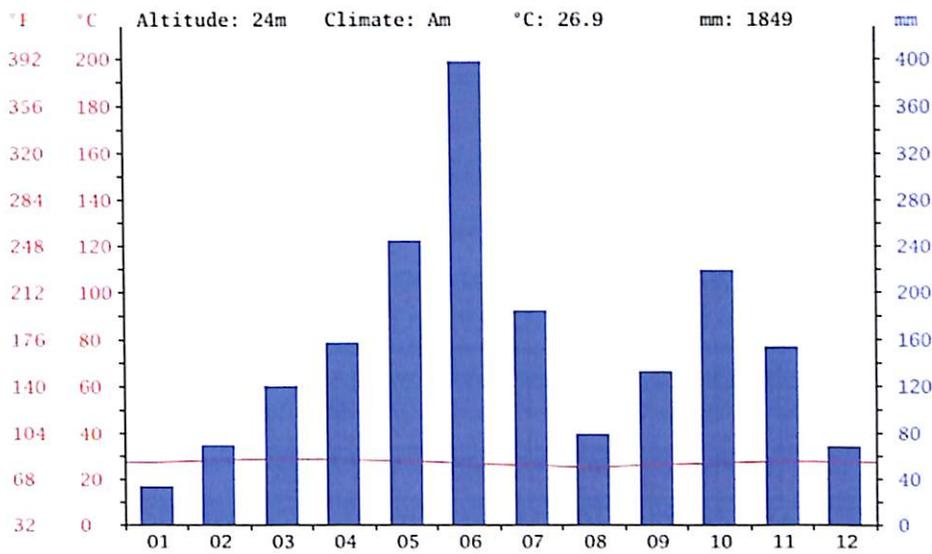


Source : *Climatedata.eu*, 2014

I.2.4.2 Aboisso

48. Aboisso est également caractérisé par un climat tropical avec de nombreux mois de fortes pluies. (1 849 mm de précipitations par an en moyenne). Janvier est le mois le plus sec, avec seulement 33 mm. Avec une moyenne de 397 mm, c'est le mois de juin qui enregistre les plus fortes précipitations.
49. Le département d'Aboisso affiche une température moyenne de 26,9 °C de sur toute l'année. Le mois de mars est le plus chaud avec une température moyenne de 28,3 °C alors que le mois d'août est le moins chaud avec une température moyenne de 24,8 °C.

Figure 2 : Pluviométrie et températures moyennes à Aboisso

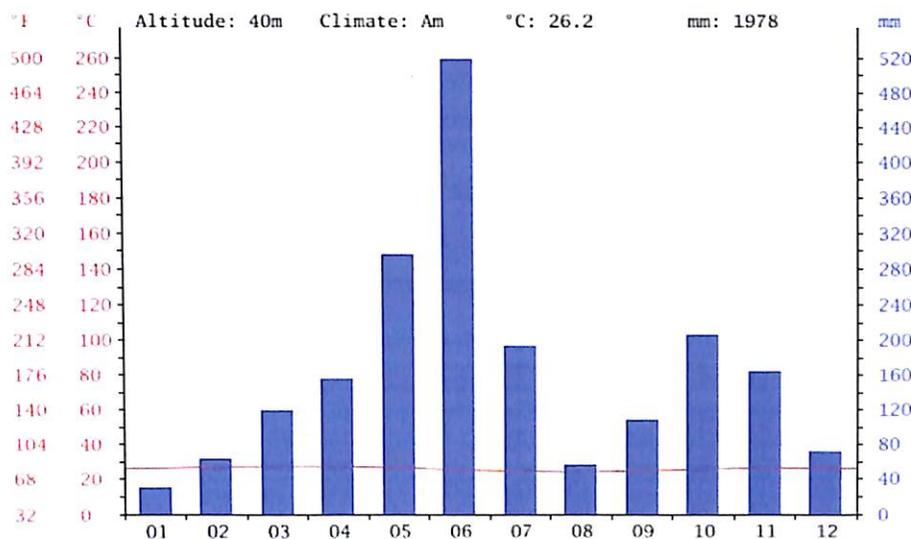


Source : Climatedata.eu, 2014

I.2.4.3 Adiaké

50. Le District est soumis au niveau du département d'Adiaké, au climat de montagne. Sous l'effet orographique, seuls les mois de décembre et janvier sont peu pluvieux. Ainsi, bien que la Côte d'Ivoire n'offre pas d'obstacles aux influences océaniques et continentales en raison de son relief modéré, les collines résiduelles peuvent favoriser des mouvements ascendants de masses d'air et occasionner d'importantes précipitations.
51. La carte climatique de Köppen-Geiger classe le climat comme étant de type Am⁸. En moyenne la température à Adiaké est de 26.2 °C. Il tombe en moyenne 1 978 mm de pluie par an.

Figure 3 : Pluviométrie et température moyenne à Adiaké

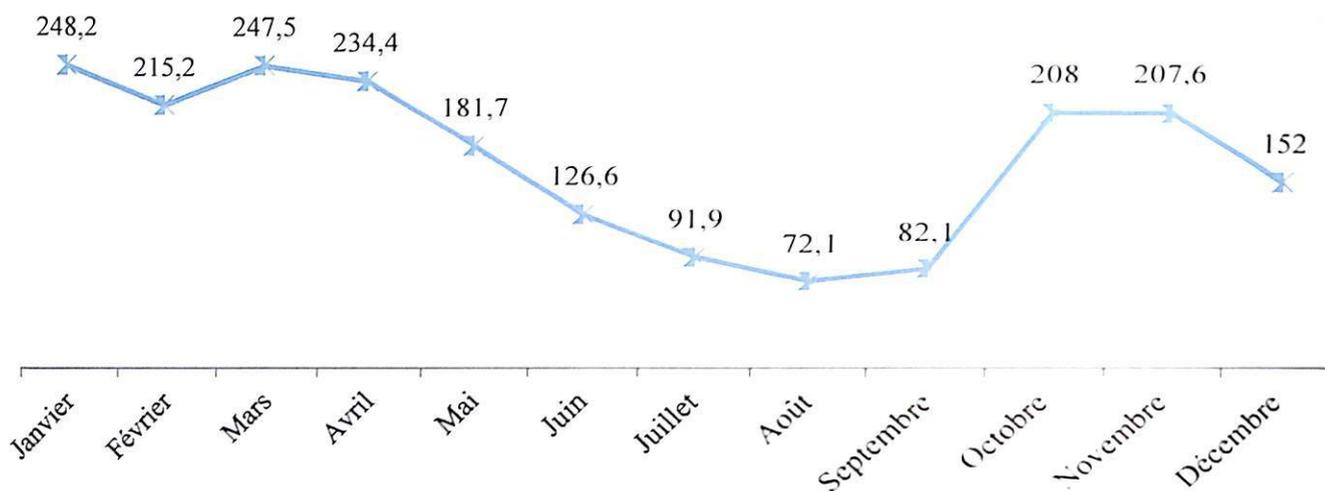


Source : Climatedata.eu, 2014

⁸ Cf. Glossaire

52. Les précipitations les plus basses sont enregistrées au mois de janvier avec 30 mm et 248,2 heures d'insolation mensuelle. A l'inverse, les précipitations sont les plus importantes en juin avec une moyenne de 517 mm.

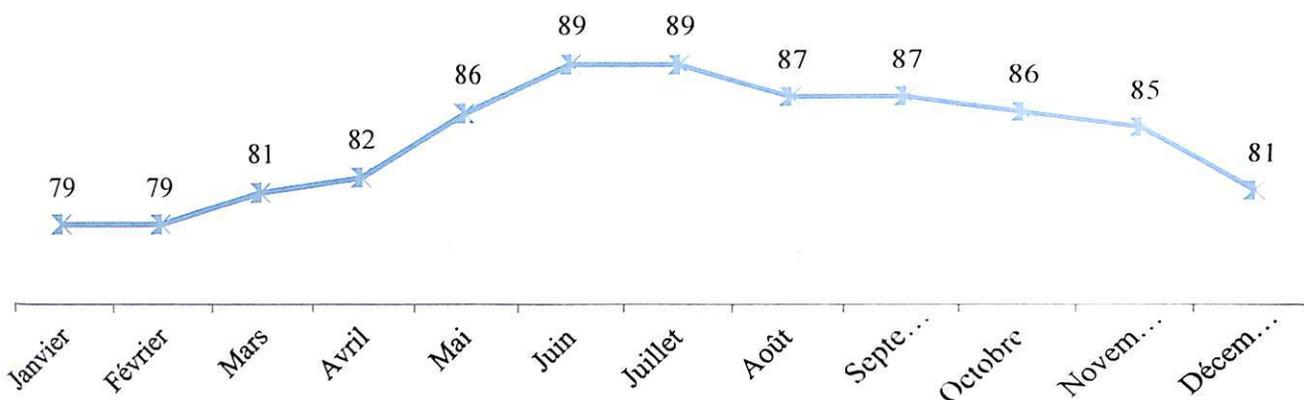
Figure 4 : Insolation mensuelle moyenne à Adiaké (en heures)



Source : SODEXAM – Année 2013

53. A l'inverse, les précipitations sont les plus importantes en juin avec une moyenne de 517 mm et une humidité relative de 89 % contre 79 % courant janvier.

Figure 5 : Humidité relative moyenne à Adiaké (%)



Source : SODEXAM – Année 2014

54. L'obtention des données pluviométriques des autres départements du District constitue une réelle difficulté du fait de l'absence de stations pluviométriques, mais les spécialistes s'accordent pour considérer que celles-ci sont sensiblement les mêmes du fait de leur appartenance à la même zone écologique.



Synthèse 2 : Ressources naturelles



Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Historique du peuplement

55. Le District de la Comoé est formé par l'association de plusieurs royaumes d'origine ghanéenne. Vers le milieu du 18^{ème} siècle, des groupes conquérants d'Agnuangnuan, localité située près de Kumasi au Ghana, émigrèrent vers l'est de la Côte d'Ivoire.

I.3.1.1 Région de l'Indénié-Djuablin

56. Venu du Ghana, le peuple N'denian est originaire du village d'Anuan-Nuan au Ghana. Il est refoulé par Opokou Ouaré, Roi des Ashanti qui, après avoir vaincu les Denkyira, tribu régnante à l'époque, cherche à étendre sa domination sur ceux-ci et les autres tribus alliées. Vers 1745, pour échapper à la domination ashanti, les Agni N'dénian, sous la conduite d'Ahy Bahié, émigrent vers le sud-ouest de Kumasi (Ghana).
57. Ces derniers s'installent dans une zone forestière non peuplée et prospère, qui regorge de ressources minières, dont la plus importante est l'or. Leur premier point d'implantation s'est situé entre les villages actuels de Zaranou et d'Ebilassokro. Ils ne quittent plus la zone et s'étendent progressivement pour fonder le royaume N'denian, composé des chefs de tribus et de familles.
58. Le terme « N'dénian » est déformé par l'Administration coloniale pour devenir Indénié. Il désigne non seulement l'ensemble des tribus en dehors du Djuablin (département d'Agnibilékrou), mais également le territoire qui correspond au département actuel d'Abengourou. Depuis 1900, le chef-lieu du Royaume est Abengourou.

I.3.1.2 Région du Sud-Comoé

59. Comme bon nombre d'ethnies du groupe Akan de Côte d'Ivoire, celle des Agni est venue du Ghana vers la fin du 17^{ème} siècle, fuyant l'une de ces guerres civiles qui n'avaient de cesse de perturber la région.
60. Sur dix-sept familles issues des dix-sept régiments armés qui s'étaient réfugiés au-delà des frontières du Royaume Ashanti, seules quatre survécurent aux famines, sécheresses et autres maladies et fondèrent les bases du Royaume du Sanwi vers 1680. Le Roi Amalaman Anoh I^{er} était orgueilleux des origines supposées de son ethnie et décida de faire de son royaume un Etat aussi puissant que celui des Ashantis. La future région administrative d'Aboisso devenait ainsi le plus vieux Royaume de Côte d'Ivoire.

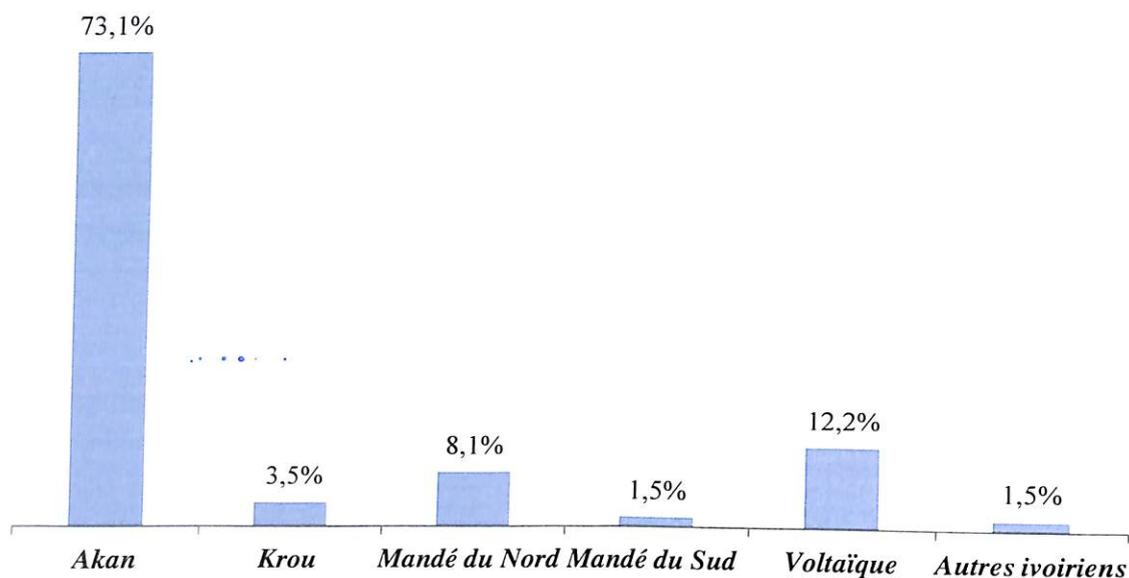
Chiffres clés 7 : Historique du peuplement

I.3.2 Organisation ethnique

61. Le groupe ethnique dominant dans le District de la Comoé est le groupe Akan avec 73,1 % de la population. La région de l'Indénié-Djuablin est peuplée par une seule grande ethnie autochtone : l'ethnie Agni elle-même subdivisée en quatre sous-groupes :

- Les Agni Djuablin dans le département d'Agnibilékrou ;
- Les Agni Abbey, également dans le département d'Agnibilékrou ;
- Les Agni N'dénié dans le département d'Abengourou ;
- Les Agni Bettié dans le département de Bettié.

Figure 6 : Répartition des groupes ethniques du District (en % de la population)

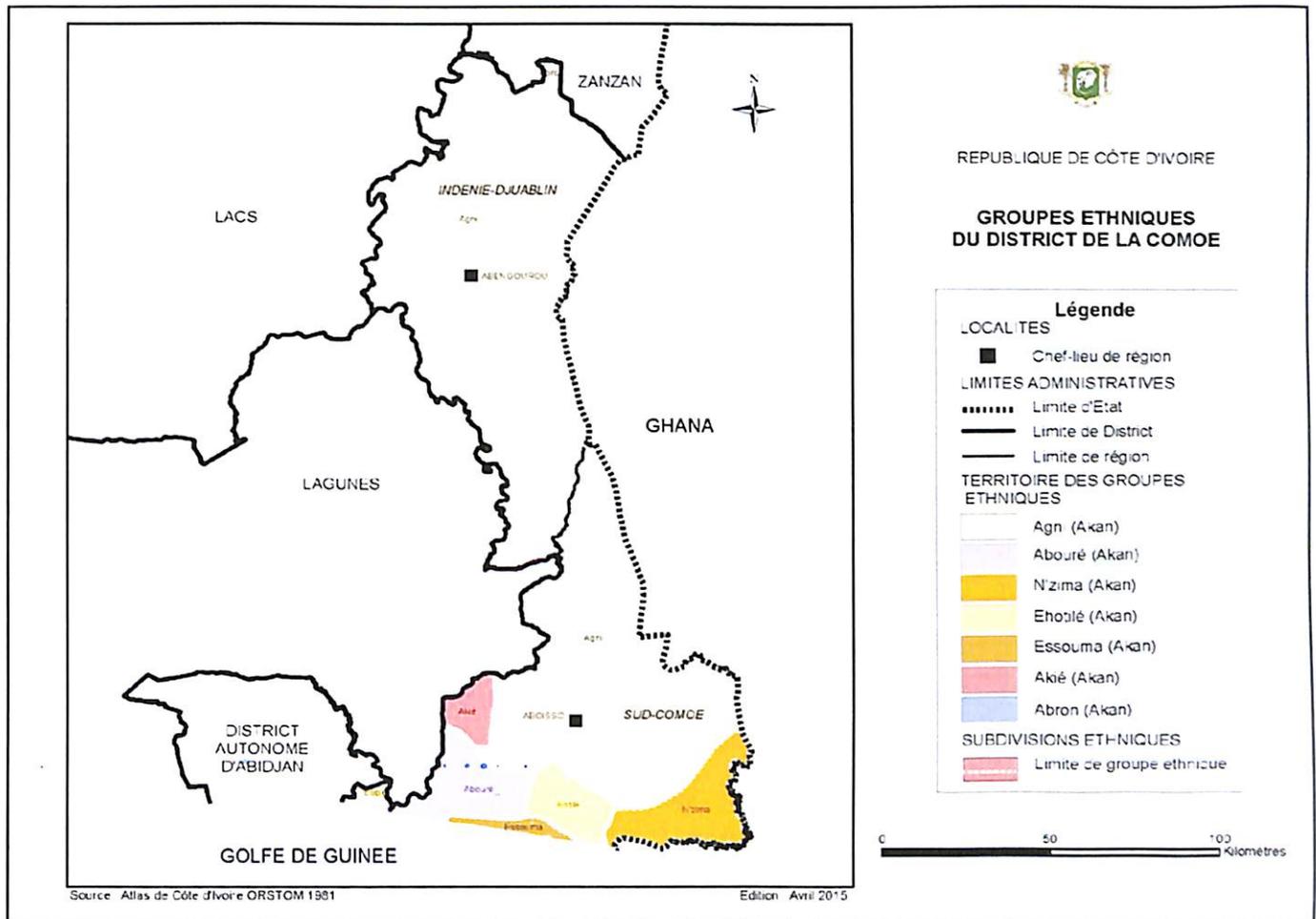


Source : INS - RGPH 1998

62. A ces peuples s'ajoutent les populations allogènes (Akyé, Baoulé, Malinké)⁹ et celles des pays de la sous-région (Ghana, Burkina Faso, Mali...), installées aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. Chaque groupe ethnique est représenté au sein d'un comité ou d'une association reconnue par les autorités locales et administratives du District.

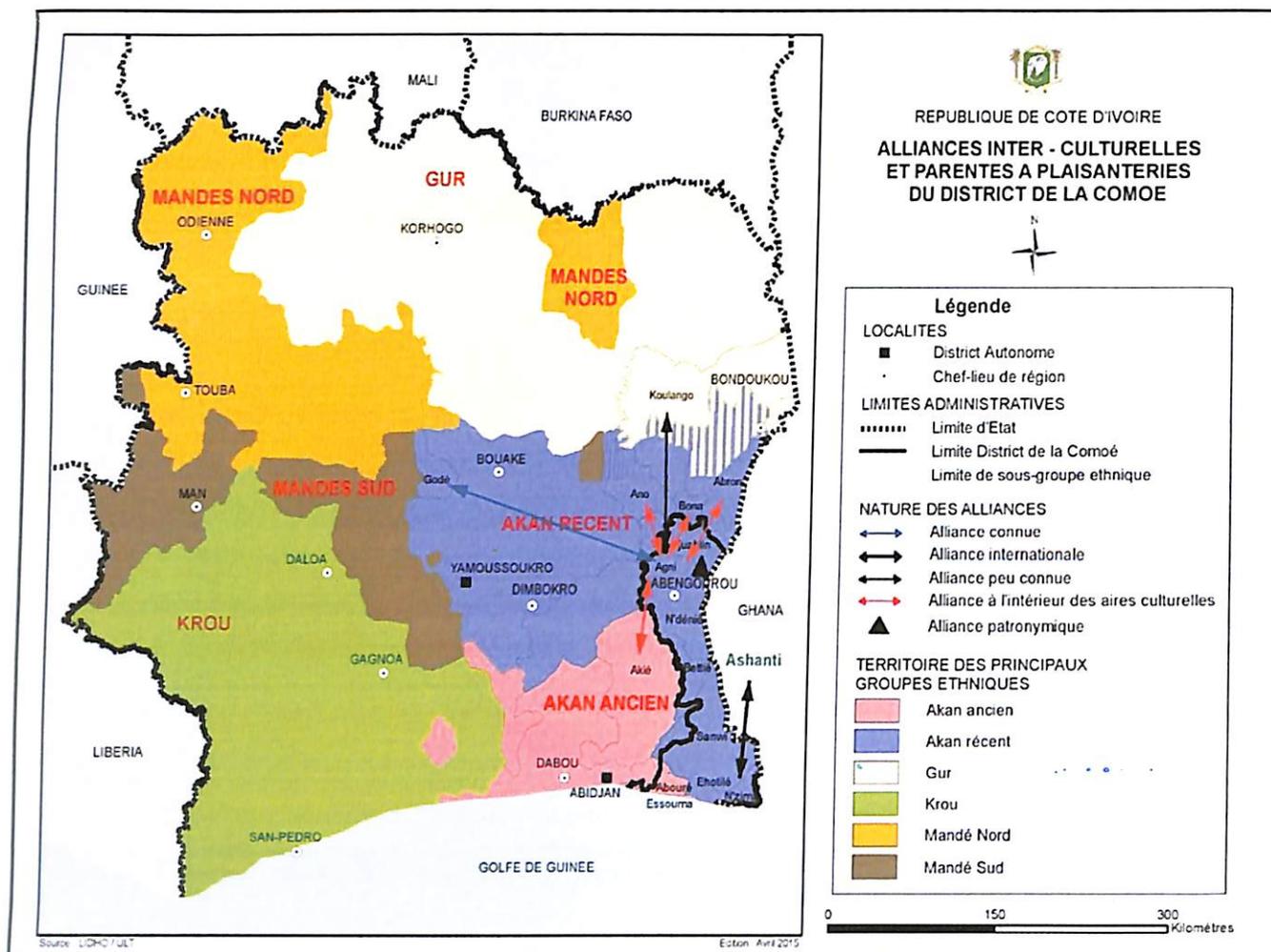
⁹ Non exhaustif

Carte 10 : Groupes ethniques dans le District de la Comoé



63. Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District de la Comoé. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socio-économique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre partenaires du groupe familial.
64. La production et l'accumulation de la richesse sont fonction directe de la reproduction puisqu'elles reposent essentiellement sur la force de travail. La descendance est donc considérée comme le fondement de la richesse. Cela entraîne incontestablement une politique démographique fortement nataliste.
65. Au sein des territoires du District de la Comoé, les populations allogènes et étrangères vivent en harmonie avec les autochtones. Les différents groupes ethniques sont tout autant attachés aux principes de la royauté fondés sur la paix sociale et le respect mutuel.
66. Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés principalement sur la base des alliances interethniques. En effet, dans un pays pluriethnique avec 60 ethnies, regroupées en 5 grandes aires culturelles (les Gur, les Akan, les Mandé du nord et du sud et les Krou), les ethnies sont soudées les unes aux autres par des liens de natures diverses. Ces liens ont permis aux peuples de cohabiter pacifiquement. Un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle est ainsi signé entre certains peuples pour éviter les conflits.

Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie du District



67. Malgré tout, ces populations peuvent connaître des conflits, liés généralement :

- Au foncier rural : ce problème se matérialise par une dualité marquée entre le coutumier et l'administratif sur la propriété de la terre, la vente clandestine de la terre sans concertation de toute la famille, la discorde dans la famille, le non-respect des limites de terrain... La région étant dans une zone forestière, les autochtones ont eu en effet pour habitude soit d'octroyer, soit de vendre les forêts ou plantations, patrimoines familiaux, à des prix forfaitaires généralement sans l'assentiment du conseil familial. Dans certains cas donc, les familles ou enfants réclament la restitution de ces biens, ce qui cause souvent des litiges. Ces problèmes liés au foncier rural se sont accrus avec la longue crise qu'a connue le pays. En effet, cette crise a donné lieu à l'occupation anarchique et illégale des forêts et plantations par les populations étrangères qui ont afflué dans la région délaissée par les autorités.
- A la cohabitation autochtone/allochtones : En cas de non-respect de leurs engagements, les conflits sont réglés par les « parentés à plaisanterie ». Ces parentés à plaisanterie (Agni/Baoulé), bien qu'existantes, ont été fragilisées par l'avènement de la crise postélectorale qui a créé un climat de méfiance au sein des populations.

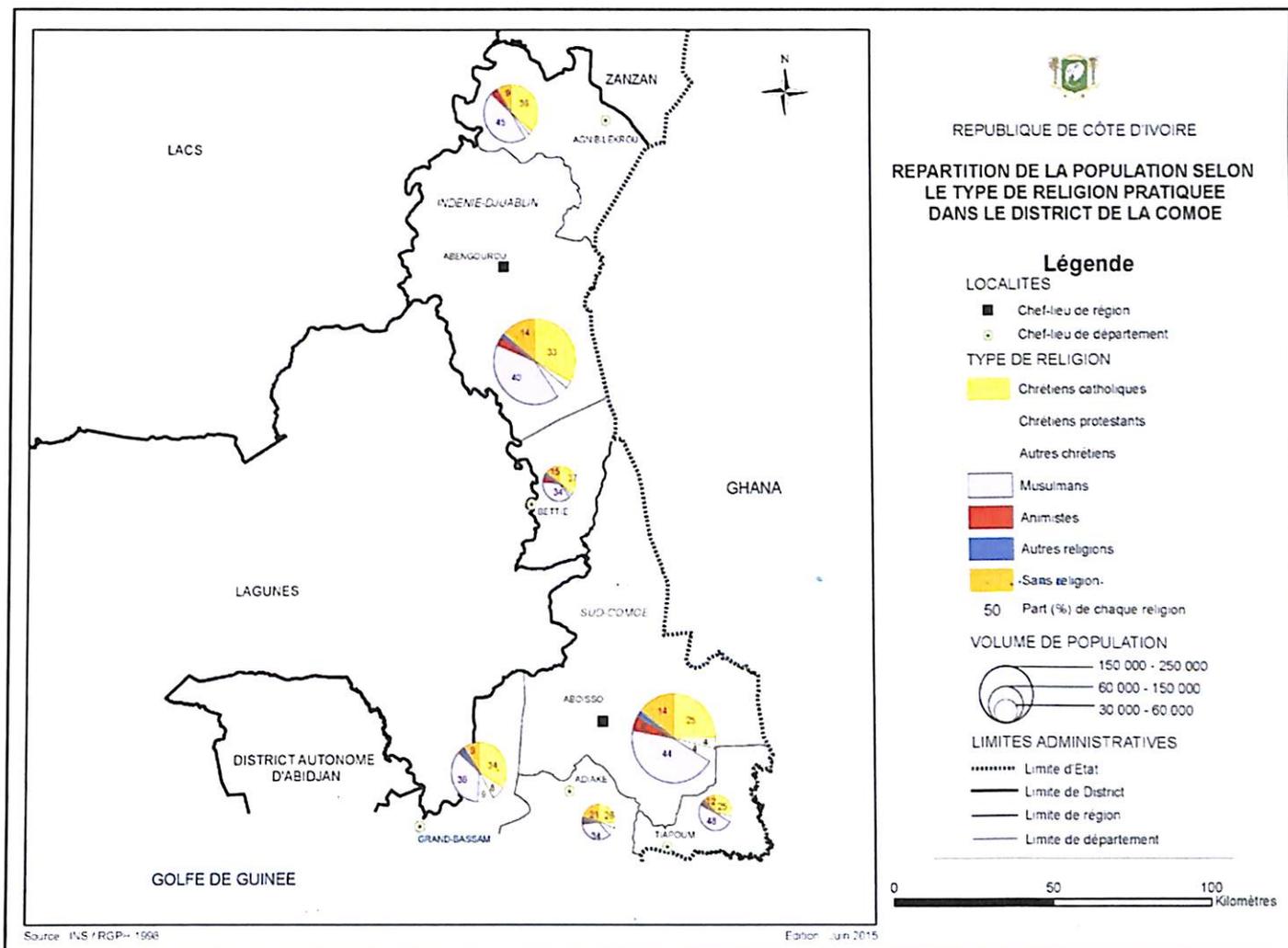
Chiffres clés 8 : Organisation ethnique



I.3.3 Religions

68. Le District de la Comoé se distingue par sa diversité culturelle et religieuse. Les populations y sont essentiellement musulmanes et chrétiennes.

Carte 12 : Répartition de la population par religion pratiquée et par région



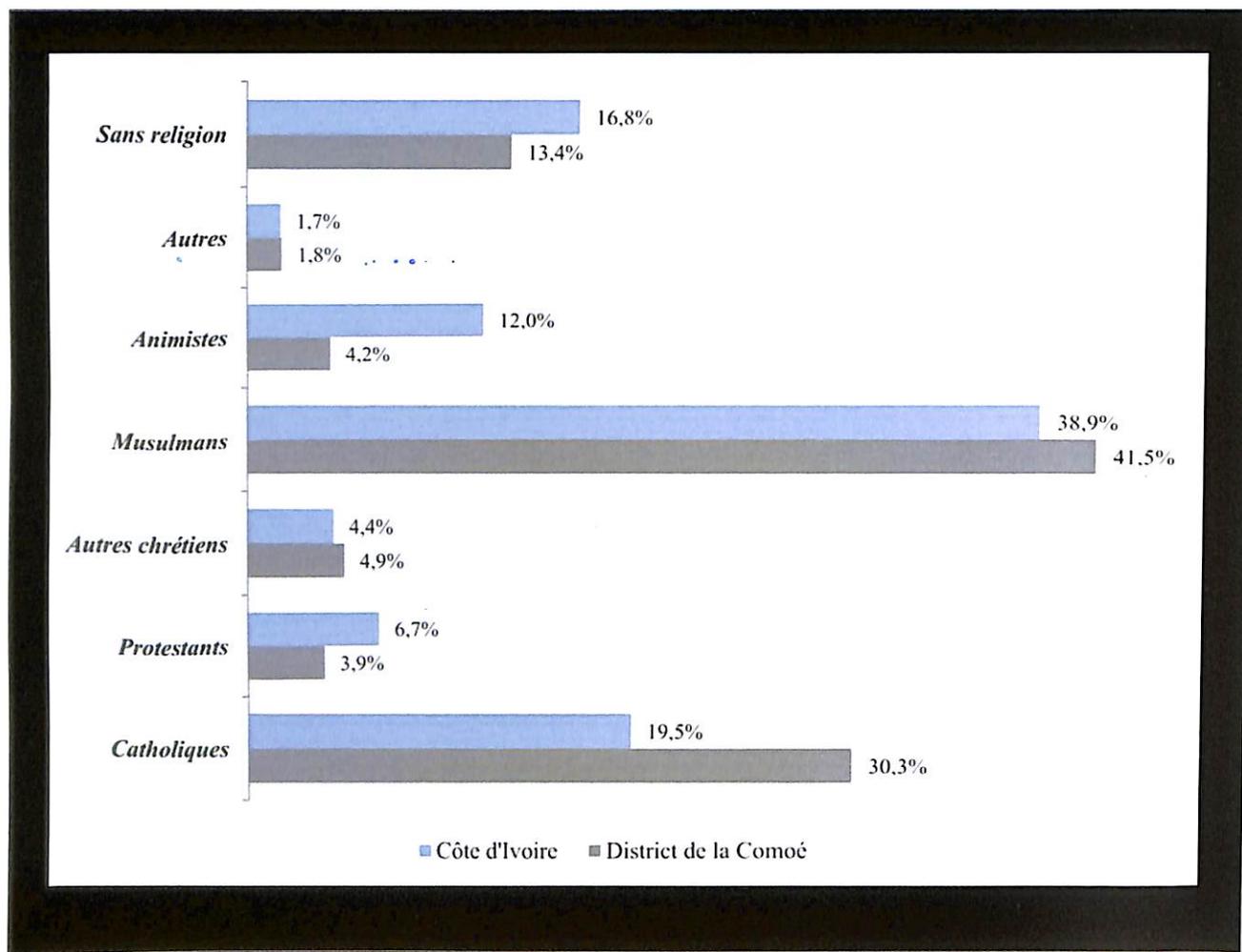
69. La proportion de chrétiens et de musulmans dans le District se situe au-dessus des moyennes nationales. Ils sont principalement concentrés dans les chefs-lieux de régions (Abengourou et Aboisso) où ils représentent entre 40 et 50 % de la population.

Tableau 6 : Poids des religions par département

Département	Catholique (%)	Protestant (%)	Autres chrétiens (%)	Musulmans (%)	Animiste (%)	Autre (%)	Sans religion (%)
Abengourou	33,3	2,8	4,2	40,1	4,1	1,4	14,0
Agnibilékrou	35,8	2,4	2,7	45,3	4,3	0,7	8,9
Aboisso	24,6	4,2	4,8	44,2	5,6	2,1	14,5
Adiaké	25,5	4,6	6,3	40,1	3,7	2,5	17,4
Grand-Bassam	33,8	7,8	9,0	36,0	1,5	2,5	9,4
District	30,3	3,9	4,9	41,5	4,2	1,8	13,4

Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 9 : Religions



I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

70. Le District de la Comoé compte 1 203 052 habitants en 2014, ce qui représente 5,3 % de la population totale. Le taux d'accroissement moyen de la population du District s'élève ainsi à 2,6 % par an depuis 1998.
71. La région du Sud-Comoé concentre près de 53,4 % de la population du District, soit 642 620 habitants. A priori équitable, cette répartition cache néanmoins des disparités entre les départements du District, puisque le département d'Abengourou accueille à lui seul près de 28 % de la population totale du District, avec 336 148 habitants.

Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (2014)

Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total	RM	
Indénié-Djuablin	Abengourou	Abengourou	68 780	66 855	135 635	102,9	
		Amélékia	13 270	11 968	25 238	110,9	
		Aniassué	21 079	19 419	40 498	108,5	
		Ebilassokro	10 388	9 045	19 433	114,8	
		Niablé	22 783	22 184	44 967	102,7	
		Yakassé-Feyassé	19 485	17 353	36 838	112,3	
		Zaranou	18 463	15 076	33 539	122,5	
	Total Abengourou			174 248	161 900	336 148	107,6
	Agnibilékrou	Agnibilékrou	35 456	33 718	69 174	105,2	
		Akoboissué	14 780	13 867	28 647	106,6	
		Damé	8 162	7 758	15 920	105,2	
		Duffebro	22 481	19 945	42 426	112,7	
		Tanguélan	6 131	5 890	12 021	104,1	
	Total Agnibilékrou			87 010	81 178	168 188	107,2
	Bettie	Bettie	13 131	1 1852	24 983	110,8	
		Diamarakro	16 297	14 816	31 113	110	
	Total Bettie			29 428	26 668	56 096	110,3
Région Indénié-Djuablin			290 686	269746	560 432	107,8	

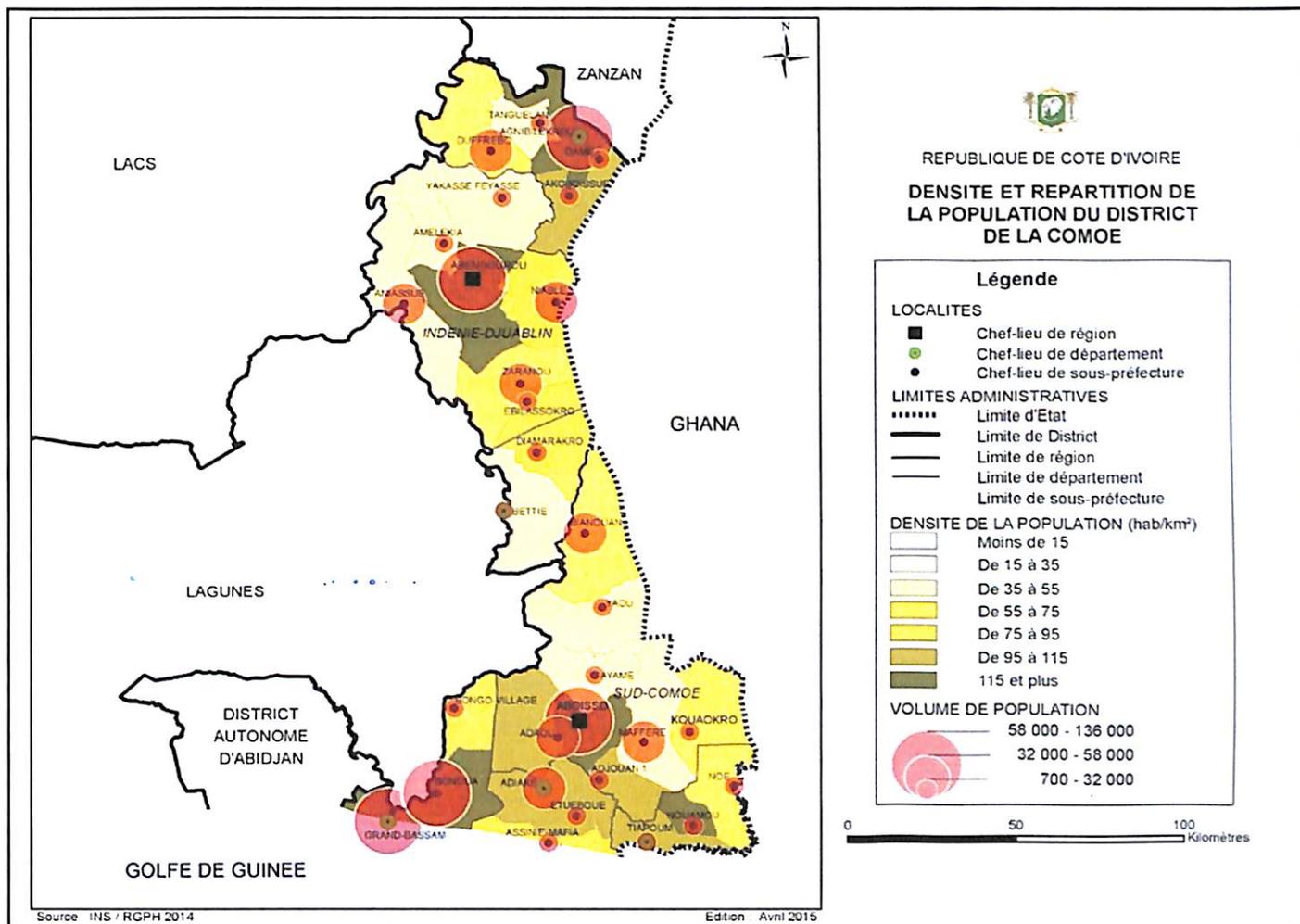
Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total	RM	
Sud-Comoé	Aboisso	Aboisso	44 315	41 800	86 115	106	
		Adaou	28 968	28 219	57 187	102,7	
		Adjouan	12 866	12 222	25 088	105,3	
		Ayamé	7 572	6 623	14 195	114,3	
		Bianouan	21 524	19 918	41 442	108,1	
		Kouakro	15 616	14 445	30 061	108,1	
		Maféré	17 859	16 901	34 760	105,7	
		Yaou	9 877	9 127	19 004	108,2	
	Total Aboisso			158 597	149 255	307 852	106,3
	Adiaké	Adiaké	22 657	21 600	44 257	104,9	
		Assinie-Mafia	8 737	7 984	16 721	109,4	
		Etuéboué	11 526	11 043	22 569	104,4	
	Total Adiaké			42 920	40 627	83 547	105,6
	Grand-Bassam	Bongo	13 168	11 884	25 052	110,8	
		Bonoua	35 604	34 379	69 983	103,6	
		Grand-Bassam	40 149	43 879	84 028	91,5	
	Total Grand-Bassam			88 921	90 142	179 063	98,6
	Tiapoum	Noé	13 975	13 963	27 938	100,1	
		Nouamou	9 461	9 687	19 148	97,7	
		Tiapoum	12 439	12 633	25 072	98,5	
	Total Tiapoum			35 875	36 283	72 158	98,9
	Région Sud-Comoé			326 313	316 307	642 620	103,2
	District de la Comoé			616 999	586 053	1 203 052	105,3

Source : INS – RGPH 2014 / RM : Rapport de Masculinité

I.3.4.2 Distribution spatiale

72. À l'image de la partie sud du pays, le District de la Comoé est densément peuplé, avec une densité moyenne de 88 hab/km² en 2014. La densité de la population est plus forte dans la région de l'Indénié-Djuablin que dans la région du Sud-Comoé.

Carte 13 : Densité et répartition de la population par région - 2014



73. Les parties sud et ouest de cette dernière -proches de la ville d'Abidjan- affichent des densités élevées, avec 182 et 208 hab/km² respectivement dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que les départements situés dans cette zone s'apparentent à des villes dortoirs du fait de l'extension des périphéries d'Abidjan.

Tableau 8 : Densité de population par sous-préfecture

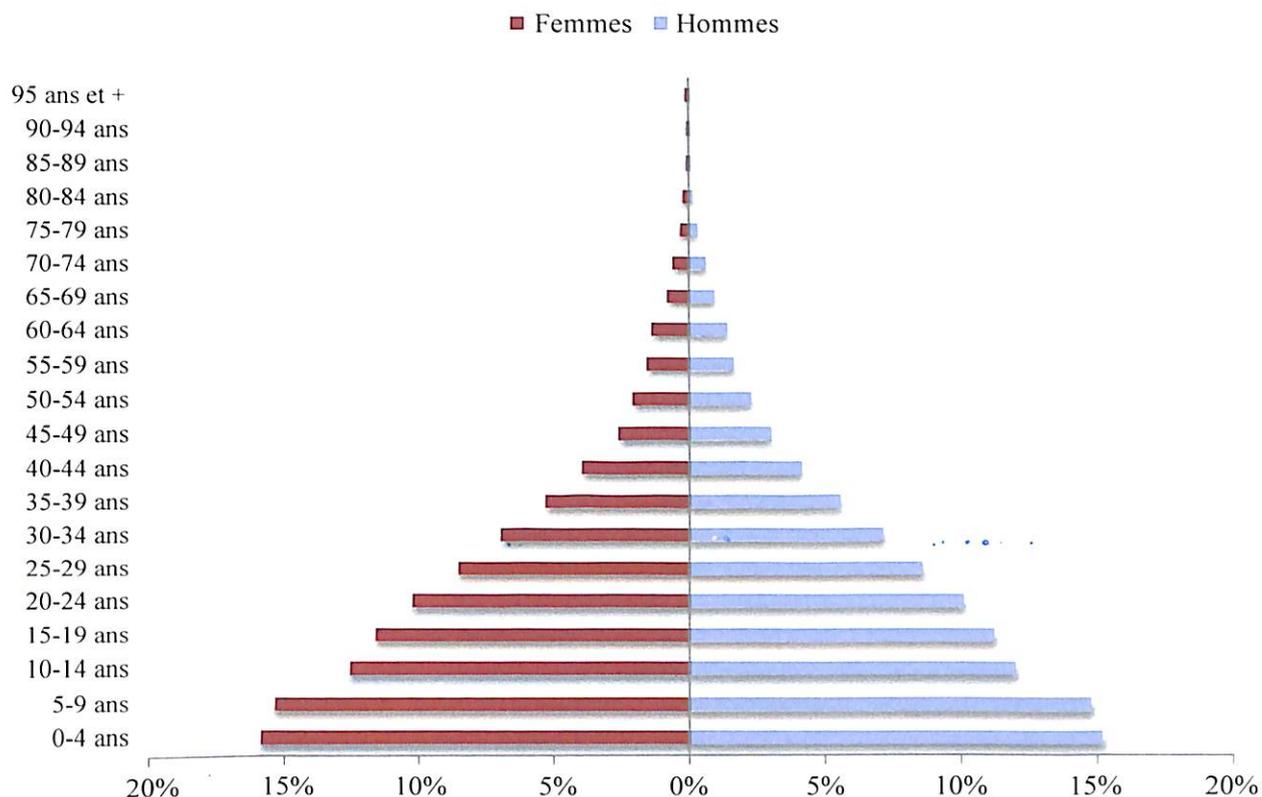
Région	Département	Sous-préfecture	Superficie	Population (2014)	Densité de population (hab/km ²)
	Abengourou	Abengourou	782	135 635	173,4
		Amélékia	469	25 238	53,8
		Aniassué	753	40 498	53,8
		Ebilassokro	253	19 433	76,8
		Niablé	521	44 967	86,3
		Yakassé-Feyassé	700	36 838	52,6
		Zaranou	569	33 539	58,9
Total Abengourou			4 047	336 148	83,1
Indénié-Djuablin	Agnibilékrou	Agnibilékrou	466	69 174	148,4
		Akoboissué	261	28 647	109,8
		Damé	153	15 920	104,1
		Duffebro	664	42 426	63,9
		Tanguélan	242	12 021	49,7
Total Agnibilékrou			1 787	168 188	94,2
	Bettie	Bettie	628	24 983	39,8
		Diamarakro	408	31 113	76,3
Total Bettie			1 037	56 096	54,1
Région Indénié-Djuablin			6 871	560 432	81,6
	Aboisso	Aboisso	373	86 115	230,9
		Adaou	573	57 187	99,8
		Adjouan	263	25 088	95,4
		Ayamé	441	14 195	32,2
		Bianouan	749	41 442	55,3
		Kouakro	537	30 061	56,0
		Maféré	654	34 760	53,1
		Yaou	608	19 004	31,3
Total Aboisso			4 201	307 852	73,3
Sud-Comoé	Grand-Bassam	Bonoua	486	44 257	91,1
		Bongo	313	16 721	53,4
		Grand-Bassam	124	22 569	182,0
Total Grand-Bassam			923	83 547	90,5
	Adiaké	Adiaké	412	25 052	60,8
		Assinie-Mafia	220	69 983	318,1
		Etueboué	226	84 028	371,8
Total Adiaké			858	179 063	208,7
	Tiapoum	Nouamou	162	27 938	172,5
		Noé	417	19 148	45,9
		Tiapoum	248	25 072	101,1
Total Tiapoum			827	72 158	87,3
Région Sud-Comoé			6 806	642 620	94,4
District de la Comoé			13 683	1 203 052	88,0

Source : INS - RGPH 2014

I.3.4.3 Pyramide des âges et parité

74. La répartition de la population par grands groupes d'âge fait ressortir l'extrême jeunesse de celle-ci, aussi bien parmi les hommes que les femmes. La pyramide des âges du District est caractérisée par le fort poids des moins de 15 ans qui représentent 42,8 % de la population. Ainsi, la structure de la population du District de la Comoé est proche de la structure globale de la population du pays puisque 42,6 % de la population de Côte d'Ivoire est âgée de moins de 15 ans.

Figure 7 : Pyramide des âges du District de la Comoé



Source : INS - RGPH 1998

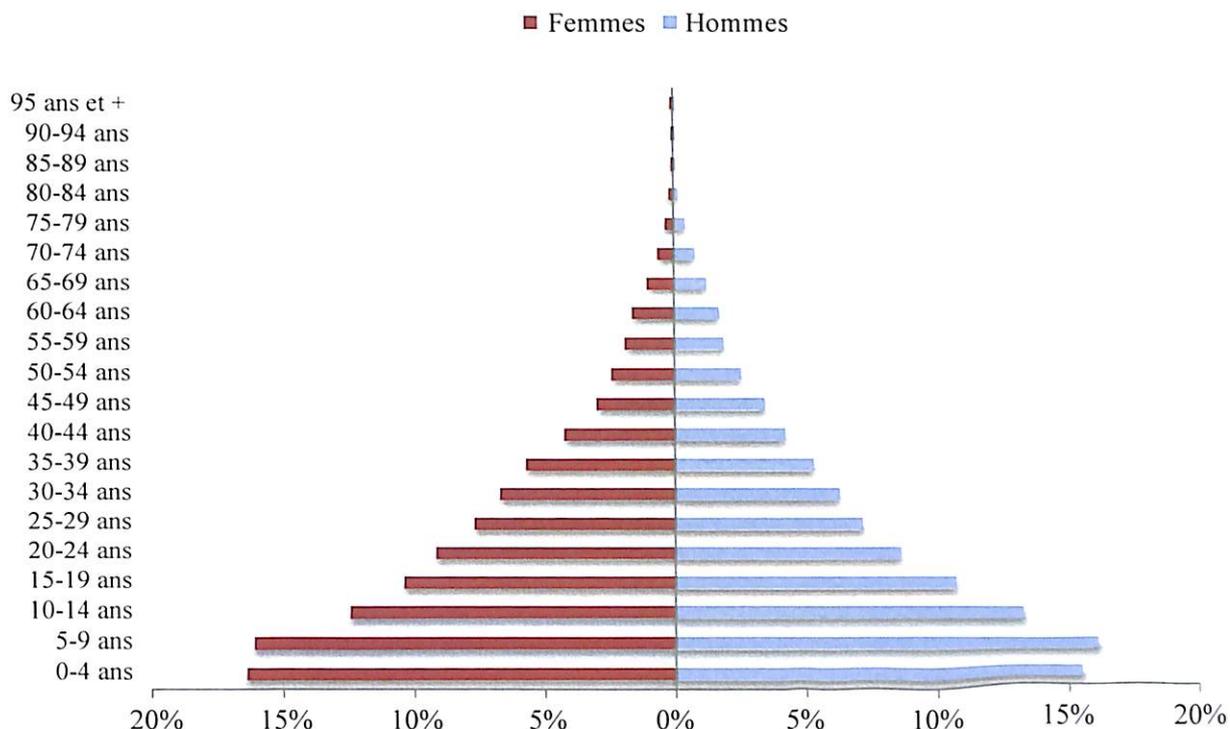
Tableau 9 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge

Tranche d'âge	Indénié-Djuablin		Sud-Comoé	
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
0-4 ans	15,4	16,1	15,1	15,6
5-9 ans	15,3	15,7	14,4	15,0
10-14 ans	12,5	12,5	11,7	12,6
15-19 ans	11,6	11,6	10,9	11,6
20-24 ans	9,5	9,8	10,6	10,6
25-29 ans	8,3	8,3	9,0	8,7
30-34 ans	6,8	6,9	7,6	7,0
35-39 ans	5,3	5,3	5,9	5,3
40-44 ans	4,1	4,1	4,3	3,8
45-49 ans	3,0	2,7	3,1	2,5
50-54 ans	2,4	2,1	2,3	2,0
55-59 ans	1,8	1,5	1,6	1,6
60-64 ans	1,6	1,4	1,3	1,4
65-69 ans	1,1	0,8	0,9	0,8
70-74 ans	0,7	0,6	0,6	0,6
75-79 ans	0,4	0,2	0,4	0,3
80-84 ans	0,2	0,2	0,2	0,2
85-89 ans	0,1	0,1	0,1	0,1
90-94 ans	0,1	0,1	0,1	0,1
95 ans et +	0,1	0,1	0,1	0,1

Source : INS - RGPH 1998

75. La structure de la pyramide des âges à l'échelle régionale est quasiment identique dans les deux régions du District, avec des proportions qui sont approximativement égales pour l'ensemble des tranches d'âge.
76. Les enfants âgés de 0 à 9 ans représentent dans les régions Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé respectivement 31,2 % et 30 % de la population, alors que la proportion des 30-64 ans est moins importante avec respectivement 24,5 % et 24,9 % de l'ensemble des habitants.

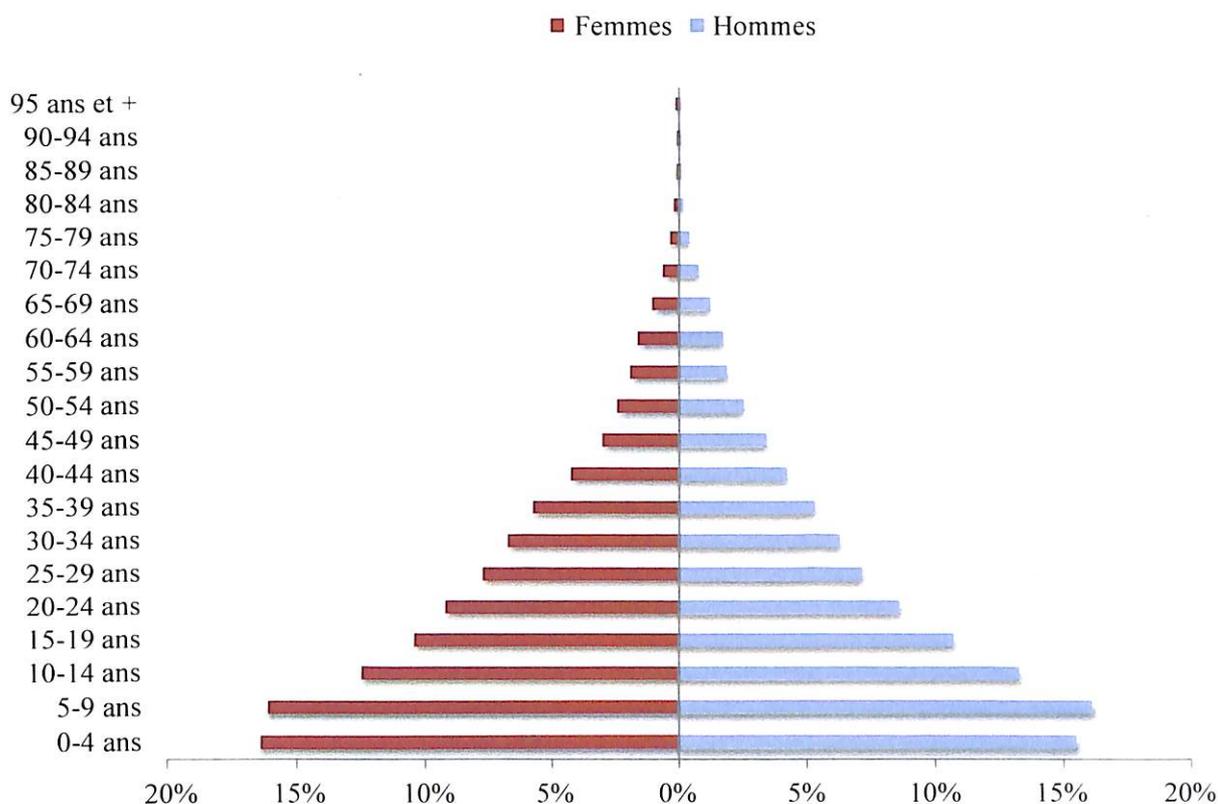
Figure 8 : Pyramide des âges de la région Indénié-Djuablin



Source : INS - RGPH 1998

77. La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus est faible dans les deux régions du District, avec 3,8 % et 3,6 %, respectivement dans les régions de l'Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé.

Figure 9 : Pyramide des âges de la région Sud-Comoé



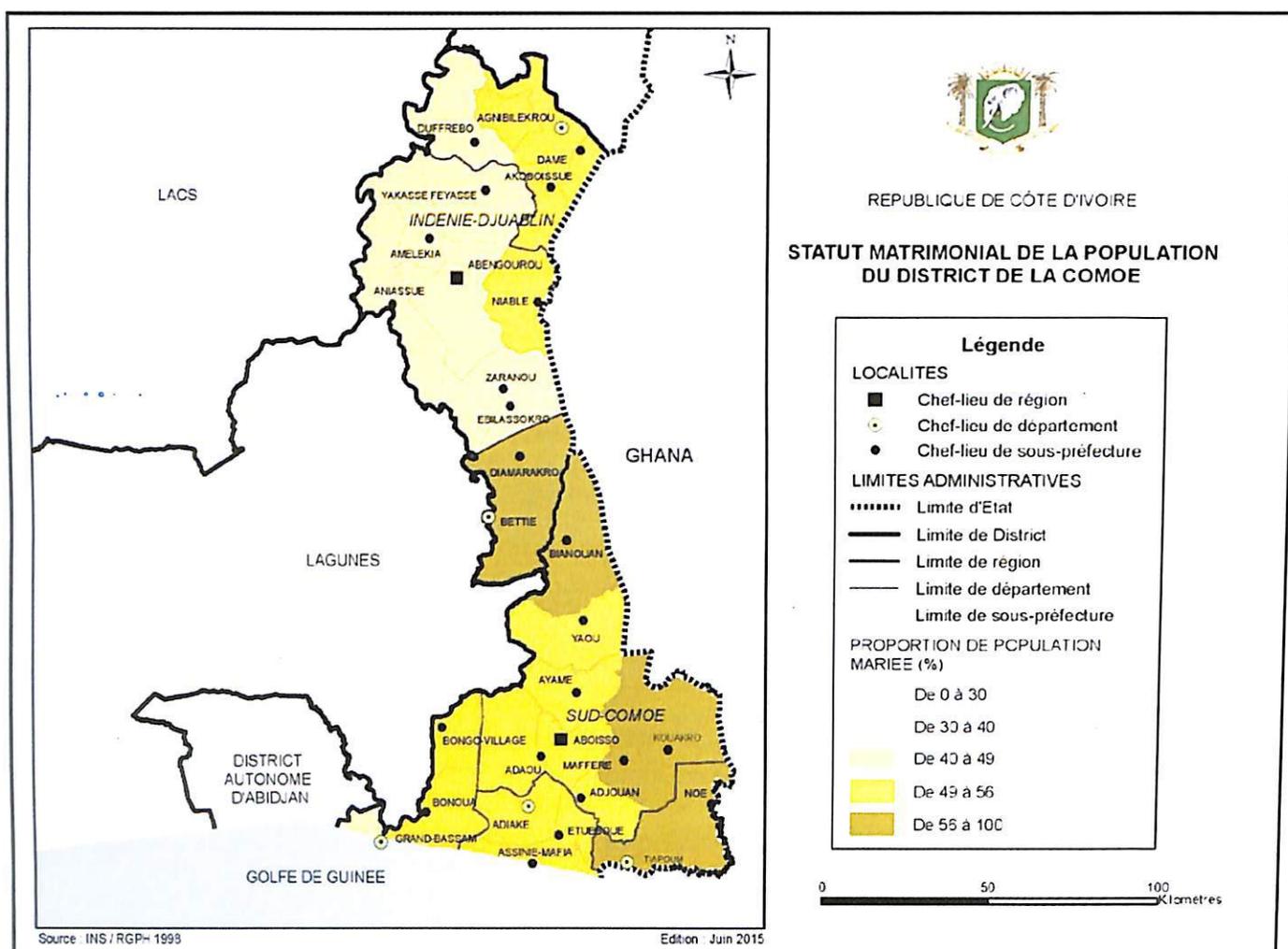
Source : INS - RGPH 1998

78. La population du District de la Comoé est composée de femmes à hauteur de 48 %, et ce, sans disparités régionales notables. Le District présente ainsi un rapport hommes/femmes équilibré et égal à la moyenne nationale. La part des femmes dans la population est plus faible chez les adultes : elle est de 44 % pour les 45-49 ans et de 43 % pour les 75-79 ans.

I.3.4.4 Nuptialité

79. Les proportions de la population mariée ainsi que de la population divorcée sont des indicateurs illustrant le poids des traditions et de la religion dans les Districts de Côte d'Ivoire. Le District de la Comoé enregistre une proportion de population mariée (45 %) plus faible que celle observée dans les Districts du nord (plus de 50 %) où les habitants sont majoritairement musulmans.

Carte 14 : Statut matrimonial dans le District



80. La faible part des divorcés parmi la population du District de la Comoé montre que le divorce est encore peu répandu dans le District, où les religions catholiques et musulmanes ont une place importante dans le quotidien et les traditions des populations.

Tableau 10 : Etat matrimonial dans le District de la Comoé¹⁰

Région	Département	Célibataire (%)	Union consensuelle (%)	Marié (%)	Divorcé (%)	Veuf (%)
Indénié-Djuablin	Abengourou	47,4	7,8	41,0	1,2	2,5
	Agnibilékrou	46,6	4,7	43,5	1,9	3,2
Sud-Comoé	Aboisso	43,8	5,8	46,5	1,4	2,4
	Adiaké	42,7	6,6	45,6	2,2	2,8
	Grand-Bassam	41,5	6,4	49,0	0,8	2,3
Total District		45,1	6,5	44,3	1,4	2,6

Source : INS - RGPH 1998

81. Le District de la Comoé est composé à 44,3 % d'individus mariés. Cette part est plus importante chez les femmes puisque plus de 50 % d'entre elles sont mariées. Ce constat peut être expliqué par le phénomène de polygamie recensé chez plus de 17 % des hommes, mais également, par le fait que les jeunes femmes se marient en moyenne plus tôt que les jeunes hommes : près de 9 % des jeunes femmes âgées de 12 à 17 ans ont eu un mariage précoce, contre moins de 1 % des jeunes hommes.

Tableau 11 : Statistiques sur la nuptialité du District

Région	Département	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
		Taux de polygamie (homme) en %	Nb moyen d'épouses par homme	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
Indénié-Djuablin	Abengourou	18,1	1,2	8,4	4,0	1,5	2,5
	Agnibilékrou	20,5	1,3	10,6	3,4	0,7	6,0
Sud-Comoé	Aboisso	16,9	1,1	7,6	4,9	1,5	2,0
	Adiaké	16,2	1,2	9,9	5,2	1,8	3,2
	Grand-Bassam	17,2	1,1	5,9	6,2	1,2	1,4
Total District		17,7	1,2	8,4	4,6	1,4	2,8

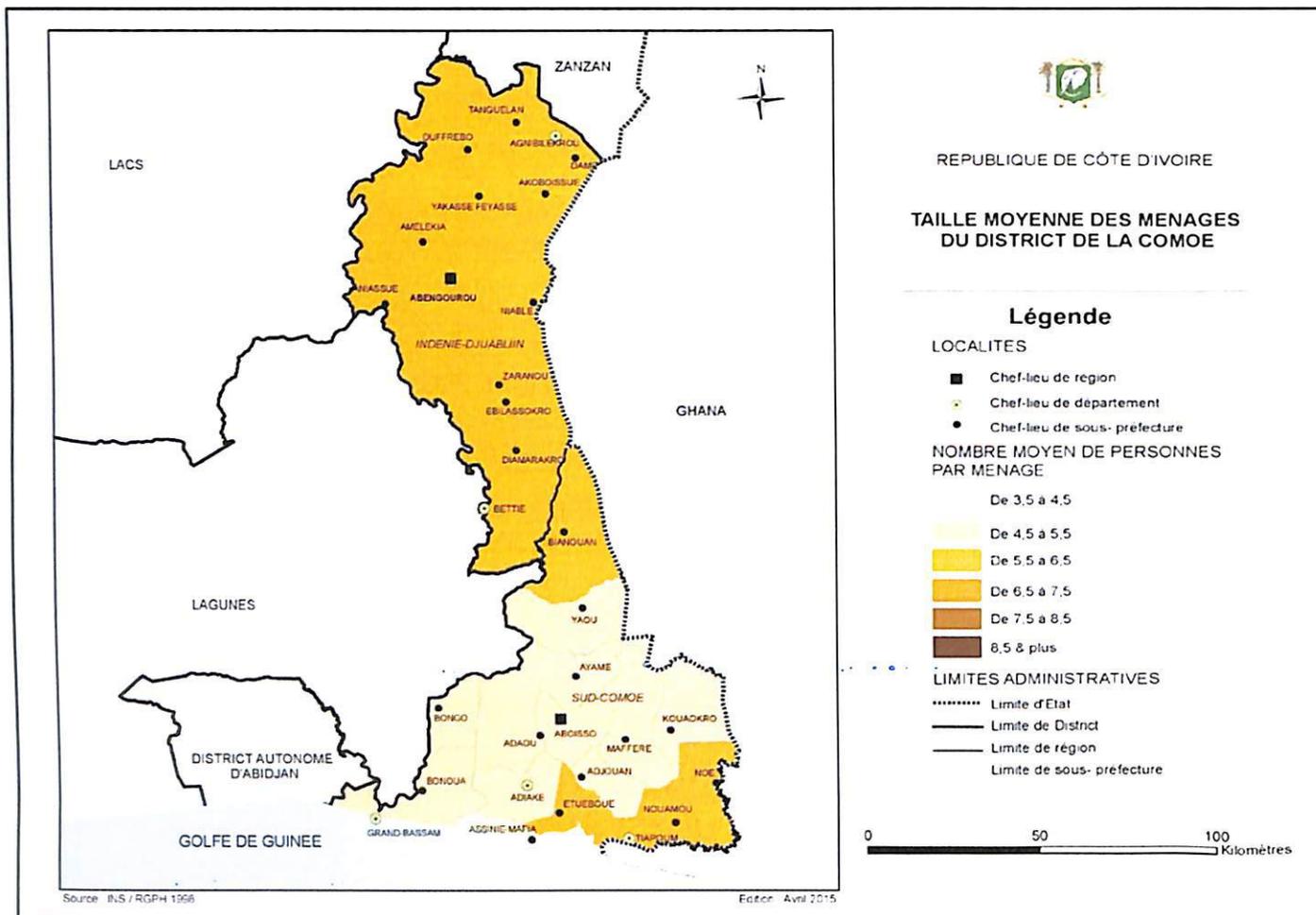
Source : INS - RGPH 1998

82. Une analyse territoriale permet de mettre en exergue de légères disparités régionales puisque la région du Sud-Comoé compte environ 47 % d'individus mariés contre moins de 43 % pour la région de l'Indénié-Djuablin.

¹⁰ Cf. Glossaire pour la définition des indicateurs du tableau

83. Le District de la Comoé compte 156 610 ménages d'une taille moyenne de 5,5 individus. Ce nombre est en dessous de la moyenne nationale qui s'élève à 6,5.

Carte 15 : Taille moyenne des ménages par région



84. La répartition des ménages dans le District montre que la taille moyenne de ces derniers est plus importante dans la région de l'Indénie-Djuablin (5,9 individus par ménage en moyenne) que dans la région du Sud-Comoé (5,1 individus par ménage en moyenne).

Tableau 12 : Situation des ménages par département

Département	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km ²	Taille moyenne des ménages
Abengourou	48222	11,9	6,0
Agnibilékrou	18344	10,3	5,8
Aboisso	41634	9,9	5,3
Adiaké	19731	23,0	5,1
Grand-Bassam	28679	31,0	4,8

Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.5 Fécondité

85. Le District de la Comoé compte 318 598 femmes en âge de procréer (FAP)¹¹ soit 26,5 % de la population. Ce ratio est proche de la moyenne nationale (27,7 %) et ne présente pas de disparités régionales particulières.

Tableau 13 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par District sanitaire en 2014

Région	Population	FAP	% FAP
Indénié-Djuablin	560 432	146 933	26,2
Sud-Comoé	642 620	171 665	26,7
Total District	1 203 052	318 598	26,5

Sources : INS - RGPH 2014 ; MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

86. Avec un taux brut de natalité¹² au niveau national de près de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 habitants contre 18,7 au niveau mondial¹³, la Côte d'Ivoire est un pays où la natalité est élevée. Le District de la Comoé n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 42,7 naissances pour 1 000 habitants. Les principales raisons identifiées à cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial soit pour des raisons culturelles, soit par nécessité économique. Certains problèmes en découlent comme l'abandon d'enfants, constaté notamment dans le département de Grand-Bassam.
87. La région du Sud-Comoé se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 44 naissances vivantes pour 1 000 habitants, soit près de 3 points de plus que la moyenne nationale.

Tableau 14 : Taux brut de natalité dans le District

Région	Taux brut de natalité (‰)	Age moyen des femmes à la maternité
Indénié-Djuablin	41,4	30,1
Sud-Comoé	44,0	29,5
Total District	42,7	30,0

Source : INS - RGPH 1998

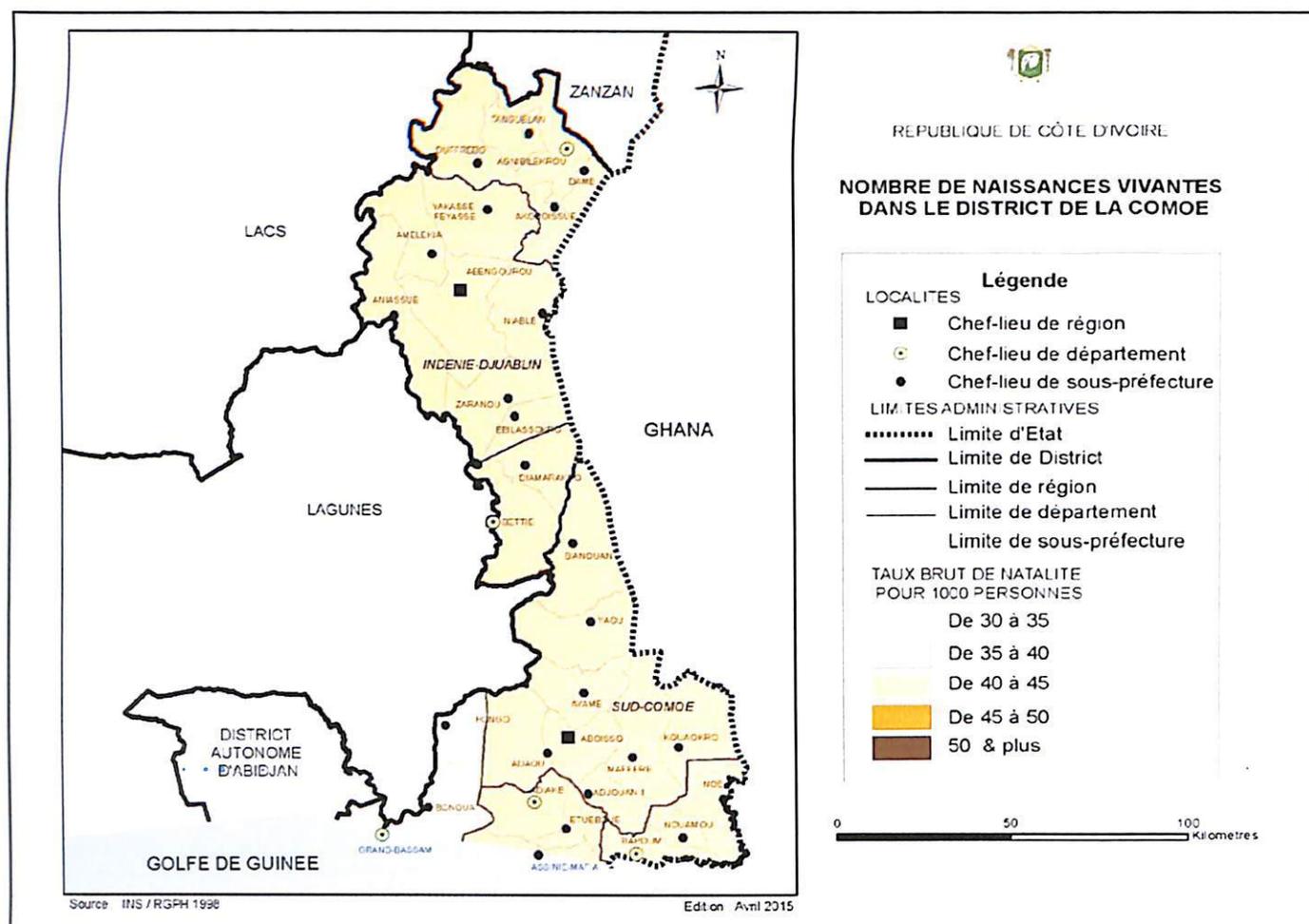
88. Dans le District de la Comoé, la natalité n'est pas très élevée en comparaison avec la natalité dans le nord-est et le sud-ouest du pays. La plupart des départements du District enregistrent 40 à 45 naissances vivantes pour 1 000 habitants. Seule l'extrême sud-ouest du District (autour des départements de Grand-Bassam et Bonoua) présente un nombre de naissances moins élevé (35 pour 1 000 habitants).

¹¹ Cf. Glossaire

¹² Cf. Glossaire

¹³ Source : Central Intelligence Agency, world fact book - 2014

Carte 16 : Taux Brut de Natalité dans le District de la Comoé



89. L'Indice Synthétique de Fécondité¹⁴ (ISF), soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6,0, au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 5,4.

Tableau 15 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par département

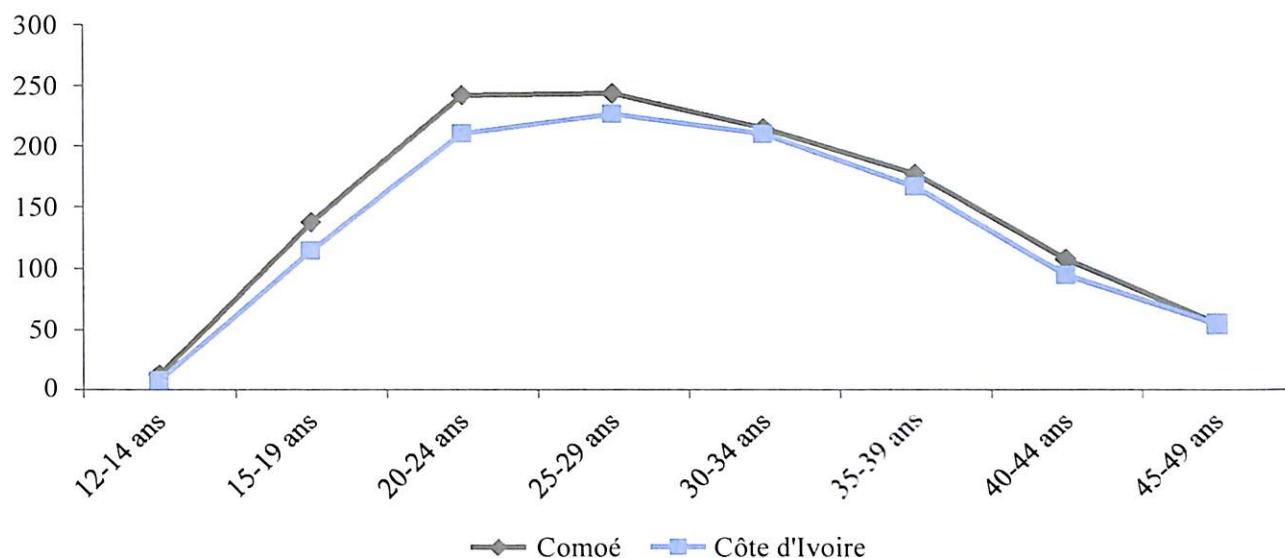
Département	Indice synthétique de fécondité	Taux Global de fécondité
Abengourou	5,7	177
Agnibilékrou	5,9	178,8
Aboisso	5,6	175,8
Adiaké	5,8	183,3
Grand-Bassam	7,2	229,7
Total District	6,0	186,6

Source : INS - RGPH 1998

¹⁴ Cf. Glossaire

90. L'analyse par tranche d'âge permet de souligner que la fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, en ligne avec les courbes relatives à la nuptialité révélant des noces et des naissances précoces.

Figure 10 : Taux de fécondité ¹⁵ par tranche d'âge dans le District (pour 1 000 FAP*)



Source : INS - RGPH 1998

* Femmes en Age de Procréer¹⁶

91. En outre, le taux brut de reproduction¹⁷ (TBR), soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,9 pour les femmes ivoiriennes du District de la Comoé, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (2,8).

Tableau 16 : Taux brut de reproduction du District

Taux Brut de Reproduction	Femmes ivoiriennes	Femmes étrangères
District de la Comoé	2,9	2,8
Côte d'Ivoire	2,8	2,7

Source : INS - RGPH 1998

¹⁵ Cf. Glossaire

¹⁶ Cf. Glossaire

¹⁷ Cf. Glossaire

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

92. La Côte d'Ivoire est reconnue comme un pays de migrations, avec une persistance des flux depuis les années 70. De façon générale, la proportion de la population ivoirienne est semblable dans la majorité des départements du District (près de 75 %), 10 points en dessous de la moyenne nationale. Cela s'explique notamment par la venue massive de migrants en provenance du Ghana voisin, mais aussi du Burkina Faso (près de 60 % des migrants du District) et du Mali.
93. Alors que la moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %, le District de la Comoé affiche un taux de non-migrants de 53,4 %. Le taux de migrants inter-région s'établit à 17,5 % contre 22,6 % au niveau national. Les migrants extérieurs représentent 23,6 % de la population du District (14 % dans le pays).

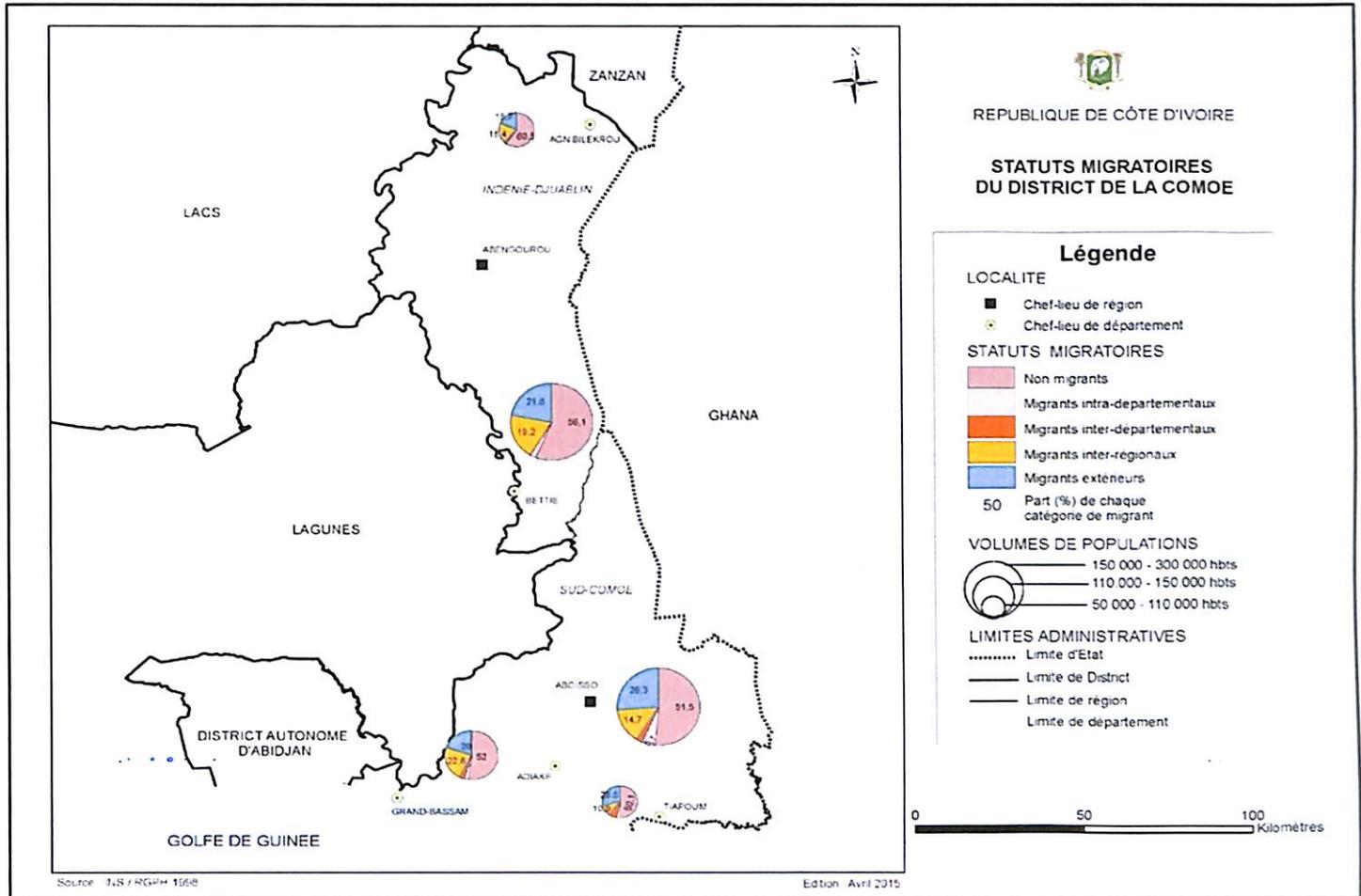
Tableau 17 : Statut migratoire par région

	Indice de stabilité (%)	Statut migratoire de la population résidente (%)				
		Non-migrants	intra-départ	inter-département	inter-région	extérieurs
Indénié-Djuablin	70,0	57,3	1,5	1,2	19,0	21,0
Sud-Comoé	66,2	49,6	3,5	4,7	16,1	26,1
District	68,1	53,4	2,5	3,0	17,5	23,6
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

Source : INS - RGPH 1998

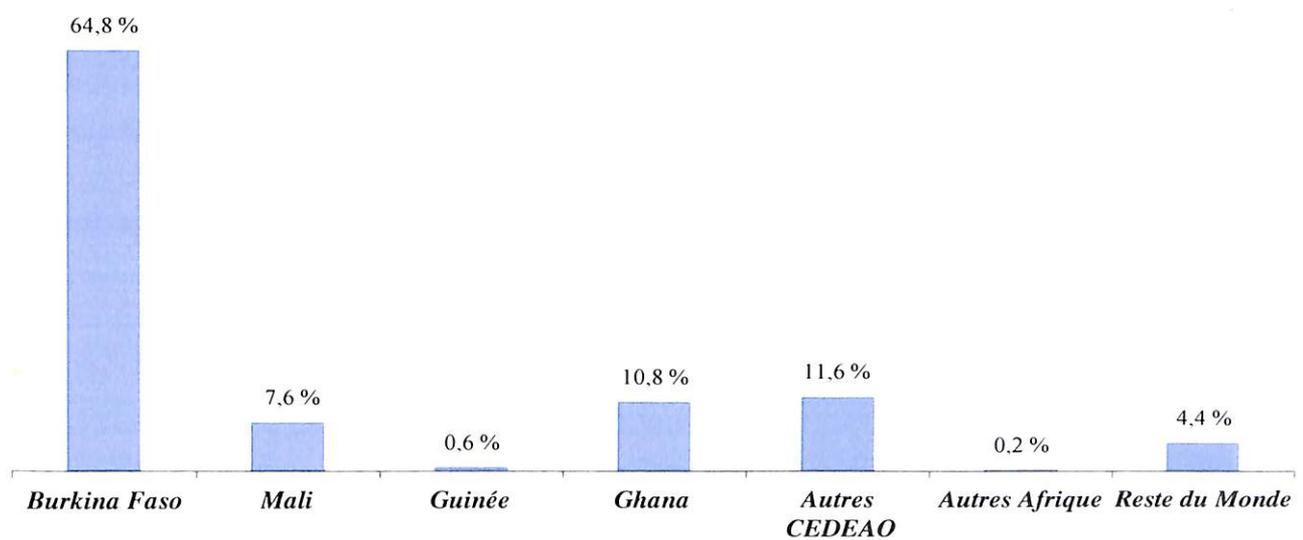
94. Le District de la Comoé fait ainsi partie des Districts de Côte d'Ivoire les plus attractifs pour les étrangers. La part de ces derniers parmi les habitants du District est plus importante dans la région Sud-Comoé que dans la région Indénié-Djuablin. Cette part avoisine même les 30 % pour le département d'Adiaké, notamment du fait de sa proximité avec la ville d'Abidjan.

Carte 17 : Statuts migratoires du District de la Comoé



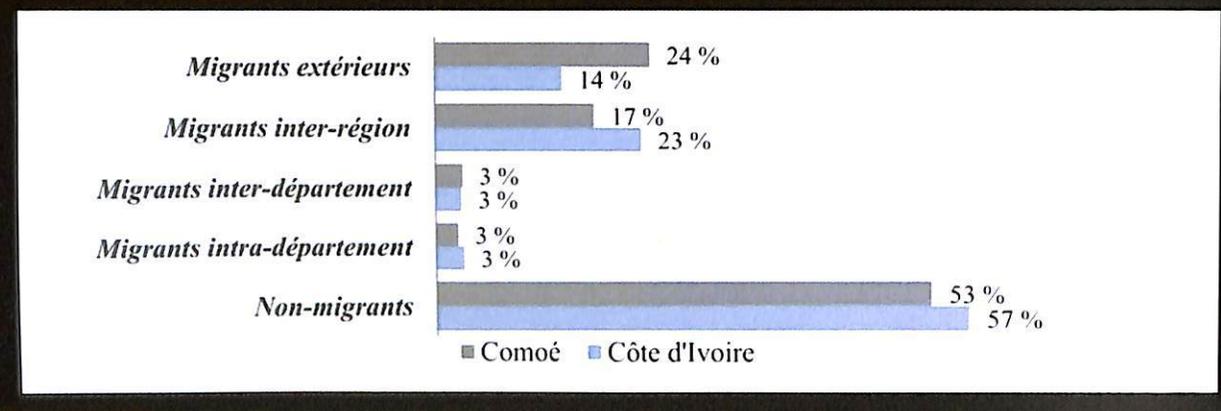
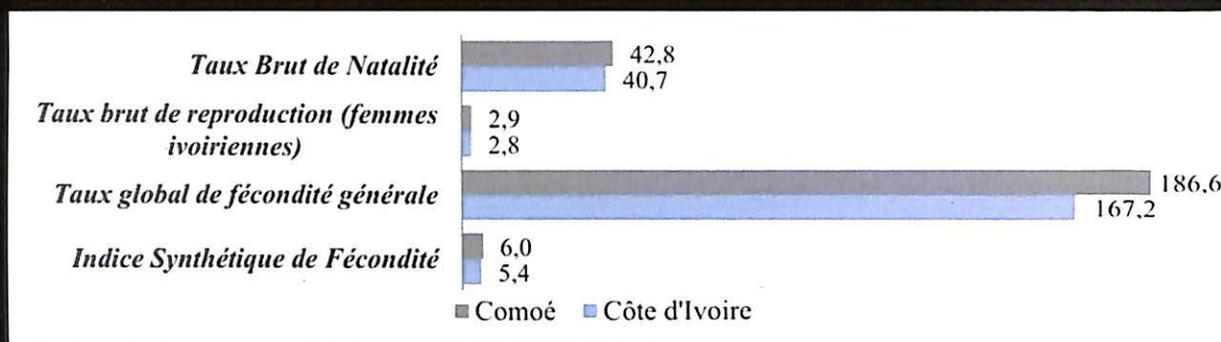
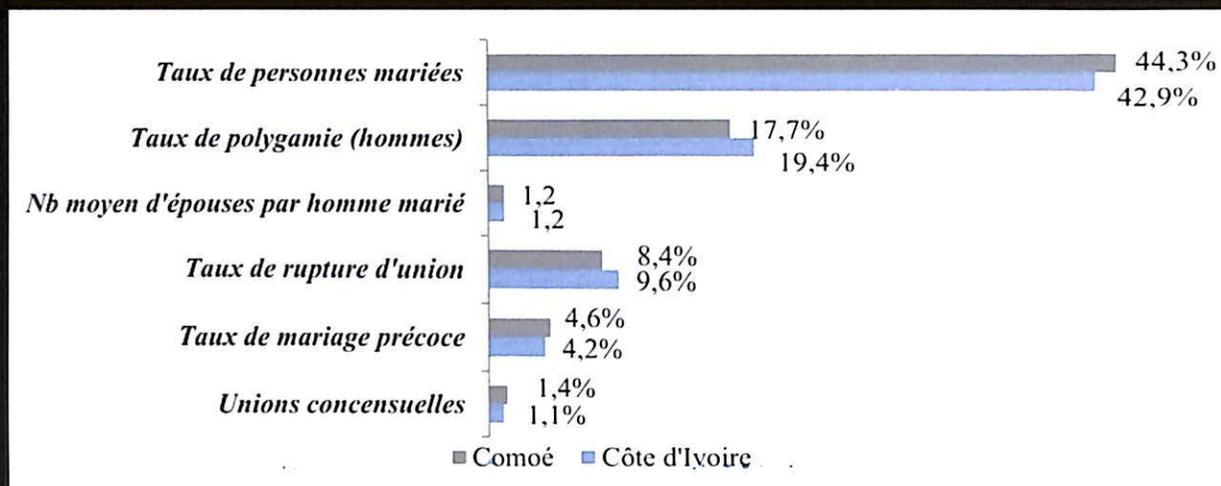
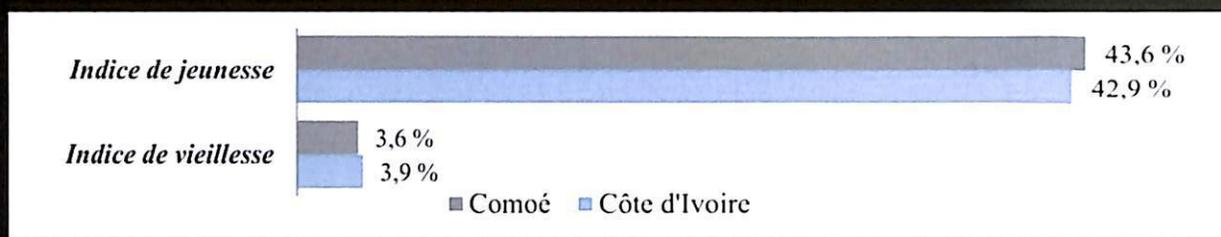
95. La population non ivoirienne provient essentiellement du Burkina Faso avec près de 65 % des étrangers présents dans le District.

Figure 11 : Origine de la population non ivoirienne du District



Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 10 : Caractéristiques démographiques



Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

I.3.5 Caractéristiques socio-économiques de la population

I.3.5.1 Activité, emploi et chômage

96. Le District de la Comoé comptait en 2012 une population active de 592 866 personnes, ce qui représente 46 % de la population du District, sensiblement inférieur à la moyenne nationale qui est de 43 %.

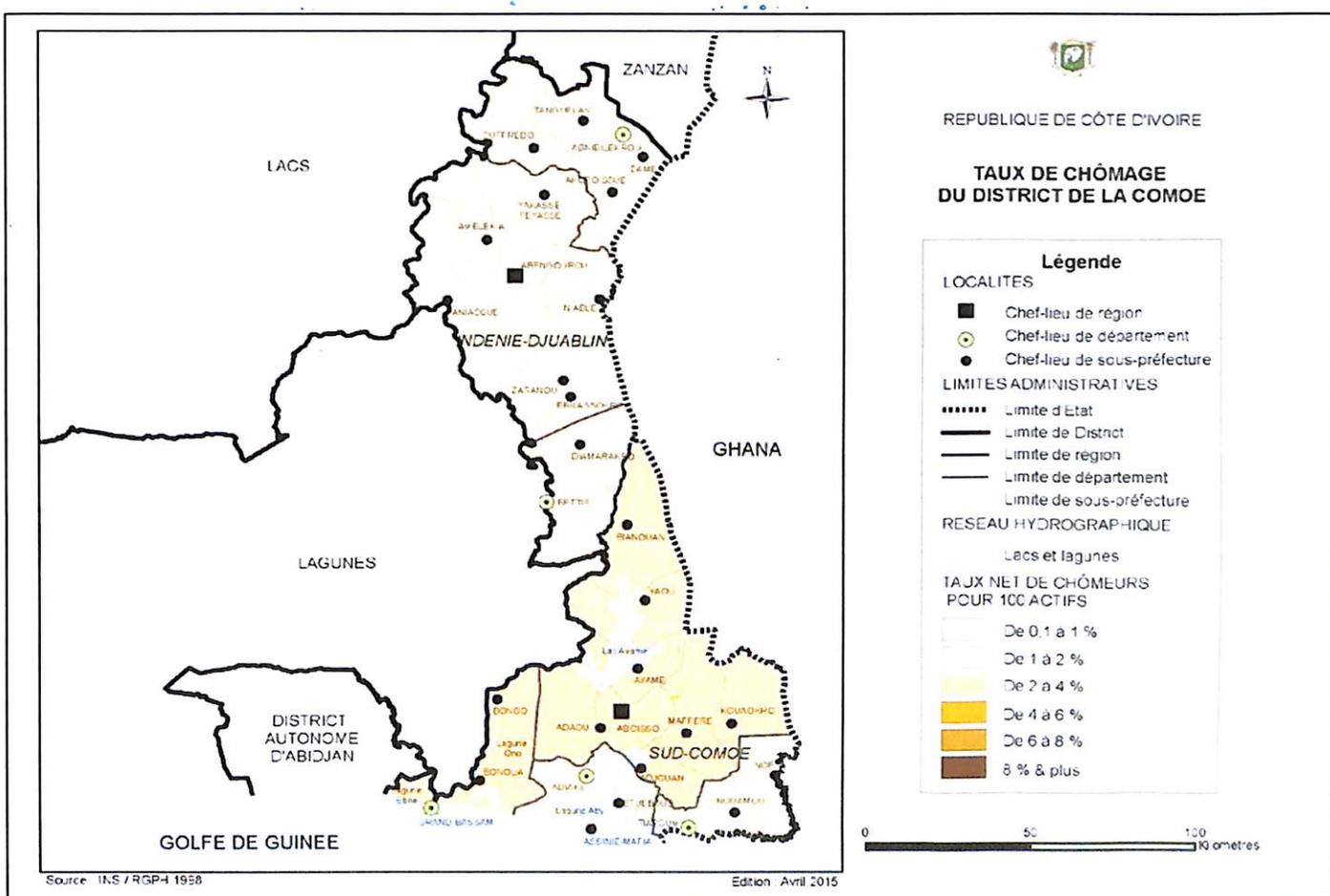
Tableau 18 : Caractéristiques du marché de l'emploi par région

Région	Taux de chômage élargi (%)	Taux de chômage BIT (%) ¹⁸	Taux d'emploi informel (%)	Taux d'emploi salariés (%)	Taux d'emploi vulnérable (%)
Indénié-Djuablin	5,2	3,7	92,4	14,8	81,0
Sud-Comoé	6,4	3,2	89,9	28,8	69,8

Source : MEMEASFP - 2012

97. Le District affichait un taux de chômage¹⁹ de 5,8 % en 2012, inférieur à la moyenne nationale (9,4 %). La performance du District sur ce ratio est due à la ville d'Abidjan qui biaise la moyenne nationale avec un taux de chômage de 19,5 %. Néanmoins, le taux de chômage du District est tout de même inférieur au taux de chômage national médian (6,05 %).

Carte 18 : Taux de chômage dans le District de la Comoé



¹⁸ Cf. Glossaire

¹⁹ Cf. Glossaire

98. La distribution de la population en âge d'être en activité présente d'importantes disparités de genre. Ainsi, seules 38 % des femmes de plus de 15 ans exercent une activité professionnelle contre plus de 65 % des hommes du même âge. Cela s'explique par la forte part des femmes au foyer parmi les femmes du District.

Tableau 19 : Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité

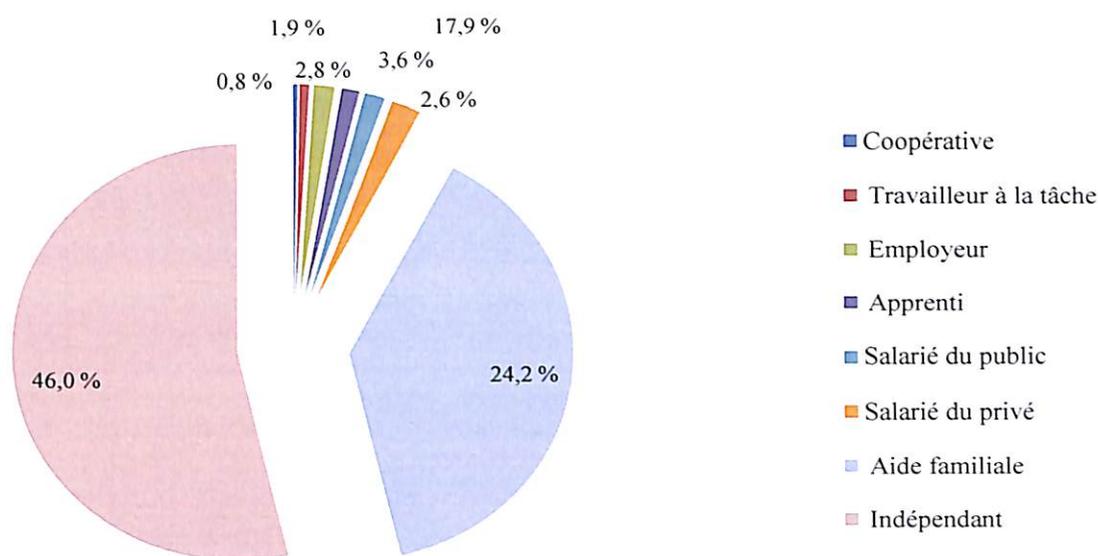
Occupé	65,6	38,1	52,7
Chômeur	0,3	0,2	0,3
Quête	0,8	0,4	0,6
Ensemble actifs	66,8	38,6	53,5
Ménagère	0,4	31,1	14,8
Étudiant ou élève	20,6	15,7	18,3
Retraité	0,2	0	0,1
Rentier	0,1	0,1	0,1
Autre inactif	12,0	14,4	13,1
Ensemble inactifs	33,2	61,4	46,5

Source : INS - RGPH 1998

99. L'aide familiale et les travailleurs indépendants forment plus de 70 % de la population active du District. Si les travailleurs indépendants représentent 46 % de la population active, le poids des salariés du public et du privé (plus de 20 % des actifs) est particulièrement élevé dans le District puisqu'il se situe près de 5 points au-dessus de la moyenne nationale, moyenne elle-même tirée vers le haut par le District Autonome d'Abidjan dans lequel les salariés représentent plus de 40 % des actifs.
100. Le poids important des salariés du privé dans le District est un signe de la présence d'entreprises de tailles diverses offreuruses d'emplois et créatrices de richesses.
101. Les emplois salariés sont marqués par de fortes inégalités de genre. Le rapport de masculinité²⁰ du District pour les emplois salariés du privé est de 700, bien au-dessus de la moyenne nationale (430).

²⁰ Nombre d'hommes pour 100 femmes ; Cf. Glossaire

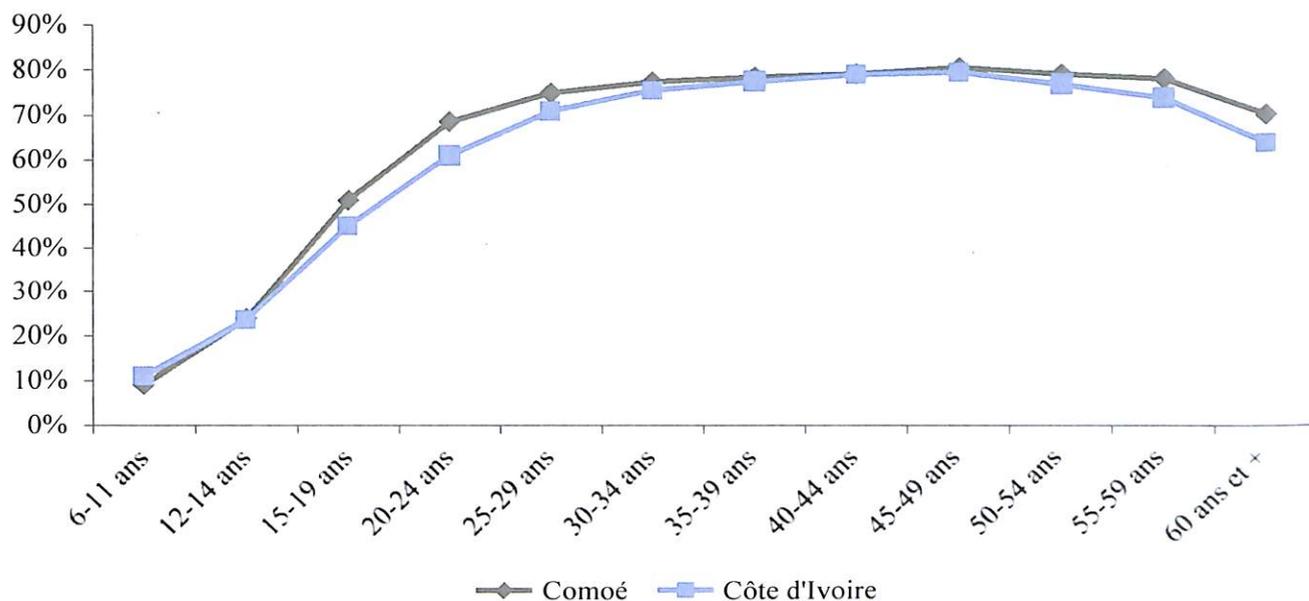
Figure 12 : Distribution des actifs du District par type d'activité



Source : INS - RGPH 1998

102. Le District se caractérise par une forte proportion d'actifs dans les tranches d'âge de 15-19 ans (51 %) et de 20-24 ans (68 %), qui touche plus particulièrement les hommes ; la part des hommes de 15 à 24 ans en activité se situe en moyenne à 10 points au-dessus de la moyenne nationale.

Figure 13 : Répartition des actifs dans le District par tranches d'âge



Source : INS - RGPH 1998

I.3.5.2 Consommation

103. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District de la Comoé s'élève en 2015 à 365 521 FCFA. Malgré une augmentation de 20,9 % par rapport à 2008, il reste inférieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA).

Tableau 20 : Principaux indicateurs sociaux du District de la Comoé

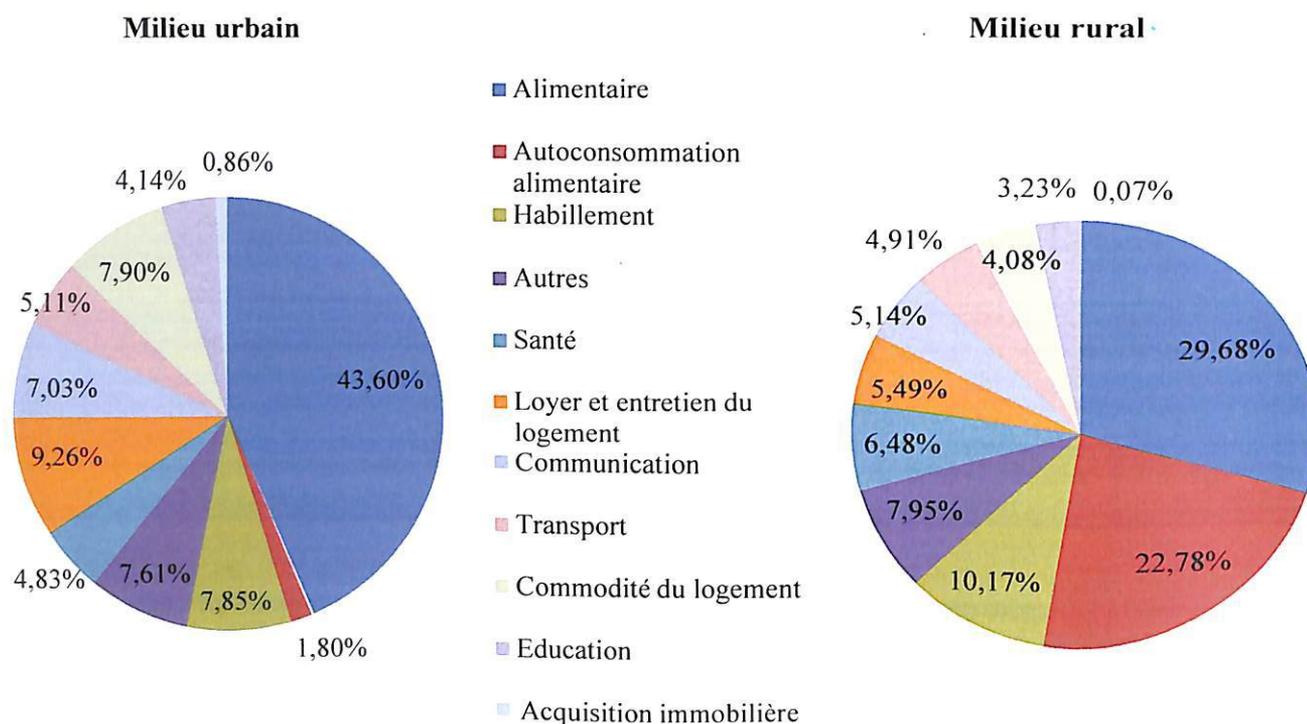
Dépense moyenne par habitant (FCFA)			Indice de Gini de la dépense par habitant			Var. 02/08	Var. 08/15
2008	2015	Var. 08/15	2002	2008	2015		
289 126	365 521	20,90%	0,385	0,377	0,372	-2,12%	-1,34%

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2002, 2008 et 2015

104. L'indice de Gini s'établit à 0,372 en 2015 (soit une amélioration de 1,34 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu une réduction des inégalités sur les sept dernières années, mais cette amélioration est en-deça des progrès constatés au niveau national.

105. Que ce soit en milieu rural ou urbain, les dépenses de la population du District sont dominées par les dépenses alimentaires (45 % en milieu urbain et 53 % en milieu rural), tandis que la santé et l'éducation représentent moins de 6 % des dépenses des ménages.

Figure 14 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence²¹



Source : INS - Enquête sur le niveau des ménages ; 2008

²¹ Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner pour les ménages

I.3.5.3 Pauvreté

106. Le District de la Comoé enregistre un taux de pauvreté²² de 47,7 %, sensiblement supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 46,3 %. L'analyse par milieu de résidence montre que ce taux est inférieur en milieu urbain dans la région de l'Indénié-Djuablin (31,6 % contre près de 36 % au niveau national), tandis qu'il est plus élevé en milieu rural. La région du Sud-Comoé présente le constat inverse.

Tableau 21 : Taux de pauvreté par région

Région	Taux de pauvreté (%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Indénié-Djuablin	31,6	60	48,7
Sud-Comoé	39,6	52	46,8
Côte d'Ivoire	35,9	56,8	46,3

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

I.3.5.4 Alphabétisation

107. Le District de la Comoé affiche un des taux d'analphabétisme²³ les plus importants du pays avec 69,6 % de personnes analphabètes chez les plus de 15 ans (contre une moyenne nationale de 63,6 %). Ce phénomène est d'autant plus marqué chez les femmes avec 76,4 % de la population féminine analphabète, un taux révélateur des problèmes rencontrés par les filles pour intégrer le système scolaire (mariages précoces, aides ménagères, grossesses, etc.).
108. Ce taux ne présente pas de réelles disparités en fonction de la localisation géographique, excepté au niveau du département de Grand-Bassam où l'analphabétisme touche les trois quarts de la population âgée de plus de 15 ans.

Tableau 22 : Taux d'analphabétisme par région

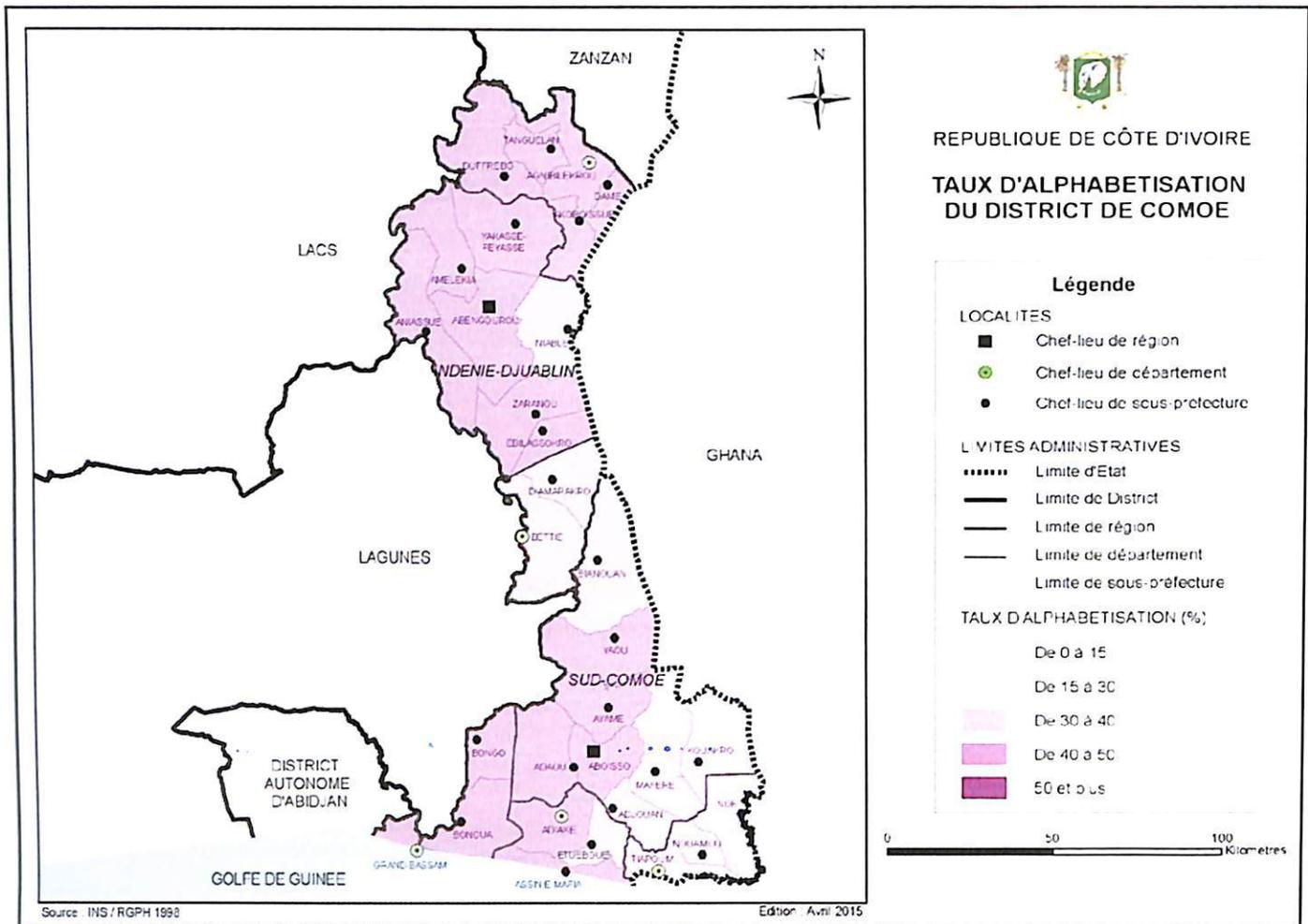
Région	Département	Taux d'analphabétisme (en %)
Indénié-Djuablin	Abengourou	67,9
	Agnibilékrou	67,6
Sud-Comoé	Aboisso	69,4
	Adiaké	69,5
	Grand-Bassam	74,5

Source : INS - RGPH 1998

²² Cf. Glossaire

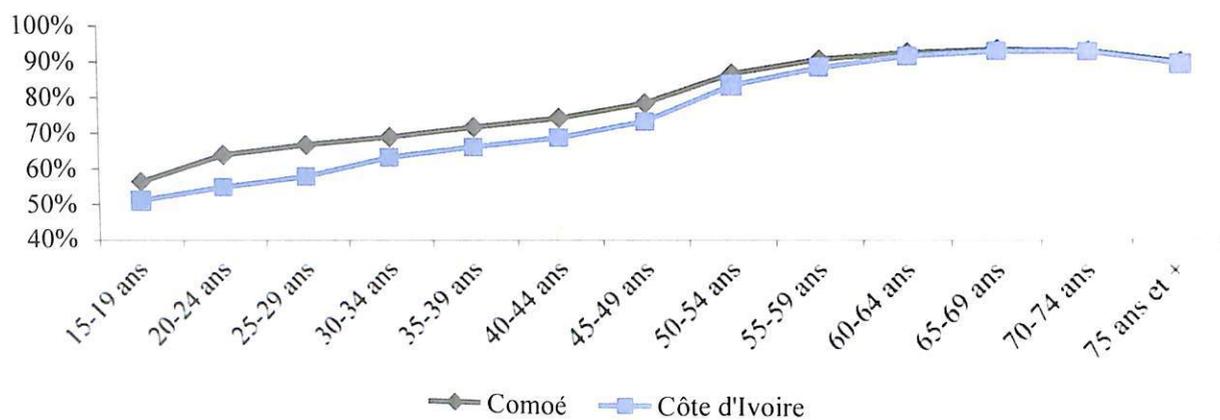
²³ Cf. Glossaire

Carte 19 : Taux d'alphabétisation²⁴ des adultes



109. Si le taux d'analphabétisme atteint 90 % chez les plus de 65 ans, il est moins élevé pour les classes jeunes (environ 60 % pour les 15-19 ans), mais ce taux illustre néanmoins les progrès réalisés en la matière et la nécessité de poursuivre les efforts en matière d'alphabétisation des populations.

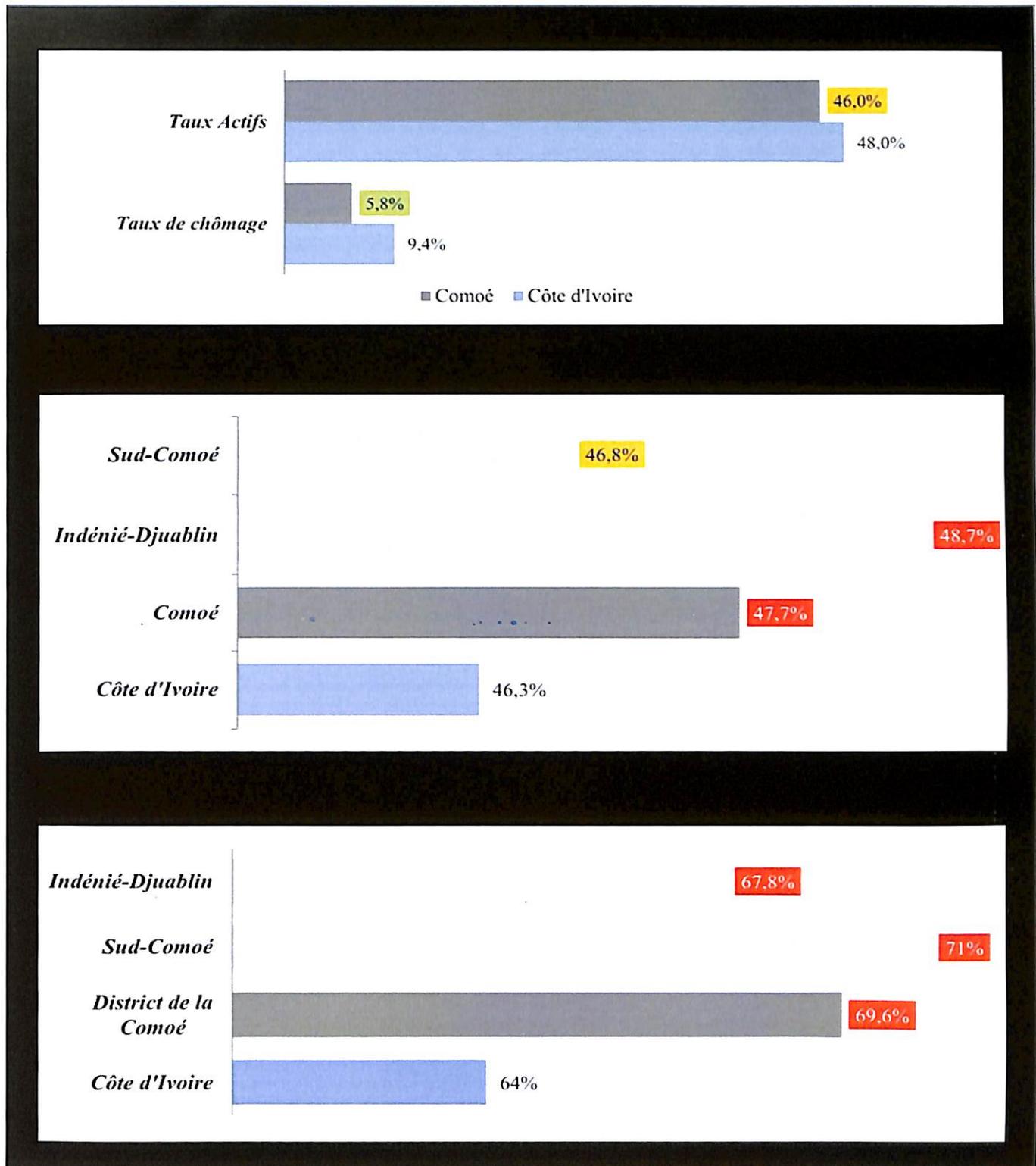
Figure 17 : Taux d'alphabétisme par tranche d'âge



Source : INS - RGPH 1998

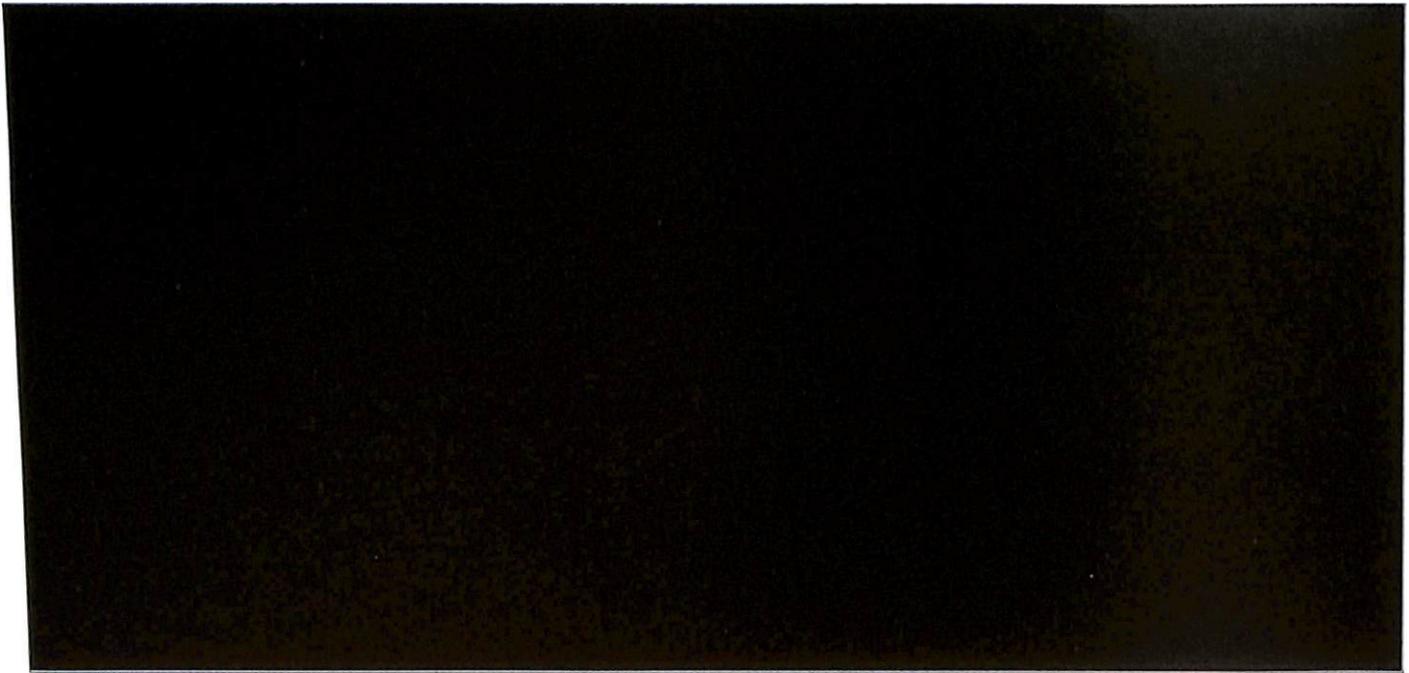
²⁴ Cf. Glossaire

Chiffres clés 11 : Caractéristiques socio-économiques de la population



Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

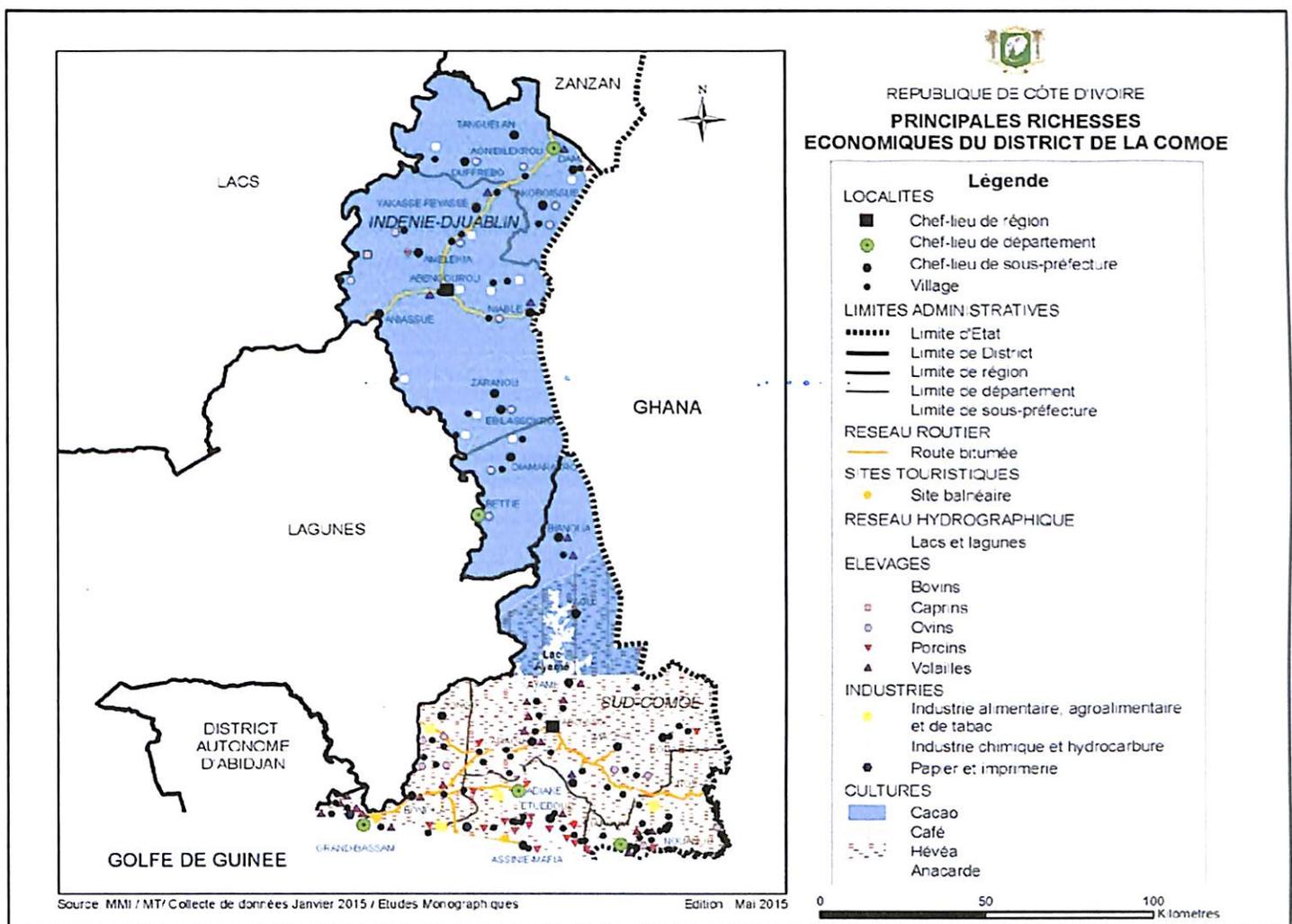
Synthèse 3 : Caractéristiques sociodémographiques et peuplement



AXE II. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

110. Malgré sa proximité avec la capitale économique de la Côte d'Ivoire, le District de la Comoé n'a pas une économie très diversifiée. En effet, celle-ci est basée en grande partie sur l'agriculture à travers l'exploitation, la production et la commercialisation des produits d'exportation comme le café, le cacao, l'hévéa et le palmier à huile.
111. Les activités industrielles représentent uniquement 5 % du tissu productif de la région de l'Indénie-Djuablin, contre 60 % pour les activités agricoles, 35 % pour les activités liées aux services et 30 % pour les activités commerciales.

Carte 20 : Principales infrastructures et équipements économiques du District de la Comoé

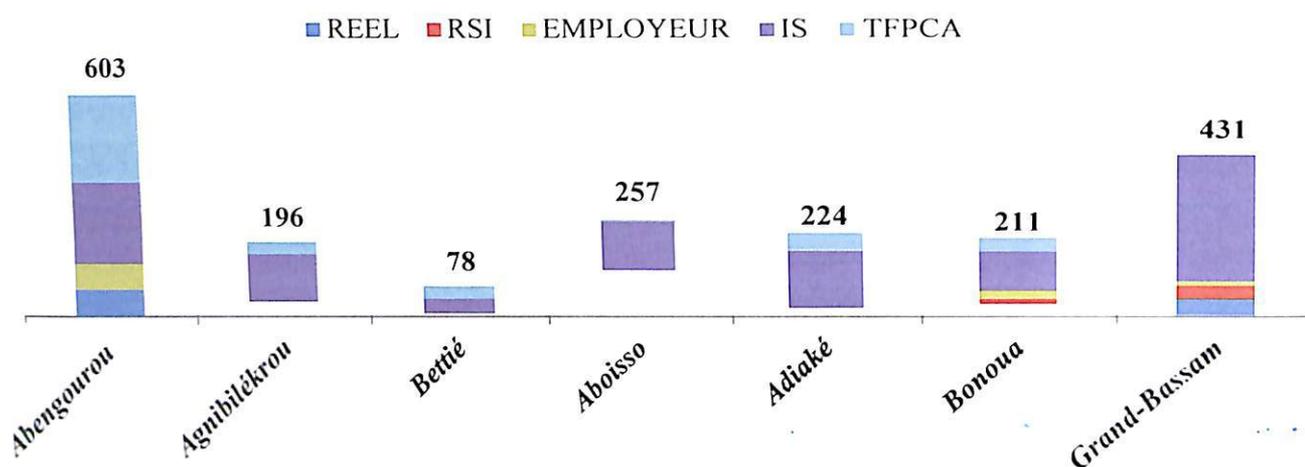


112. Le District dispose pourtant d'atouts économiques importants qui constituent de réelles opportunités de développement, pouvant instaurer un véritable relais économique entre le District et la ville d'Abidjan, ou encore le Ghana voisin. Ces atouts portent sur :

- Une industrie avicole développée ;
- Des ressources minières importantes, notamment en or ;
- Un large et dense périmètre forestier favorable à l'industrie du bois ;
- Des parcs et réserves classés ainsi que des stations balnéaires.

113. L'économie du District est pénalisée par un secteur informel dominant. Ainsi en 2012, le District ne comptait que 2 000 contribuables professionnels inégalement répartis sur le territoire. Si Abengourou et Grand-Bassam concentrent 51,7 % de l'ensemble des contribuables, les autres localités du District comptent en moyenne 200 contribuables, ce qui met en avant une activité informelle importante représentant un réel manque à gagner pour le développement du District. Parmi les contribuables recensés, 56 % s'acquittent de l'impôt sur les sociétés (IS) et 20 % de la taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans (TFPCA). Seuls 5 % des contribuables bénéficient d'un régime simplifié (RSI).

Figure 15 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'imposition (impôts professionnels)

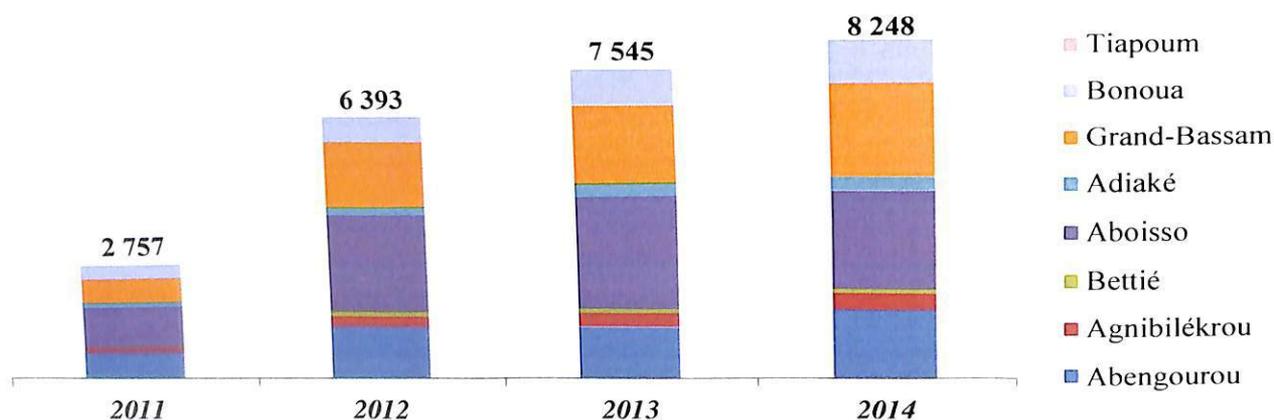


Source : Direction Générale des Impôts, 2014

114. Les recettes fiscales générées par ces contribuables se sont élevées à 8 248 millions de FCFA en 2014 soit 0,56 % des recettes fiscales nationales. L'analyse de ces recettes par direction et service permet de souligner le poids dominant des départements de Grand-Bassam et d'Aboisso dans l'économie du District (57 % des recettes fiscales), boostée notamment par une production halieutique importante.

115. Les recettes fiscales ont par ailleurs connu une nette augmentation entre 2011 et 2014, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 32 %, soulignant ainsi une relance économique continue après des années de crises.

Figure 16 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA)



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

Chapitre 1. Secteur primaire

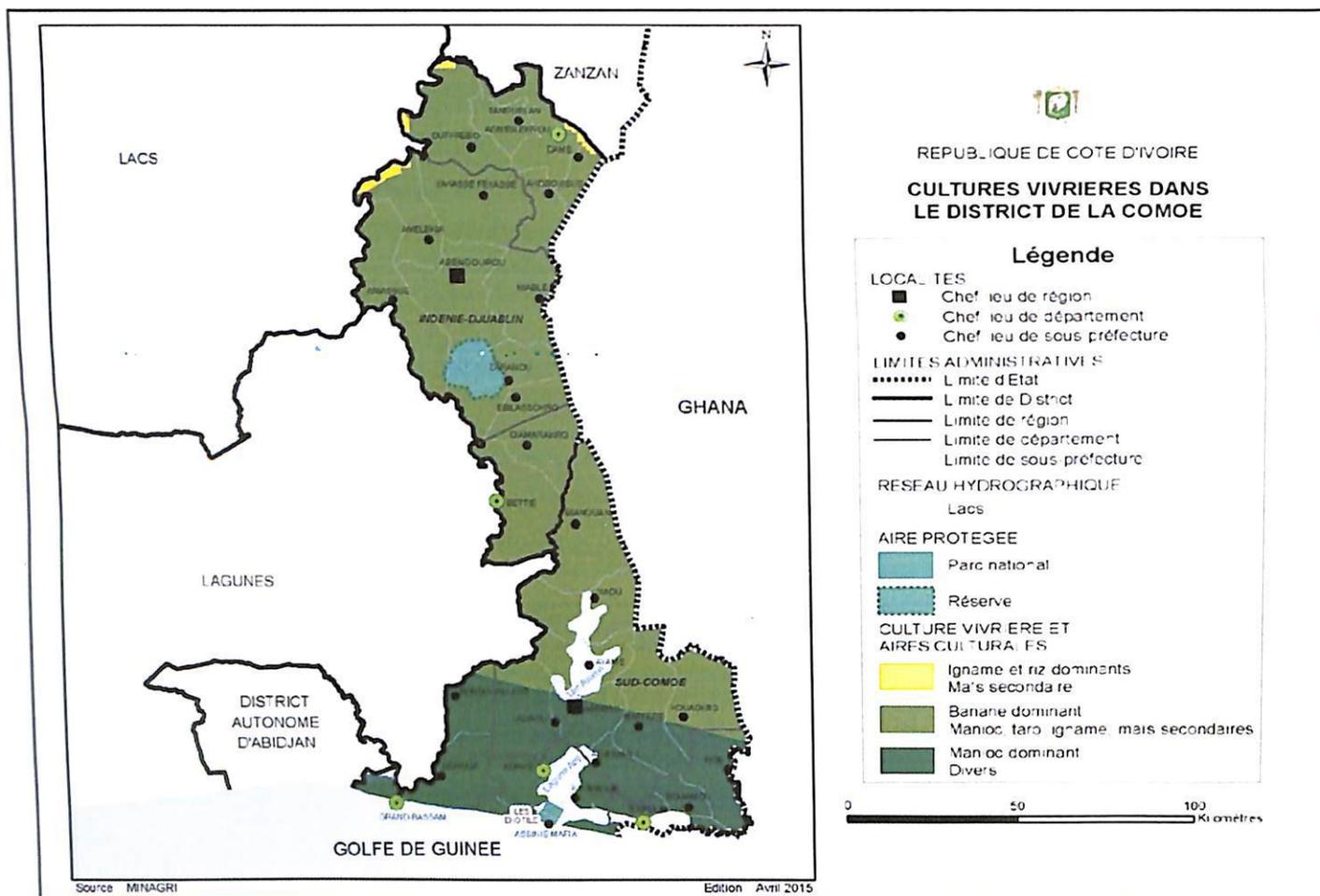
II.1.1 Agriculture

116. La Côte d'Ivoire, au lendemain de son indépendance, a mis l'accent sur le développement du secteur agricole dont les recettes ont pendant longtemps permis de financer les investissements des secteurs sociaux comme la santé, l'éducation et les infrastructures. Malheureusement, les différentes conjonctures économiques liées à la baisse des prix des matières premières ont contraint l'État à se désengager de la gestion de la production et à réduire l'investissement agricole. L'implication de l'État dans la gestion de la production agricole a donc connu une baisse sensible du fait des injonctions des bailleurs de fonds.
117. Depuis plus de 30 ans, plusieurs programmes de développement ont été lancés afin de restructurer le secteur et dynamiser certaines filières clés, notamment :
- La diffusion du coton à partir des années 1960 (en petites plantations villageoises encadrées par la CIDT) ;
 - La dynamisation de la filière « fruits et légumes » avec la SODEFEL, puis du riz et de l'igname (avec l'appui scientifique de l'ex-Idessa et de l'ADRAO) ;
 - Le projet Soja financé par la BAD dès 1989 afin de diversifier les produits de rente ;
 - La dynamisation de l'élevage par la SODEPRA ;
 - Le développement de l'agriculture par la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).
118. Afin d'apporter une réponse sectorielle cohérente au besoin de coordination et de prévisibilité de l'action publique dans le domaine agricole, le gouvernement ivoirien a lancé depuis 2010 le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) accompagné d'une contribution évaluée à 195,86 milliards de FCFA. Ce programme vise 3 objectifs stratégiques :
- La promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires ;
 - La promotion d'un environnement global favorable à l'investissement privé dans le secteur agricole ;
 - La promotion du développement durable et la diversification des productions de rente et d'exportation.
119. Soutenu par cette nouvelle politique, le secteur agricole connaît depuis près de 4 ans un essor économique conséquent appuyé, particulièrement dans le District de la Comoé, par des conditions climatiques et naturelles très favorables.
120. Cependant, ce secteur est confronté à un problème majeur : le développement des plantations extensives, notamment de cacao, qui repose sur la venue massive de migrants d'origine étrangère et sur une occupation illicite des terres forestières, générant de graves tensions interethniques que la loi foncière de 1998 n'a pu endiguer.
121. De plus, les prix bord champ des produits fixés par l'État de Côte d'Ivoire, ne sont pas toujours respectés par tous les intervenants du système, et ce, malgré l'application d'importantes sanctions.

II.1.1.1 Production végétale²⁵

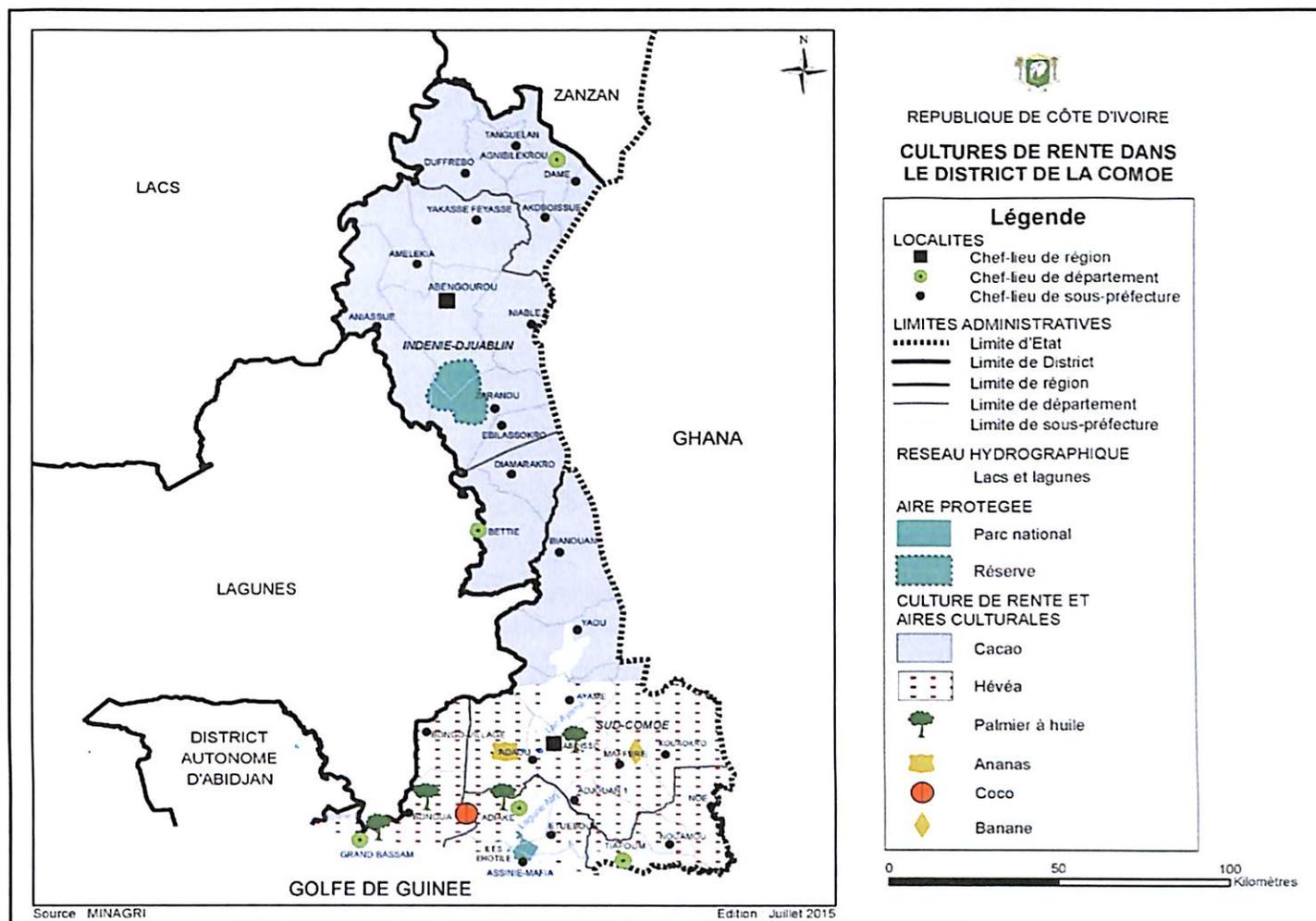
122. L'agriculture du District de la Comoé repose principalement sur le cacao et le café, notamment dans la région de l'Indénié-Djuablin, où plus de 70 % de la population agricole développe ces deux cultures. Favorisée par les politiques agricoles coloniales et postcoloniales, la région faisait partie de l'ancienne « Boucle du Cacao ». Cette « Boucle » s'est ensuite déplacée au cours des années 1990 vers le sud-ouest du pays, du fait de la récente et forte pression des cultures agro-exportatrices que connaît le District.
123. En effet, dans le souci d'accroître ses revenus agricoles, la population du District a diversifié ses activités à travers l'introduction et l'intensification de cultures d'hévéa et d'anacarde qui sont qualifiées de porteuses d'espoir.

Carte 21 : Cultures vivrières dans le District de la Comoé



²⁵ Données relatives uniquement à la région de l'Indénié-Djuablin

Carte 22 : Cultures de rente dans le District de la Comoé



124. Au sein du District, trois types de cultures se développent :

- Les cultures vivrières qui représentent près de 46 % des surfaces cultivées et 76 % de la production. Elles sont destinées à la consommation alimentaire de la population locale. L'igname, le manioc, le maïs et la banane « poyo » (banane douce) en représentent les principales cultures.
- Les cultures de rente, qui occupent environ 46 % de la surface agricole, mais ne représentent que 20 % de la production en tonnage. Ces cultures d'exportation portent principalement sur le cacao, le palmier à huile et l'hévéa. Elles assurent notamment le rôle de locomotive économique dans le District.
- Les cultures maraichères : pratiquées de façon marginale sur 2 % des surfaces cultivées et qui participent à près de 4 % dans la production végétale totale.

125. L'offre locale du secteur agricole est donc assez large, de par la multiplicité et la variété des cultures. Cependant, les populations s'orientent davantage vers les cultures de rente et d'exportation au détriment des cultures vivrières, ce qui pose de sérieux problèmes en termes d'autosuffisance alimentaire.

Tableau 23 : Statistiques agricoles du District

Région	Type de culture	Spéculation	Superficie (ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)
Indénié-Djuablin	Cultures de rente	Hévéa	2 800	14 200	5
		Café	26 595	11 834	0,44
		Coton	-	-	-
		Palmier à Huile	8 357	100 285	12
		Anacarde	-	-	-
		Teck	-	-	-
		Cacao	80 465	39 693	0,49
	Cultures vivrières	Banane Plantain	10 166	182 988	18
		Igname	157 603	1 576 030	10
		Manioc	6 116	110 088	18
		Taro	7 801	93 612	12
		Riz pluvial	573	745	1,3
		Riz irrigué	527	1 686	3,2
	Cultures céréalières	Maïs	6 110	21 383	3,5
		Arachide	4 518	4 528	1
	Cultures maraichères	Tomate	1 303	13 028	10
		Gombo	1 977	9 885	5
Aubergine		4 455	53 465	12	
Piment		120	1 441	12	
Choux vert		2 126	34 021	16	
Sud-Comoé	Cultures de rente	Hévéa	4 107	20 857	5
		Café	63 431	27 910	0,44
		Coton	-	-	-
		Palmier à Huile	29 381	352 570	12
		Anacarde	144	ND	ND
		Teck	-	-	-
		Cacao	72 588	35 570	0,49
	Cultures fruitières	Agrumes à essence	34	ND	ND
		Ananas	800	ND	ND
		Banane poyo	3 636	ND	ND
		Fruit de la passion	1 229	ND	ND
		Cocotier	7 792	ND	ND
	Cultures vivrières	Riz	328	1 667	5,8
		Banane plantain	12 212	44 839	3,7
		Manioc	35 479	210 084	5,9
		Taro	-	-	-
		Igname	2 015	55 565	27,6
	Cultures céréalières	Maïs	364	7 435	20,4
		Arachide	-	-	-
	Cultures maraichères	Tomate fraîche	6,55	70	10
		Gombo frais	36,8	ND	ND
		Aubergine	135,8	ND	ND
		Piment frais	-	-	-
Choux vert		16,4	ND	ND	
Carotte		-	-	-	
Oignon		-	-	-	
Laitue (salade)		11,5	ND	ND	
Concombre	-	-	-		

Source : ANADER - Année 2012 ; ND : Non Disponible

Données calculées en italique

126. Les cultures vivrières sont dominées en termes de surface agricole par l'igname, qui occupe 81,5 % des surfaces de cultures vivrières. Cette culture présente l'un des rendements les plus performants et génère 80 % des productions vivrières.
127. Les cultures de rente sont quant à elles dominées par :
- Le binôme café-cacao, qui représente plus de 84 % des surfaces, mais seulement 19 % de la production totale. Ceci est dû principalement à des niveaux de rendements relativement faibles, signes d'un essoufflement de ces deux spéculations.
 - Le palmier à huile, qui représente 75 % de la production totale en dépit de la faible part des surfaces plantées (13 %) ;
 - L'hévéa, qui connaît un essor important depuis plusieurs années.
128. Pour ce qui est des cultures maraichères, les plus importantes sont l'aubergine et le chou vert avec environ 80 % de la production totale, suivies de la tomate, le gombo et le piment qui ne représentent qu'une faible part dans le paysage agricole.
129. En outre, la disponibilité en terres agricoles exploitables se fait rare due à la forte pression foncière dans le District. De plus, la lenteur des procédures administratives relatives à la délivrance des certificats fonciers engendre des conflits internes récurrents entre les différents propriétaires terriens. Face à cela, le tissu coopératif est insuffisamment organisé pour apporter des solutions efficaces à une meilleure structuration du secteur.

Zoom 1 : Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) – Site de Bettié



II.1.1.2 Production animale

131. L'élevage au niveau du District de la Comoé est principalement constitué de volailles, grâce à un développement important de l'industrie avicole, essentiellement dans la région de l'Indénié-Djuablin. L'élevage porcin est également représenté avec un cheptel estimé à 35 000 têtes. Cependant, l'élevage est embryonnaire pour les bovins et les caprins, puisque celui-ci se limite à quelques troupeaux. Dans la région du Sud-Comoé, l'élevage est dominé par les ovins et les porcins.

Tableau 24 : Chiffres clés de l'élevage au niveau du District

Région	Bovins	Ovins-caprins	Porcins
	Nb de têtes	Nb de têtes	Nb de têtes
Indénié-Djuablin	5 656	10 337	10 554
Sud-Comoé	8 734	54 600	24 341
Total District	14 390	64 937	34 895

Source : ANADER – Année 2013/Nb : Nombre

132. L'aviculture est la principale activité de la filière représentée dans la région de l'Indénié-Djuablin. Elle représente plus de 80 % des activités liées à la production animale et occupe plus de 25 % de la population de façon directe ou indirecte.
133. En effet, la région compte plus de 500 fermes d'élevage, dont près de 350 fermes avicoles. Le cheptel total est estimé à près de 4 000 000 de volailles type améliorées (poules pondeuses, chairs, reproducteurs) représentant ainsi la première région avicole du pays.
134. Par ailleurs, le District de la Comoé compte un abattoir industriel de volailles moderne, situé dans le Département d'Agnibilékrou.

Tableau 25 : Production annuelle d'œufs et de lait au niveau du District

Région	Production d'œufs/mois	Production de lait
Indénié-Djuablin	25 000 000	ND
Sud-Comoé	ND	ND

Source : MIRAH - Direction Régionale de la Production Animale et des Ressources Halieutiques de l'Indénié-Djuablin – Année 2014

ND : Non Disponible

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

a) Equipements agricoles

135. Les travaux agricoles sont faiblement mécanisés puisque seules 0,5 % des parcelles bénéficient de labour motorisé, 68,6 % des parcelles sont labourées manuellement et 28 % des parcelles ne sont pas labourées. En dehors de quelques structures agricoles d'envergure qui utilisent des tracteurs, la majorité des exploitants réalisent encore leurs travaux manuellement, ce qui explique en partie le faible rendement des surfaces agricoles.

Tableau 26 : Types de labour pratiqués sur les parcelles du District

Région	% Sans labour	% Manuel	% Tracté	% Motorisé
Sud-Comoé	21,1	74,0	4,3	0,6
Indénié-Djuablin	41,0	58,6	0,04	0,3
Comoé	28,0	68,6	2,8	0,5

Source : MINAGRI - RNA 2001.

136. Le pulvérisateur est le matériel de base le plus utilisé (près de 30 % des ménages), suivi de la brouette et de l'atomiseur qui sont des outils appartenant au quotidien de nombreux ménages du District de la Comoé. Les matériels relativement plus sophistiqués comme le bac à fermentation ou l'égreneuse sont très peu utilisés (moins de 1 % des ménages du District en disposent).

Tableau 27 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels (en % des ménages)

Type de matériel	Comoé	% National
Presse à manioc	6,8	4,2
Brouette	26,6	7,8
Tronçonneuse	6,6	21,6
Egreneuse	0,3	7,7
Bac à fermentation	0,4	1,1
Pulvérisateur	29,9	11,9
Atomiseur	15,7	11,4
Poudreuse	1,0	7,4
Bascule	8,9	4,6
Décortiqueuse d'arachide	0,3	1,3
Appareil ULV	1,0	1,0
Autres	2,4	13,8

Source : MINAGRI - RNA 2001, ULV : Ultra Low Volume

137. Le gros matériel du District de la Comoé est constitué pour l'essentiel de décortiqueuses de café, de tracteurs et de presses à huile. Cependant, pas plus de 6 % des ménages disposent d'au moins 1 type de gros matériel.

Tableau 28 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel

Type de matériel	Comoé	% National
Charrue	0,5	0,6
Semoir	0,0	0,0
Décortiqueuse de café	5,3	17,7
Décortiqueuse de riz	0,9	4,4
Moulin à céréales	0,5	3,5
Presse à huile	4,3	35,06
Tracteur	4,6	38,0
Broyeuse à manioc	1,2	12,22
Groupe électrogène	0,5	6,39
Motoculteur	0,1	2,16
Autres	0,6	14,32
Motopompe	0,4	14,53
Batteuse de riz	0,1	2,63

Source : MINAGRI - RNA 2001

138. L'insuffisance du matériel agricole s'ajoute au faible taux d'utilisation des intrants (près de 50 % des agriculteurs n'utilisent pas d'intrant selon le RNA 2001) ; cette situation s'explique par un manque de moyens financiers pour acquérir ces produits relativement coûteux, un déficit de savoir-faire et un défaut d'accompagnement et d'assistance publique.

b) Sociétés Coopératives et fédérations agricoles

139. La structuration des acteurs en sociétés coopératives agricoles²⁶ est révélatrice du niveau de maturité du secteur. Le District de la Comoé compte très peu de sociétés coopératives agréées par le Comité Technique Régional d'Agrément des Coopératives.
140. Les activités liées à la production et à l'exploitation agricole sont menées par un nombre important de sociétés coopératives de production et d'acheteurs de produits agricoles dont les membres sont de diverses nationalités, ainsi que des sociétés coopératives de commercialisation de produits vivriers, principalement tenues par des femmes.
141. Concernant la mécanisation agricole, en dehors de quelques structures agricoles d'envergure et totalement privées telles que la SAPH ou PALMCI qui utilisent des engins agricoles mécanisés, la majorité des exploitants réalise encore les travaux agricoles manuellement. Ceci explique, entre autres, le faible rendement des surfaces agricoles.

²⁶ Cf. Annexe 4 : Liste des sociétés coopératives par département

Tableau 29 : Structures d'accompagnement agricole

Structure	Filières couvertes	Missions
ANADER	Toutes les filières (cultures de rente, cultures vivrières, cultures maraichères, élevage)	Vulgarisation agricole. Encadrement agricole
CNRA	Toutes les filières	Recherche appliquée, production de semences de base, surveillance épidémiologique
Conseil Café-Cacao	Café et cacao	Suivi et contrôle de la qualité, suivi du respect du prix garanti, régulation de la commercialisation
SAPH	Hévéa	Encadrement agricole, production de plants
ONDR	Riz	Appui au développement de l'activité rizicole
Chambre d'Agriculture	Toutes les filières	Professionnalisation des exploitants et des organisations professionnelles agricoles

142. La Côte d'Ivoire compte 4 fédérations sectorielles qui jouent un rôle dans la structuration et la représentation des filières agricoles à travers :

- La promotion des filières agricoles et de la solidarité professionnelle ;
- La défense des intérêts des producteurs ;
- La promotion de la professionnalisation de l'agriculture ;
- La valorisation du métier d'agriculteur.

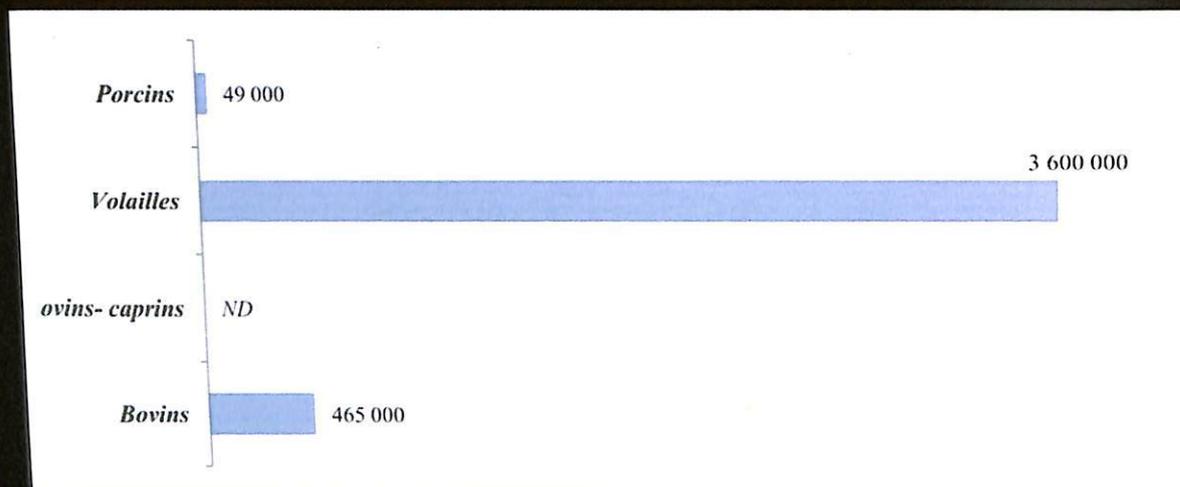
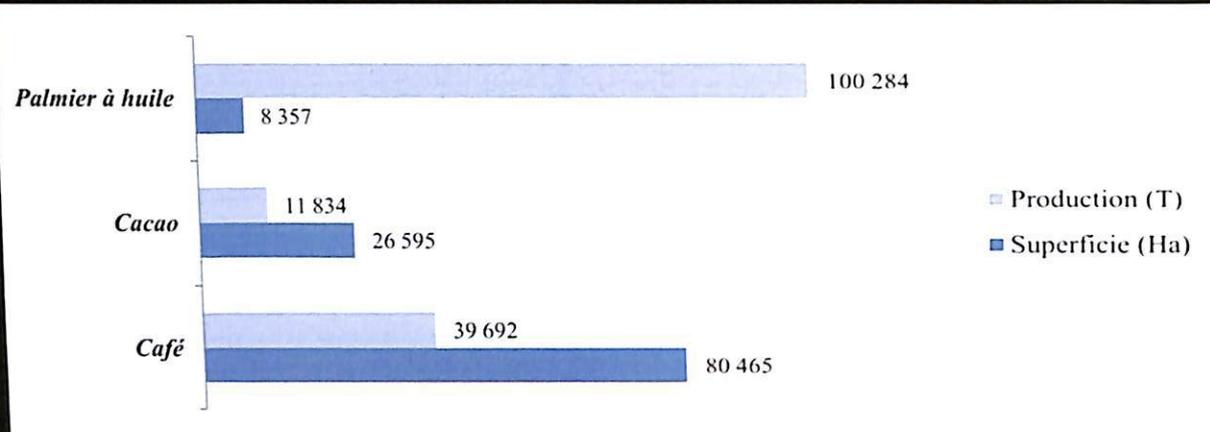
143. Ces fédérations sont :

- La fédération des coopératives de la filière bétail et viande de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire ;
- La fédération des producteurs de canne villageoise de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire.

Zoom 2 : Cyrian - Société de négoce en café-cacao



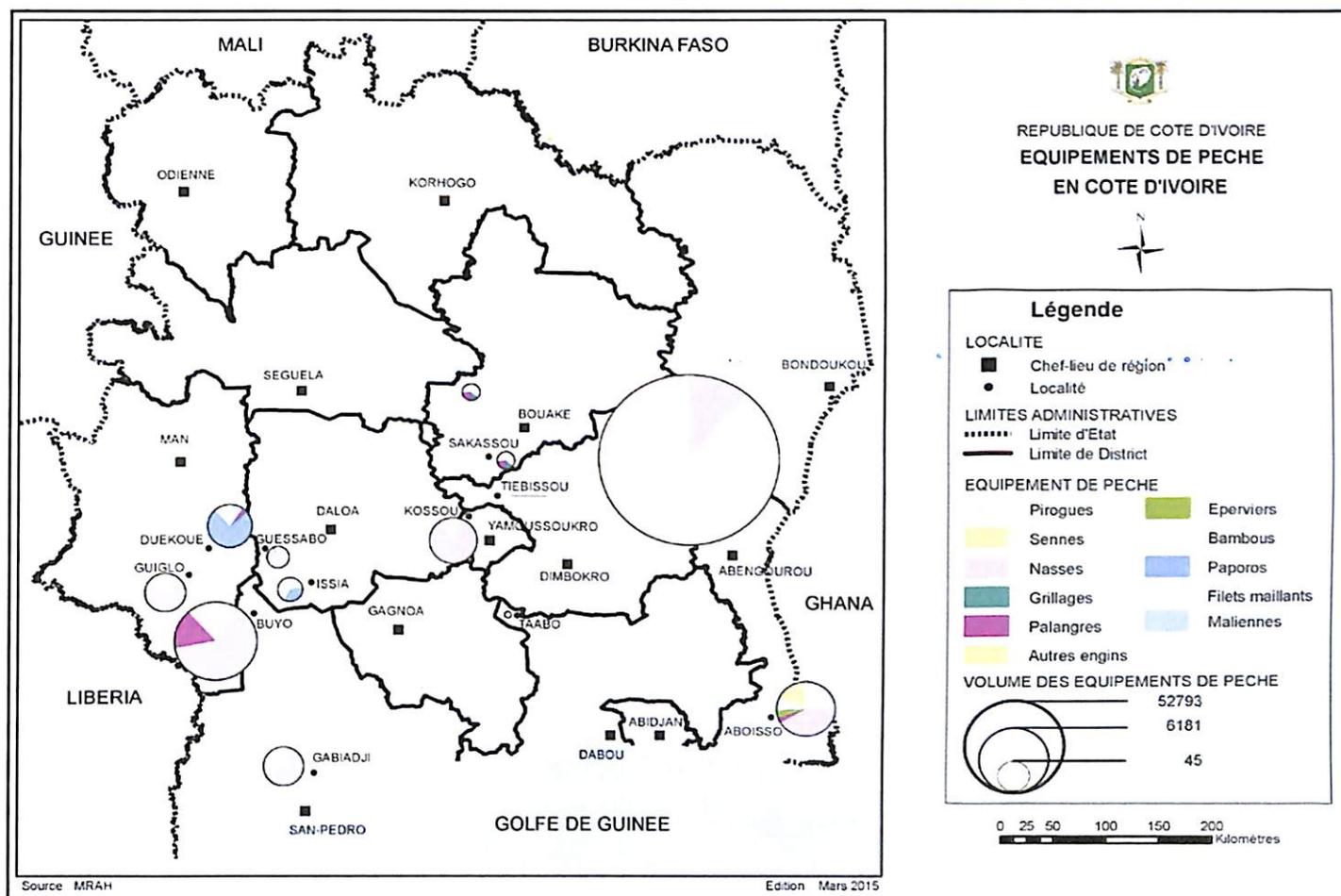
Chiffres clés 12 : Agriculture



II.1.2 Secteur halieutique

- 144. Le District de la Comoé possède un réseau hydrographique favorable à la pêche, essentiellement dans la région du Sud-Comoé qui offre un plan d'eau exceptionnel (lagunes, façade atlantique, golfe de Guinée et deux fleuves principaux).
- 145. 1 402 embarcations sont recensées dans le District, soit 12,3 % des embarcations nationales. Celles-ci sont dominées par les pirogues monoxyles (taillées dans le bois) non motorisées, suivies par les pirogues à membrure (faites de planches clouées) non motorisées.
- 146. Les équipements utilisés sont principalement des filets dormants, des nasses, des éperviers et des palangres à petite maille.

Carte 23 : Equipements de Pêche en Côte d'Ivoire



II.1.2.1 Pêche maritime et lagunaire

- 147. La pêche artisanale maritime et lagunaire est pratiquée - et dominée - par les pêcheurs en provenance de la région ouest-africaine. Les départements de Grand-Bassam, Adiaké et Assinie représentent les principaux lieux de débarquement de la pêche maritime et lagunaire.
- 148. Le District de la Comoé est l'un des principaux pourvoyeurs de produits de la pêche maritime et lagunaire en Côte d'Ivoire, avec 6 % de la quantité produite, loin derrière les Districts d'Abidjan et du Bas-Sassandra.

Tableau 30 : Productions de la Pêche maritime et lagunaire dans le District

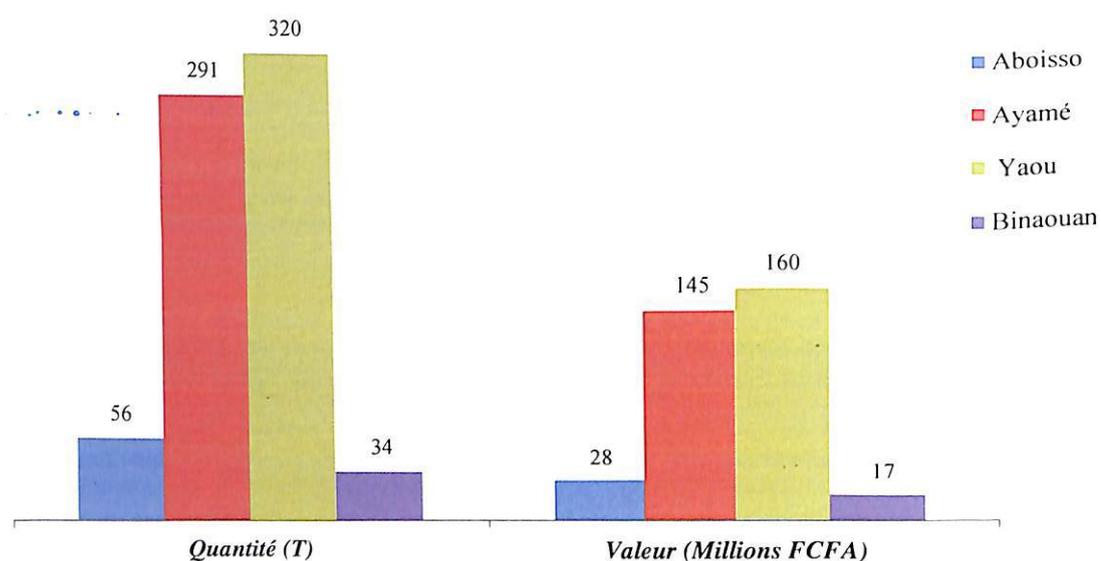
Pêche maritime et lagunaire	Quantités (tonnes)	Valeur (Millions FCFA)
Comoé	2 503	1 176
Côte d'Ivoire	41 058	16 959

Source : MIRAH - Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale -2013

II.1.2.2 Pêche continentale

149. La pêche artisanale continentale est pratiquée, au sein du District de la Comoé, dans les espaces fluviaux lacustres, notamment dans le fleuve Bia et le lac d'Ayamé. Elle génère de ce fait d'intenses activités halieutiques. Ainsi, le District de la Comoé est l'un des premiers contributeurs du pays en termes de pêche continentale en participant à hauteur de 10 % à la production nationale.

Figure 17 : Répartition des apports en valeur et en production pour la pêche artisanale continentale par sous-préfecture²⁷

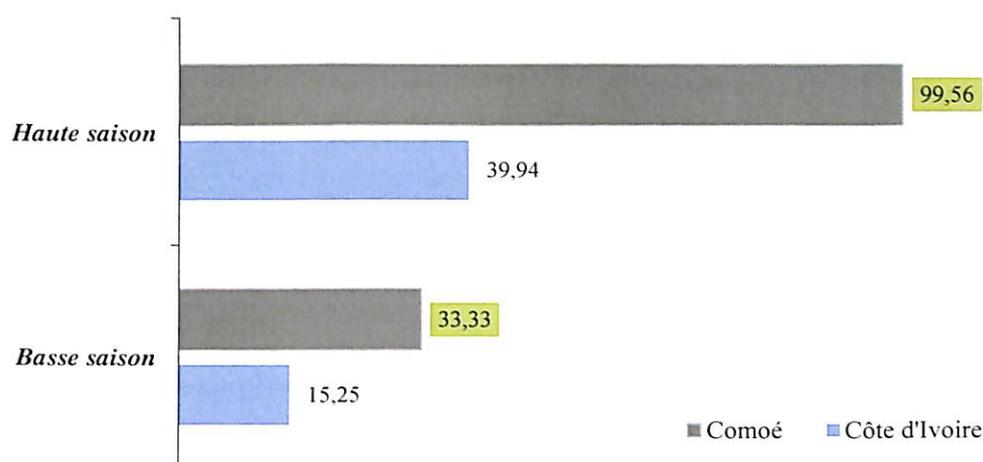


Source : Rapport BAP – Année 2013

150. La capture moyenne par sortie varie entre 33 kg et 100 kg selon la saison de pêche, au-dessus de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg. Ceci confirme que le District possède des ressources naturelles très riches, faisant de lui un pôle de développement majeur dans le secteur halieutique.

²⁷ Données relatives à la région du Sud-Comoé. Le poids de la pêche continentale est très faible dans la région de l'Indénié-Djuablin, qui compte 42 pêcheurs (selon l'annuaire statistique 2012 de l'Indénié-Djuablin) mais l'absence de débarcadères dans la région ne permet pas de disposer de données statistiques relatives aux quantités de poissons issus de la pêche.

Figure 18 : Capture de pêche (en kg) en fonction de la saison



Source : MIRAH - Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale -2013

151. La plus grande partie des captures est revendue directement par les pêcheurs (57 %) ou remise à la famille pour vente (13 %). Seulement 9 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation. Le taux de transformation est cependant supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.
152. Les acteurs de la pêche continentale sont nombreux : des pêcheurs aux commerçants, en passant par les opérateurs en charge d'une première transformation (fumage), tous contribuent au développement du secteur halieutique dans le District.

Tableau 31 : Nombre de pêcheurs recensés dans la région du Sud-Comoé par sous-préfecture

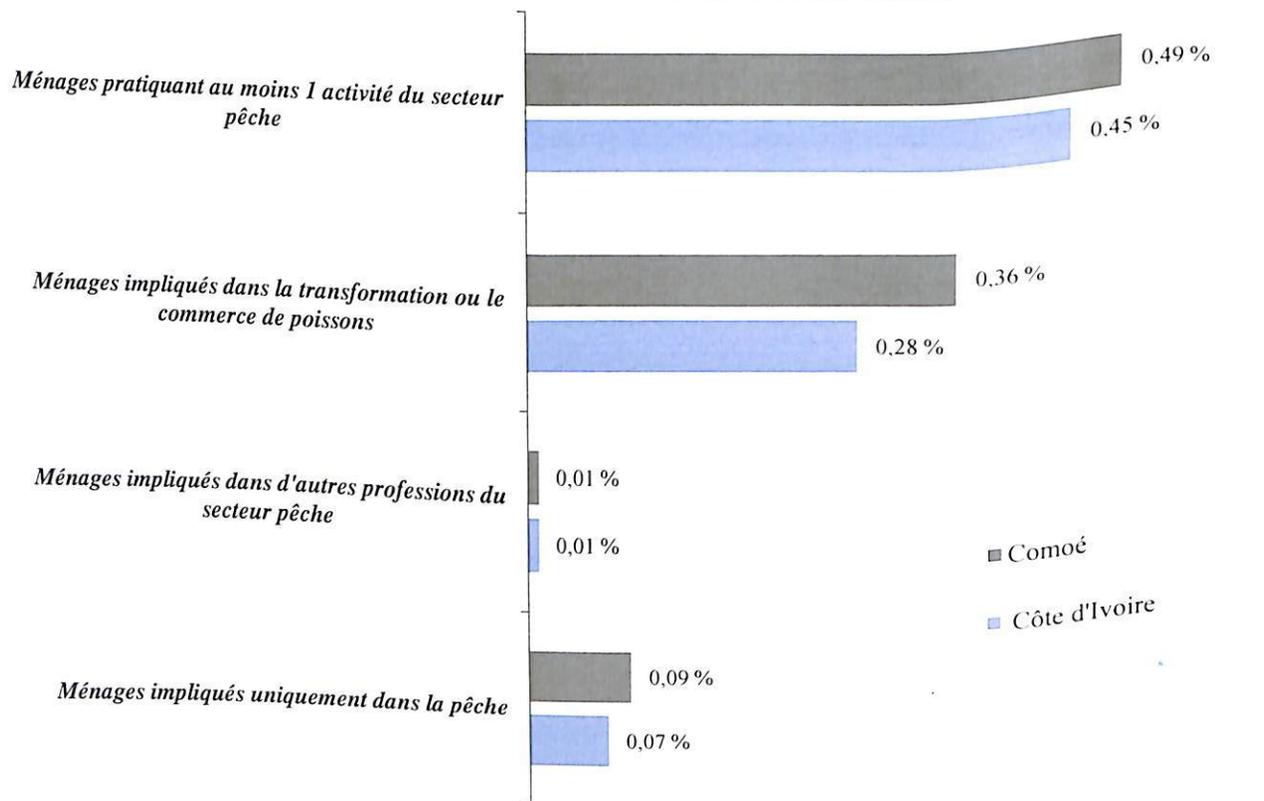
Sous-préfecture	Pêche continentale				
	Pêcheurs		Mareyeurs	Fumeurs	Commerçants
	Nationaux	Non nationaux			
Aboisso	42	ND	10	50	10
Ayamé	57	185	58	29	200
Maféré	0	0	0	0	0
Yaou	36	65	20	50	100
Bianouan	33	22	05	15	50
Total	168	272	93	134	360

Source : Rapport BAP – Année 2013 ; ND : Non Disponible

153. Compte tenu du poids du secteur dans l'économie du District, ces différents acteurs s'organisent autour de sociétés coopératives et d'associations afin de mieux coordonner leurs activités. Ainsi, le District compte aujourd'hui 2 coopératives de pêcheurs (à Aboisso et Maféré), et pas moins de 8 associations de pêche.
154. De façon plus globale, les ménages pratiquant une activité dans le secteur halieutique sont basés quasi exclusivement dans la région du Sud-Comoé et représentent 0,49 % de la population du

District. La majorité est impliquée dans la pêche et la transformation ou encore la commercialisation (0,36 % des ménages du District contre une moyenne de 0,28 % au niveau national).

Figure 19 : Proportion des ménages impliqués dans la pêche continentale



Source : MIRAH- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale -2013

155. Les produits de la pêche sont généralement distribués dans les villes voisines (Abidjan, Adzopé, Agnibilékrou, Soubré, Abengourou) et peuvent également être exportés vers le Ghana en fonction de l'importance de la production.
156. Concernant les infrastructures, 1 350 embarcations et engins de pêche sont recensés dans le District, soit 11,6 % du total des embarcations nationales. Ceux-ci sont dominés par les pirogues à membrures non motorisées, suivies par les pirogues monoxyles non motorisées. Cependant, le taux de motorisation est faible au niveau de l'ensemble du District.

II.1.2.3 Aquaculture

157. Avec ses 9 centres aquacoles, la région du Sud-Comoé est la deuxième région du pays en termes d'activités piscicoles. La région possède un centre piscicole de 13 étangs et 9 bacs en bétons situés dans la Commune d'Aboisso.
158. Par ailleurs, de nouvelles piscicultures s'installent dans la région. C'est ainsi qu'une société coopérative a été créée dans la sous-préfecture de Maféré. Elle compte plus de 46 membres (femmes et hommes), témoignant du poids de plus en plus important de la branche piscicole dans le District de la Comoé.

Tableau 32 : Statistiques de l'aquaculture dans la région du Sud-Comoé par sous-préfecture

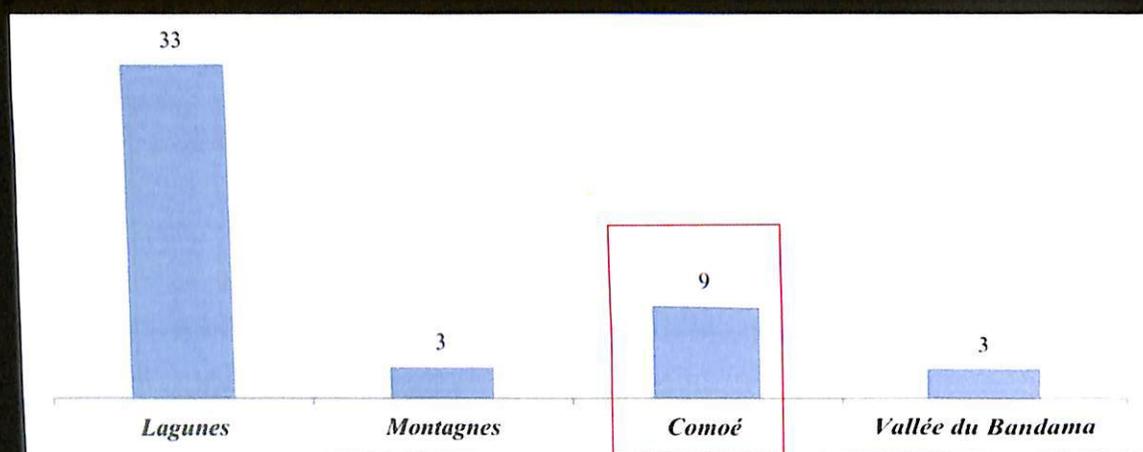
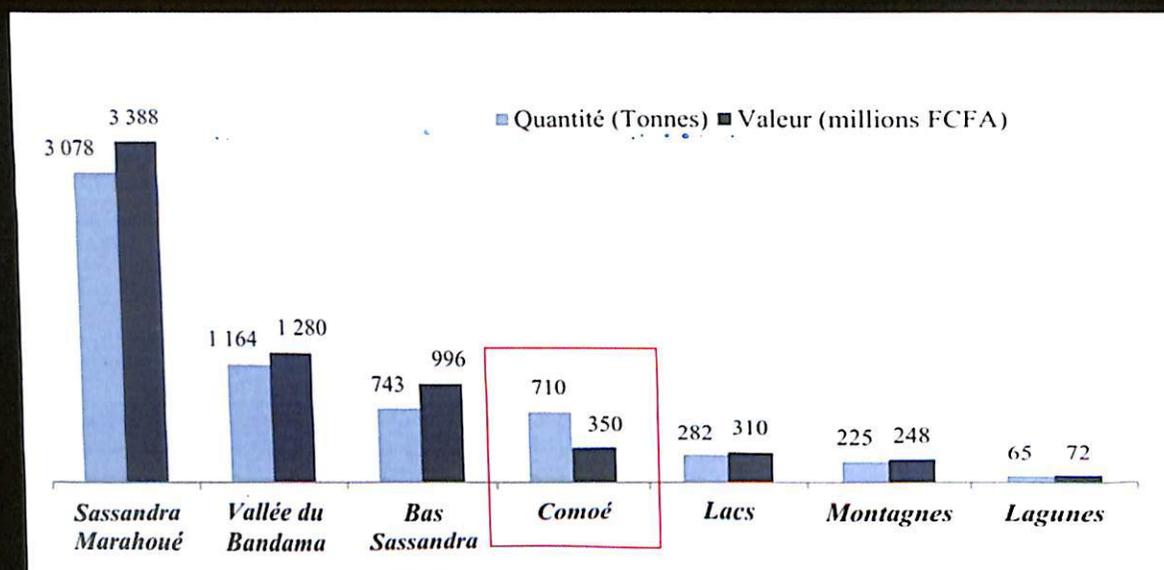
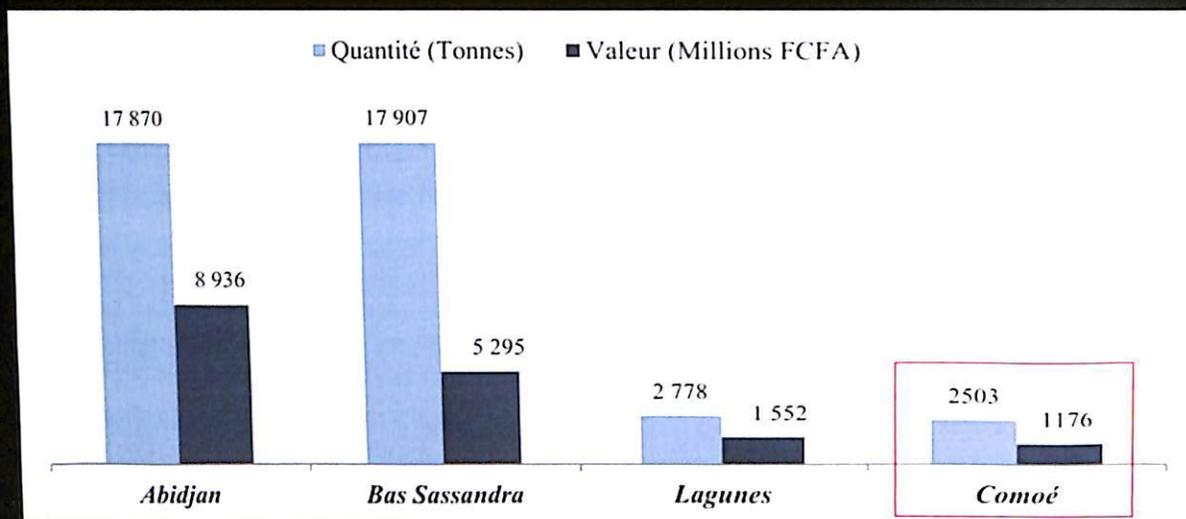
Sous-préfecture	Nombre d'étangs	Superficie (ha) ²⁸	Production (tonnes)	Rendement à l'hectare	Nombre de pisciculteurs
Aboisso	241	7,02	63,2	9	44
Ayamé	30	0,9	8,2	9	5
Maféré	458	13,8	123,7	8,09	46
Yaou	22	0,6	6	10	2
Bianouan	24	0,7	6,5	9,2	2
Total	775	23,35	211	9,03	99

Source : Rapport BAP – Année 2013

159. La région du Sud-Comoé compte également près d'une centaine d'étangs qui servent à la production d'alevins, et qui s'étendent sur une superficie totale de 32 150 m². Au cours de l'année 2013, la production s'est élevée à 321 500 alevins, équivalent à plus de 2 300 kg.

²⁸ Superficie moyenne : 300 m²

Chiffres clés 13 : Secteur halieutique



II.1.3 Mines et carrières

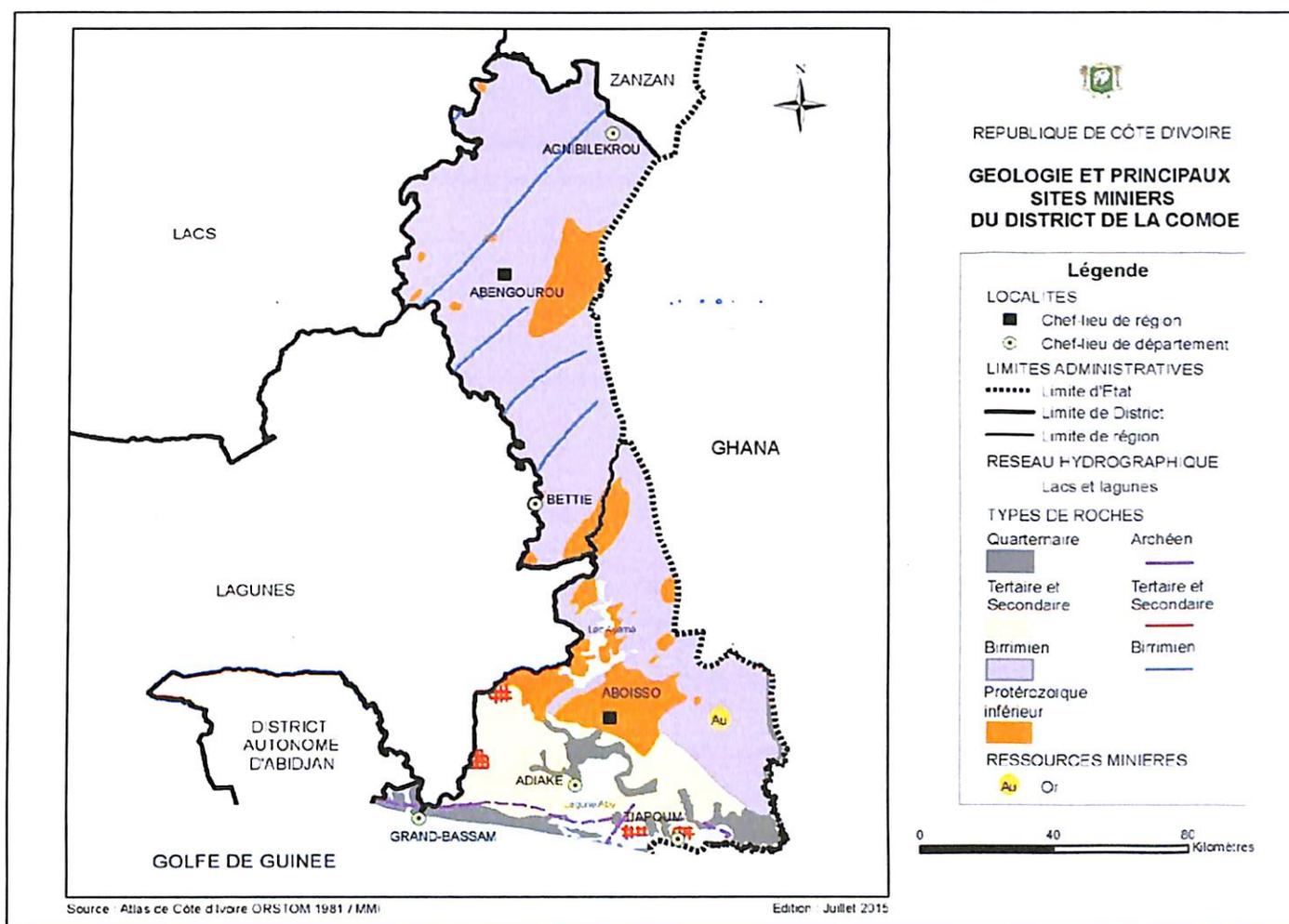
160. Le potentiel minier du District de la Comoé se limite aux ressources en or, situées principalement dans la région du Sud-Comoé, d'où la faible participation de ce secteur dans le PIB du District.

II.1.3.1 Ressources minières

161. Situé à l'est du pays, le District est essentiellement composé de flyschs²⁹, un ensemble de roches d'origine sédimentaires. La principale ressource minière du District est l'or, situé essentiellement au sud-est du District dans la région Sud-Comoé. Des travaux pour l'aménagement et l'ouverture d'une mine d'or de grande envergure ont été lancés dans la localité d'Aféma.

162. Deux permis de recherche de phosphate ont été accordés sur les zones de Tiapoum et Adiaké. La présence de bitume est confirmée sur Tiapoum.

Carte 24 : Géologie et principaux sites miniers du District de la Comoé



²⁹ Cf. Glossaire

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

163. Le secteur minier est encadré en Côte d'Ivoire par le code minier, qui vise à encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays.
164. Cependant, les investissements sont faibles compte tenu de contraintes au sein du District et au niveau national, notamment :
- *L'insuffisance de données géologiques* à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
 - *L'insuffisance d'infrastructures* (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
 - Le faible niveau de compétences des populations avoisinant les sites industriels.
165. D'autre part, l'exploitation artisanale de l'or et les activités d'orpaillage ont des conséquences néfastes sur l'environnement, telles que la transformation physico-chimique de l'eau et le danger radioactif lié à l'utilisation du mercure au cours de l'amalgamation.
166. Pour sécuriser les ressources en or et lutter contre l'orpaillage clandestin, l'Etat de Côte d'Ivoire a consenti récemment à de nombreux efforts à travers la mise en place de plusieurs mesures visant l'identification et la sécurisation des sites et carrières, et au déguerpissement des orpailleurs clandestins.

Chiffres clés 14 : Mines et carrières



Zoom 3 : La mine d'or d'Aféma



Synthèse 4 : Secteur primaire

Le secteur primaire dans le District de la Comoé repose principalement sur l'agriculture, pratiquée par une grande partie de la population afin de répondre au besoin premier de sécurité alimentaire. Avec ses caractéristiques climatiques et naturelles favorables, le District de la Comoé est un territoire agricole porteur. Il dispose ainsi de ressources agricoles substantielles sur les cultures de rente et les cultures vivrières qui représentent de grandes surfaces de plantations et qui permettent au District d'être l'un des principaux pourvoyeurs de fonds de Côte d'Ivoire.

Néanmoins, l'agriculture, locomotive et principal moteur de développement économique, nécessite en amont une plus grande structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développement telles que l'ANADER et le CNRA, les instances publiques tentent justement de structurer et de pérenniser le secteur.

De même, le District possède l'un des plans d'eau les plus denses de Côte d'Ivoire, permettant de développer différents types de pêches, bien qu'elles soient essentiellement pratiquées de façon artisanale.

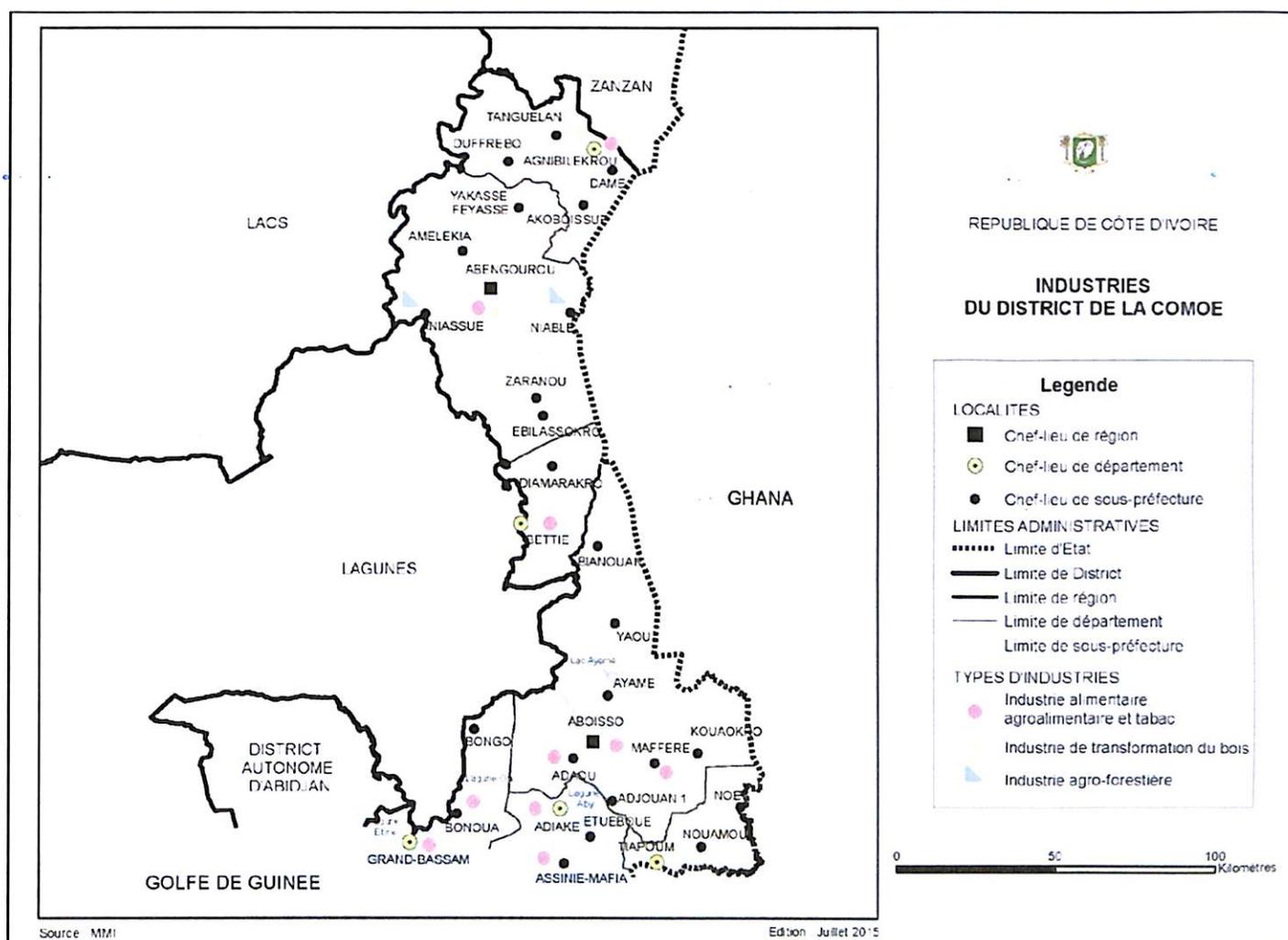
En outre, alors qu'il dispose de ressources minières importantes notamment en or, le District ne compte à ce jour qu'une seule mine en cours d'aménagement, mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles, accentuée par le phénomène d'orpaillage.

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

167. Les activités industrielles représentent uniquement 5 % du tissu productif de la région de l'Indénié-Djuablin, porté par l'industrie avicole et l'industrie du bois. À cela s'ajoutent quelques succursales de grandes entreprises dont le siège est à Abidjan (SAPH de Bettié par exemple). Sur le plan local, le tissu productif est composé d'entreprises familiales ou de S.A.R.L de petite taille.
168. Dans la région du Sud-Comoé, les entreprises industrielles regroupent les complexes agro-industriels des entreprises de palmier à huile, des usines de transformation et de conditionnement de l'ananas, ainsi que deux unités de traitement de la cabosse de cacao (dont une à Aboisso).
169. En ce qui concerne les débouchés, les produits des grandes entreprises industrielles sont destinés à l'export (bois, caoutchouc...) tandis que le reste de la production est écoulé sur les marchés locaux (café, volailles...).

Carte 25 : Principales industries du District de la Comoé



170. La majorité des pôles industriels se situent dans le sud frontalier du District Autonome d'Abidjan. Ils sont représentés à travers de nombreux pôles d'industrie d'agroalimentaire, mais aussi de transformation de bois.

II.2.1.1 Filière Bois

171. La forêt est l'une des principales richesses naturelles du District, particulièrement dans la région de l'Indénié-Djuablin qui compte :
- Des forêts du domaine rural, subdivisées en 18 périmètres d'exploitation forestière pour une superficie totale de 565 971 ha. 14 périmètres d'exploitation forestière sont en activité pour un potentiel exploitable de 175 000 m³ ;
 - 6 forêts classées, étendues sur une superficie de 159 065 ha ;
 - Des bois naturels ;
 - Des bois issus des reboisements (Teck, Acacia mangium).
172. Au niveau du District de la Comoé, plusieurs sociétés d'exploitation forestière opèrent dans le secteur du bois, telles que la NSDA (Nouvelle Scierie D'Agnibilékrou), la NSEFI (Nouvelle Société Forestière de l'Indénié) ou encore la NSI (Nouvelle Scierie de l'Indénié). Ces industries payent annuellement à l'État environ 120 millions de FCFA au titre des taxes d'abattage, et environ 20 millions de FCFA au titre des TIG (Taxe d'Intérêt Général).
173. Le District compte principalement 4 unités industrielles en activité qui transforment annuellement 80 000 m³ de bois-grumes en produits semi-finis (sciage et déroulage) et finis (contreplaqué) pour un volume d'environ 70 000 m³.

Tableau 33 : Volumes de productions de bois³⁰

Produit	Compositions	Volume (m ³)
Produits semi-finis	Débités	15 206,45
	Déroulés	39 788,61
	Tranchés	0
Produits finis	Contre-plaqué	14 511,39
Total		69 506,44

Source : Annuaire Statistique de l'Indénié-Djuablin - 2012

174. La production de bois est en baisse dans la région de l'Indénié-Djuablin (51 446 m³ entrées d'usine), alors que la région du Sud-Comoé a connu une hausse de la production lors de cette période d'environ 54 % pour atteindre 36 357 m³.
175. Mises à part ces grandes sociétés industrielles, le District compte des menuiseries, des dépôts-vente de bois ainsi que des dépôts-vente de produits secondaires (charbons de bois). Néanmoins, ces structures relèvent le plus souvent de l'artisanat.

³⁰ Données relatives à la région de l'Indénié-Djuablin

176. L'accès à la ressource bois dans le District est de plus en plus problématique du fait de :

- La diminution des superficies et des ressources forestières naturelles ;
- La destruction des peuplements de Teck ainsi que d'autres essences reboisées ;
- La réduction des disponibilités en terre pour le reboisement ;
- La ruée des populations vers la culture de l'hévéa.

II.2.1.2 Filière Agroalimentaire

177. L'aviculture est la principale activité de la filière agroalimentaire dans la région de l'Indénié-Djuablin, et plus précisément dans le département d'Agnibilékrou. Elle représente plus de 80 % des activités liées à la production animale de la région et occupe plus de 25 % de la population de façon directe ou indirecte.

178. Les principaux acteurs du secteur sont :

- L'entreprise FOANI Services qui assure 80 % de la production de la région ;
- L'entreprise NEXTEK-CI (20 % de la production de la région).

179. La filière agroalimentaire est représentée dans la région du Sud Comoé par :

- 1 usine de transformation de café à Aboisso ;
- 2 unités agricoles intégrées de palmier à huile dans les localités d'Ehania et de Toumanguié ;
- 1 projet de construction d'une usine de transformation de palmier à huile dans la localité d'Ayenouan par la société Dekel Oil. D'un montant d'investissement total d'environ 10 milliards de FCFA, l'usine aura une capacité de transformation de 90 tonnes de noix de palme par heure.
- 1 usine de transformation de poisson en construction à Grand-Bassam, pour un coût total de près de 4 milliards de FCFA. L'usine aura une capacité de traitement de 25 tonnes de poissons/jour et 5 tonnes de crevettes/jour. Elle adjoindra à ses activités principales, le traitement des eaux et la fabrication de barres de glace.

Chiffres clés 15 : Filière Industrie



Zoom 4 : FOANI Services – Société avicole

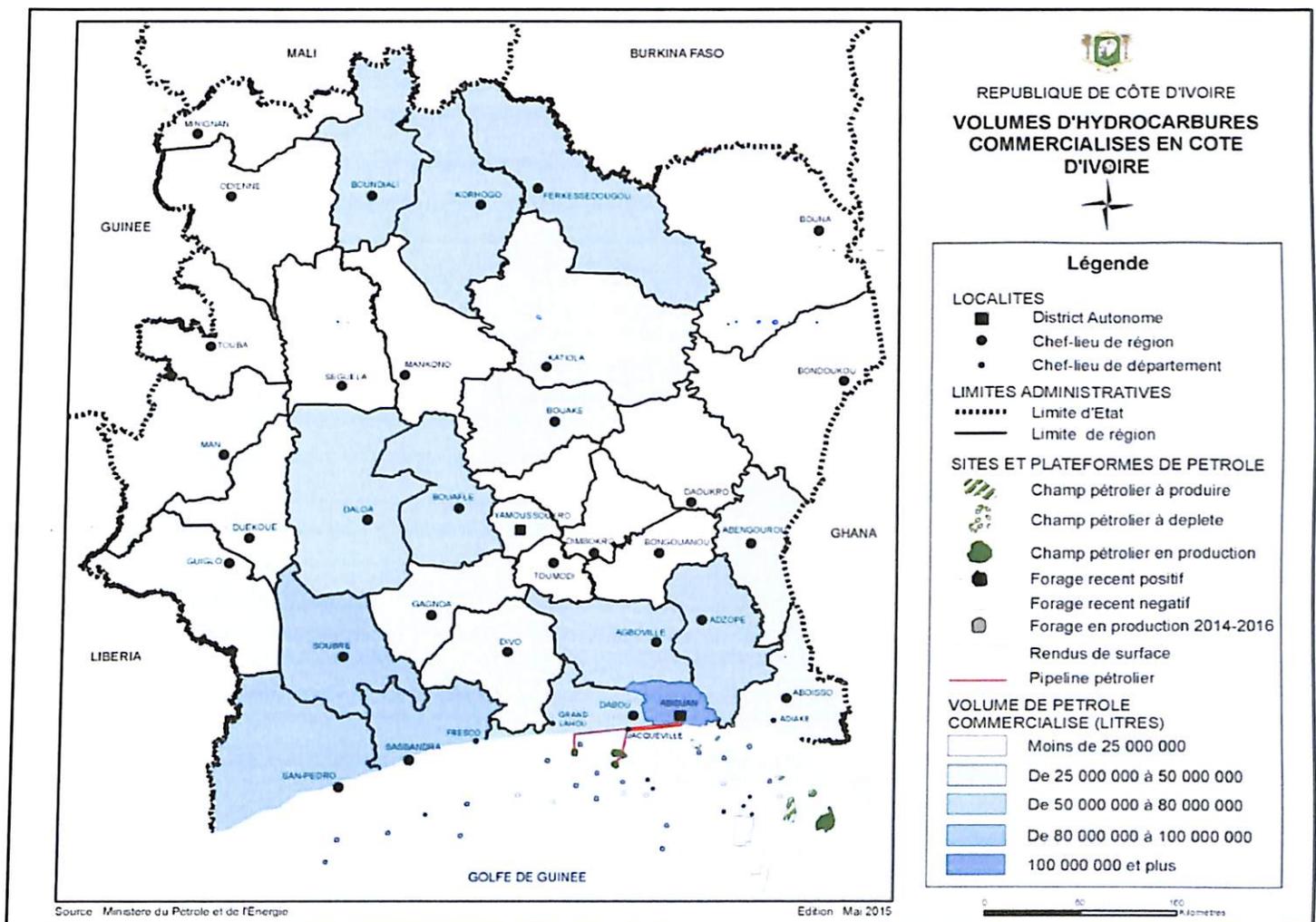


II.2.2 Pétrole et gaz

II.2.2.1 Pétrole

180. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan, et au large des départements de Grand Bassam et de Tiapoum au large desquels des recherches récentes font état de réserves. Le pétrole brut est exporté. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont essentiellement importés depuis le Nigéria et raffinés à Abidjan.
181. Le secteur de la distribution des produits raffinés du pétrole démontre le poids du District Autonome d'Abidjan, avec près de 53 % du volume des produits raffinés commercialisés dans ce District.

Carte 26 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire

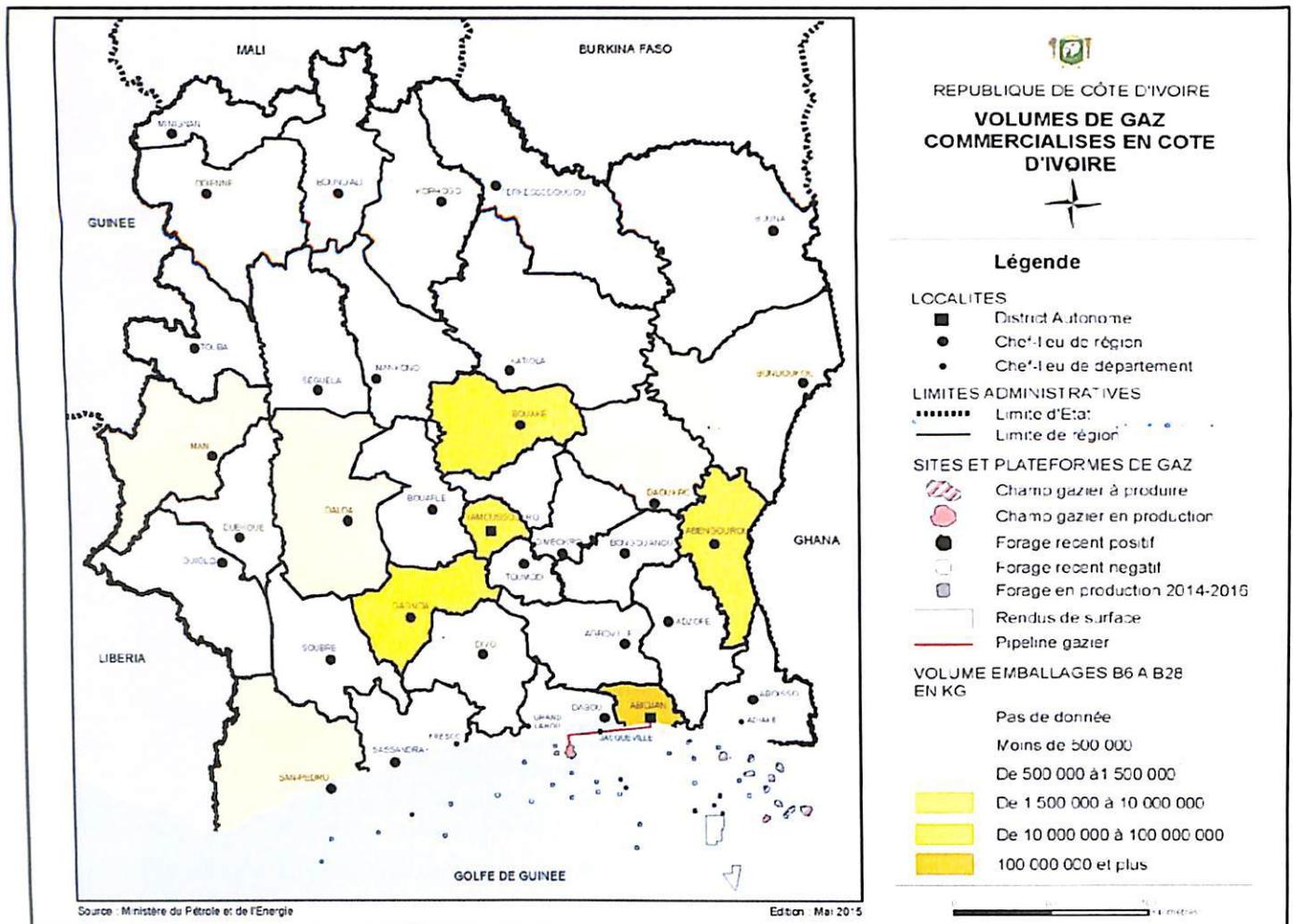


182. Le District de la Comoé enregistre un volume de produits pétroliers commercialisés de 43,7 millions de litres, soit 3,6 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

II.2.2.2 Gaz

183. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité. Le secteur du Gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan qui concentre ainsi près de 85 % du volume de gaz commercialisé en Côte d'Ivoire.
184. Avec 1 149 tonnes de gaz butane commercialisé, soit 0,9 % du volume commercialisé au niveau national, le District de la Comoé est l'un des districts où la consommation de gaz est parmi les plus faibles.

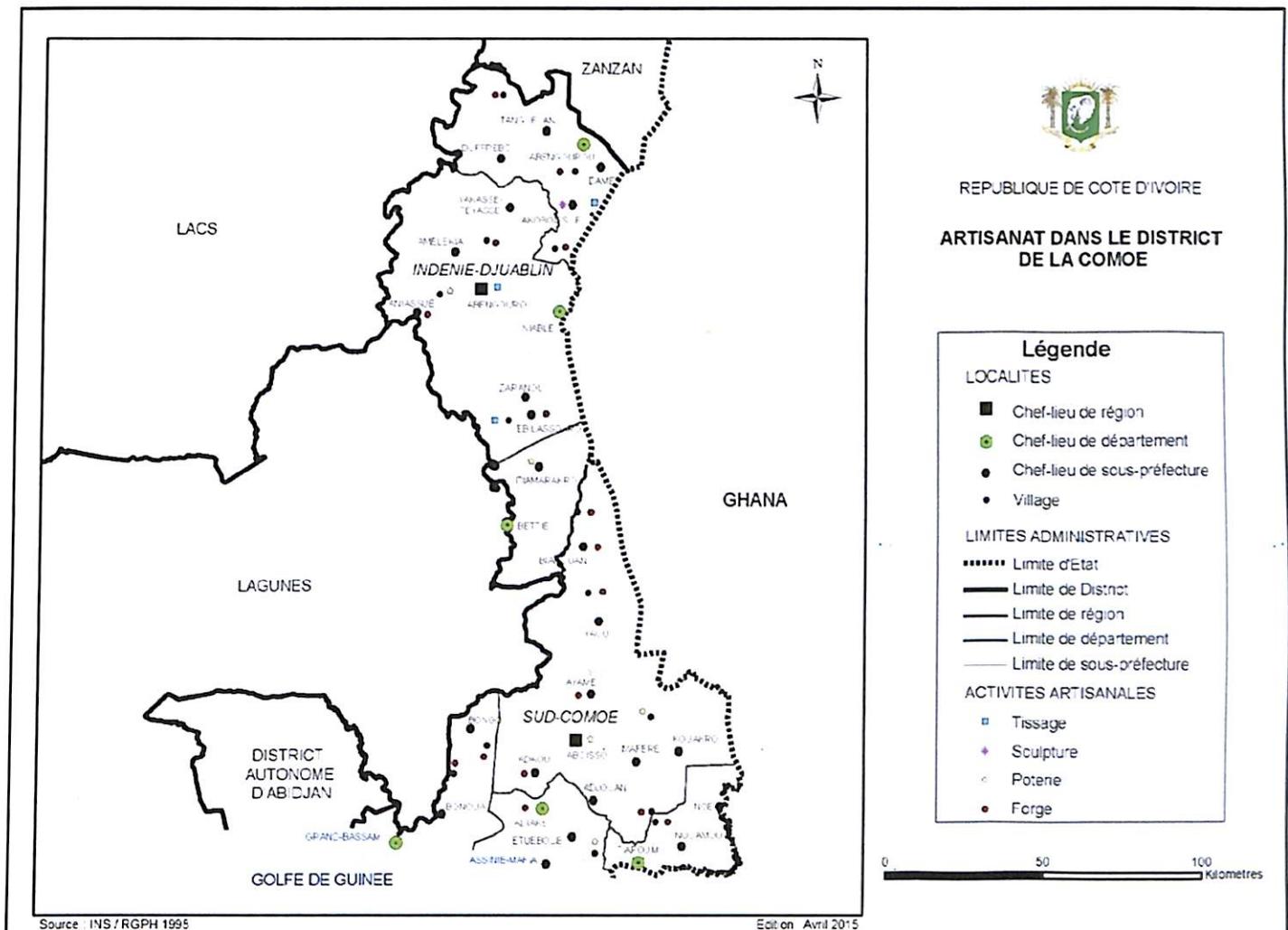
Carte 27 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire



II.2.3 Artisanat

185. Le secteur de l'artisanat est peu développé dans le District de la Comoé. Quelques organismes liés à l'artisanat sont représentés, mais n'arrivent pas à donner une dynamique positive au secteur ni à le structurer. Le principal organisme au niveau du District est la Chambre des Métiers.

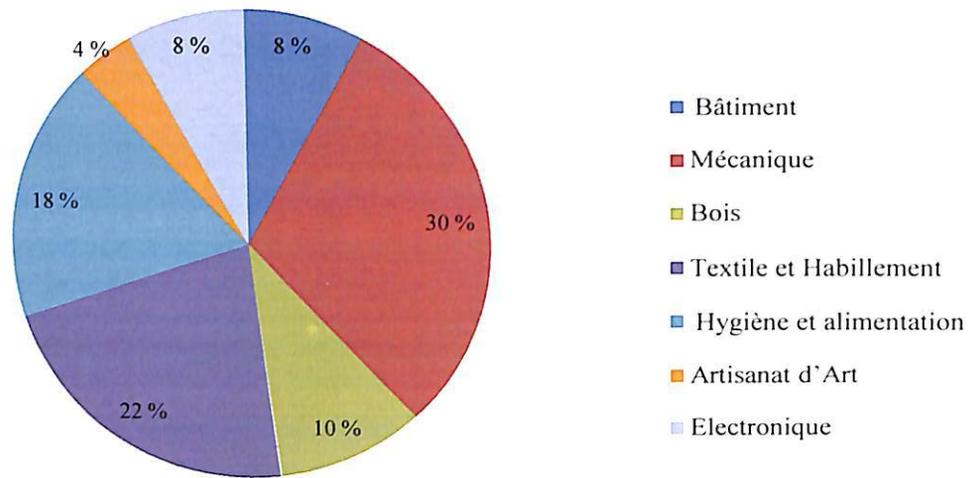
Carte 28 : Artisanat dans le District de la Comoé



186. Le District de la Comoé comptait en 2013, 1 236 artisans affiliés à la Chambre Régionale des Métiers, répartis sur 7 branches principales :

- Bâtiment ;
- Mécanique ;
- Bois ;
- Textile et Habillement ;
- Hygiène et alimentation ;
- Artisanat d'Art ;
- Electronique.

Figure 20 : Répartition des artisans par branche d'activité



Source : Chambre nationale des métiers - 2013

187. Malgré l'appui de l'AGEPE et de la FDFP dans la formation des artisans, une actualisation de la formation est nécessaire au vu de l'évolution des techniques de production.

Chiffres clés 16 : Artisanat



Synthèse 5 : Secteur secondaire

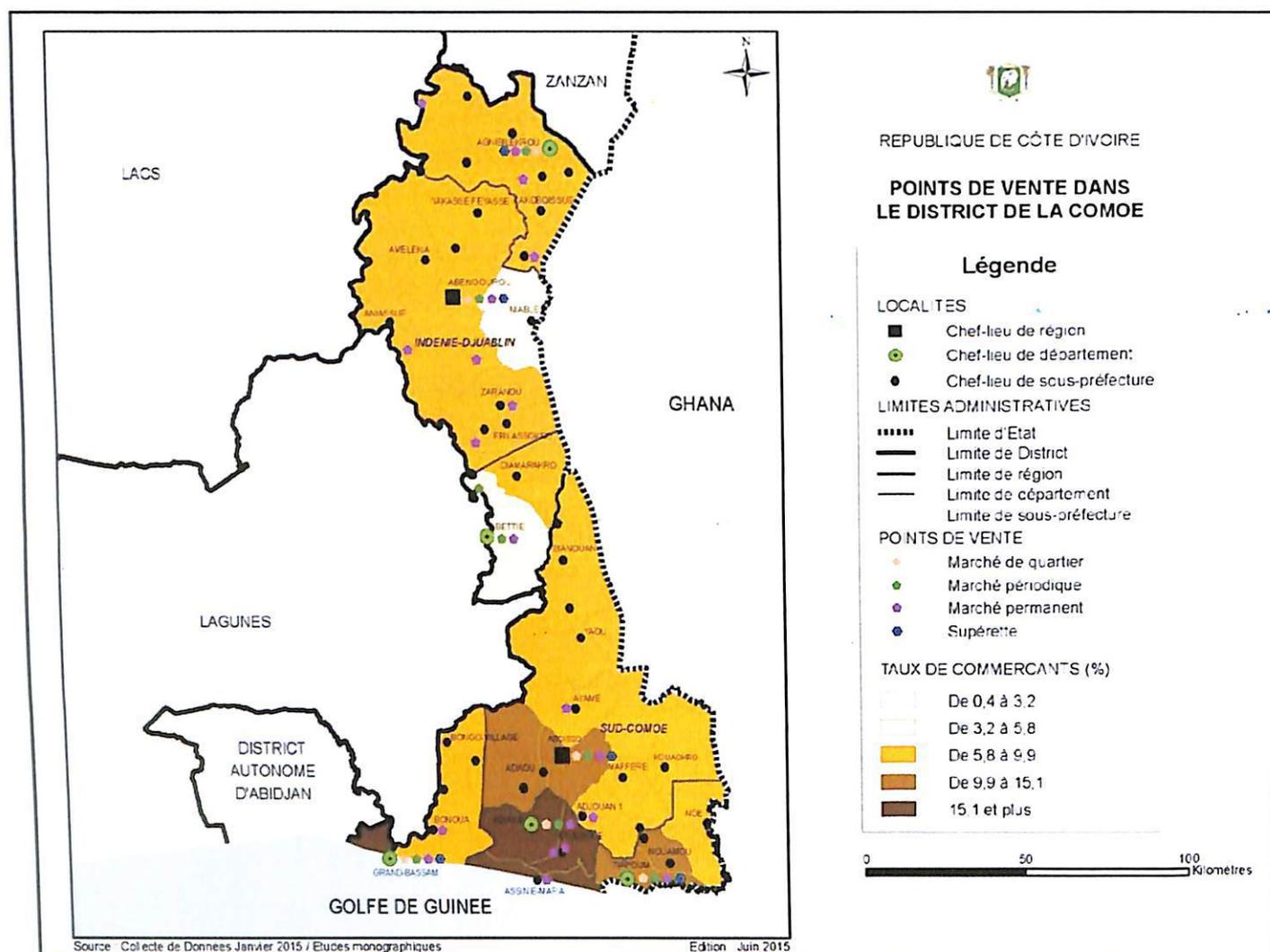


Chapitre 3. Secteur tertiaire

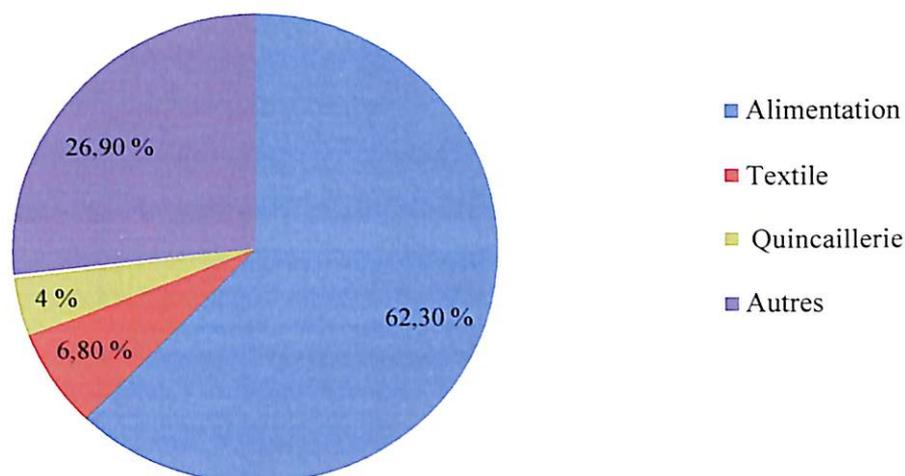
II.3.1 Commerce

188. Activité principalement exercée de façon informelle par des personnes n'ayant pas nécessairement reçu de formation particulière, le commerce occupe pourtant un actif sur 10 en Côte d'Ivoire.
189. L'activité de commerce est importante dans le District de la Comoé, particulièrement dans la région du Sud-Comoé. Dans le département d'Adiaké, plus de 15 % de la population exerce la profession de commerçant. Dans les départements d'Aboisso et de Tiapoum, entre 10 et 15 % seulement des actifs exercent une activité exclusivement commerciale.

Carte 29: Répartition des points de vente et taux de commerçants dans le District



190. La ville d'Abengourou, chef-lieu de la région Indénié-Djuablin, est située à 210 km d'Abidjan, sur la route nationale qui mène au Ghana. Son poids dans le paysage économique et commercial est représentatif du District de la Comoé dans sa globalité.
191. La fonction essentielle de la ville d'Abengourou est principalement une fonction d'échange. Elle représente un carrefour commercial entre Abidjan et des villes importantes comme Agnibilékrou, Bondoukou, mais aussi les villes ghanéennes frontalières. Le commerce de gros et de demi-gros est représenté à Abengourou par les succursales des sociétés ayant leur siège social à Abidjan. A cela s'ajoutent également le commerce de détail ainsi que des magasins d'articles divers.

Figure 21 : Répartition des commerçants par filière³¹

Source : Annuaire statistique de l'Indénié-Djuablin - 2012

192. Le commerce de détail est le plus représenté dans la région de l'Indénié-Djuablin. Il est surtout organisé autour des marchés locaux. Plusieurs de ces commerces sont tenus par les Libanais. Ceux tenus par les autochtones sont également très diversifiés : ces derniers sont présents, entre autres, dans le commerce de viande, de poissons, de tissus, de chaussures ou encore des produits de beauté.

Tableau 34 : Répartition des commerçants par type de commerce et par nationalité³⁴

Type de commerce	Ivoiriens	CEDEAO	Hors CEDEAO
Grossistes	4	5	5
Détaillants	79	492	139
Total	83	497	144

Source : Annuaire statistique de l'Indénié-Djuablin - 2012

193. Le District de la Comoé compte 7 postes de Douane, situés dans les départements d'Abengourou, Agnibilékrou, Aboisso et dans les sous-préfectures de Niablé, Ebilassokro, Bianouan et Noé. L'analyse des statistiques douanières fait ressortir comme principal poste de dépenses d'importations les autres biens de consommation, comme les appareils électroménagers, les automobiles ou encore les produits pharmaceutiques. Ceux-ci représentent 41 % de la valeur des importations globales, suivis par les biens d'équipements et les biens intermédiaires avec respectivement 31 % et 23 % du total des importations.

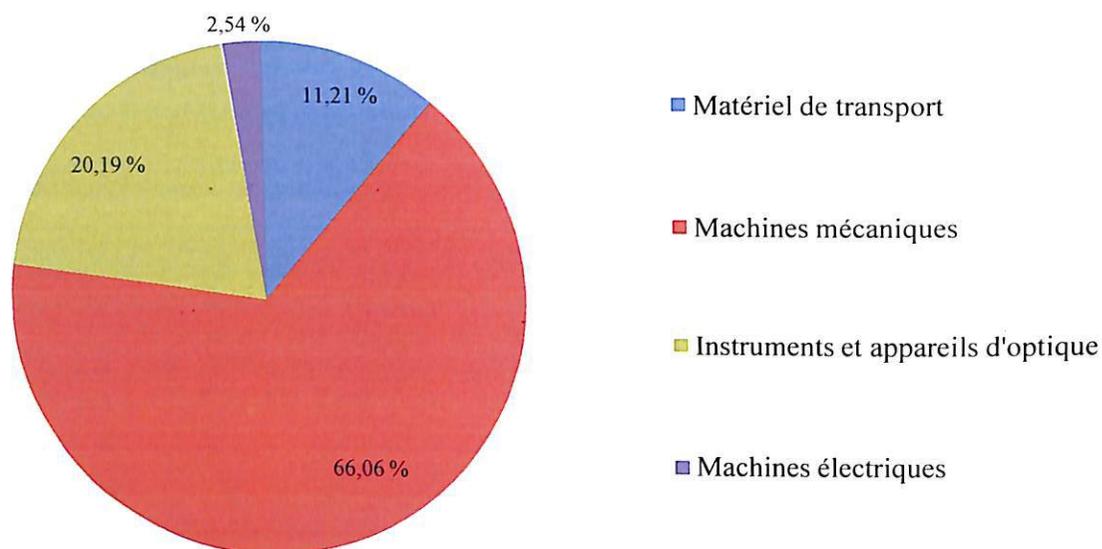
³¹ Données relatives à la région Indénié-Djuablin uniquement

Tableau 35 : Nature des importations transitant par la douane dans le District de la Comoé

Groupe de Produit	Poids Net en kg	Valeur FOB (FCFA)	Droits et taxes (FCFA)
Produits alimentaires ³²	22 725 438	3 630 123 442	392 742 765
Biens intermédiaires ²⁷	70 063 101	16 599 154 716	3 218 076 755
Biens d'équipement ²⁷	6 935 793	23 191 152 495	747 430 269
Autres biens de consommation ²⁷	17 266 991	30 292 735 319	1 699 486 507
Total Importations	116 991 323	73 713 165 972	6 057 736 296

Source : Douanes Côte d'Ivoire 2014 /FOB : Free on Board (Incoterms 2010)

194. Concernant les biens d'équipements, ceux-ci se composent principalement de machines mécaniques, mais également de matériel de transport (routier, ferroviaire et aérien).

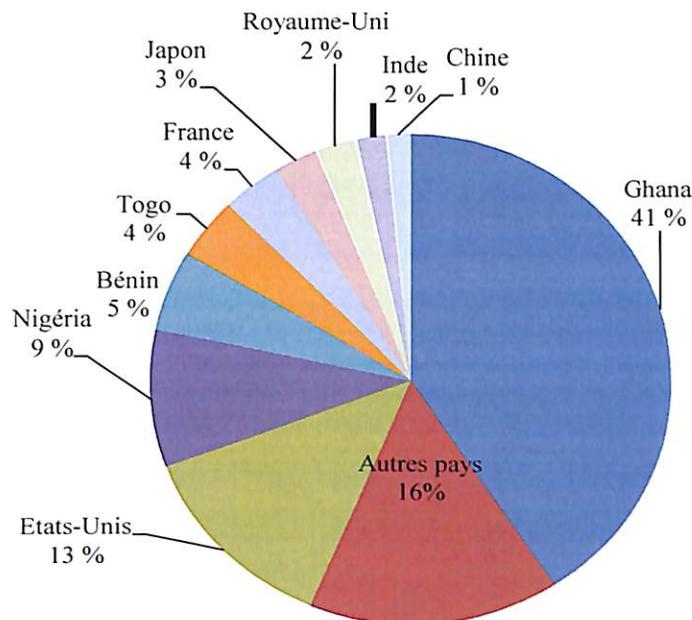
Figure 22 : Répartition des importations des biens d'équipements dans le District de la Comoé

Source : Douanes Côte d'Ivoire 2014

195. Le Ghana, de par sa situation frontalière, concentre 41 % des importations représentant ainsi le premier partenaire à l'import du District, même si l'essentiel des flux en provenance de ce pays sont le fruit d'activités de transit. Il est suivi par les Etats-Unis avec 13 % des importations, essentiellement composées de biens d'équipements et de produits à forte valeur ajoutée (machines mécaniques et ordinateurs).

³² Cf. Glossaire

Figure 23 : Origine des importations dans le District de la Comoé - 2013



Source : Douanes Côte d'Ivoire 2014

196. Dans une optique d'ouverture aux échanges internationaux, l'Etat de Côte d'Ivoire a adopté une politique économique d'intégration régionale et d'insertion dans la mondialisation, qui s'est traduit par la mise en place d'une zone franche de la biotechnologie, des technologies de l'information et de la communication à Grand-Bassam depuis 2007. C'est un espace où s'applique un régime douanier et fiscal très favorable aux entreprises implantées, leur offrant de nombreux avantages :
- 0 % de droit de douane ;
 - 0 % d'impôts pendant les cinq premières années ; 1 % à partir de la 6^{ème} année avec possibilité de remise d'impôt ;
 - 0 % de Taxes (TVA) ;
 - Liberté de transfert de fonds émanant des salaires et des dividendes distribués ;
 - Visa à long terme et permis de travail pour les étrangers et leurs familles ;
 - Aucune limite sur les investissements étrangers et locaux.
197. Bénéficiant de la proximité avec la ville d'Abidjan, et tirant profit des infrastructures existantes (Aéroport International, Port Autonome, infrastructures autoroutiers et gare ferroviaire internationale), la Zone Franche de Grand-Bassam est considérée comme une vitrine technologique d'Afrique de l'Ouest et un centre créateur d'emplois.

198. VITIB S.A. (Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie) est la société chargée de la Gestion, de l'Exploitation et de la Promotion de la Zone Franche. L'entreprise, créée par des partenaires ivoiriens et internationaux, a pour mission l'aménagement des sites, la construction d'infrastructures immobilières, techniques et technologiques, l'exploitation et la promotion de la Zone Franche.
199. La première tranche du projet verra la mise en valeur d'une superficie de 180 ha sur un total de 720 ha. D'un coût global de 28 milliards de francs, la zone compte d'ores et déjà 18 entreprises installées sur une centaine attendue. L'Inde constitue le premier partenaire avec 79,4 % de présence sur le terrain.

Chiffres clés 17 : Commerce



II.3.2 Tourisme

II.3.2.1 Sites touristiques

200. L'Indénié-Djuablin est une région qui dispose de potentialités touristiques importantes, essentiellement grâce à la richesse de ses ressources naturelles. En effet, la présence de nombreuses forêts classées, la diversité des espèces animales et végétales et la présence du fleuve Comoé et de la rivière Bossematie offrent un cadre naturel de qualité et constituent de véritables atouts pour la région. De plus, celle-ci dispose de nombreux sites historiques et attractifs dont les principaux sont :

- Les palais royaux d'Abengourou et Agnibilékrou ;
- La Cathédrale Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus d'Abengourou ;
- Le bloc de pierre de la traversée du fleuve Comoé par Abla Pokou à Béttié ;
- La tombe du docteur Noblia à Sankadiokro.

201. Le Sud-Comoé bénéficie également d'un potentiel touristique conséquent. Ses ressources naturelles permettent le développement de l'écotourisme dans une grande partie de la région, renforcées par la présence de grands villages balnéaires et d'une importante lagune situés sur la façade atlantique :

- La plage de Grand Bassam ; destination incontournable pour les touristes en visite en Côte d'Ivoire. Elle enregistre chaque week-end l'arrivée massive de visiteurs attirés par les sports nautiques, la pêche et la gastronomie locale.
- Les plages d'Assinie ; située à 80 km d'Abidjan et à l'est de l'embouchure du fleuve Comoé, au bord du golfe de Guinée, Assinie est une station balnéaire connue pour ses longues plages immaculées et sa presqu'île (Assinie Mafia) qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres.
- La plage d'Assouindé ; village situé à côté d'Assinie entre la lagune Aby et la mer, il constitue l'une des destinations privilégiées des Abidjanais et des touristes pour ses plages de sable fin couvertes de cocotiers et pour le calme de sa mer.
- La Lagune Aby, d'une superficie de 424 km² qui se jette dans l'océan Atlantique par une série de chenaux se réunissant en une passe unique au niveau du village d'Assinie-Mafia.



Photo 7 : Plage d'Assinie

© 2014

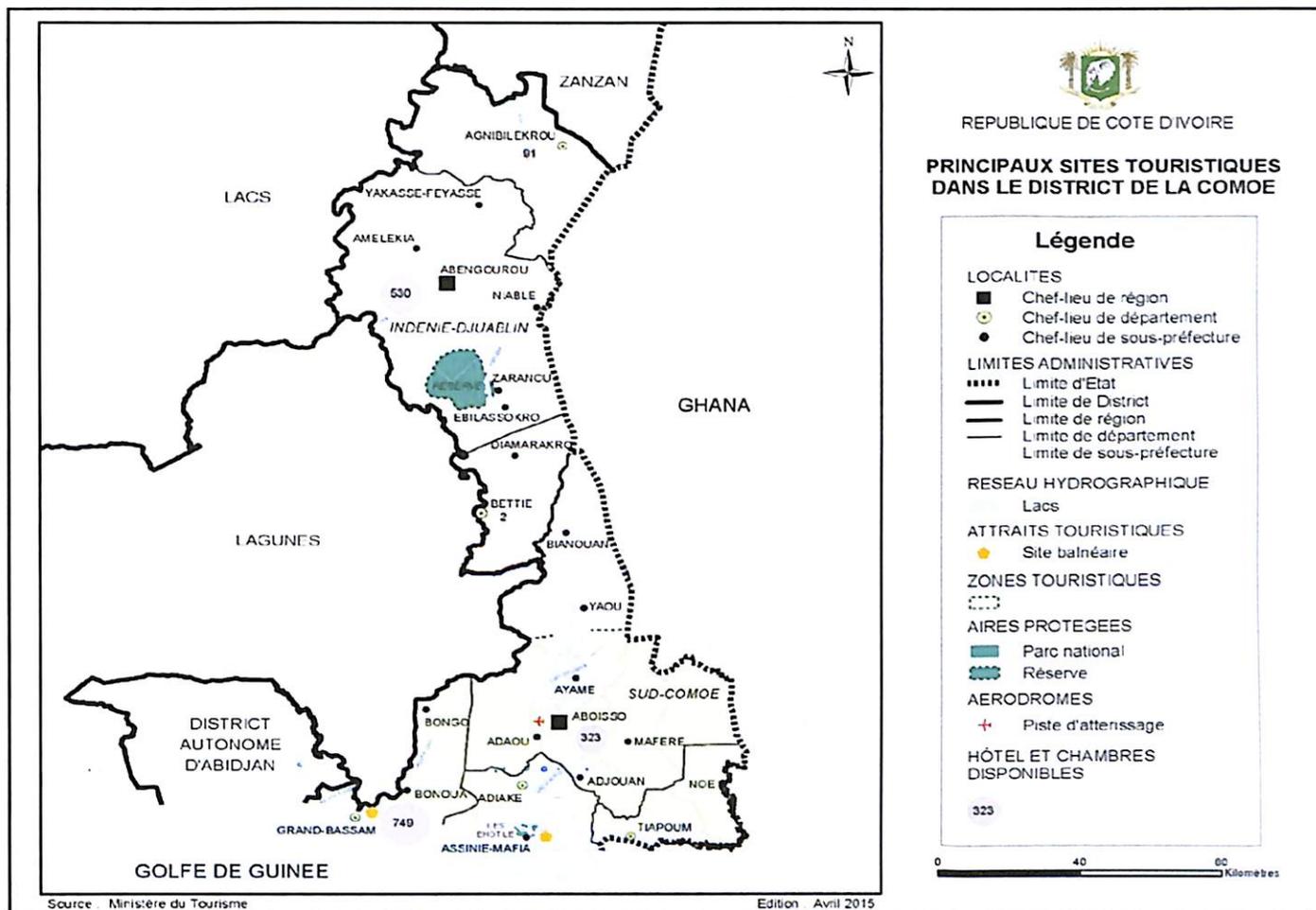
202. La cité balnéaire de Grand-Bassam est l'une des plus importantes villes touristiques de Côte d'Ivoire. Située à 40 km d'Abidjan, Grand-Bassam – ancienne capitale du pays - bénéficie d'atouts touristiques qui attirent chaque année de nombreux visiteurs. Outre ses plages reconnues pour leur beauté et leur convivialité, la ville se caractérise également par une richesse et une diversité touristiques substantielles, à travers ses sites naturels, historiques et culturels dont les principaux sont :

- Le Parc National marin des îles Ehotilé : C'est un ensemble de six îles situées en domaine estuarien sur le littoral est de la Côte d'Ivoire, dans la lagune Aby, couvrant une superficie de 550 ha sans compter les innombrables chenaux et autres bras de lagune qui le bordent. Comme toutes les zones humides côtières, le Parc National des Îles Ehotilé abrite une faune diversifiée, dont l'espèce la plus représentative est le lamantin, mammifère aquatique très représentatif des lagunes ivoiriennes.
- La Maison du patrimoine culturel : monument historique datant du 19^{ème} siècle ;
- Le quartier France ;
- Le phare de Grand Bassam ;
- Le pont de la victoire ;
- Le Monument aux morts ;
- L'ancien Palais de Justice ;
- Le musée du parc M'ploussoué de Bonoua, musée communautaire exposant instruments traditionnels de travail et divers masques.

203. Cependant, la plupart de ces sites touristiques sont dans un état de délabrement avancé, voire laissés à l'abandon. Malgré une offre dense, le secteur est confronté à des problèmes structurels majeurs :

- Le manque de professionnalisation du secteur ;
- L'insuffisance au niveau de la qualité des services proposés ;
- Le faible niveau de qualification du personnel ;
- La non-conformité des établissements touristiques aux normes requises ;
- La faible valorisation des sites touristiques.

Carte 30 : Principaux sites touristiques du District



II.3.2.2 Capacités hôtelières

204. De par sa situation frontalière, la région de l'Indénié-Djuablin est bien nantie en réceptifs hôteliers. En effet, l'offre locale hôtelière se chiffre à 50 établissements, pour une capacité totale d'environ 710 chambres. Ces établissements sont non classés et majoritairement de catégorie moyen standing.

Tableau 36 : Statistiques hôtelières dans la région de l'Indénié-Djuablin

Standing	Nombre d'établissements	Nombre de chambres	Nombre d'arrivées	Nombre de nuitées	Taux d'occupation
Non classé	48	633	3 959	4 457	28,36 %
1 étoile	0	0	0	0	-
2 étoiles	1	25	1 343	1 388	46,25 %
3 étoiles	1	56	2 281	2 306	17,79 %
4 étoiles	0	0	0	0	-
Total	50	714	7 583	8 151	ND

Source : Direction Régionale du Tourisme de l'Indénié-Djuablin – 2013
 ND : Non Disponible

205. Dans la région du Sud-Comoé, Assinie constitue le principal site balnéaire du District de la Comoé. Plusieurs hôtels et villages de vacances ayant une capacité de 589 personnes accueillent de nombreux touristes tout au long de l'année.

II.3.2.3 Restauration³³

206. Le nombre d'établissements de restauration est aux alentours de 80, pour environ 5 100 couverts.

Tableau 37 : Etablissements de restauration dans la région de l'Indénié-Djuablin

Département	Nombre de restaurants	Nombre de maquis	Nombre de bars	Nombre de couverts
Abengourou	5	53	8	4 375
Agnibilékrou	0	9	0	590
Bettie	0	3	0	160
Total	5	64	8	5 125

Source : Direction Régionale du Tourisme de l'Indénié-Djuablin – 2013

Chiffres clés 18 : Tourisme³⁸

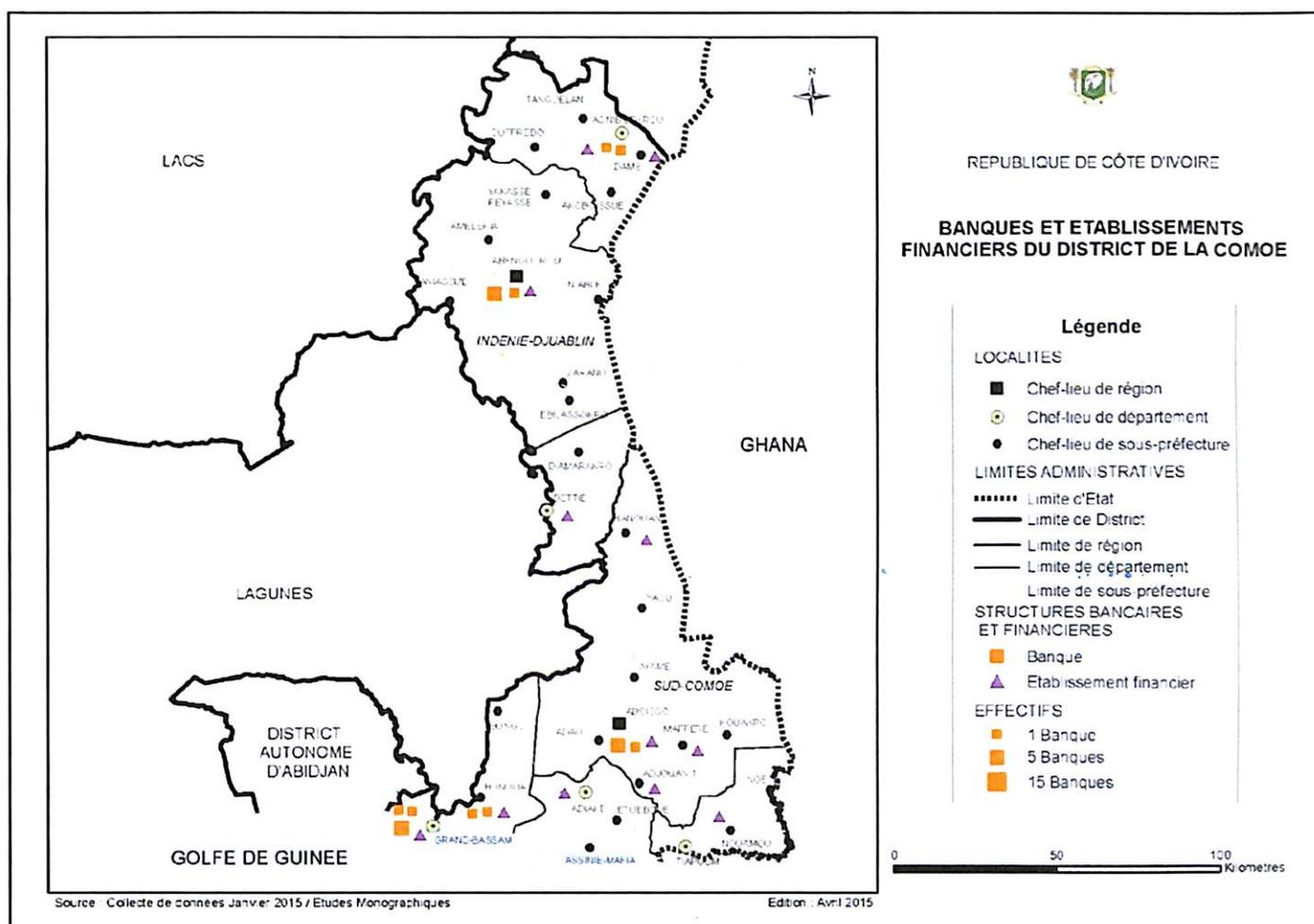
--

³³ Commentaire non exhaustif (relatif à la région Indénié-Djuablin uniquement)

II.3.3 Services financiers

207. L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

Carte 31 : Banques et Etablissements financiers du District de la Comoé



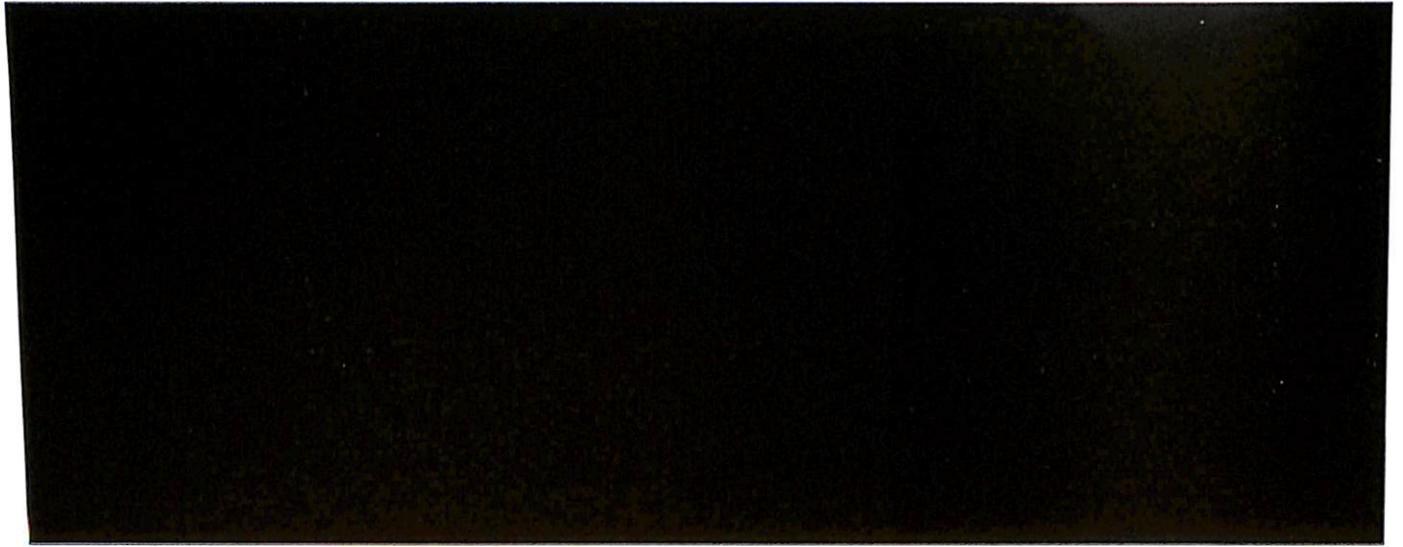
208. Les institutions financières sont concentrées dans les chefs-lieux de département du District. Le département d'Abengourou compte des agences des grandes banques du pays dont le but est de superviser les activités de leur maison-mère dans tout le District de la Comoé.

Tableau 38 : Inventaire des institutions financières du District par région

Région	Banques	Guichets automatiques	Assurances	Mutuelles	Etablissements de microfinance
Indénie-Djuablin	11	8	ND	ND	ND
Sud-Comoé	14	13	10	3	5
Total District	25	21	ND	ND	ND

Ministère de l'Economie et des finances – 2014 / ND : Non Disponible

Synthèse 6 : Secteur Tertiaire



AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Chapitre 1. Éducation

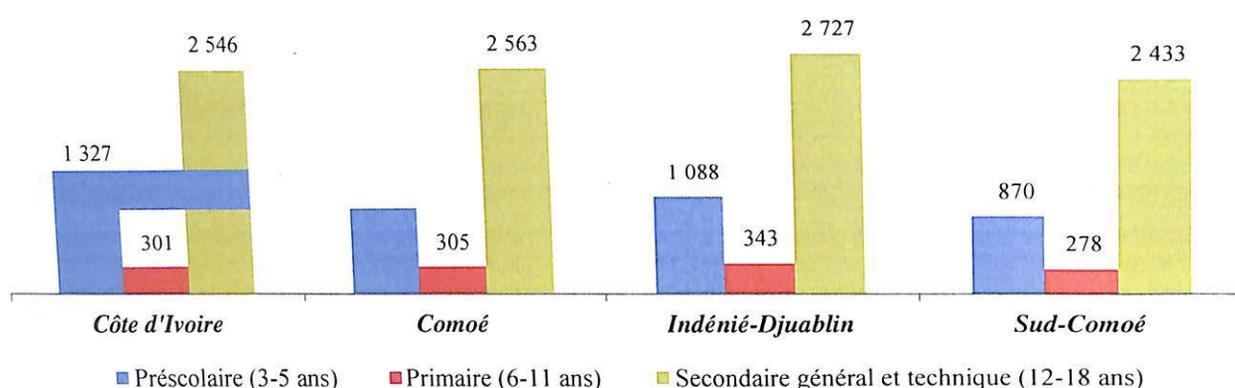
209. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue à trois ministères : Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), ainsi que le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), qui se sont assignés un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme autour des axes suivants :
- Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
 - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan des ressources humaines qu'en matière de gouvernance ;
 - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
210. A cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissement (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
- Le Préscolaire (de 3 à 5 ans) ;
 - Le Primaire (de 6 à 11 ans) ;
 - Le Secondaire général et technique (de 12 à 18 ans) ;
 - La Formation professionnelle ;
 - Le Supérieur.
211. Ce dispositif se veut être non seulement un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
212. Le système éducatif du District de la Comoé, composé de deux Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET) et un CAFOP (Centre d'Animation et de Formation Pédagogique), est caractérisé par :
- Une prédominance des établissements publics (76 % des établissements) ;
 - Une forte concentration des établissements primaires (75 % des établissements) ;
 - Une polarisation des établissements en zone urbaine.

Tableau 39 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut

Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire ³⁴		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Préscolaire	101	6 794	285	35	2 278	110	0	0	0
Primaire Secondaire	575	152 956	3 290	123	20 632	605	55	4 431	127
1 ^{er} cycle Secondaire	32	41 837	1 731	44	18 227	1 435	0	0	0
2 ^{ème} cycle		10 493			8 430				
Secondaire Technique	0	0	0	12	3 575	255	0	0	0
Formation professionnelle	1	288	ND	5	94	ND	0	0	0
Supérieur	2	801	ND	2	619	40	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements - Ens. : Enseignants - ND : Non disponible

213. La répartition des établissements est inégale puisque la région du Sud-Comoé comporte bien plus d'établissements scolaires que celle de l'Indénié-Djuablin, et ce à tous les niveaux d'éducation hormis l'enseignement technique. Toutefois, l'analyse des ratios de présence géographique permet de relativiser le déficit d'établissements dans la région de l'Indénié-Djuablin eu égard aux chiffres nationaux, avec 1 école pour 1 088 enfants en âge d'être scolarisés contre 1.327 au plan national.

Figure 24 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école, par région et par niveau d'enseignement³⁵

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

214. Cette carence relative d'établissements a des conséquences directes sur les caractéristiques sociales de la population. Le District de la Comoé est marqué par un fort taux d'analphabétisme³⁶ et par un niveau d'études en dessous de la moyenne nationale. En effet, selon le RGPH 1998, sur 10 000 habitants, plus de 7 400 ne disposent que d'un niveau primaire contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes (8 femmes sur 10 n'ont

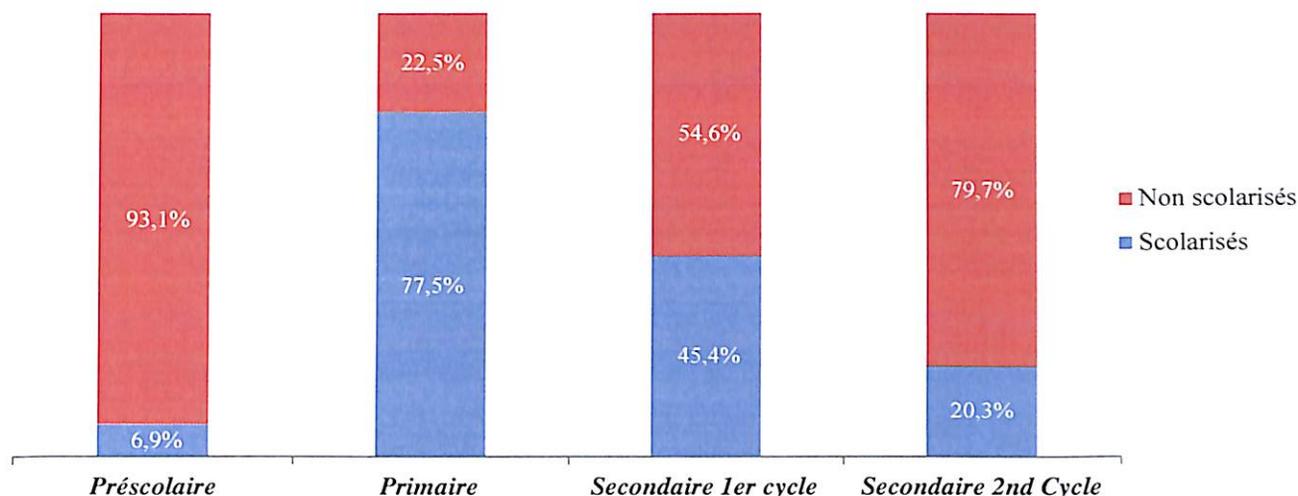
³⁴ Cf. Glossaire

³⁵ Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissement du degré d'enseignement correspondant

³⁶ Cf. Axe 1

qu'un niveau primaire). En outre, près de 55 % des enfants de 12 à 15 ans et près de 80 % des 16-18 ans ne sont pas scolarisés.

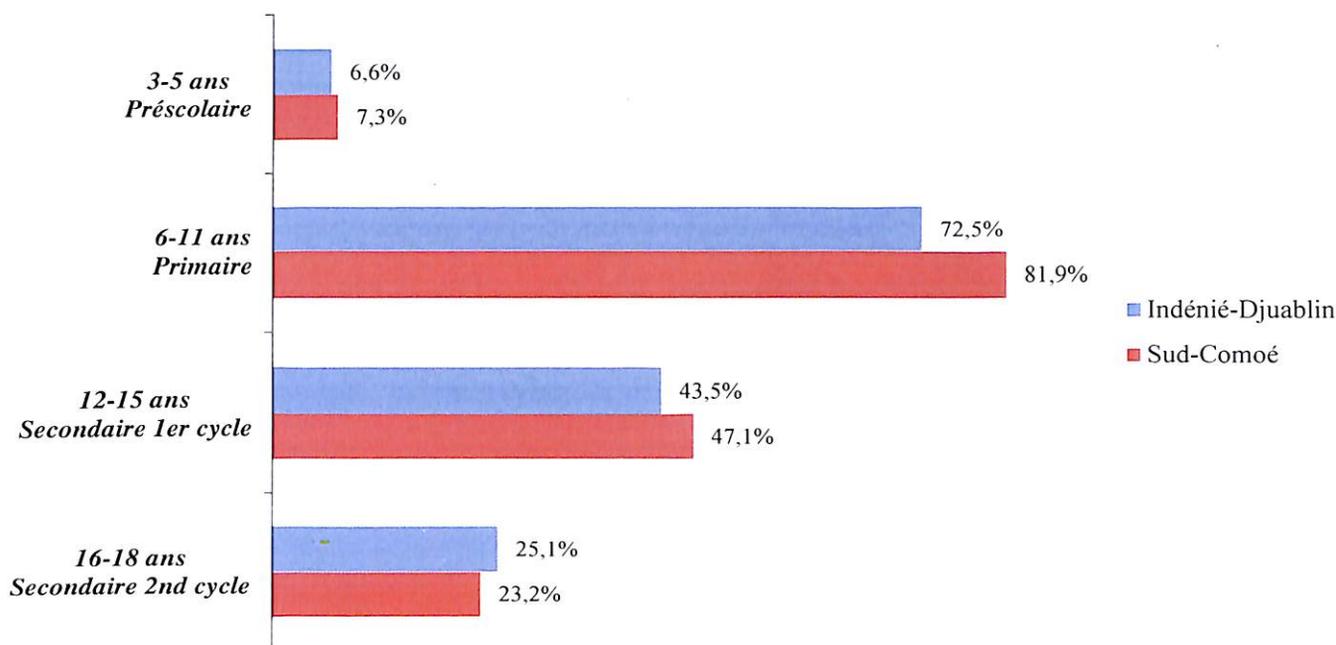
Figure 25 : Part de la population scolarisée par niveau d'enseignement dans le District



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

215. Cette tendance est également confirmée par l'étude des taux de scolarisation par tranche d'âge avec une faible proportion d'élèves scolarisés dans les cycles secondaires. Toutefois, les taux de scolarisation sont plus élevés dans la région du Sud-Comoé, sauf en ce qui concerne le 2nd cycle du Secondaire avec des centres urbains tels que Grand-Bassam et Aboisso.

Figure 26 : Synthèse des taux bruts de scolarisation³⁷ par tranche d'âge et par région

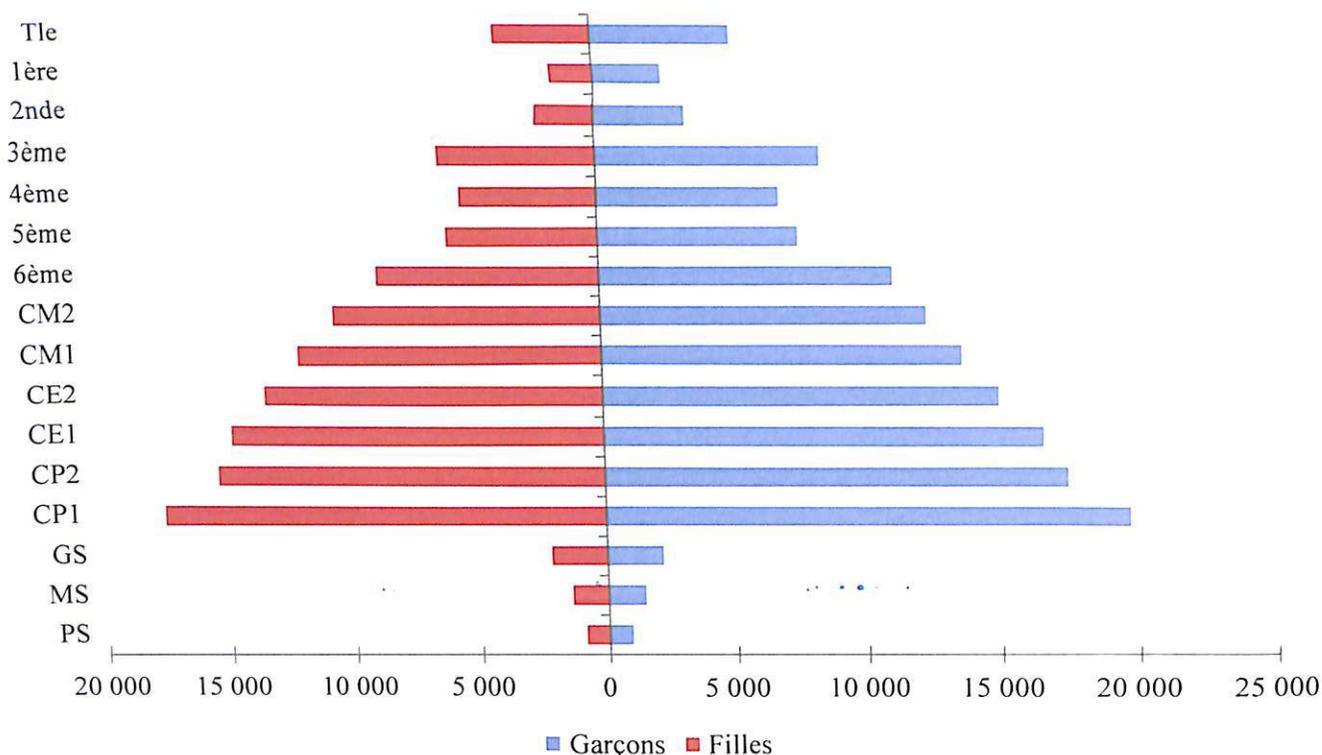


Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

³⁷ Cf. Glossaire

216. A cette faible scolarisation des enfants, s'associe un phénomène important de déperdition scolaire constaté dès le cycle Primaire et retranscrit dans la pyramide scolaire du District. Ce phénomène se traduit par une base très faible marquant une scolarisation peu élevée au niveau du cycle Préscolaire, puis, une concentration des enfants dans le Primaire, et enfin, une déperdition constante des enfants jusqu'à la fin du cycle Secondaire.

Figure 27 : Pyramide scolaire du District³⁸



Source : MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

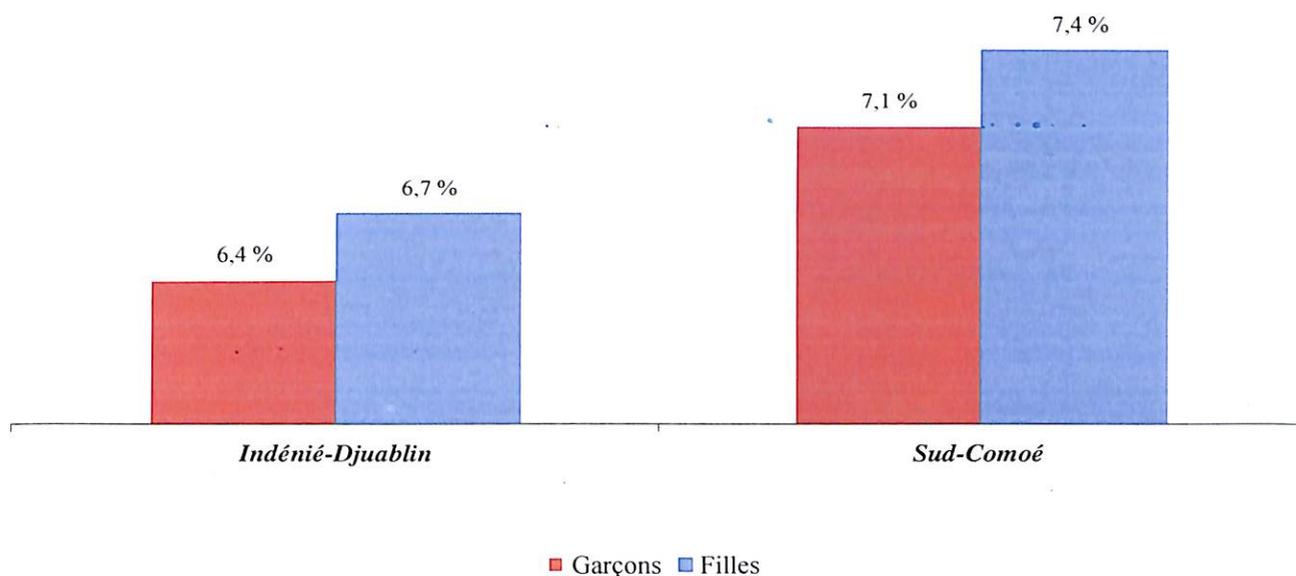
³⁸ Cf. Glossaire

III.1.1 Préscolaire

III.1.1.1 Scolarisation

217. L'enseignement préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide scolaire en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.
218. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle Primaire. Le passage par l'enseignement préscolaire permet par ailleurs de détecter très tôt certains problèmes de la petite enfance comme le phénomène des enfants sans acte de naissance.
219. Le District de la Comoé compte 9 072 enfants inscrits au cycle Préscolaire, soit un taux brut de scolarisation³⁹ de 6,9 %. Grâce à une meilleure capacité d'accueil, le Sud-Comoé présente des taux plus importants, sans distinctions entre les genres.
220. Les jeunes filles sont plus scolarisées que les garçons sur l'ensemble du District avec un taux brut de scolarisation de 7,1 % contre 6,8 % pour les garçons. L'indice de parité⁴⁰ est quant à lui équilibré avec 0,98 fille pour un garçon inscrit.

Figure 28 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région

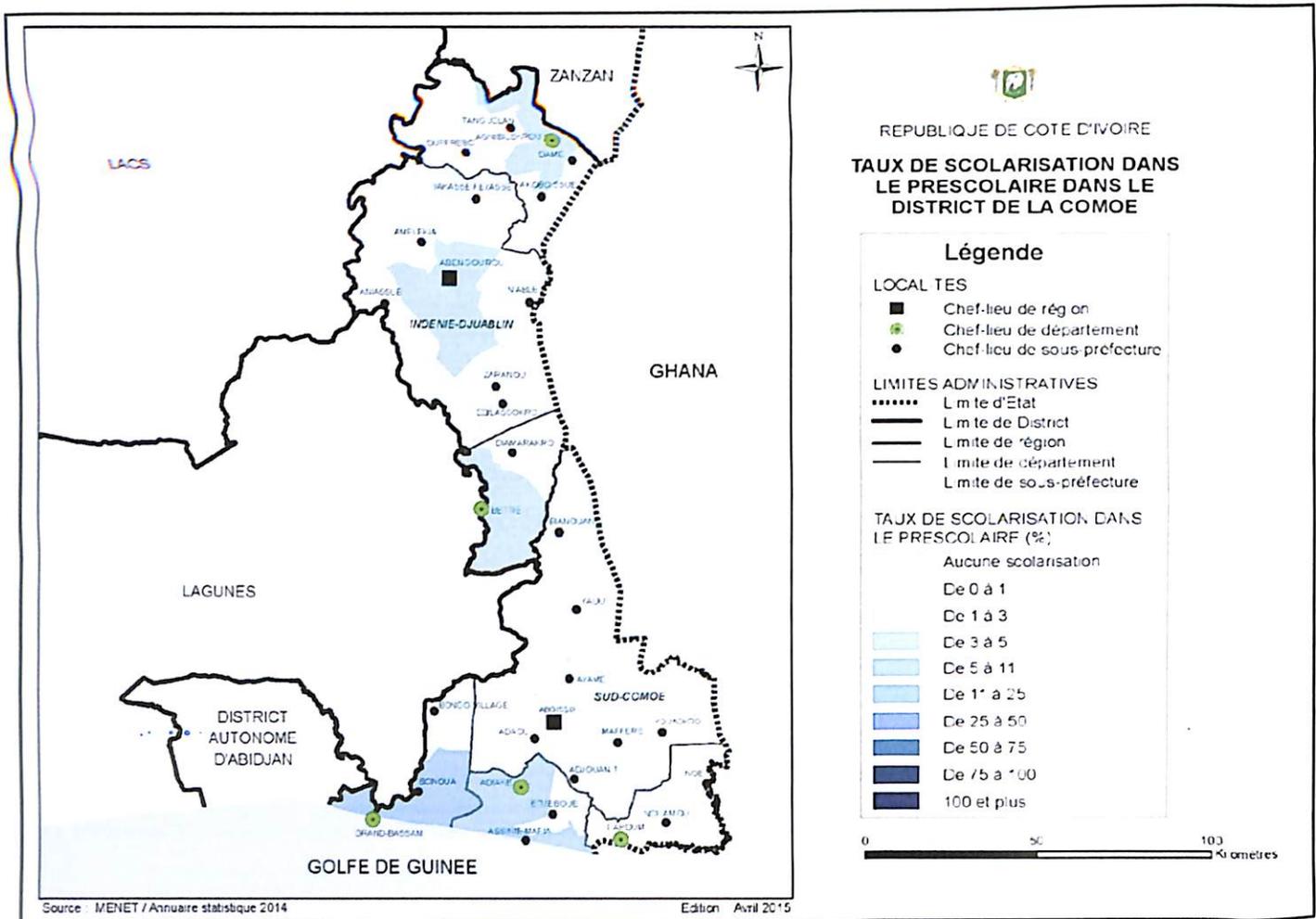


Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

³⁹ Sur la base des projections effectuées à partir du RGPH 1998

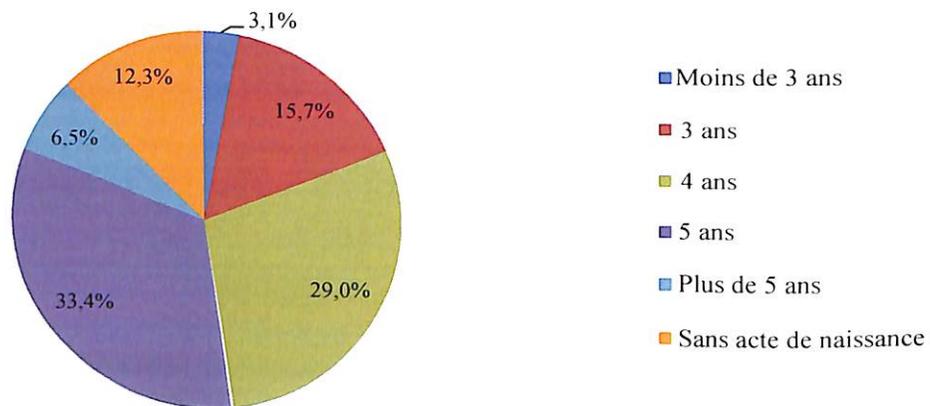
⁴⁰ Cf. Glossaire

Carte 32 : Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



221. Toutefois, ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout la forte proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance. En effet, sur les 9 072 enfants inscrits au cycle Préscolaire dans le District, 1 118 n'ont pas été déclarés à leur naissance, soit près de 13 % des effectifs du Préscolaire.

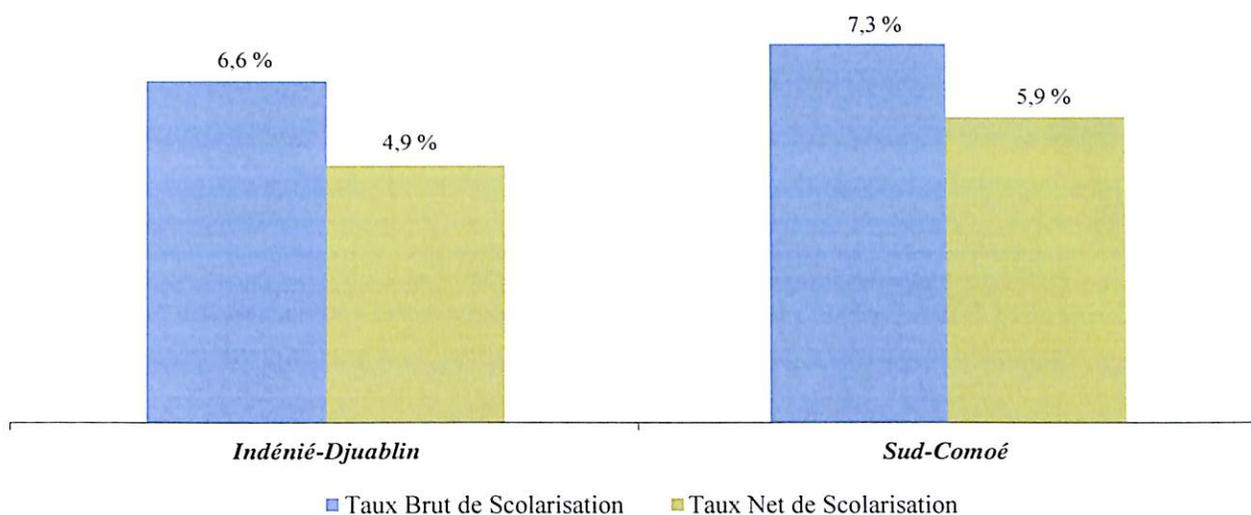
Figure 29 : Répartition des enfants scolarisés au niveau préscolaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

222. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle (3–5 ans), le taux net de scolarisation⁴¹ du District s'établit à 5,6 %.

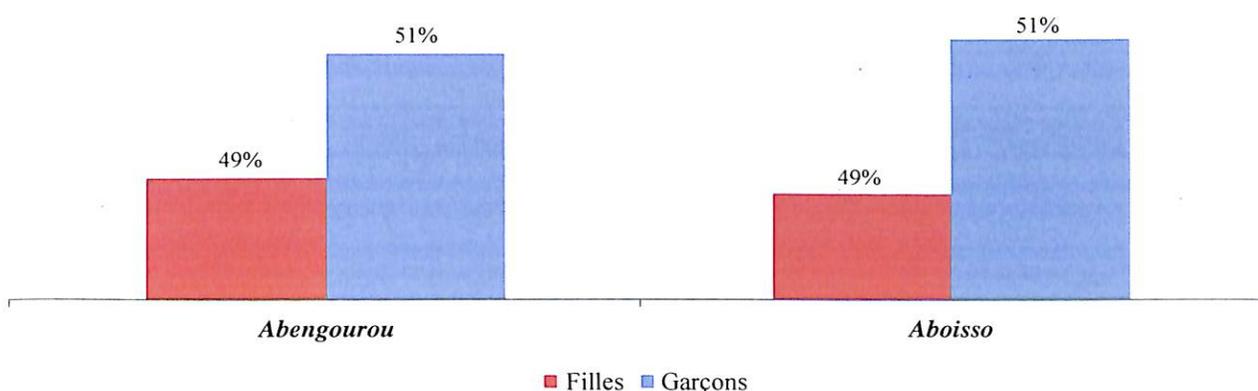
Figure 30 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

223. La répartition régionale et par genre des enfants du Préscolaire du District ne présente pas de disparités particulières. L'indice de parité moyen s'établit à 0,98 sur l'ensemble du District.

Figure 31 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

224. 75 % des enfants du Préscolaire du District sont scolarisés dans des établissements publics, localisés pour la plupart dans les zones urbaines. Seulement 40 % des enfants sont inscrits en zone rurale, alors même que les besoins y sont plus importants. Ce constat est plus manifeste dans la région de l'Indénié-Djuablin où environ 30 % des enfants du Préscolaire sont scolarisés en milieu rural.

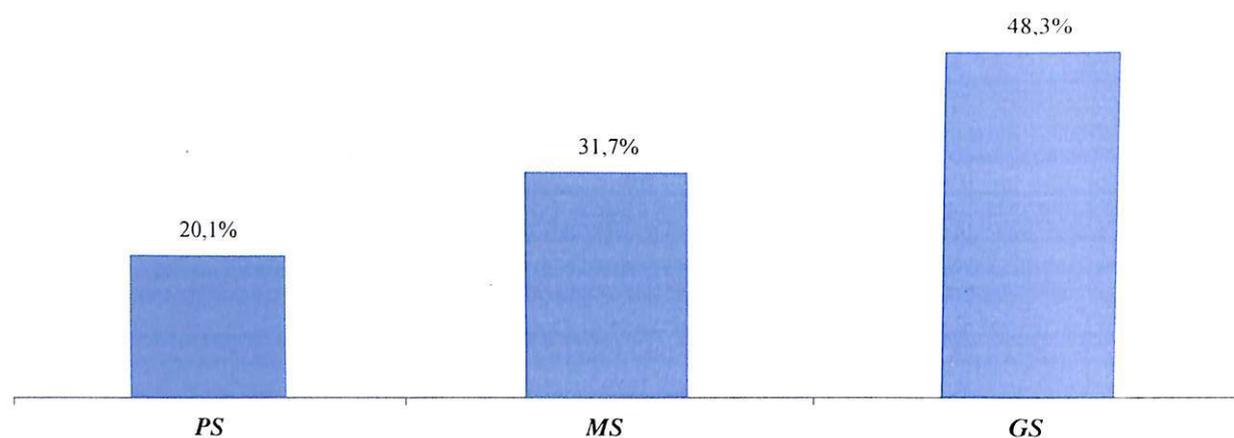
⁴¹ Cf. Glossaire

Tableau 40 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation et genre

Région	Statut	Enfants	Dont rural	Indice de parité ⁴²
Indénié-Djuablin	Public	3 438	1 118	0,99
	Privé	702	179	0,92
	Total	4 140	1 297	0,98
Sud-Comoé	Public	3 356	1 976	0,98
	Privé	1 576	367	0,96
	Total	4 932	2 343	0,98
Total District	Public	6 794	3 094	0,99
	Privé	2 278	546	0,95
	Total	9 072	3 640	0,98

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

225. Près de 50 % des enfants du Préscolaire sont concentrés sur la dernière année du cycle (Grande Section) ce qui met en avant la scolarisation tardive des enfants en bas-âge.

Figure 32 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau⁴³

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

⁴² Cf. Glossaire

⁴³ PS : Petite Section ; MS : Moyenne Section ; GS : Grande Section

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

226. L'enseignement préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :

- Des établissements publics qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 75 % des établissements (136 établissements au total) ;
- Des établissements privés qui représentent 25 % du total et qui sont principalement concentrés dans la région du Sud-Comoé.

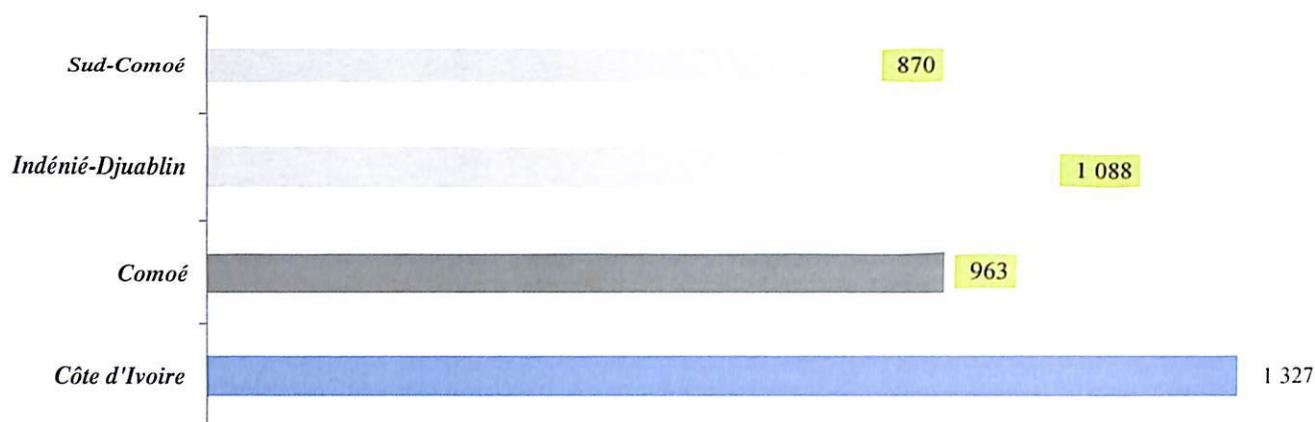
Tableau 41 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Salles	Grps Péda	Enfants	Inst.	Ratio d'occupation ⁴⁴	Ratio d'encadrement ¹⁹
Indénié-Djuablin	Public	47	129	126	3 438	152	26,7	22,6
	Privé	11	28	29	702	36	25,1	19,5
	Total	58	157	155	4 140	188	26,4	22,0
Sud-Comoé	Public	54	102	98	3 356	133	32,9	25,2
	Privé	24	60	62	1 576	74	26,3	21,4
	Total	78	162	160	4 932	207	30,4	23,8
Total District	Public	101	231	224	6 794	285	29,4	23,8
	Privé	35	88	91	2 278	110	25,9	20,7
	Total	136	319	315	9 072	395	28,4	23,0

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation - Etbs : Établissements - Inst. : Instituteurs - Grps Péda : Groupes Pédagogiques

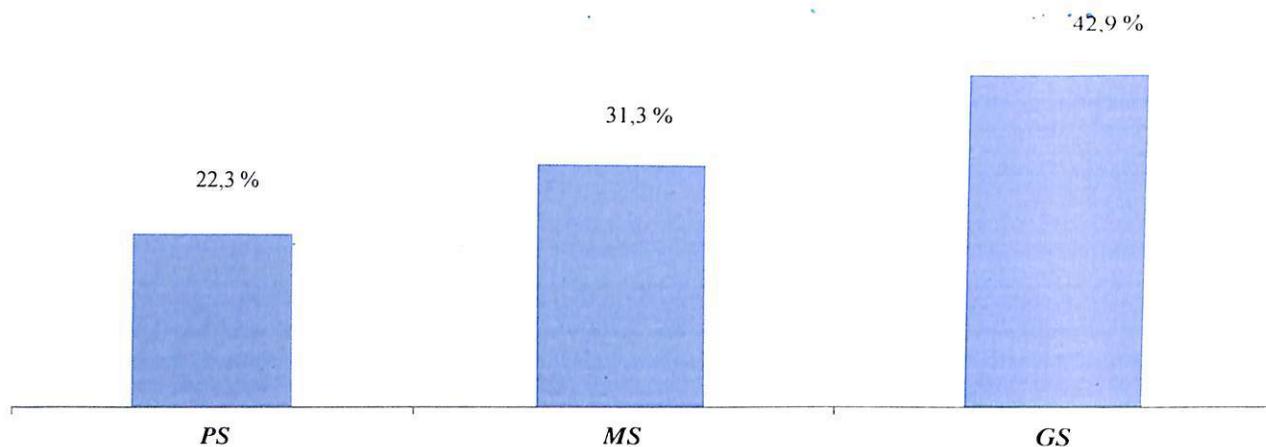
227. Des disparités régionales existent puisque la région du Sud-Comoé concentre plus de 57 % des établissements préscolaires, et 75 % des établissements privés. Néanmoins, ce constat doit être relativisé puisque les régions du District de la Comoé affichent des ratios de présence géographique au-dessus de la moyenne nationale avec 963 enfants en âge d'être scolarisés par école sur l'ensemble du District, et 1 088 enfants par école dans la région de l'Indénié-Djuablin.

⁴⁴ Cf. Glossaire

Figure 33: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école préscolaire par région

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

228. Le District compte 319 salles de classe uniformément réparties. Ainsi, avec une école pour seulement 66 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 28 enfants par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge.

Figure 34 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'études

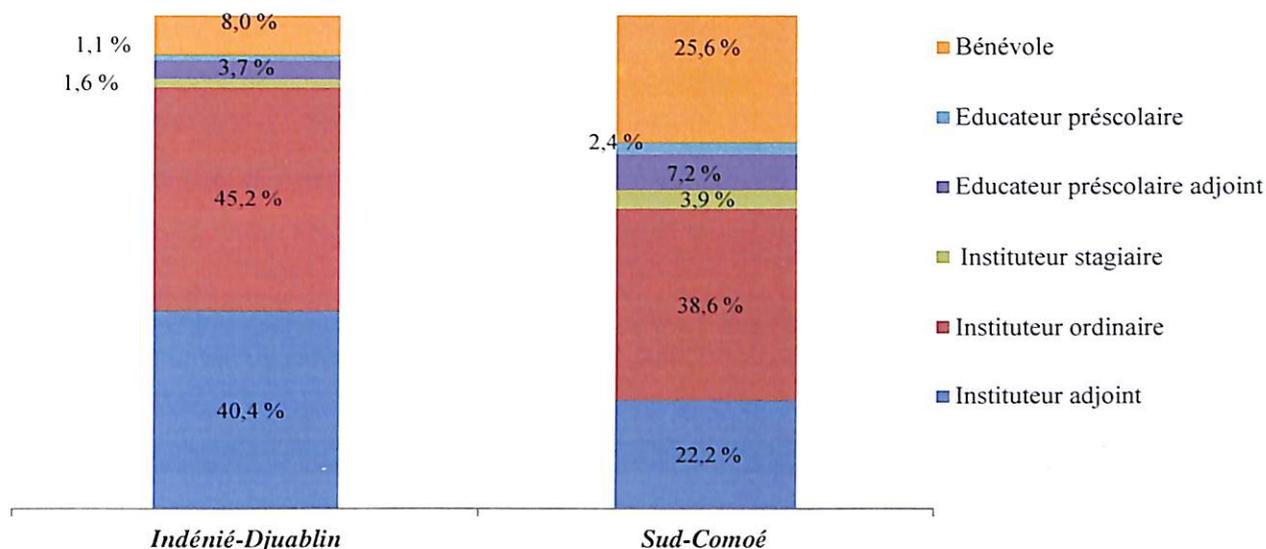
Source : MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

229. En matière d'infrastructures, 15 % des salles utilisées comme salles de cours sont en mauvais état.

b) Corps enseignant

230. Le corps enseignant est composé de 395 instituteurs (dont plus de 95 % sont des femmes), soit un ratio d'encadrement moyen de 23 enfants par instituteur. Il est constitué majoritairement d'instituteurs ordinaires (42 %) et d'instituteurs adjoints (31 %). Les bénévoles représentent le quart du corps pédagogique de la région Sud-Comoé, venant ainsi combler une insuffisance au niveau des instituteurs.
231. Cette insuffisance est également pallier par 315 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle préscolaire avec en moyenne 29 enfants par groupe.

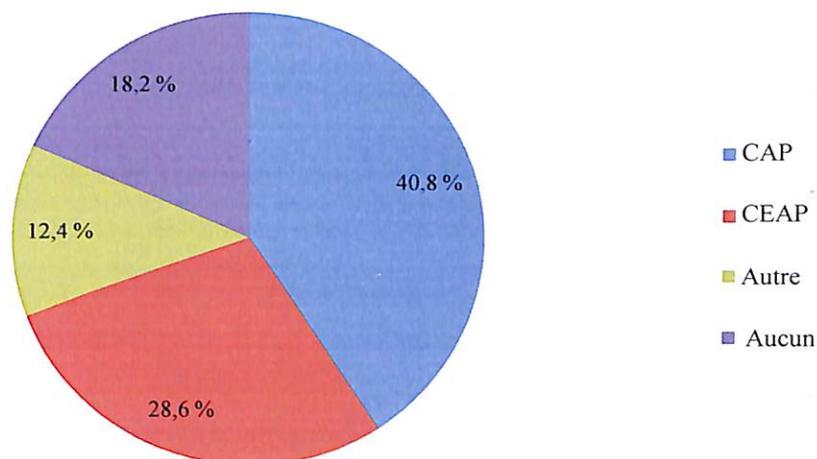
Figure 35 : Répartition des instituteurs du préscolaire par emploi et par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

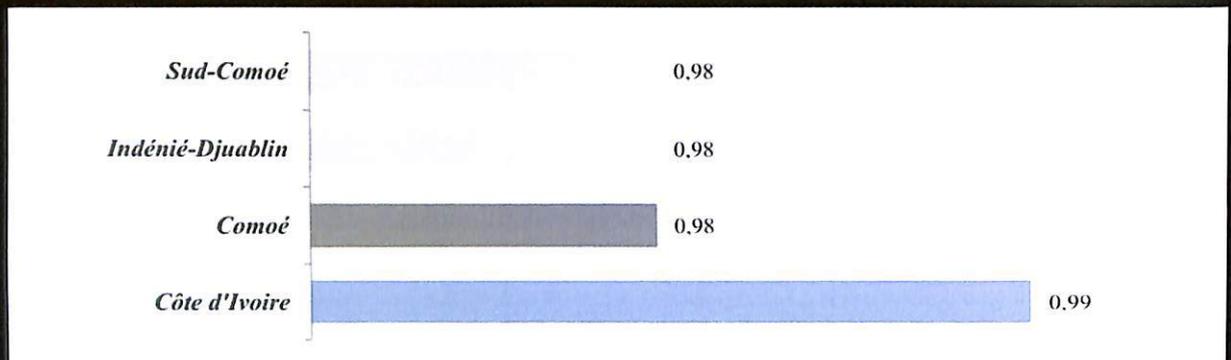
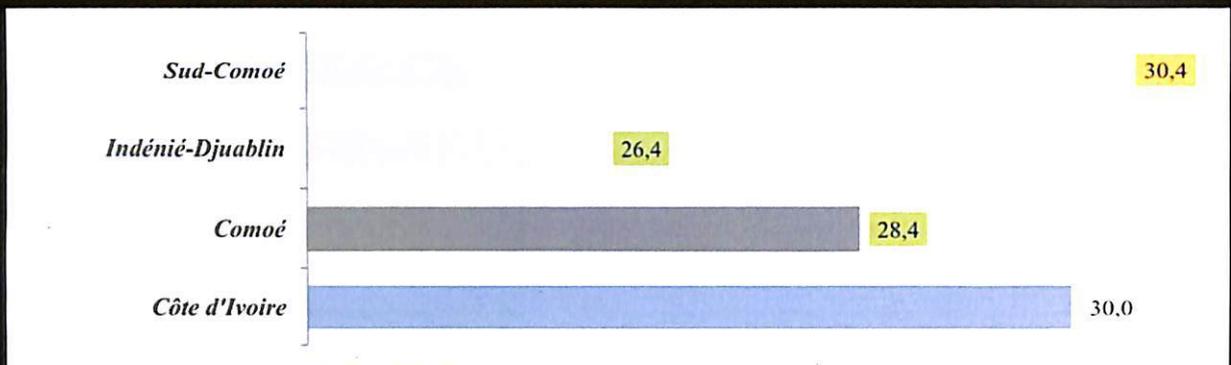
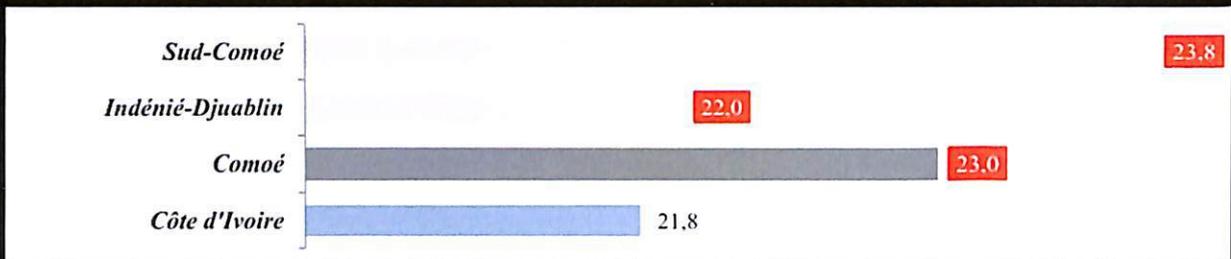
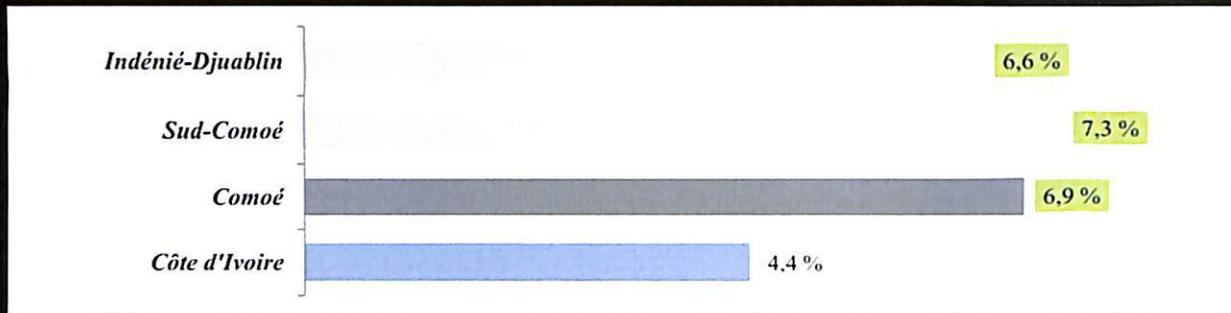
232. Près de 70 % des instituteurs possèdent à minima le CAP contre 20 % du corps pédagogique sans aucun diplôme, expliqué en partie par la présence d'assistantes maternelles.

Figure 36 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

Chiffres clés 19 : Préscolaire



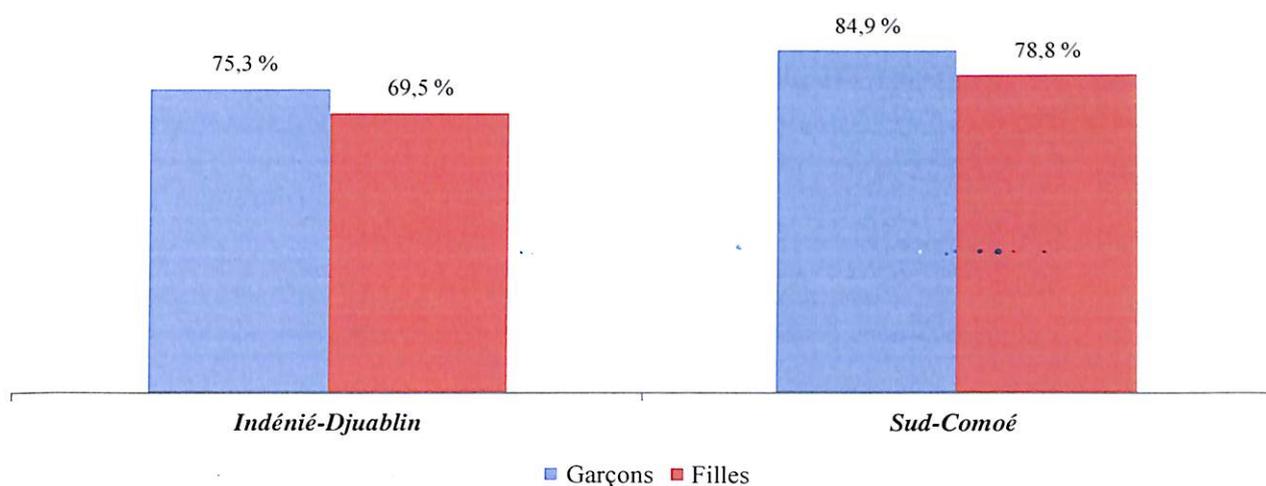
Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

III.1.2 Primaire

III.1.2.1 Scolarisation

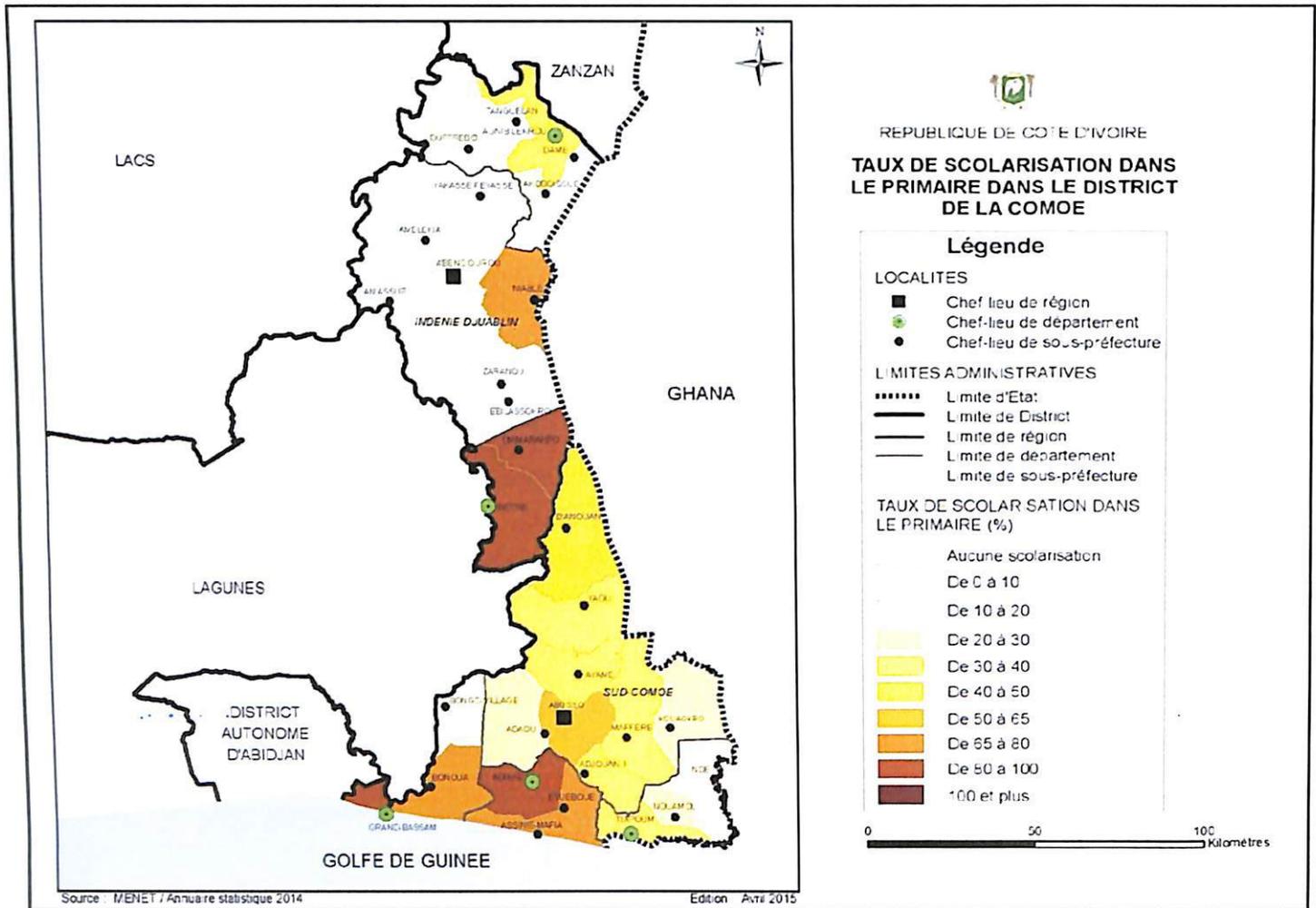
233. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).
234. Le District de la Comoé compte 178 019 enfants inscrits au cycle Primaire, soit un taux brut de scolarisation de 77,5 %, contre 89 % au niveau national. Comme pour le cycle Préscolaire, ce taux est supérieur dans la région Sud-Comoé, notamment du fait d'une plus grande capacité d'accueil.
235. L'indice de parité est satisfaisant avec 0,89 fille pour un garçon inscrit, légèrement supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 0,84 fille pour un garçon.

Figure 37 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région



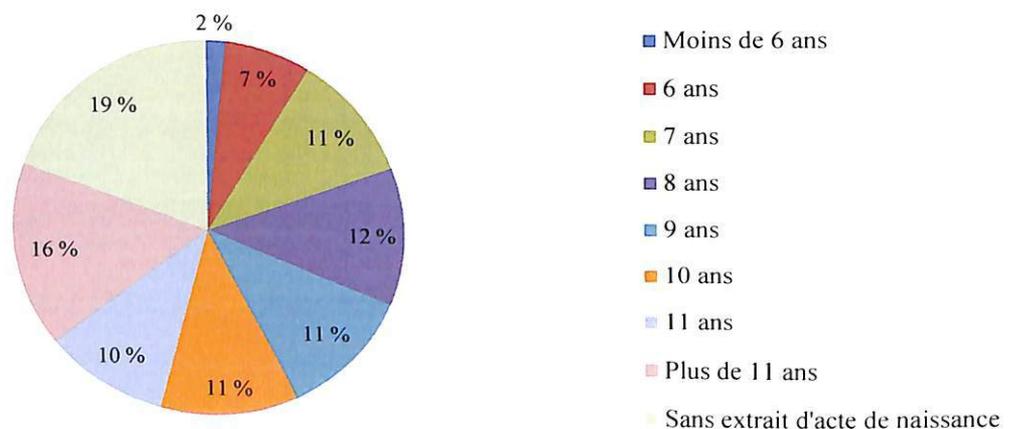
Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



236. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout par la forte proportion d'élèves qui ne disposent pas d'extraits d'acte de naissance (19 %).

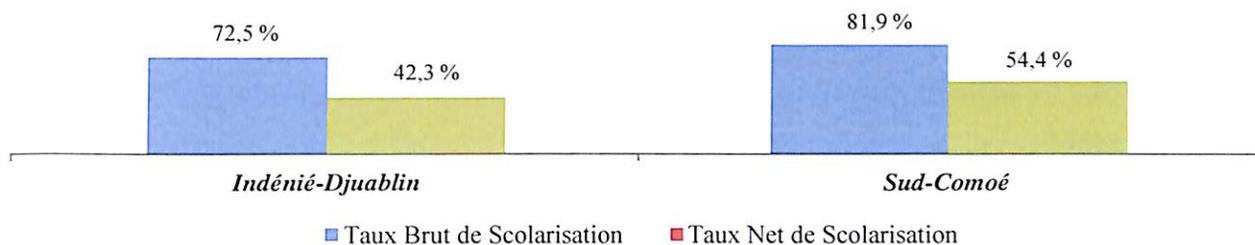
Figure 38 : Répartition des enfants scolarisés au cycle Primaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

237. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle, le taux net de scolarisation du District s'établit à 48,7 %.

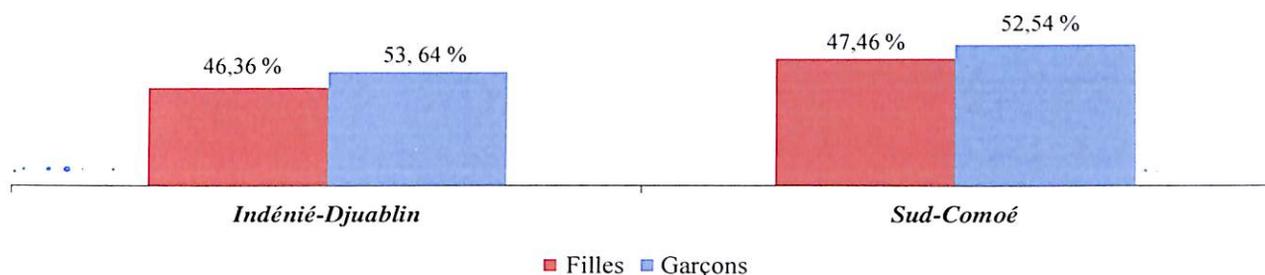
Figure 39 : Écart entre les taux bruts et net de scolarisation du Primaire par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

238. La région du Sud-Comoé concentre 56 % des effectifs des élèves du primaire du District de la Comoé. L'indice de parité du District s'établit à 0,89 fille pour 1 garçon inscrit, légèrement supérieur à l'indice national (0,86).

Figure 40 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

239. 86 % des élèves du District sont scolarisés dans des établissements publics et 55 % sont inscrits en zone rurale.

Tableau 42: Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation

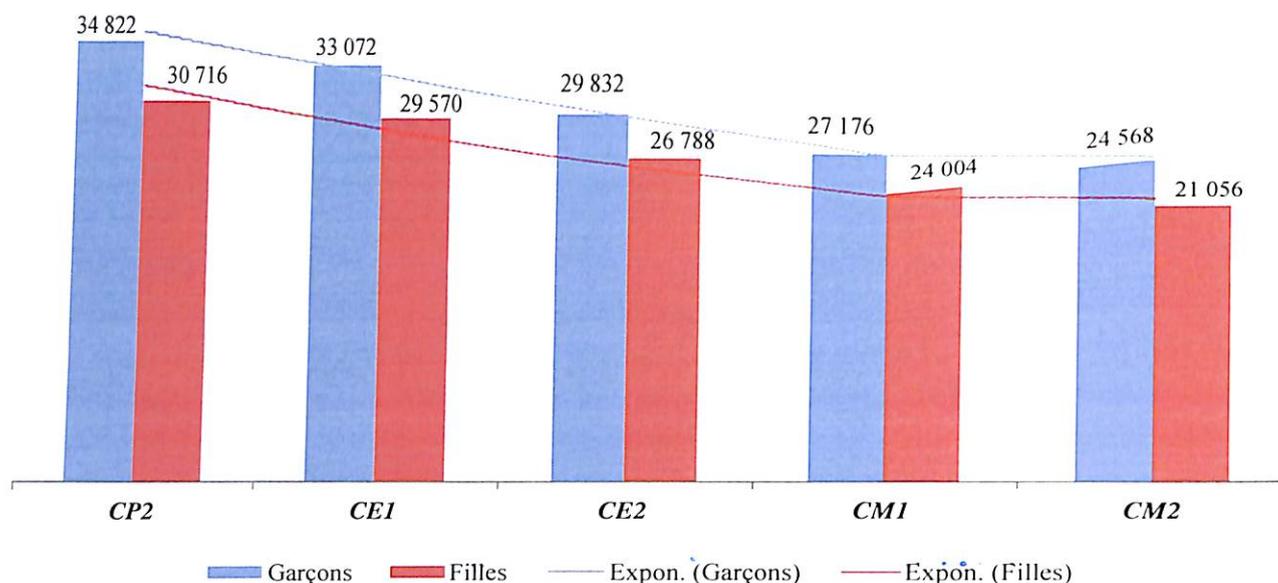
Région	Statut	Elève	Dont rural	Indice de parité ⁴⁵
Indénié-Djuablin	Communautaire	1 089	844	0,81
	Privé	9 387	2 779	0,84
	Public	68 397	36 438	0,87
	Total	78 873	40 061	0,86
Sud-Comoé	Communautaire	3 342	3 342	0,73
	Privé	11 245	5 276	0,87
	Public	84 559	49 070	0,92
	Total	99 146	57 688	0,90
Total District	Communautaire	4 431	4 186	0,75
	Privé	20 632	8 055	0,85
	Public	152 956	85 508	0,89
	Total	178 019	97 749	0,89

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

⁴⁵ Cf. Glossaire

240. Les effectifs sont concentrés sur les trois premières années du cycle, à savoir les classes de CP1, CP2 et CE1. Les classes de CM2 ne représentent à l'inverse que 10 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est autant marqué chez les garçons que chez les filles, qui représentent environ 47 % des effectifs du cycle Primaire (tous niveaux confondus).

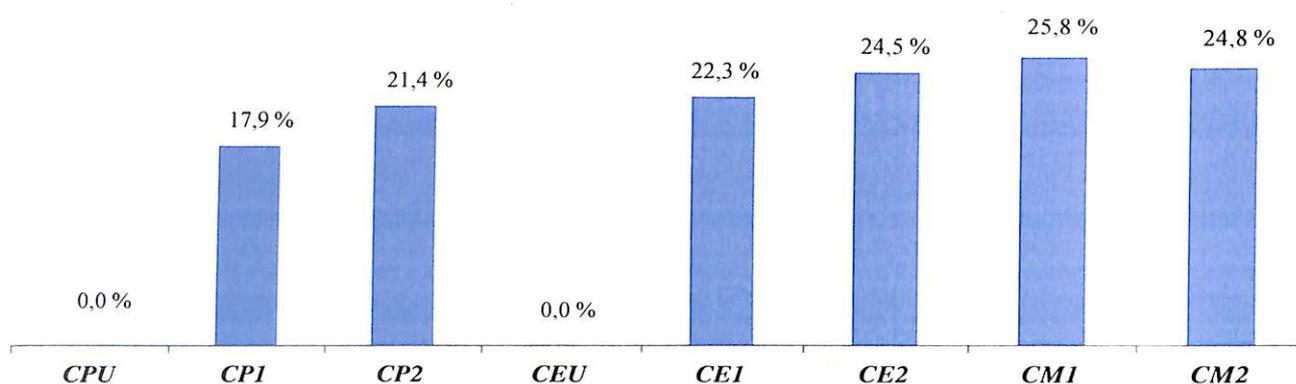
Figure 41: Evolution du taux de déperdition⁴⁶ par genre pour chaque niveau du cycle Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

241. Ce phénomène est appuyé par l'analyse des taux de redoublement dans les différents niveaux d'étude. En effet, si le taux de redoublement moyen est de 22 % dans le District, il augmente avec les niveaux scolaires et atteint environ 25 % en classe de CM1 et de CM2, pointant la difficulté des élèves à atteindre le niveau requis nécessaire pour le passage au premier cycle du secondaire.

Figure 42 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

242. Au niveau du District, le taux de redoublement des établissements privés et communautaires s'établit à 10,5 %, contre 22,4 % pour les établissements publics.

⁴⁶ Cf. Glossaire

Tableau 43 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du Primaire

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement (en %)	
		Total	Filles
Indénié-Djuablin	CP1	21,82	21,05
	CP2	24,36	23,90
	CE1	25,22	26,70
	CE2	27,09	27,39
	CM1	27,15	27,49
	CM2	23,12	23,65
Sud-Comoé	CP1	14,83	14,06
	CP2	19,04	18,13
	CE1	19,86	19,61
	CE2	22,28	21,29
	CM1	24,78	24,88
	CM2	26,09	26,11
Total District	CP1	17,90	17,10
	CP2	21,40	20,70
	CE1	22,30	22,80
	CE2	24,50	24,00
	CM1	25,80	26,00
	CM2	24,80	25,10

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

243. Le cycle Primaire est également marqué par un abandon important des élèves de CM2 traduit par le taux de transition⁴⁷ primaire-secondaire qui s'établit à 74,7 %, au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 73,5 %. Cet abandon est plus marqué chez les filles puisque seules 72 % d'entre elles rejoignent les bancs des classes de 6^{ème}. Ces contreperformances démontrent les limites des efforts de sensibilisation.

Tableau 44 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre

Classe	Total élèves	Garçons	Filles
Nombre d'élèves en CM2 (2012-2013)	26 478	14 323	12 155
Nombre d'élèves en 6 ^{ème} (2013-2014)	19 791	11 059	8 732
Taux de transition	74,7 %	77,2 %	71,8 %

Source : MENET - Annuaire statistique 2012 - 2013 et 2013-2014 de l'éducation

⁴⁷ Cf. Glossaire

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

244. L'enseignement primaire dans le District de la Comoé est dispensé dans trois types d'établissements :

- Des établissements publics qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 77 % des établissements ;
- Des établissements privés, représentant 16 % des structures ;
- Des établissements communautaires qui représentent une petite minorité dans le paysage éducatif du District (7 %), et qui dispensent un enseignement confessionnel. Ce sont principalement des Madersa, établissements dans lesquels est dispensé un enseignement confessionnel musulman (enseignement coranique).

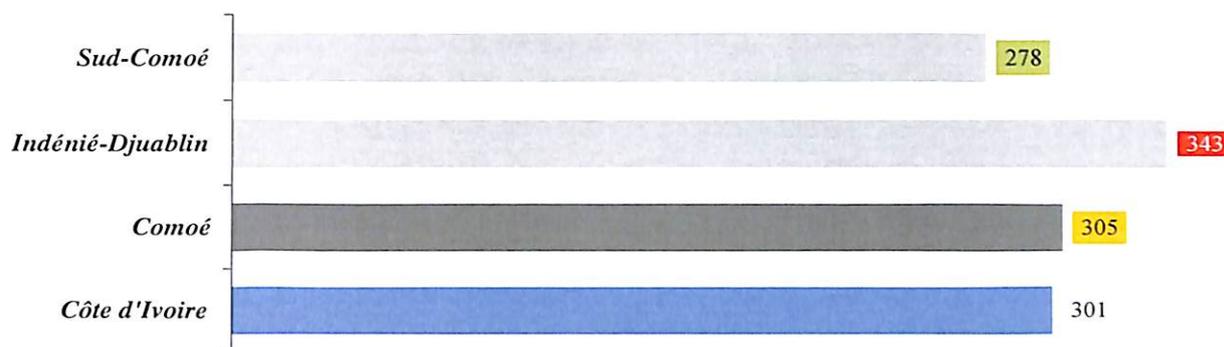
Tableau 45 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Elèves	Salles	Grp Péd.	Inst.	Ratio d'occupation ⁴³	Ratio d'encadrement ⁴⁸
Indénié-	Public	251	68 397	1 408	1 458	1 445	48,6	47,3
	Privé	53	9 387	253	279	249	37,1	37,7
Djuablin	Comm	13	1 089	31	38	27	35,1	40,3
	Total	317	78 873	1 692	1 775	1 721	46,6	45,8
Sud-	Public	324	84 559	1 868	1 838	1 845	45,3	45,8
	Privé	70	11 245	359	357	356	31,3	31,6
Comoé	Comm	42	3 342	116	180	100	28,8	33,4
	Total	436	99 146	2 343	2 375	2 301	42,3	43,1
Total	Public	575	152 956	1 979	3 296	3 290	46,7	46,5
	Privé	123	20 632	268	636	605	33,7	34,1

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation - Etbs : établissements ; Inst. : Instituteur ; Comm : communautaire ; Grp Péd. : Groupes Pédagogiques

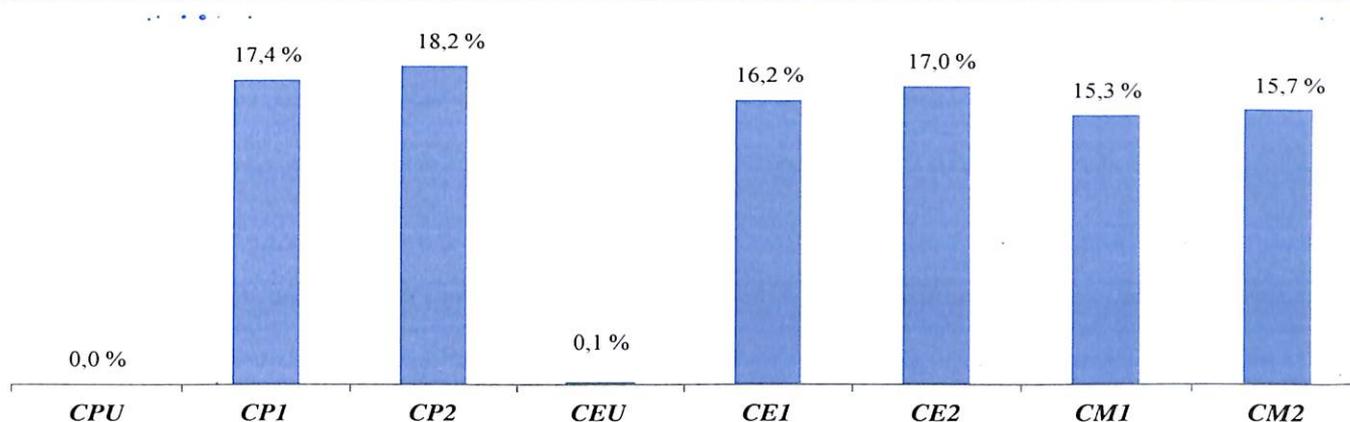
245. La région du Sud-Comoé concentre 62 % des établissements primaires. Elle présente, en outre, un ratio de présence géographique de 278 enfants en âge d'être scolarisés par école primaire, bien en dessous de la moyenne nationale. La région de l'Indénié-Djuablin enregistre quant à elle un ratio de présence géographique plus élevé que la moyenne nationale, mettant en exergue un déséquilibre régional en matière d'infrastructures.

⁴⁸ Cf. Glossaire

Figure 43 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire par région

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

246. Ainsi, avec une école pour 236 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 44,1 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil couplée au phénomène de sous-scolarisation massive des enfants du District pourraient constituer à terme un problème majeur.
247. Le District de la Comoé compte 4 035 salles de classe dont seulement 56 % dans la région du Sud-Comoé. Ceci corrobore le constat de la prédominance du Sud-Comoé sur l'Indénié-Djuablin en matière d'infrastructures à ce niveau d'enseignement.

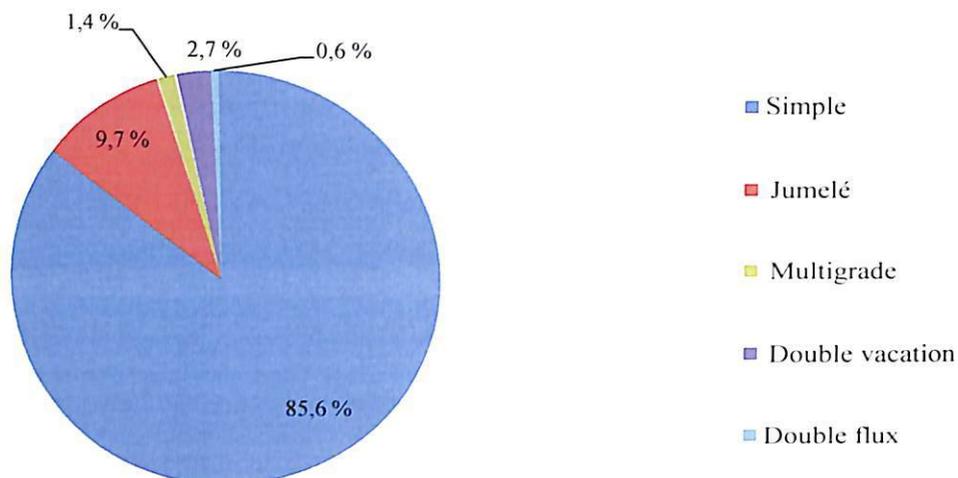
Figure 44 : Répartition des salles de classe de Primaire selon le niveau d'études

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

248. Le District compte également 4 150 groupes pédagogiques avec en moyenne 1,74 groupe pédagogique pour une salle de classe. Pour combler ce déficit en infrastructures, les établissements ont largement recours à la double vacation⁴⁹ (une classe par demi-journée) et aux classes jumelées (un instituteur et une salle pour deux groupes pédagogiques). Ce constat est encore plus marqué dans l'enseignement privé qui compte, lors de l'année scolaire 2013-2014, une salle de classe pour environ 2,5 groupes pédagogiques.

⁴⁹ Cf. Glossaire

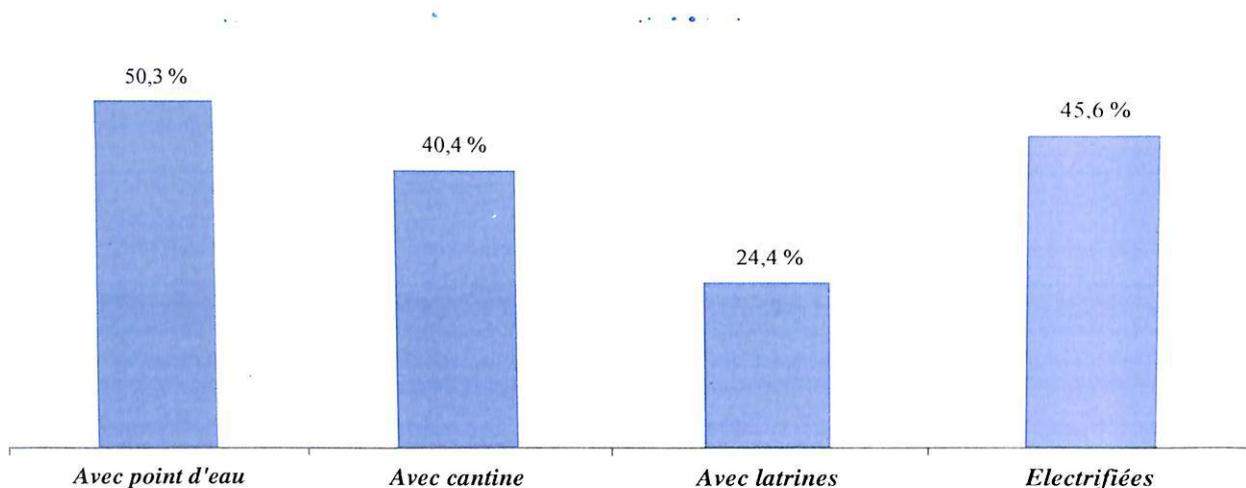
Figure 45 : Répartition des groupes pédagogiques du primaire selon leur type de fonctionnement



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

249. Enfin, les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et leurs manques d'infrastructures. A titre d'illustration, un quart seulement des établissements dispose de latrines et la moitié ne comporte pas de points d'eau.

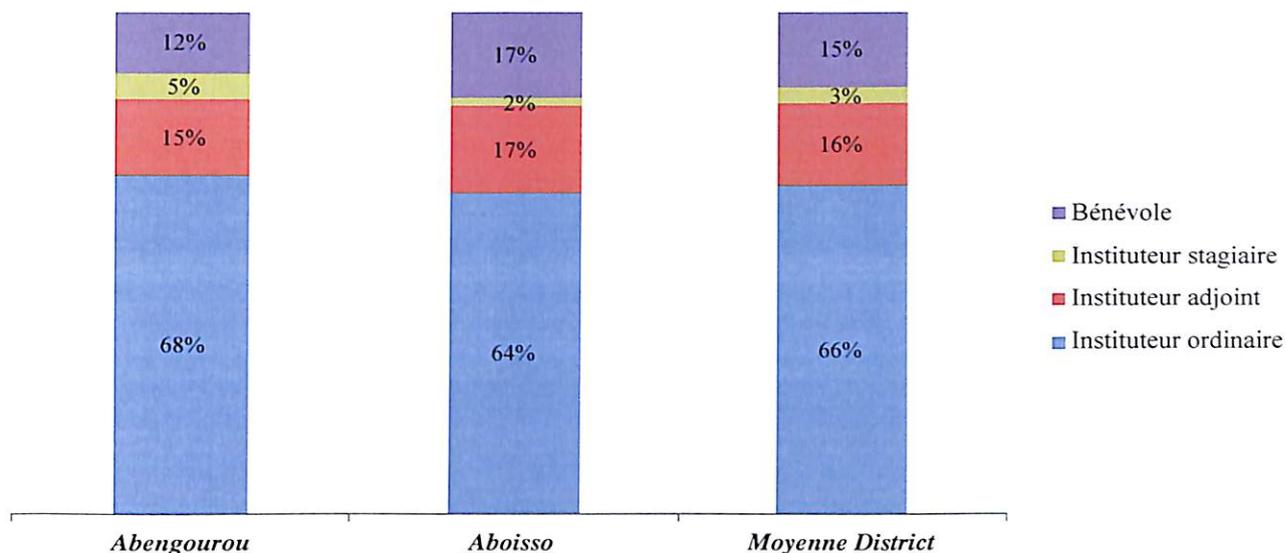
Figure 46 : Présence des commodités dans les écoles primaires



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

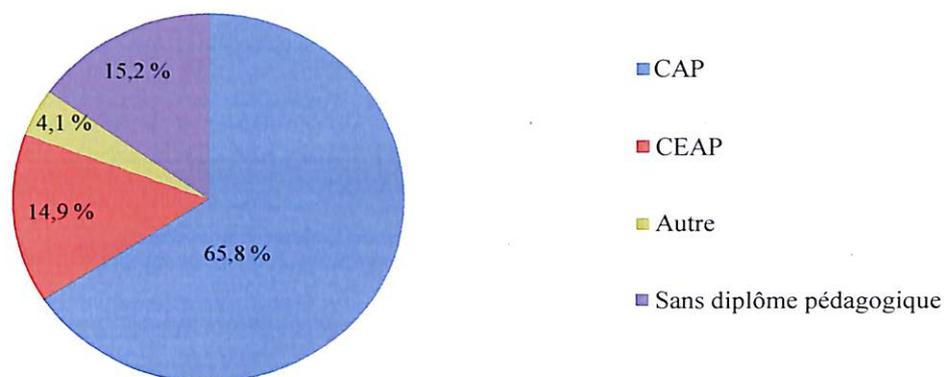
b) Corps enseignant

250. Le corps enseignant est composé de 4 022 instituteurs, dont les trois-quarts sont des hommes, majoritairement des instituteurs ordinaires (66 %) et des instituteurs adjoints (16 %). La part de bénévolat est élevée avec environ 15 % du corps pédagogique. Cela met en avant l'insuffisance d'instituteurs dans le District, remplacés généralement par un personnel moins qualifié.

Figure 47 : Répartition des instituteurs du primaire par emploi et par région

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

251. Ceci se confirme par l'analyse des diplômes pédagogiques des instituteurs. En effet, 15 % du corps enseignant ne disposent pas de diplôme pédagogique, expliqué en partie par la présence d'assistantes scolaires.

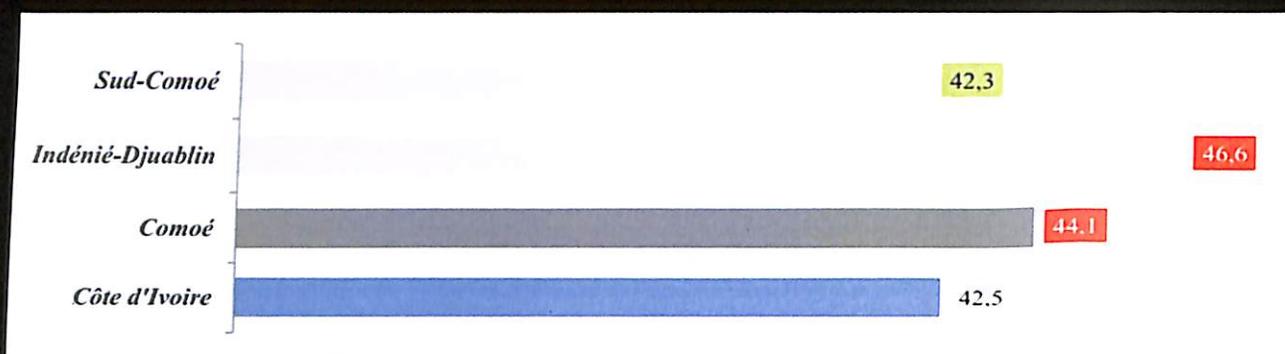
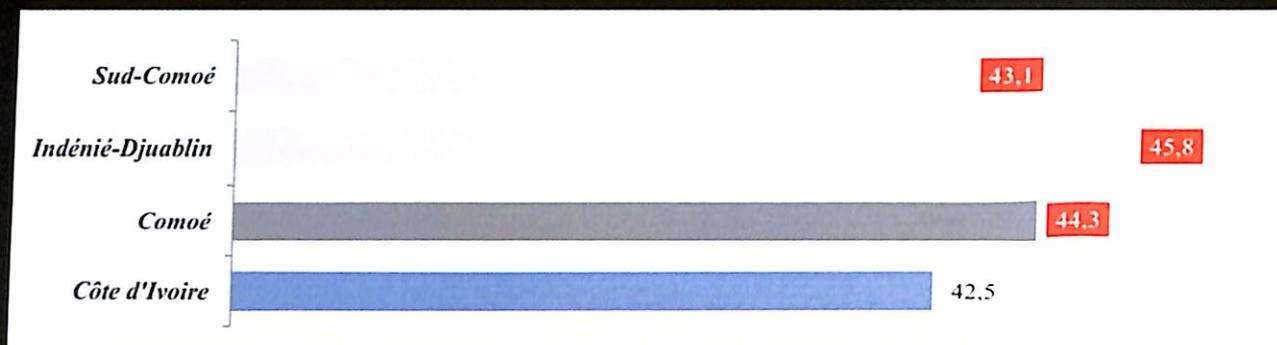
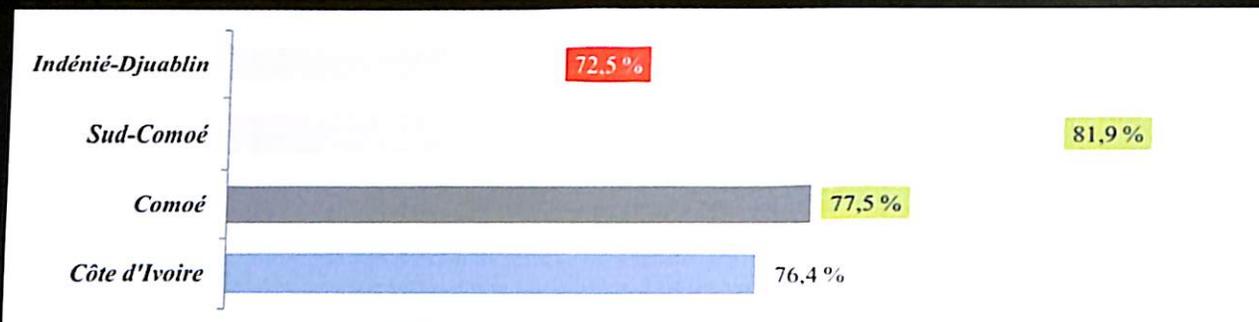
Figure 48 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle, CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique⁵⁰

⁵⁰ Cf. Glossaire

Chiffres clés 20 : Primaire



Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

III.1.3 Secondaire

III.1.3.1 Scolarisation

252. Le cycle secondaire est la deuxième étape du système éducatif ivoirien. Il est organisé en deux cycles :

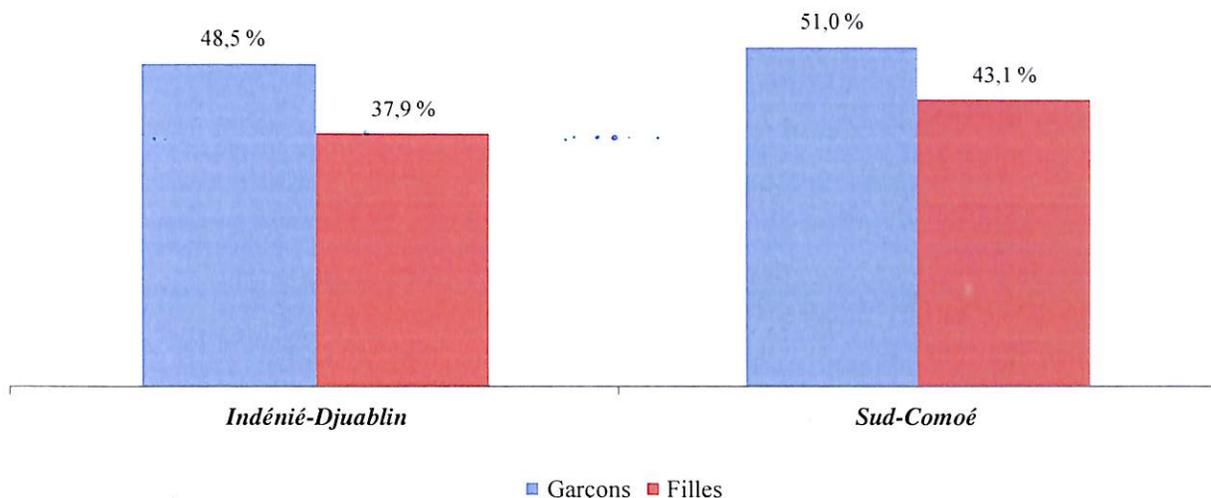
- Le Secondaire 1^{er} cycle de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

a) Secondaire 1er cycle

253. Le District de la Comoé compte 60 064 inscrits en Secondaire 1^{er} cycle, soit un taux brut de scolarisation⁵¹ de 45,4 % (2 points au-dessus de la moyenne nationale).

254. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles, avec un taux brut de scolarisation de 40,7 % contre 49,8 % pour les garçons. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

Figure 49 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par genre et par région

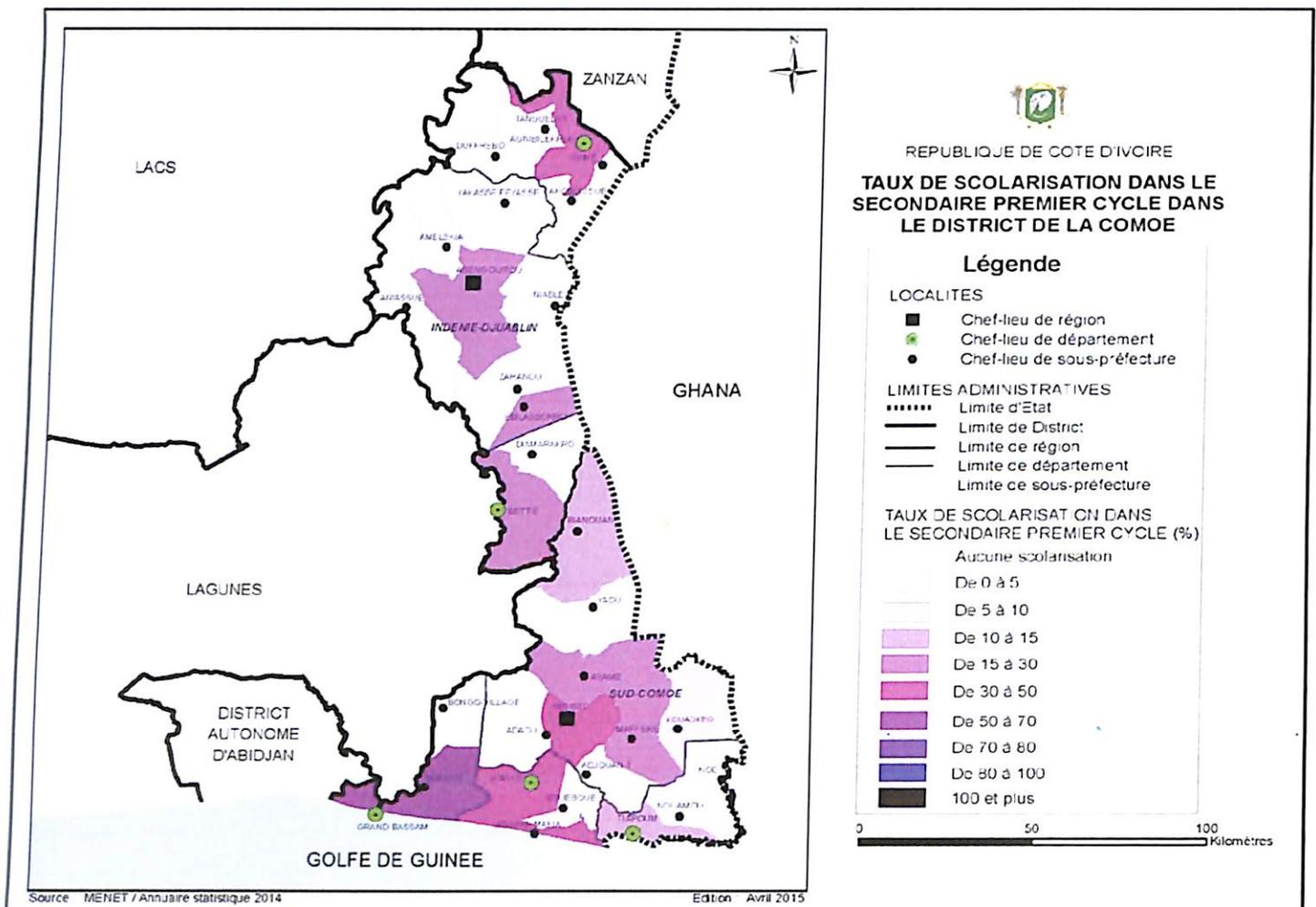


Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

255. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle présente de fortes disparités régionales comme dans la plupart des Districts du pays. En effet, les taux autour des principaux pôles urbains du District (Grand-Bassam, Aboisso, Agnibilékrou et Abengourou) oscillent entre 30 % et 70 % tandis que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

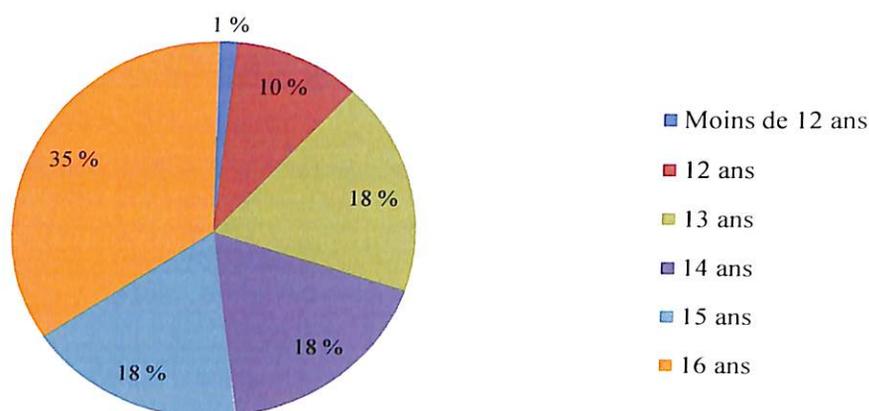
⁵¹ Cf. Glossaire

Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District



256. Ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (35 % des élèves ont 16 ans et plus), les redoublements et le transfert de scolarisation d'élèves d'une région vers une autre.

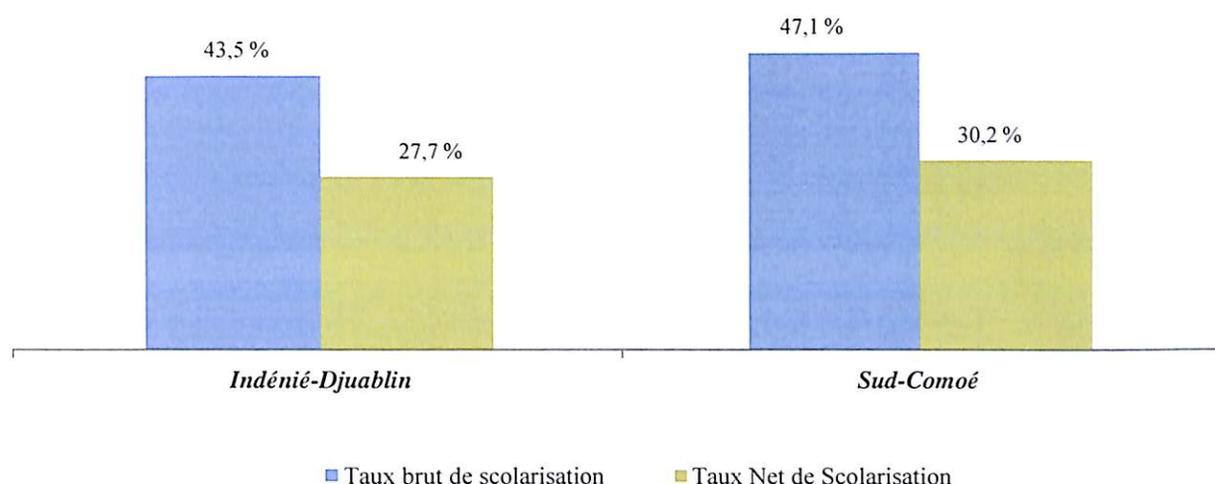
Figure 50 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

257. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 29 % (à hauteur de la moyenne nationale).

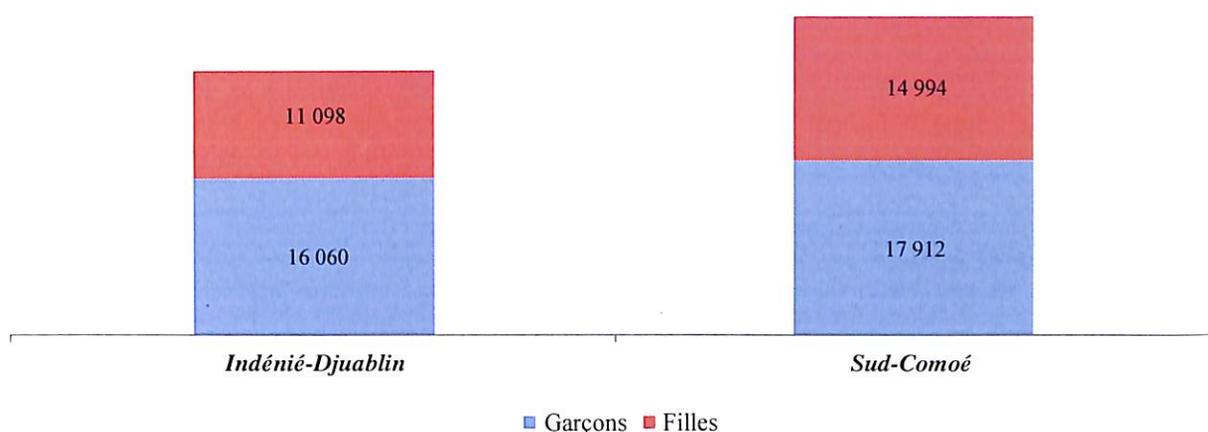
Figure 51 : Écart entre les taux brut et net de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

258. Tout comme pour les niveaux Préscolaire et Primaire, la région du Sud-Comoé compte les effectifs du Secondaire 1^{er} cycle les plus importants, en partie du fait de la scolarisation plus importante des filles par rapport à la tendance générale. L'indice de parité y est en effet de 0,84 fille pour un garçon, contre à peine 0,69 pour l'Indenié-Djuablin (égal à l'indice national).

Figure 52 : Répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

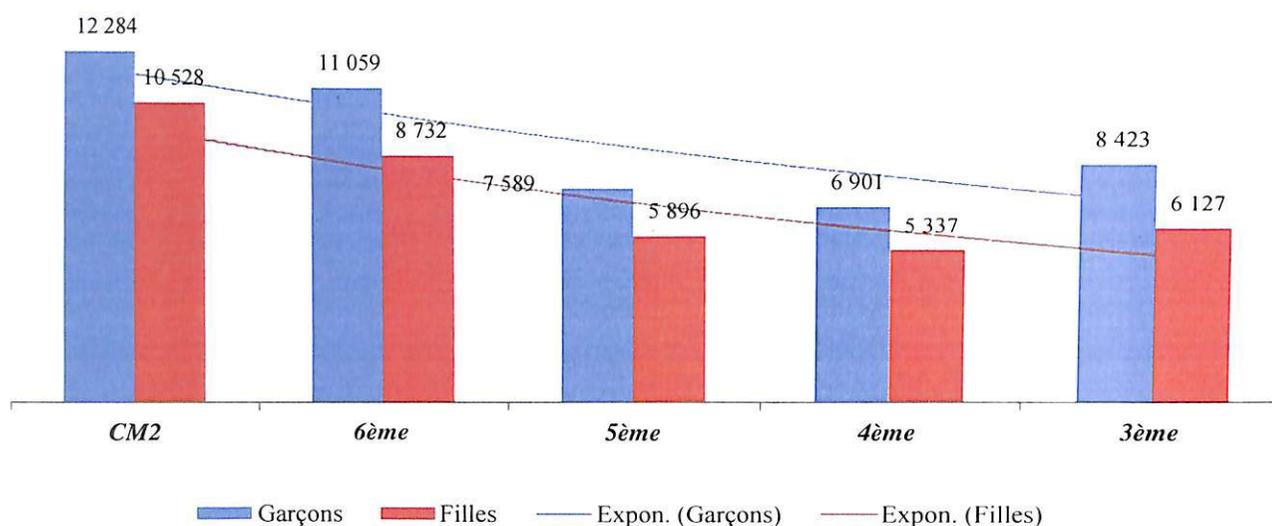
259. 70 % des effectifs scolarisés sont inscrits dans des établissements publics dans lesquels les jeunes filles sont largement sous-représentées.

Tableau 46 : Répartition des élèves dans le Secondaire 1^{er} cycle par région, par genre et par statut

Indénié-Djuablin	Public	18 390	0,65
	Privé	8 768	0,77
	Total	27 158	0,69
Sud-Comoé	Public	23 447	0,81
	Privé	9 459	0,91
	Total	32 906	0,84
Total District	Public	41 837	0,74
	Privé	18 227	0,84
	Total	60 064	0,77

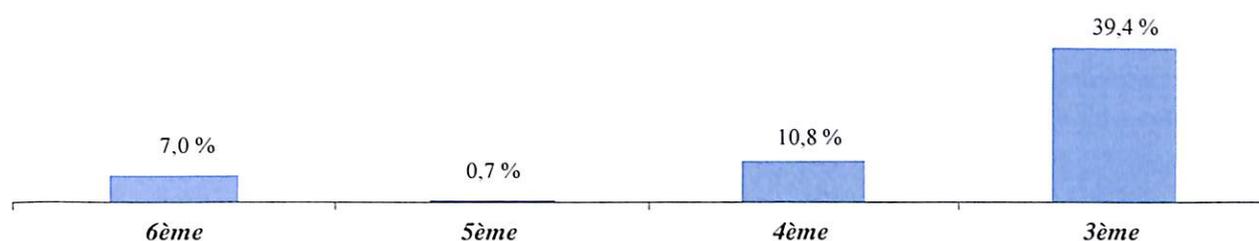
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

260. Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des niveaux du secondaire 1^{er} cycle, sauf en classe de 6^{ème} qui représente un tiers des élèves. La proportion de filles dans le cycle Secondaire 1^{er} cycle connaît une baisse entre les classes de 6^{ème} et de 3^{ème} d'environ 2 points, aussi bien au privé qu'au public, tandis que la proportion des garçons est stable. Ceci reflète une déperdition plus prononcée chez les jeunes filles, avec des taux moyens de décroissance annuelle de l'ordre de 12,2 % pour les garçons et de 16,6 % pour les filles.

Figure 53 : Evolution du taux de déperdition par genre pour chaque niveau du Secondaire 1^{er} cycle

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

261. Le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par un taux de redoublement important en classe de 3^{ème} (40 % des effectifs), année du Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Figure 54 : Part des élèves redoublants du Secondaire 1^{er} cycle par niveau d'étude

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

262. De façon générale, le phénomène de redoublement touche les filles et les garçons dans les mêmes proportions.

Tableau 47 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1^{er} cycle par genre, par région et par statut

Région	Statut	Taux de redoublement (%)							
		6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Indénié-Djuablin	Public	9,2	10,5	5,3	6,2	10,2	12,5	39,3	41,6
	Privé	2,5	2,6	4,5	3,4	8,0	7,4	50,5	48,4
Moyenne régionale		7,1	7,8	5,1	5,2	9,5	10,7	43,2	44,1
Sud-Comoé	Public	9,2	9,9	11,0	11,5	13,3	14,4	34,8	34,3
	Privé	2,6	2,2	5,2	3,7	7,2	6,3	39,4	32,2
Moyenne régionale		7,0	7,2	9,6	9,4	11,7	12,3	36,0	33,7
Total District	Public	9,2	10,1	8,5	9,3	12,0	13,7	36,7	37,3
	Privé	2,6	2,4	4,8	3,5	7,6	6,9	45,2	40,4
	Total	7,0	7,5	7,5	7,6	10,8	11,7	39,4	38,3

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Taux R : Taux de Redoublement

263. Aux redoublements s'ajoute le phénomène de déperdition particulièrement prononcé au cours de la transition du 1^{er} cycle au 2nd cycle du Secondaire. Ainsi, seuls 41,2 % des élèves de 3^{ème} accèdent au lycée, mettant en exergue la difficulté pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le District. Cet abandon est plus marqué chez les garçons avec un taux de transition⁵² de 42,6 %.

Tableau 48 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1^{er}-2nd cycle 2012-2013 / 2013-2014

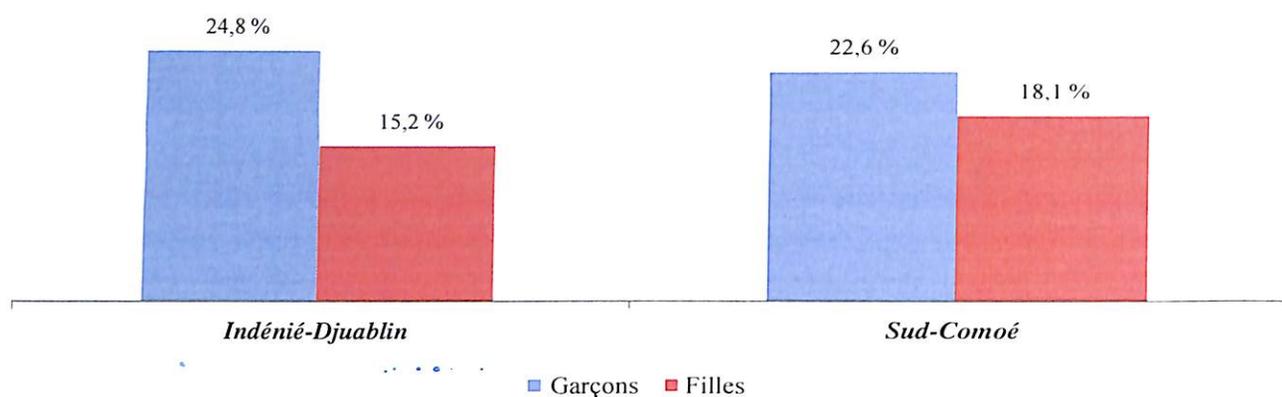
Classe	Total	Garçon	Fille
Nombre d'élèves en 3 ^{ème} (2012-2013)	13 953	8 135	5 818
Nombre d'élèves en 2 ^{nde} (2013-2014)	5 743	3 467	2 276
Taux de transition	41,2 %	42,6 %	39,1 %

Source : MENET - Annuaire statistiques 2012-2013 et 2013-2014 de l'éducation

⁵² Cf. Glossaire

b) Secondaire 2nd cycle

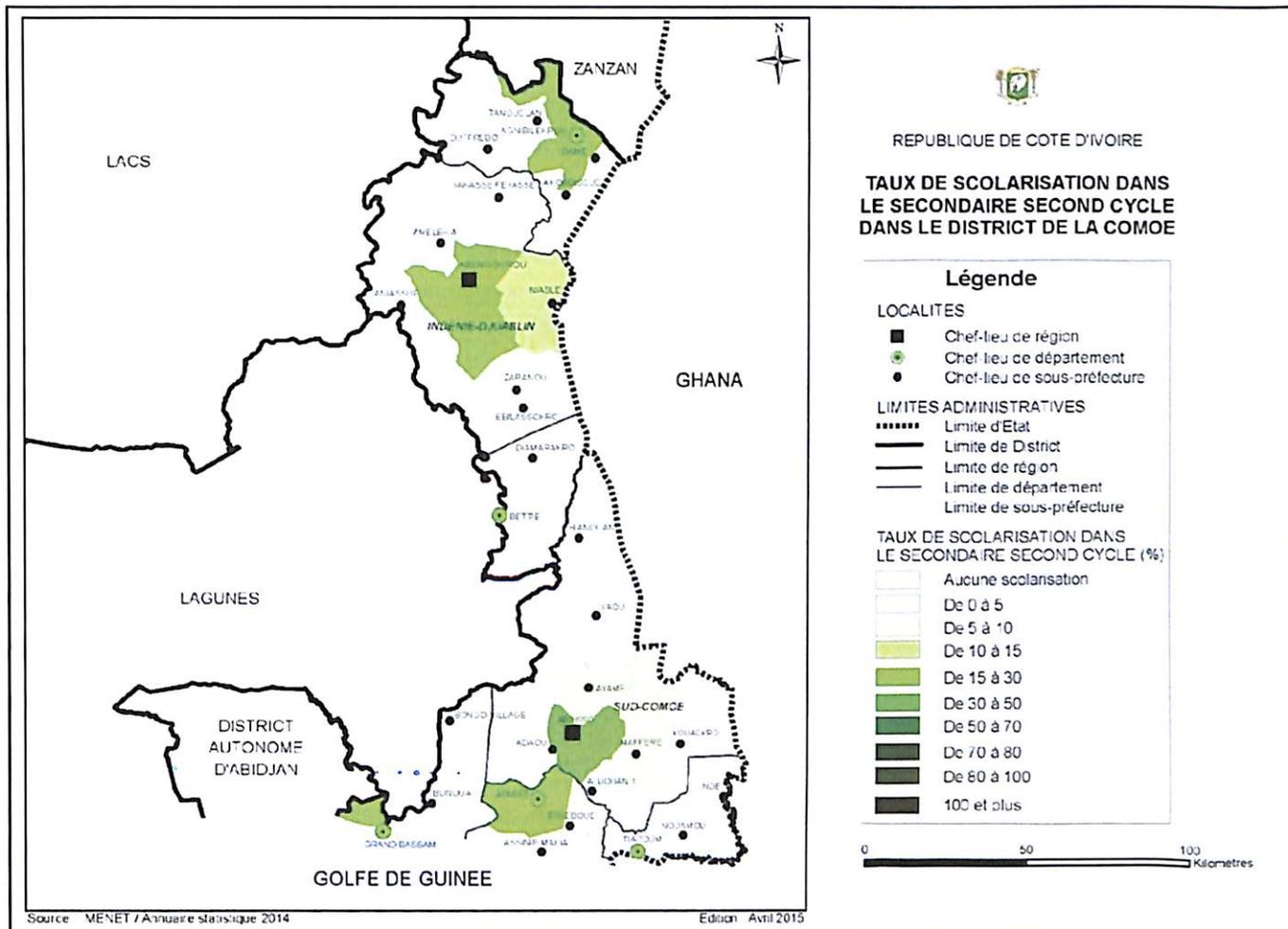
264. Le Secondaire 2nd cycle regroupe les classes de 2nde à la Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du Baccalauréat. La Côte d'Ivoire compte plusieurs typologies de baccalauréats dans les séries littéraires (A), scientifiques (C, D) ou techniques (B, E, F, G, H).
265. Le District de la Comoé compte 18 923 élèves inscrits au Secondaire 2nd cycle, soit un taux brut de scolarisation de 20,3 %. Ce phénomène de déscolarisation est plus marqué chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 16,8 % contre 23,7 % chez les garçons, impliquant un indice de parité relativement bas et qui s'établit à 0,43 fille pour 1 garçon scolarisé. Cette différence est moins marquée dans la région du Sud-Comoé.

Figure 55 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par genre et par région

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

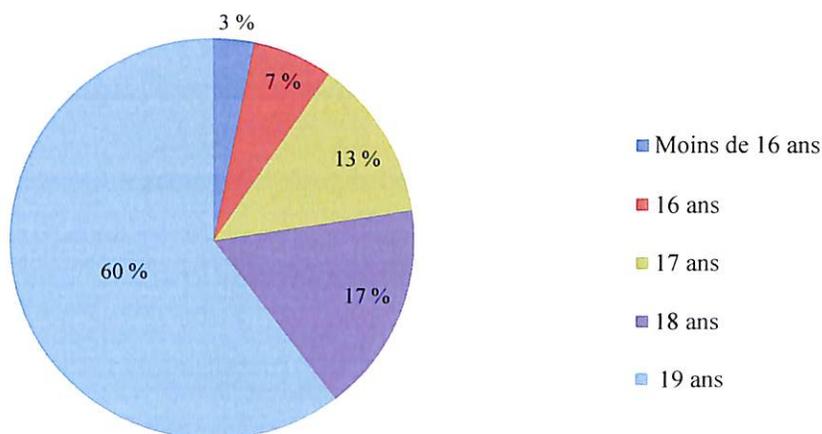
266. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle présente de fortes disparités régionales avec une polarisation autour des principaux pôles urbains du District (Agnibilékrou, Abengourou, Grand-Bassam, Aboisso) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



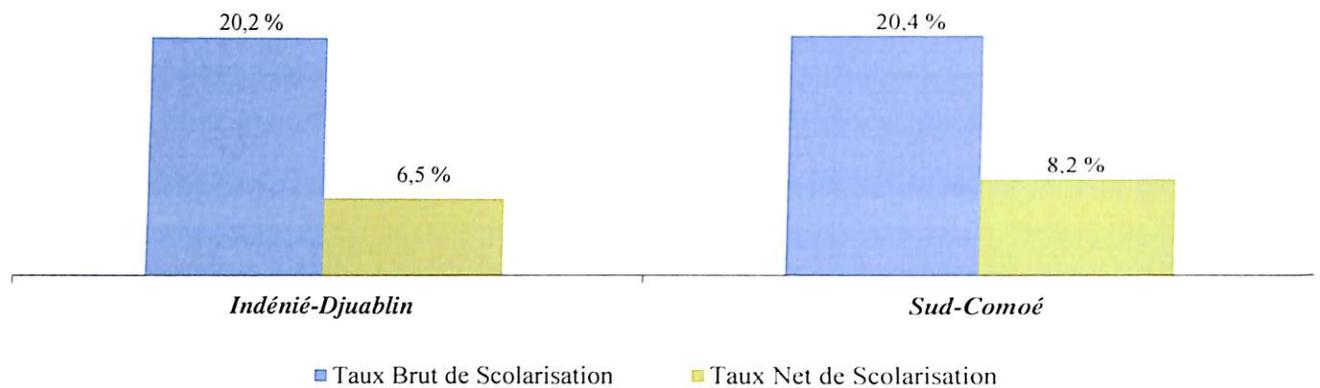
267. Comme pour les cycles précédents, ces chiffres sont biaisés par les scolarisations tardives (77 % des élèves ont plus de 18 ans).

Figure 56 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



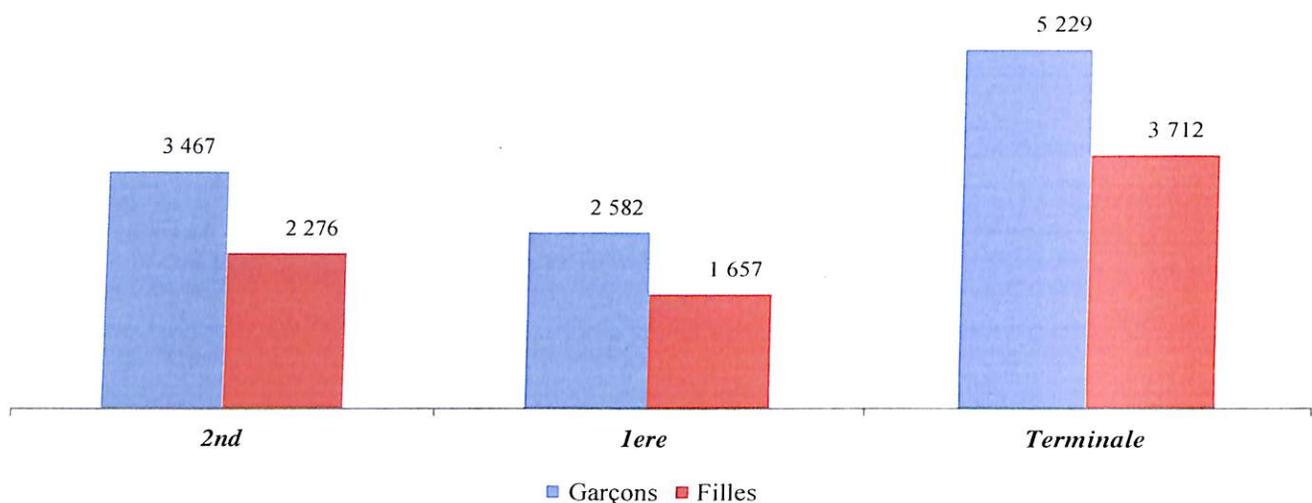
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

268. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 7,4 %.

Figure 57 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par région

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

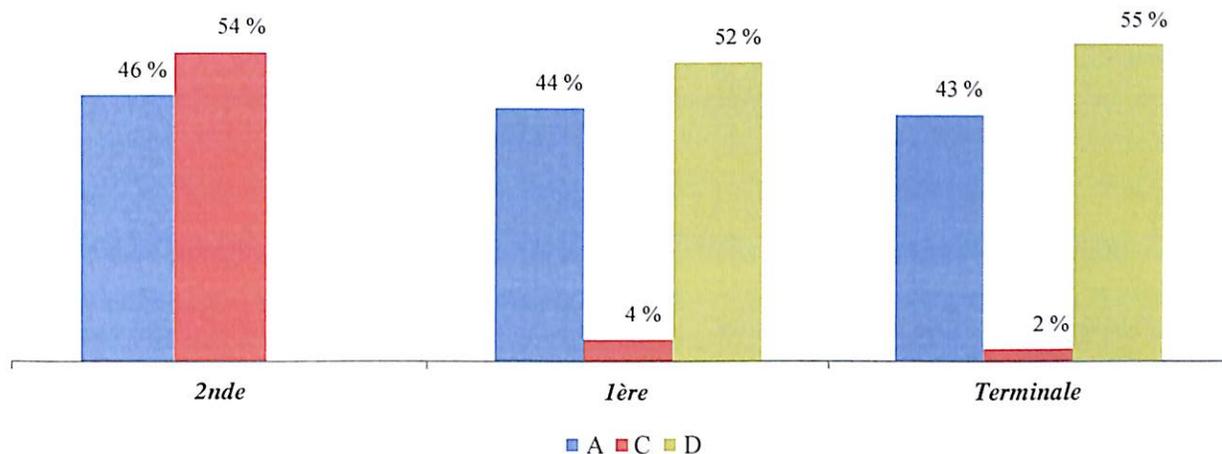
269. Les élèves du District de la Comoé sont uniformément répartis entre les établissements publics et les établissements privés (55 % et 45 % respectivement). Ceci s'explique par l'importance du secteur privé dans les deux régions, plus particulièrement dans le Sud-Comoé qui compte plus d'établissements privés que publics. 47 % des effectifs du Secondaire 2nd cycle se trouvent en classes de Terminale.

Figure 58 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau et par genre

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

270. 70 % des effectifs sont scolarisés dans des établissements publics, dans lesquels les jeunes filles sont nettement sous-représentées par rapport aux garçons.
271. L'analyse de la répartition des élèves par filière démontre une concentration des élèves sur les filières scientifiques (C pour sciences mathématiques et D pour sciences de la nature) avec 57 % des élèves du District. Les filles privilégient quant à elles la filière littéraire (A), avec près de 60 % dans l'ensemble du District qui s'orientent vers cette filière.

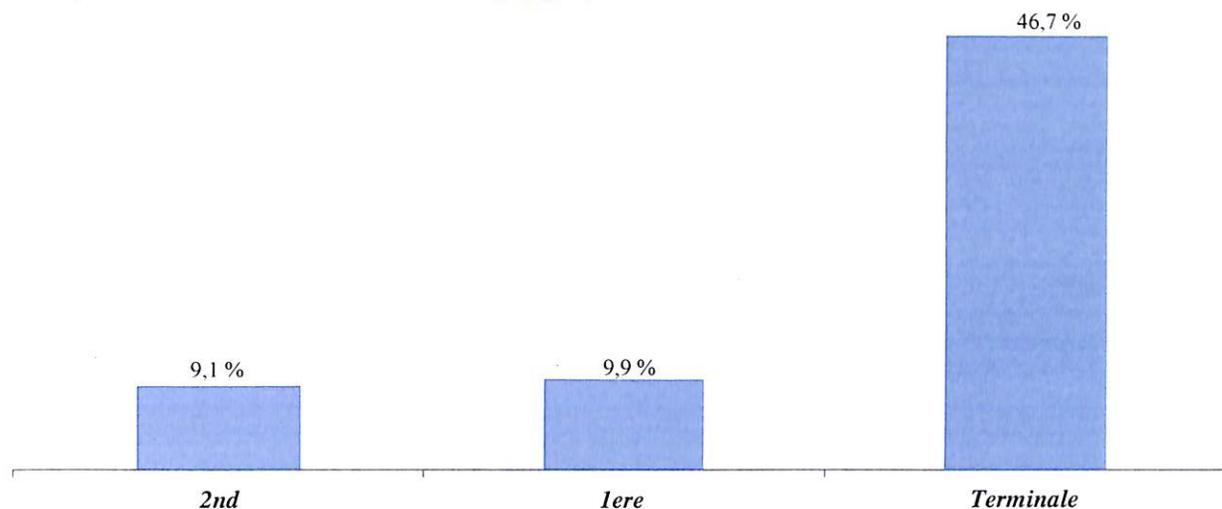
Figure 59 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

272. Le Secondaire 2nd cycle est marqué par un taux de redoublement élevé de 27 %, et de 33 % dans les établissements privés. Ce taux est plus particulièrement élevé dans les classes de Terminale, année de passage du Baccalauréat, où il atteint 46,7 %.

Figure 60 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2nd cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

273. Une analyse des redoublements par filière permet de montrer que les difficultés scolaires sont plus grandes dans la filière scientifique D (sciences de la nature).

Tableau 49 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière, classe et niveau d'étude

Région	Cycle	Taux de redoublement (%)		
		A	C	D
Indénié-Djuablin	2 nd e	5	11	-
	1 ^{ère}	6,5	0,0	13,6
	Terminale	42,4	30,4	58,4
Moyenne région		23,3	11,4	45,3
Sud-Comoé	2 nd e	6	13,0	-
	1 ^{ère}	9	3,0	11,4
	Terminale	42	22,4	44,0
Moyenne région		22,3	13,1	33,4
Comoé	2 nd e	5,6	12,1	-
	1 ^{ère}	7,6	1,8	12,4
	Terminale	42,1	25,3	51,2
Total District		22,7	12,3	39,2

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

274. L'enseignement secondaire dans le District de la Comoé est dispensé dans deux types d'établissements :

- 32 établissements publics gratuits et ouverts à tous. Ils regroupent près de 66 % des effectifs, 50 % des salles de classe et 78 % du corps enseignant ;
- 44 établissements privés payants permettant notamment d'absorber le flux d'élèves qui abandonnent le système éducatif public.

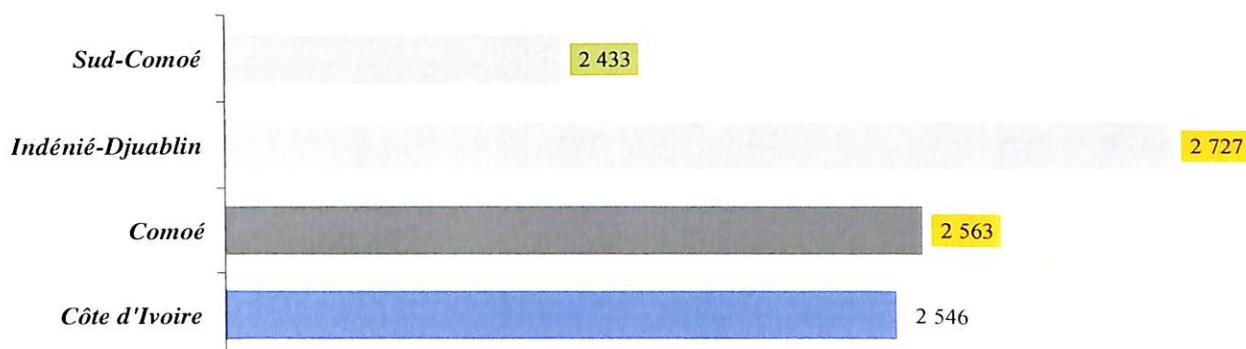
Tableau 50 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1^{er} et 2nd cycle par région et statut

Région	Statut	Eths.	Elèves	Salles	Grp Péd.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Indénié-Djuablin	Public	15	23 250	301	307	682	77	34
	Privé	18	12 775	276	268	672	46	19
	Total	33	36 025	577	575	1 354	62	27
Sud-Comoé	Public	17	29 080	361	486	1 049	81	28
	Privé	26	13 882	390	416	763	36	18
	Total	43	42 962	751	902	1 812	57	24
Total District	Public	32	52 330	662	793	1 731	79	30
	Privé	44	26 657	666	684	1 435	40	19
	Total	76	78 987	1 328	1 477	3 166	59	25

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation - Eths : Etablissements ; Grp Péd. : Groupes Pédagogiques ; Ens : Enseignements

275. Avec une école pour 1 039 élèves scolarisés et un ratio d'occupation de 59 élèves par classe, les infrastructures sont insuffisantes pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves inscrits au Secondaire.

Figure 61 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire⁵³ par région



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation

276. Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. La double vacation est utilisée à hauteur de 32,7 % dans les

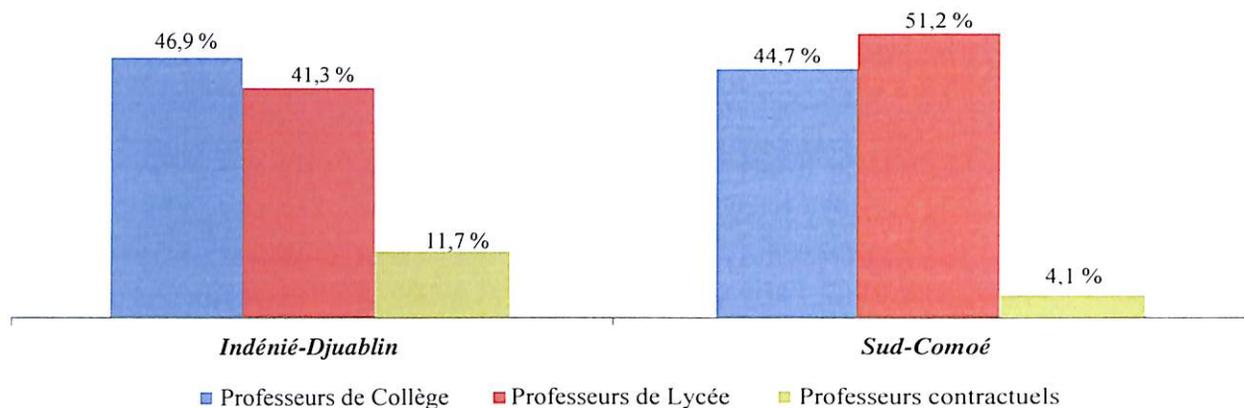
⁵³ Les calculs englobent les écoles de Secondaire Premier Cycle, Seconde Cycle et Technique

établissements de secondaire du District, et ce particulièrement dans le secteur public (50 %) et dans les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 2^{nde}.

b) Corps enseignant

277. Le corps enseignant du secteur public est composé de 1 731 professeurs (dont 83 % d'hommes), équitablement répartis entre professeurs de collège et professeurs de lycée. Le District compte 46 % de professeurs à contrat déterminé, ce qui met en exergue la contraction sur les postes enseignants et le recours aux professeurs intérimaires.

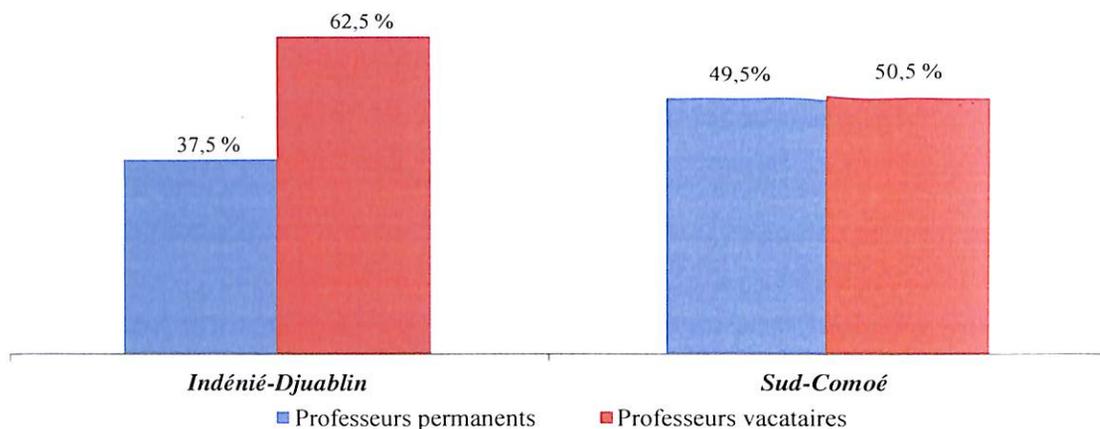
Figure 62 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

278. Le corps enseignant du secteur privé est composé de 1 435 professeurs de collège et de lycée dont 10,5 % sont des femmes. Parmi ces professeurs, près de 35 % sont des professeurs vacataires.

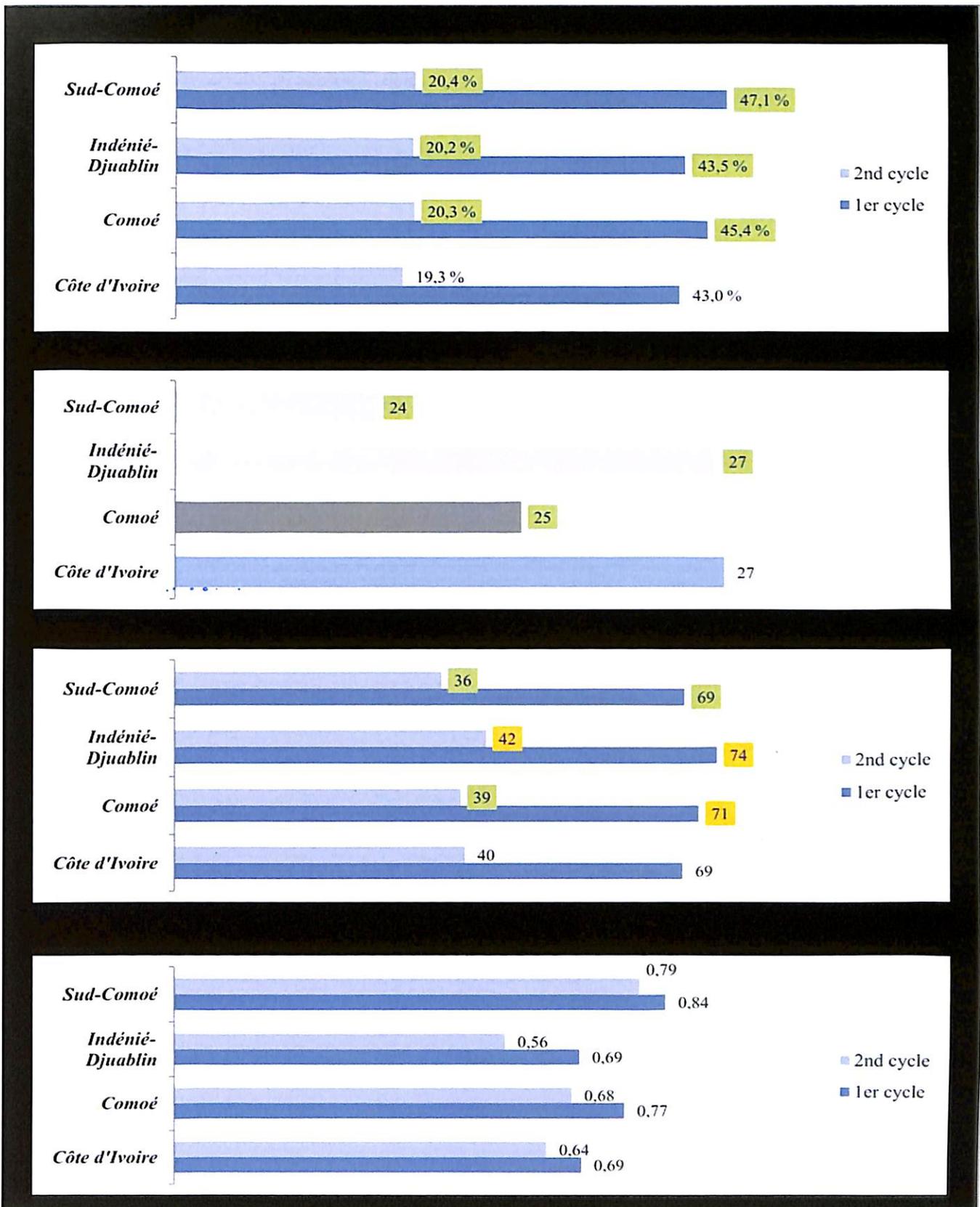
Figure 63 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

279. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET d'Abengourou et d'Aboisso en 2013-2014 fait état d'un déficit de professeurs dans le Secondaire public avec une estimation de 81 postes vacants dans le 1^{er} cycle et 26 postes vacants dans le 2nd cycle.

Chiffres clés 21 : Secondaire



Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

280. Le Secondaire technique regroupe les classes de 2nd à la Terminale et propose des filières techniques. Exclusivement dispensé dans des écoles privées, l'enseignement Secondaire Technique propose des formations spécifiques correspondant à différents secteurs économiques (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 51 : Filières du Secondaire Technique

Filières
B : Economie
E : Sciences et Techniques
F1 : Construction mécanique
F2 : Electronique
F3 : Electrotechnique
F4 : Génie civil
F7 : Biochimie
G1 : Secrétariat Bureautique
G2 : Comptabilité
T1 : Tronc commun (2 nd)
T2 : Tronc commun (2 nd)

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

281. Le District de la Comoé compte 3 575 élèves inscrits au Secondaire Technique, soit un taux brut de scolarisation de 3,8 %. Ce taux cache des disparités régionales puisque la région de l'Indénié-Djuablin accueille près des deux tiers des élèves et présente un taux brut de scolarisation de 5,0 %.

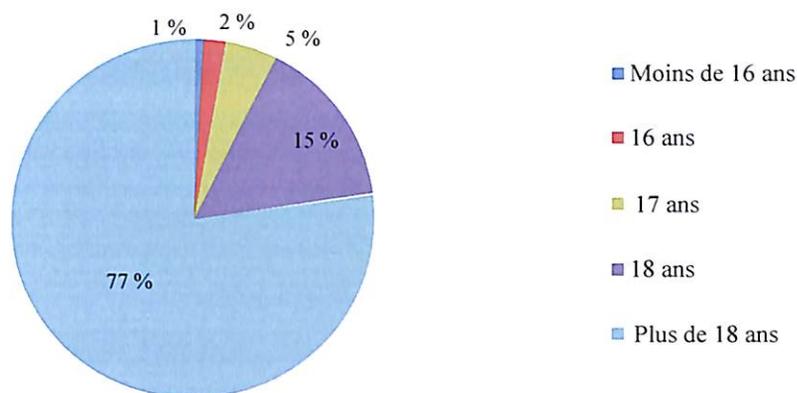
Tableau 52 : Répartition des élèves du Secondaire technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Public	-	-	-	-
Privé	1 573	2 002	3 575	1,27
Total District	1 573	2 002	3 575	1,27

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

282. Une part importante des élèves du secondaire technique a 18 ans ou plus (plus de 90 % des effectifs du cycle). Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,8 %, ce qui le situe en dessous de la moyenne nationale (1,2 %).

Figure 64 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

283. Le District présente un taux de redoublement global de 19 %, soit 6 points au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 53 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, par région et par statut

Région	Statut	Redoublants			
		Total	Taux de redoublement (%)	Filles	Taux de redoublement des filles (%)
Indénié-Djuablin	Public	-	-	-	-
	Privé	555	26	305	25
	Total	555	26	305	25
Sud-Comoé	Public	-	-	-	-
	Privé	118	9	74	9
	Total	118	9	74	9
Comoé	Public	-	-	-	-
	Privé	673	19	379	19
	Total	673	19	379	19

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation – NA : Non Applicable

III.1.4.2 Capacité d'accueil et corps enseignant

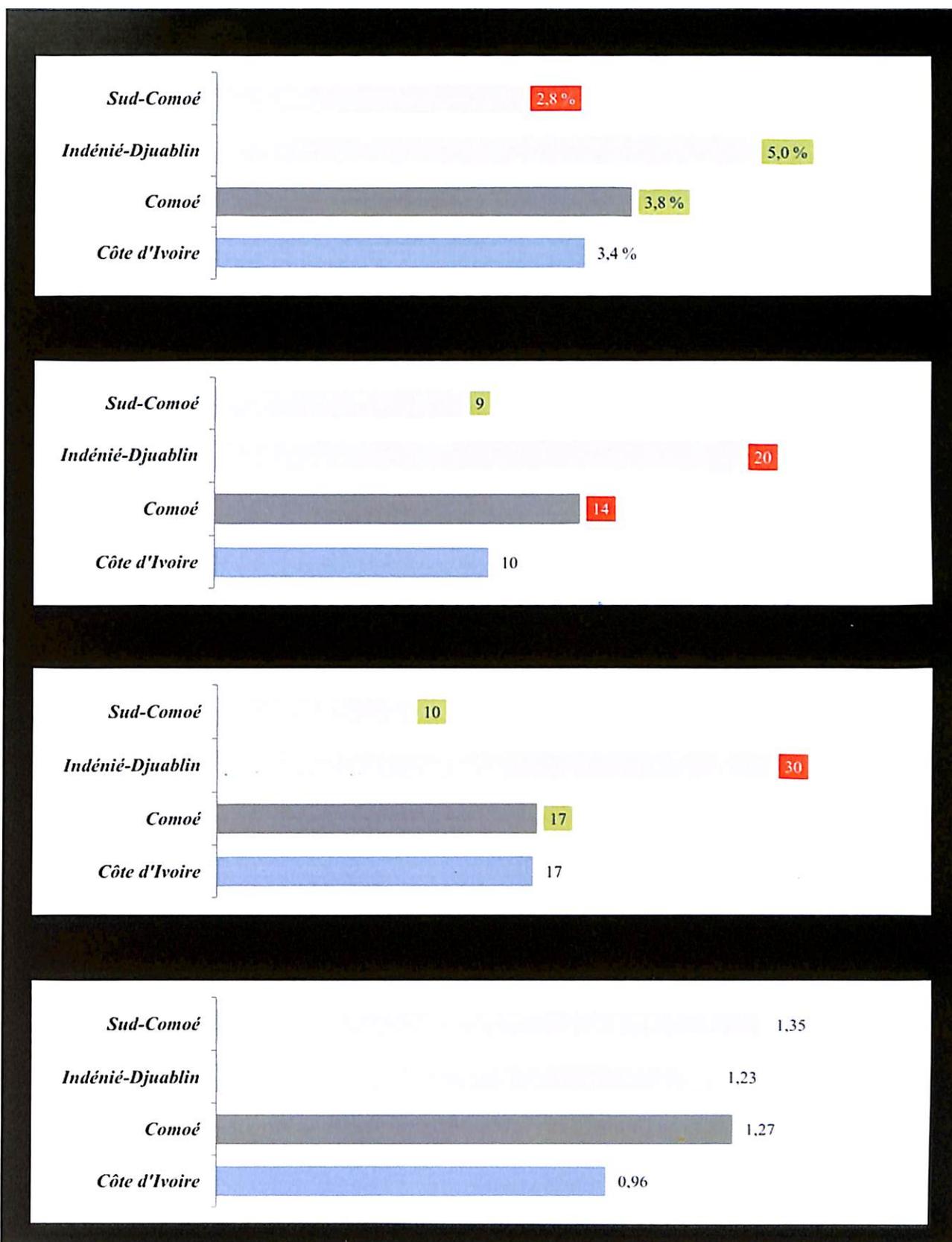
284. Le District de la Comoé compte 12 établissements de Secondaire Technique également répartis entre ses deux régions. La région de l'Indénié-Djuablin, qui accueille deux tiers des élèves du Secondaire Technique, ne dispose cependant que du tiers des salles de classe et de 40 % des enseignants. De ce fait, la région présente un certain déficit en infrastructures ce qui engendre des ratios d'encadrement et d'occupation moins satisfaisants.

Tableau 54 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

Région	Type	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péd.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Indénié-Djuablin	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	6	2 179	73	46	108	30	20
	Total	6	2 179	73	46	108	30	20
Sud-Comoé	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	6	1 396	134	45	147	10	9
	Total	6	1 396	134	45	147	10	9
Comoé	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	12	3 575	207	91	255	17	14
	Total	12	3 575	207	91	255	17	14

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation - Etbs : Etablissements/Grp Péd. : Groupes pédagogique/Ens : Enseignants

Chiffres clés 22 : Secondaire Technique



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.1.5 Formation Professionnelle

285. Sous l'égide du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle ivoirien (MEMEASFP), la Formation Professionnelle poursuit un triple objectif :
- Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
 - Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
 - Donner à des populations sous-qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.
286. L'ensemble des établissements sous tutelle du Ministère forme notamment des ouvriers qualifiés, des techniciens et des techniciens supérieurs dans plusieurs secteurs de métiers.
287. Les 7 diplômes qui sanctionnent les filières diplômantes de la Formation Professionnelle sont :
- Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 ans dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau CM2 ;
 - Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu en 3 ans dans les CFP par les jeunes de niveau 5^{ème} ;
 - Le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, et concerne les élèves de 3^{ème} âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en 2nde ;
 - Le BT (Brevet de Technicien) est obtenu dans les Lycées Professionnels (LP) après 3 ans, par les jeunes du niveau 3^{ème}, et les meilleurs des titulaires de CAP ;
 - Le BAC professionnel qui est préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
 - Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques (LPT) ;
 - Le BP (Brevet Professionnel) est un diplôme qui permet d'obtenir une haute qualification et de se spécialiser dans un secteur particulier. Il peut s'effectuer après un diplôme de BEP, ou un CAP suivi de 3 ans d'expériences professionnelles.

III.1.5.1 Scolarisation

288. Le District de la Comoé compte 382 personnes inscrites au niveau de la Formation Professionnelle⁵⁴.

Tableau 55 : Synthèse des indicateurs des élèves de la Formation Professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre

Type	Filles	Garçons	Total	Indice de parité
Privé	54	40	94	1,35
Public	23	265	288	0,08
Total District	77	305	382	0,25

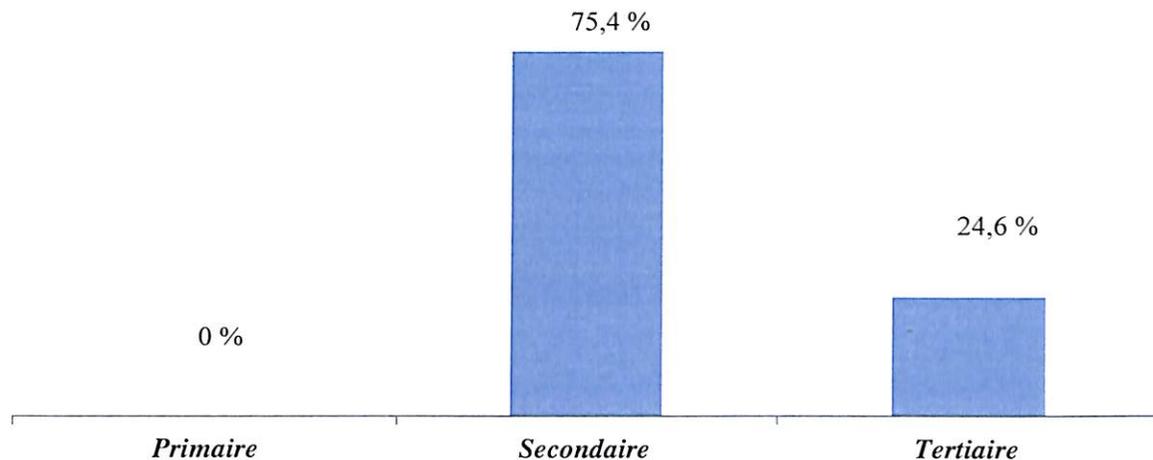
Source : MEMEASFP - Carte de la Formation Professionnelle 2011-2012

289. La Formation Professionnelle dans le District de la Comoé se caractérise par :

⁵⁴ Ce chiffre concerne uniquement le CFP d'Abengourou, les données du CFP de Grand-Bassam n'étant pas disponibles à la date de rédaction du présent rapport

- Une concentration des apprenants dans les établissements publics avec près de 74 % des effectifs du District ;
- Des indices de parité déséquilibrés entre le public et le privé. En effet, les établissements publics ne comptent que 0,08 fille pour 1 garçon tandis que les établissements privés comptent plus de filles que de garçons. La nature des filières dispensées au sein des différents établissements peut contribuer à expliquer cette situation.

Figure 65 : Répartition des élèves de la Formation Professionnelle par filière économique



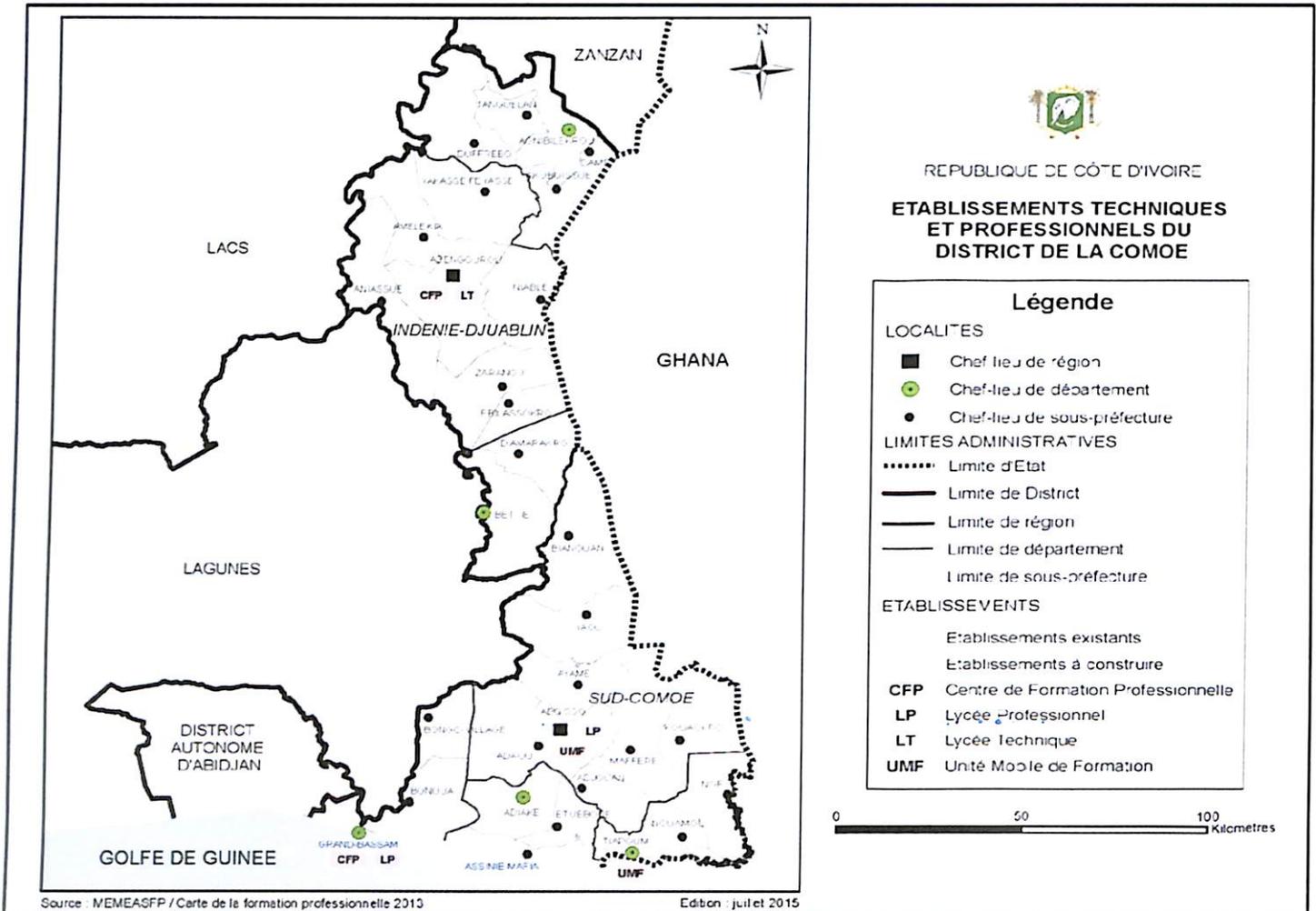
Source : MEMEASFP - Carte de la Formation Professionnelle 2011-2012

290. L'intégralité des apprenants de la Formation Professionnelle se concentre sur des formations portant sur le secteur industriel et les secteurs d'activité du tertiaire, et ce malgré une prédominance du secteur agricole dans le District.
291. Par ailleurs, les filières industrielles sont dispensées dans les établissements publics du District, alors que les filières du tertiaire sont enseignées strictement dans les établissements privés.

III.1.5.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

292. Le dispositif de la Formation Professionnelle du District de la Comoé repose sur :
- Une direction régionale à Abengourou chargée d'encadrer et de coordonner toutes les activités de formation professionnelle du District ;
 - Une direction départementale à Aboisso qui a pour mission d'encadrer les activités des écoles de la région Sud-Comoé.
293. Par ailleurs, la Formation Professionnelle dans le District de la Comoé est dispensée au travers de 6 structures réparties comme suit :
- 2 établissements publics ;
 - 2 établissements privés ;
 - 2 UMF (Unité Mobile de Formation), basées à Aboisso et Tiapoum.

Carte 36 : Etablissements Techniques⁵⁵ et Professionnels du District



294. Les infrastructures de Formation Professionnelle sont caractérisées par une concentration totale des établissements en zone urbaine. Le CFP d’Abengourou dispose d’infrastructures d’accueil importantes telles que le foyer, les dortoirs, ou encore le réfectoire, assurant ainsi à ses apprenants de bonnes conditions d’apprentissage.

Tableau 56 : Liste et filières des établissements publics de Formation Professionnelle du District

Etablissement	Type	Filières
CFP Abengourou	Public	- Construction métallique - Electricité d’équipement - Maçonnerie - Menuiserie Ebénisterie
CFP Grand-Bassam	Public	- Menuiserie et ébénisterie - Vannerie

Source : MEMEASFP - Carte de la Formation Professionnelle 2011-2012

⁵⁵ Dont le lycée Technique d’Abengourou qui appartient au Secondaire Technique

295. Cependant, et face à l'insuffisance d'infrastructures d'enseignement professionnel, le Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle ambitionne d'élargir ses capacités d'accueil à travers plusieurs projets :

- Construction d'un Lycée Professionnel à Grand-Bassam ;
- Construction d'un Lycée Professionnel à Aboisso.

296. Le corps enseignant est composé en très grande majorité d'hommes.

Tableau 57 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de la Formation Professionnelle par statut

Statut	Etbs	Elèves			Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Privé	2	94	ND	ND	ND	ND
Public	2	486	ND	ND	ND	ND
Total District	4	486	ND	ND	ND	ND

Source : MEMEASFP - Carte de la Formation Professionnelle 2011-2012 ; ND : Non disponible

Chiffres clés 23 : Formation Professionnelle

--

III.1.6 Supérieur⁵⁶

III.1.6.1 Scolarisation

297. Le Supérieur représente le cycle d'études à accomplir par les étudiants après obtention du baccalauréat scientifique, économique, littéraire ou technique.

298. Le District de la Comoé compte plus de 1 400 étudiants inscrits en cycle Supérieur, soit un taux brut de scolarisation de 1,01 % des jeunes de 20 à 24 ans. L'indice de parité du District s'établit à 1,14 fille pour 1 garçon.

Tableau 58 : Synthèse des indicateurs des étudiants du supérieur

Public	801	481	320	0	1,50
Privé	619	330	289	0	1,14

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

299. Les effectifs du Supérieur sont concentrés essentiellement dans trois filières :

- Formations d'infirmier et de sage-femme (56 % des étudiants) ;
- Finance, comptabilité et gestion d'entreprise (13 % des étudiants) ;
- Gestion commerciale (14 % des étudiants).

300. Basée à Abengourou, l'Ecole Régionale d'Agriculture (ERA) de l'Est, école de formation agricole de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA), sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, accueille chaque année une centaine d'étudiants en formation diplômante et environ 600 en formation qualifiante, dans 23 filières et corps de métier.

Tableau 59 : Synthèse des indicateurs des étudiants du supérieur par filière

Filière	Effectif	Filles	Garçons	Indice de parité
Assistanat de direction	26	24	2	12,00
Finance, comptabilité et gestion d'entreprise	183	80	103	0,78
Gestion commerciale	184	113	71	1,59
Informatique développeur d'applications	38	6	32	0,19
Ressources humaines et communication	172	97	75	1,29
Logistique	16	10	6	1,67
Infirmier	498	178	320	0,55
Sage-femme	303	303	0	NA

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

⁵⁶ Les données relatives à cette partie ne sont pas exhaustives : elles proviennent des résultats de l'enquête publiée dans l'annuaire statistique 2012 - 2013 de l'enseignement supérieur. Les informations figurant dans ce document se basent essentiellement sur les établissements qui ont fourni les statistiques demandées.

301. Les filières proposées dans les établissements du District de la Comoé, bien qu'elles soient plus nombreuses en comparaison à d'autres Districts de Côte d'Ivoire, sont encore très limitées, obligeant une grande partie des étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans le Supérieur à rejoindre la ville d'Abidjan, qui dispose à elle seule de 168 établissements d'enseignement supérieur, soit 82 % des établissements de Côte d'Ivoire.
302. Les indices de parités présentent de fortes disparités en fonction des filières (12 filles pour 1 garçon en assistantat de direction) soulignant des milieux professionnels discriminants autant pour les filles que pour les garçons.

III.1.6.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

303. L'enseignement supérieur dans le District de la Comoé est dispensé dans 6 établissements (5 établissements privés et 1 établissement public) répartis entre les 2 régions du District.

Tableau 60 : Liste des établissements supérieurs du District

Département	Etablissement	Statut
Abengourou	Ecole Supérieure de Commerce	Privé
	Institut d'Enseignement Supérieur Technique et Professionnel (IESTP)	Privé
Aboisso	Institut Supérieur Technique la Chapelle	Privé
	l'Institut National des Agents de Santé (INFAS)	Public
Grand-Bassam	Institut Supérieur des Techniques Comptables, Juridiques et Fiscales	Privé
	Université Internationale de Grand-Bassam	Privé

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur



Photo 8 : Université Internationale de Grand-Bassam © 2014

304. Malgré une forte proportion du secteur privé, le District de la Comoé compte plus d'étudiants inscrits dans le Supérieur public. Ainsi, le ratio d'encadrement dans les établissements privés du supérieur est satisfaisant avec 15,4 étudiants par salle de cours.

Tableau 61 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du supérieur

Statut	Etablissements	Etudiants	Enseignants	Ratio d'encadrement
Privé	5	619	40	15,4
Public	1	801	ND	ND
Total	6	1 420	-	-

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur – ND : Non Disponible

305. Les établissements privés du District de la Comoé disposent au total de 18 salles de classe, soit un ratio d'occupation de 34 étudiants par salle. Outre les salles de classe, tous ces établissements disposent de salles informatiques et salles internet. En revanche, seul un établissement compte une bibliothèque (IST ND St Pierre la Chapelle d'Aboisso) et un seul autre une salle audiovisuelle (ESC Abengourou).

Tableau 62 : Infrastructures du cycle supérieur dans le District

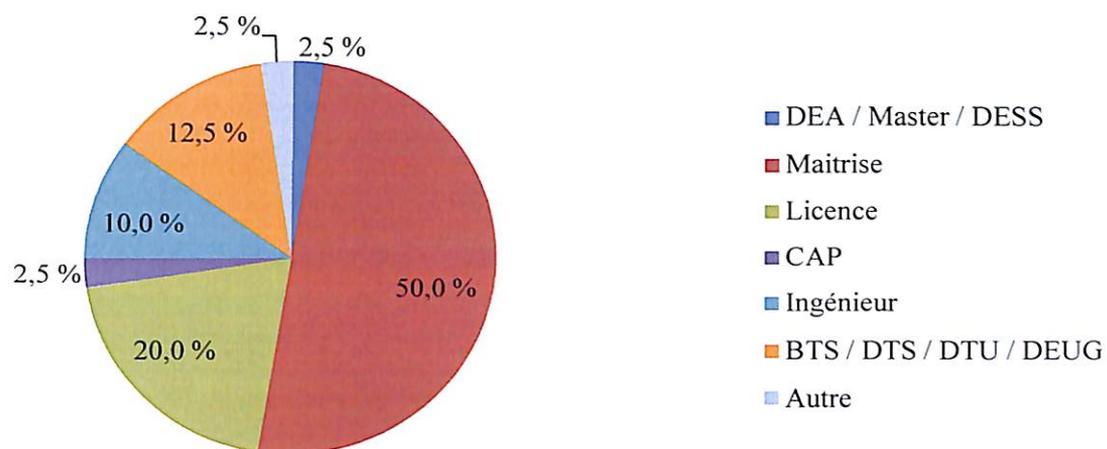
Statut	Salle de classe	Salle de TD	Salle informatique	Biblio.	Amphithéâtre	Bureaux adm.	Salle audio-visuelle
Privé	18	4	8	1	2	21	1
Public ⁵⁷	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur – ND : Non Disponible

306. Le corps enseignant compte plus de 40 professeurs permanents (dont uniquement 2 femmes). La moitié de ces professeurs dispose au moins d'un niveau maîtrise. Ceci illustre le bon niveau pédagogique des enseignants et par conséquent la formation de qualité reçue par les étudiants du supérieur.

⁵⁷ Les informations concernant les infrastructures de l'Institut National des Agents de Santé d'Aboisso (INFAS) – seul établissement public dans le District - ne sont pas disponibles

Figure 66 : Répartition des enseignants du Supérieur par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

Chiffres clés 24 : Supérieur



Zoom 5 : École Supérieure de Commerce d'Abengourou



Synthèse 7 : Education



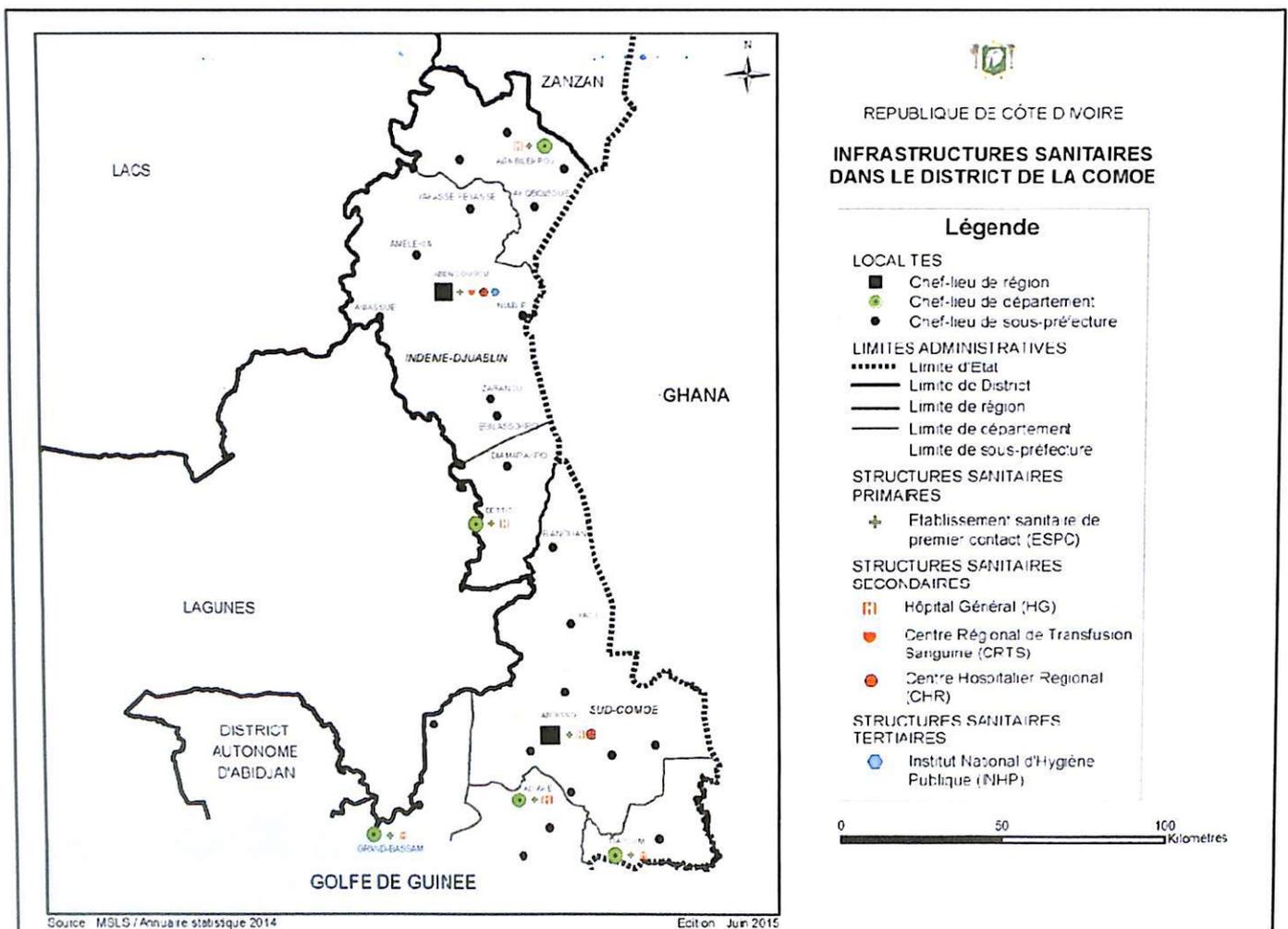
Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

III.2.1.1 Infrastructures médicales

307. L'offre de santé dans le District de la Comoé est dispensée par des établissements de 3 niveaux :
- Des établissements de niveau 1 (91,5 %), majoritairement des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) qui constituent les points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux et dispensaires principalement) ;
 - Des établissements de niveau 2 (7,7 %), majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;
 - Des antennes locales d'établissements de niveau 3 (0,7 %) avec les instituts spécialisés.
308. Les infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département qui abritent tous des établissements de type ESPC et HG (sauf Abengourou qui ne dispose d'aucun Hôpital Général). Abengourou compte également un Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS) et une antenne locale de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP).

Carte 37 : Infrastructures sanitaires du District



309. Avec 156 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire, dont 146 ESPC, le District de la Comoé affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 9 068 habitants, soit une meilleure couverture que l'objectif du PNDS⁵⁸, fixé à un ESPC pour 10 000 habitants. Toutefois, des disparités régionales existent puisque la région du Sud-Comoé présente un taux de couverture d'un ESPC pour 10 030 habitants, en deçà des objectifs du PNDS. Cette situation s'explique notamment par la concentration de la population dans la périphérie d'Abidjan, plus précisément au niveau de Grand-Bassam.

Tableau 63 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et par District sanitaire

Région	ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
Indénié-Djuablin	75	2	1	0	39	11	16
Abengourou	48	0	1	0	15	2	12
Agnibilékrou	22	1	0	0	20	2	3
Bettie	5	1	0	0	4	7	1
Sud-Comoé	71	6	1	0	57	14	24
Aboisso	35	2	1	0	29	7	10
Adiaké	24	2	0	0	21	3	2
Grand-Bassam	12	2	0	0	7	4	12
Total District	146	8	2	0	96	25	40

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

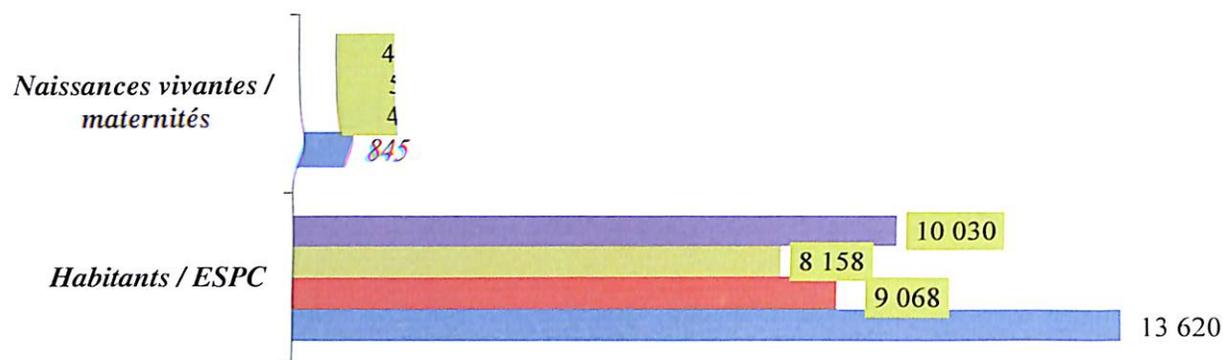


Photo 10 : Hôpital Général d'Agnibilékrou © 2014

310. De même, le ratio des naissances vivantes par maternité fait ressortir un déficit d'infrastructures au niveau de Grand-Bassam (1 012 naissances par maternité), lié à la forte pression démographique dans les zones territoriales proches d'Abidjan. A titre d'illustration, ce ratio n'est que de 417 naissances par maternité sur l'ensemble de la région du Sud Comoé.

⁵⁸ PNDS : Plan National de Développement Sanitaire

Figure 67 : Principaux ratios des infrastructures médicales du District



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

311. 8 % des établissements de niveau I dans le District ne sont pas ouverts, principalement en raison d'un manque de personnel, de la dégradation des infrastructures en place et de l'insuffisance de logements pour le personnel. Le fonctionnement des établissements ouverts est quant à lui entravé par plusieurs problèmes liés aux infrastructures :

- 60 % des établissements ne sont pas raccordés au système d'adduction d'eau ;
- 20 % des établissements ne sont pas connectés au réseau électrique.

Tableau 64 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (en %)

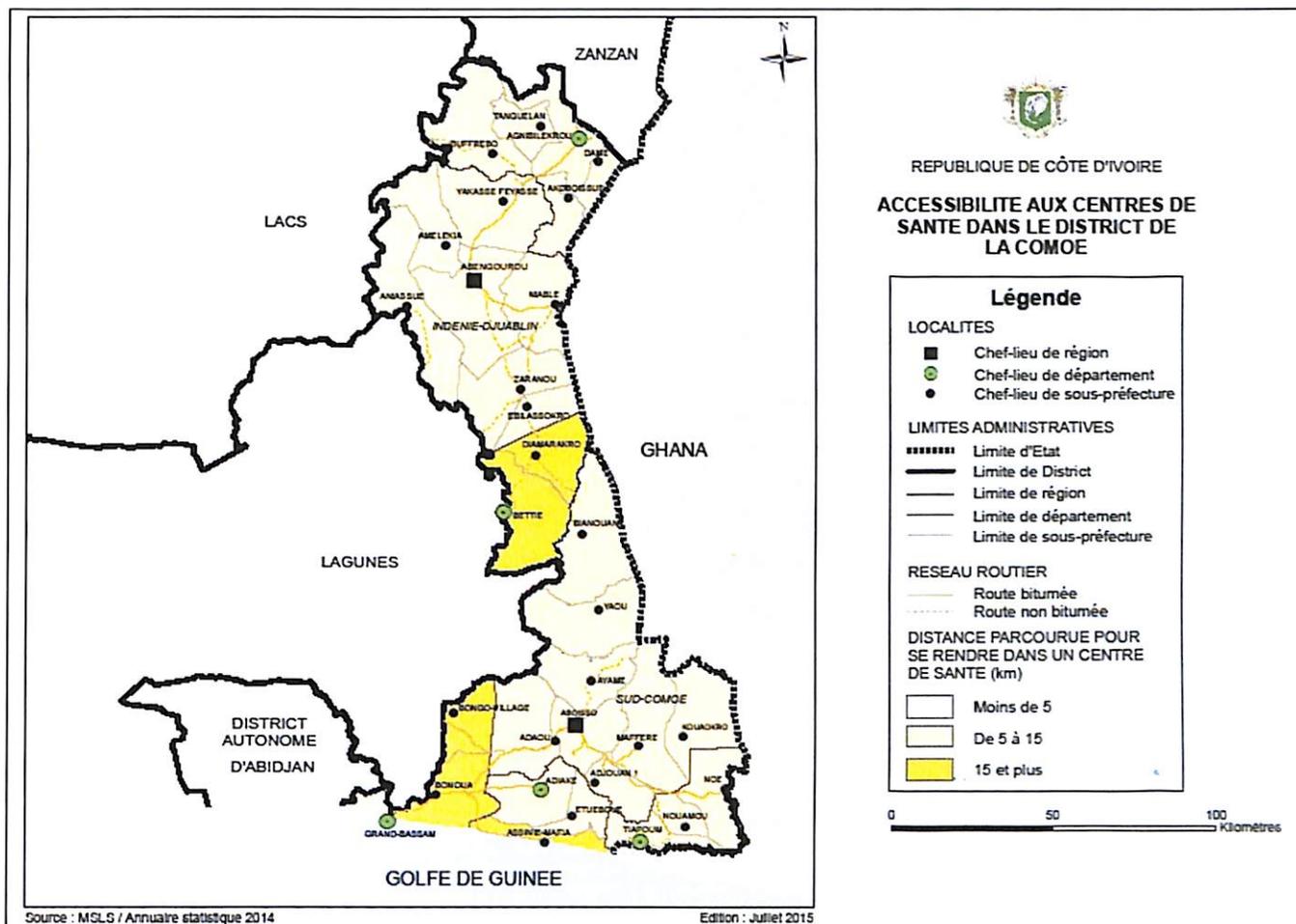
Indénié-Djuablin	53	51	86	95	21
Sud-Comoé	32	32	76	76	19
Total District	41	40	80	84	20

Source : PPU – 2013 ; Données 2012

312. L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est également rendue difficile par l'insuffisance des infrastructures routières, obligeant les populations à effectuer de longs trajets pour se rendre au centre de santé le plus proche. A titre d'exemple, les habitants des zones proches de la ville de Bettié doivent parcourir plus de 20 kilomètres pour accéder à un centre de santé.

⁵⁹ Hydraulique Villageoise Améliorée

Carte 38 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région



313. Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne une ambulance pour 4 établissements et de manière plus générale, moins d'un véhicule motorisé par établissement.

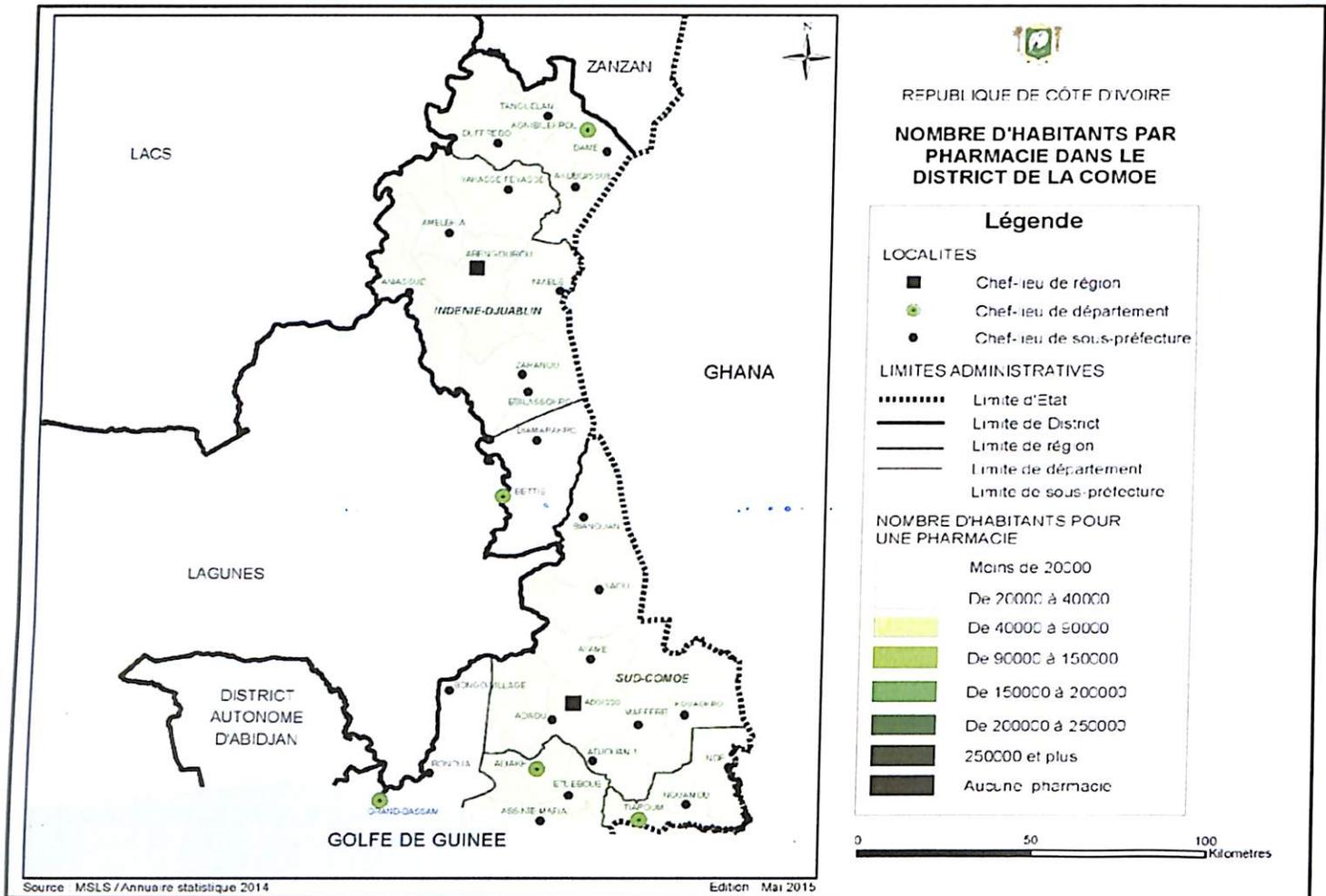
Tableau 65 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordi.	Réfrigérateurs	Congélateurs
Indénie-Djuablin	5	15	47	25	88	6
Abengourou	2	11	23	8	43	3
Agnibilékrou	2	2	16	13	31	1
Bettié	1	2	8	4	14	2
Sud-Comoé	1	21	43	14	84	5
Aboisso	0	10	19	ND	36	1
Adiaké	1	6	20	12	26	4
Grand-Bassam	0	5	4	2	22	0
Total District	6	36	90	39	172	11

Source : MSLG – Annuaire statistique de la santé 2013 ; ND : Non Disponible ; Ordi. : Ordinateurs

314. Le District de la Comoé compte jusqu'à 40 pharmacies publiques, ce qui implique un ratio d'une pharmacie publique pour 52 958 habitants ; au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à une pharmacie publique pour 77 518 habitants. En revanche, le District présente une insuffisance importante en matière d'établissements privés. En effet, le ratio affiché d'une pharmacie privée pour 33 099 habitants déroge au constat précédent eu égard à la moyenne nationale qui est d'une pharmacie privée pour 24 513 habitants.

Carte 39 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District



III.2.1.2 Plateau technique

315. Les régions du District de la Comoé disposent d'un plateau homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires, bien que souvent non fonctionnels. Cependant, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District avec une moyenne d'un lit d'hospitalisation pour 2 447 habitants.

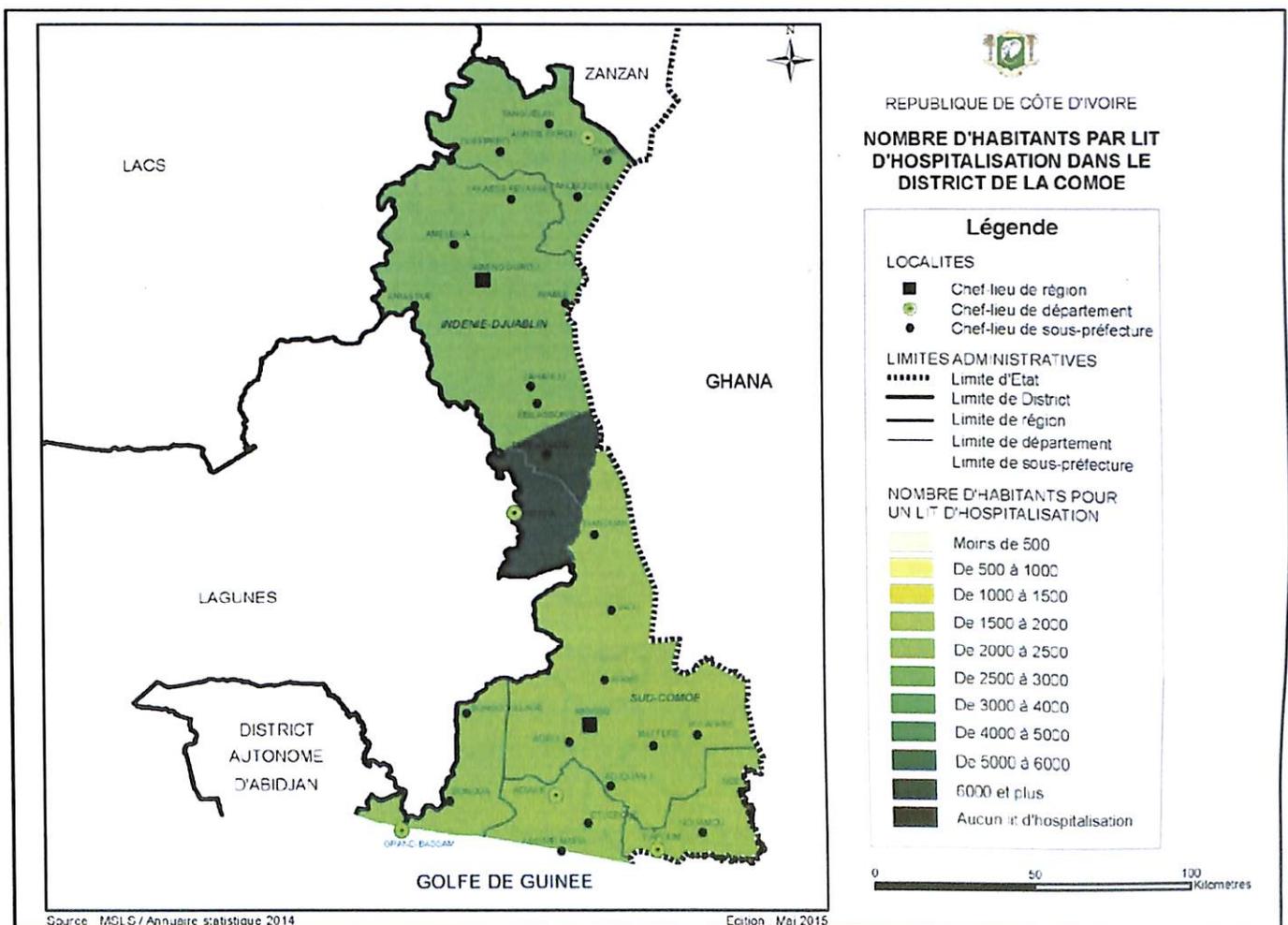
Tableau 66 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire

Région	Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
Indénié-Djuablin	214	6	3	3	3
Abengourou	140	4	2	2	2
Agnibilékrou	63	1	1	1	1
Bettie	11	1	0	0	0
Sud-Comoé	327	6	5	3	6
Aboisso	164	3	2	2	3
Adiaké	73	1	2	0	1
Grand-Bassam	90	2	1	1	2
Total District	541	12	8	6	9

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

316. Cette carence en infrastructures est plus marquée au niveau de la région de l'Indénié-Djuablin avec 1 lit d'hospitalisation pour 2 859 habitants.

Carte 40 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation



III.2.1.3 Consultations et utilisation

317. Le District de la Comoé affiche un taux de consultations en ESPC de 77 %, sensiblement supérieur à la moyenne nationale (72 %). Le taux d'utilisation est quant à lui bien plus élevé que la moyenne nationale avec 43 % contre 29 % au niveau national, mettant en exergue une utilisation plus fréquente des établissements sanitaires du District par rapport au reste du pays, mais aussi l'attention particulière que portent les populations aux problèmes de santé.

Tableau 67 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des Districts sanitaires

Région	Consultations	Durée moyenne de séjour ⁶⁰	Consultations réalisées en ESPC (%)	Taux d'utilisation (%)	Taux de fréquentation (%)	Taux d'occupation des lits ⁶¹ (%)
Indénié-Djuablin	262 935	3	87	39	43	33,7
Abengourou	149 654	3	87	36	40	45,8
Agnibilékrou	71 528	3	79	41	43	32,8
Bettié	41 753	ND	100	58	60	0
Sud-Comoé	358 085	3	69	46	50	25,6
Aboisso	141 411	3	76	39	41	27,3
Adiaké	78 293	3	86	43	50	8,7
Grand-Bassam	138 381	3	52	61	65	42,4
Total District	621 020	3	77	43	47	28

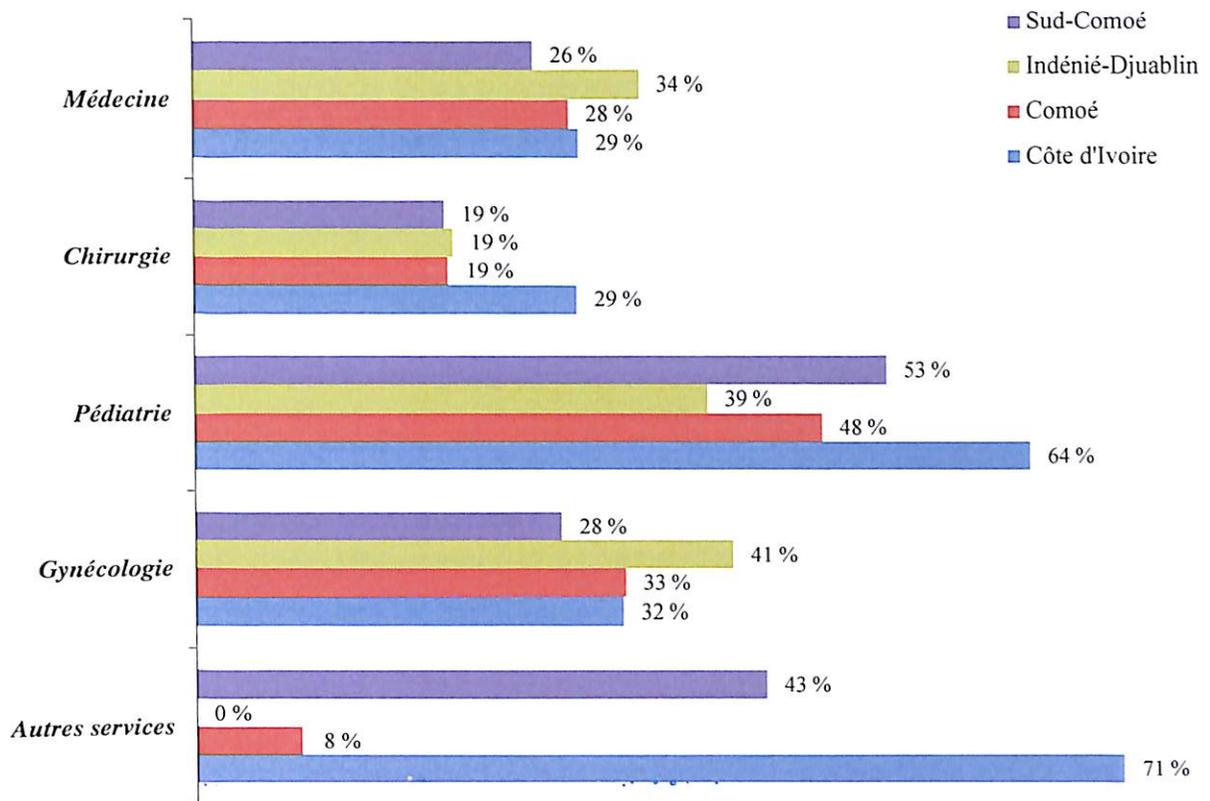
Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; ND : Non Disponible

318. Globalement, le taux d'occupation moyen des lits se situe à 31 %. Toutefois, ce taux varie selon les services et les régions. A titre d'exemple, les services de pédiatrie sont particulièrement plus sollicités par les populations.

⁶⁰ En HG et CHR pour le service de médecine générale

⁶¹ Cf. Glossaire

Figure 68 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

319. Le District de la Comoé comptait en 2013 un total de 126 médecins, 422 infirmiers, 199 sages-femmes et près de 595 volontaires. Ces derniers sont communément considérés comme des agents de santé communautaires ou matrones qui viennent en support aux ressources du dispositif classique.

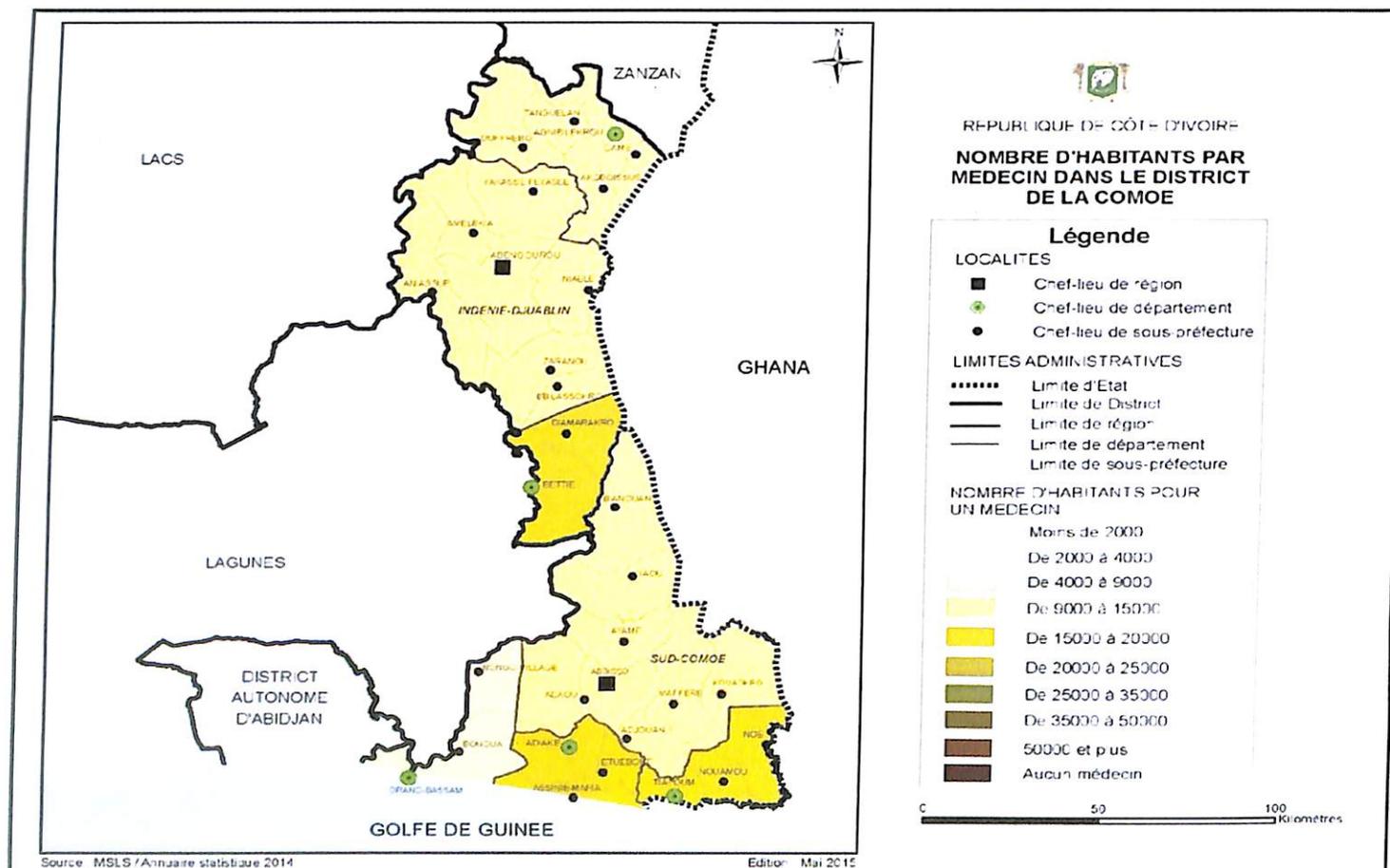
Tableau 68 : Répartition du personnel médical du District par région

Région	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
Indénié-Djuablin	48	208	84	7	7
Abengourou	32	128	54	4	4
Agnibilékrou	12	66	25	3	2
Bettié	4	14	5	0	1
Sud-Comoé	78	224	115	15	13
Aboisso	35	110	47	7	6
Adiaké	9	49	23	3	3
Grand-Bassam	34	65	45	5	4
Total District	126	432	199	22	20

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

320. Le District affiche un taux de couverture d'un médecin pour 10 508 habitants, soit un niveau proche de la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et qui s'élève à un médecin pour 10 000 habitants. Cependant, ce ratio révèle de fortes disparités régionales puisque les zones géographiques voisines des départements de Bettié, Adiaké et Tiapoum sont en deçà des normes recommandées, principalement à cause d'un manque d'infrastructures.

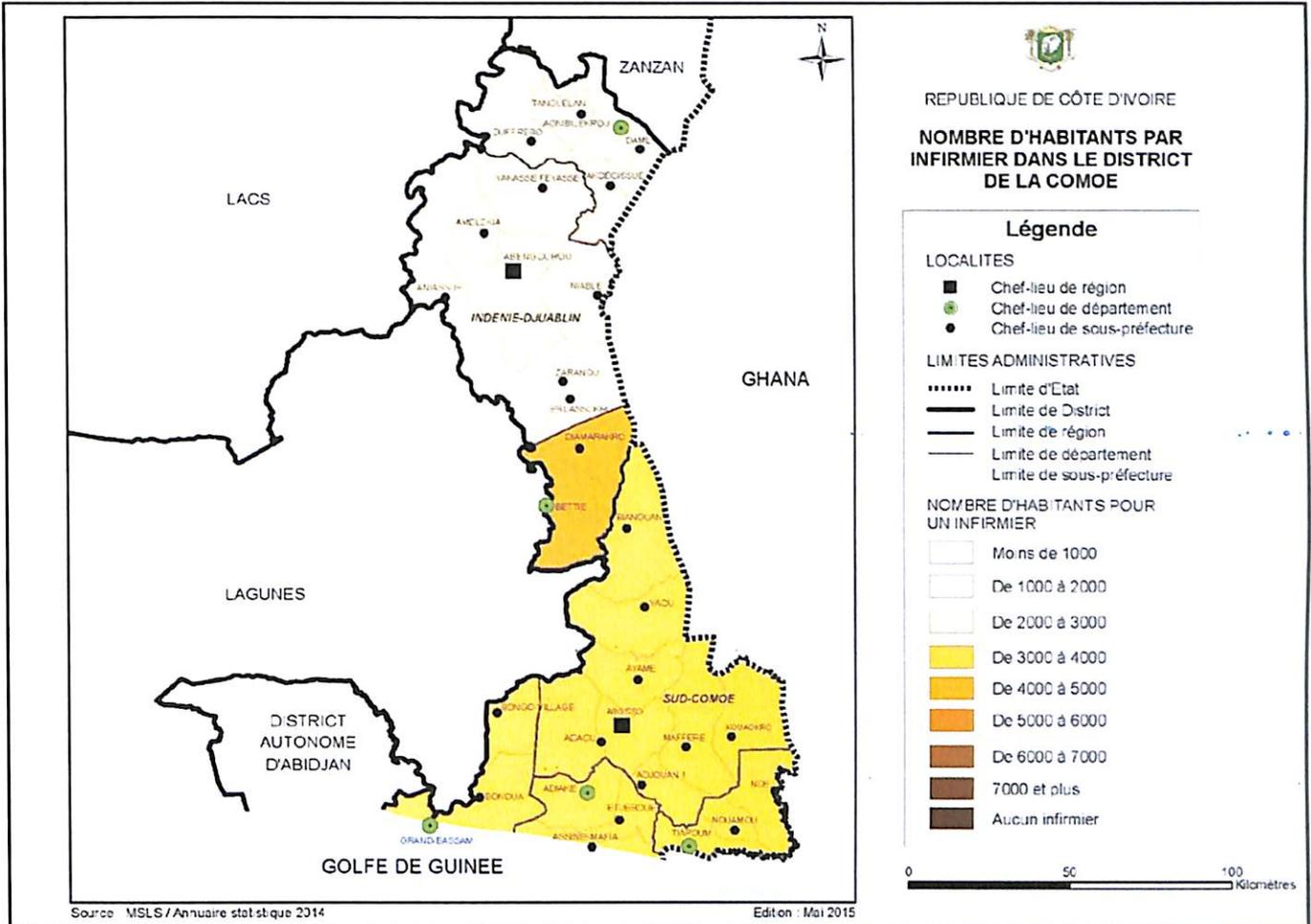
Carte 41 : Nombre d'habitants par médecin



A contrario, le département de Grand-Bassam et ses environs affichent le ratio le plus performant du District, avec en moyenne un médecin pour 6 000 habitants. Ce chiffre s'explique par l'attractivité que présente cette région et sa proximité avec la ville d'Abidjan.

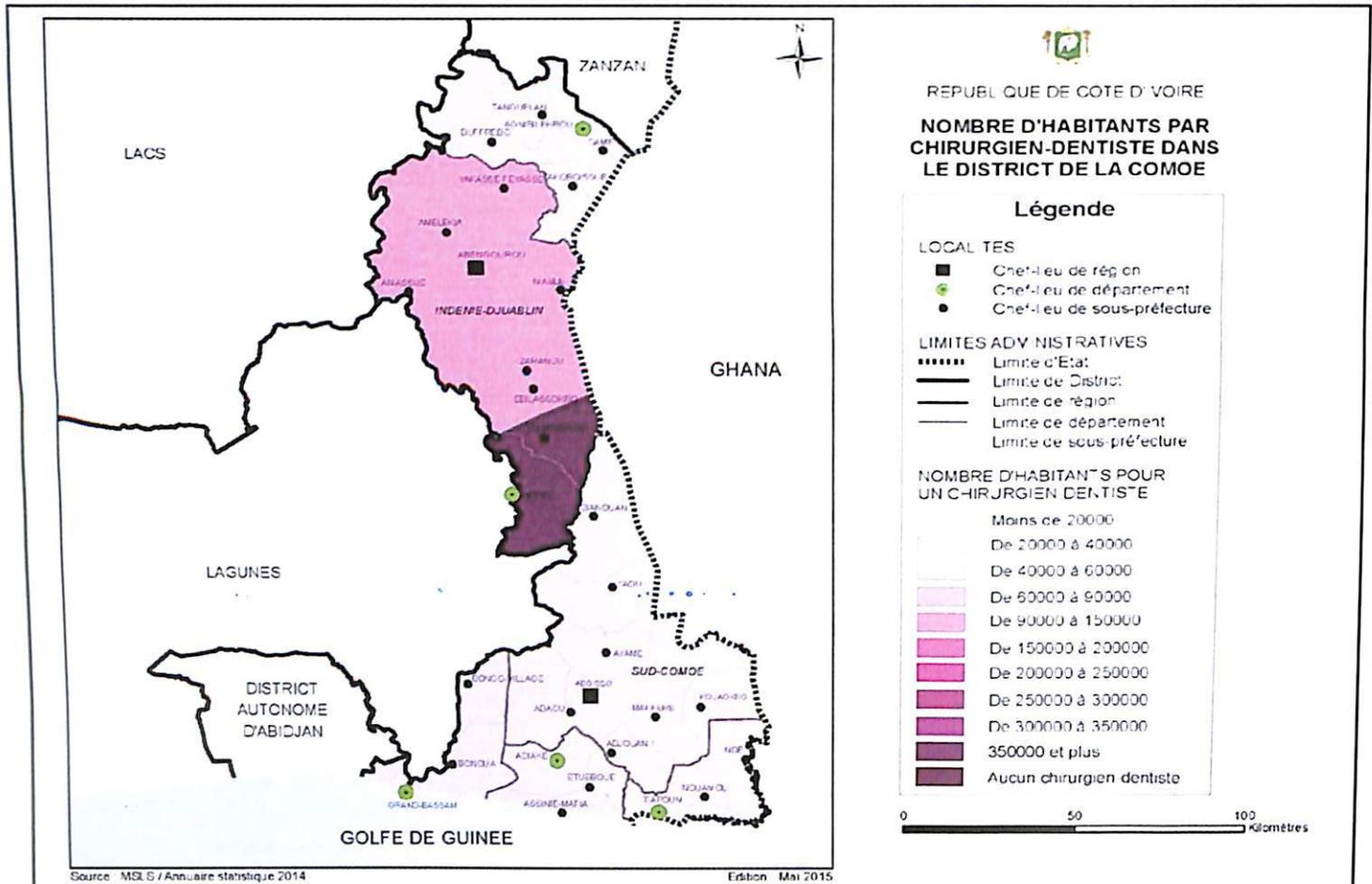
321. Concernant les infirmiers, ceux-ci sont inégalement répartis sur le territoire. En effet, si la couverture est homogène dans la région du Sud-Comoé (1 infirmier pour 3 000 à 4 000 habitants), il n'en est pas de même pour la région de l'Indénie-Djuablin qui affiche des disparités entre ses départements. Le département d'Abengourou, principal pôle urbain du District, compte 1 infirmier pour environ 2 600 habitants, tandis que ce ratio grimpe à plus de 4 000 pour le département de Bettié, pénalisé par l'insuffisance en termes de personnel médical.

Carte 42 : Nombre d'habitants par infirmier



322. A l'instar des infirmiers, la répartition des chirurgiens-dentistes est inégale sur le territoire. Homogène dans la région Sud-Comoé, avec un chirurgien-dentiste pour 40 000 à 60 000 habitants en moyenne, elle est plus hétérogène dans la région de l'Indénié-Djuablin, notamment avec le département de Bettié, qui est dépourvu de chirurgiens-dentistes.

Carte 43 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



323. Le District compte 199 sages-femmes globalement bien réparties puisque le Sud-Comoé en compte 30 de plus que l'Indénié-Djuablin. En outre, ces deux régions abritent des Districts sanitaires dont les ratios relatifs aux femmes en âge de procréer par sages-femmes sont respectivement de 1 493 et de 1 749. Ceci place le District de la Comoé et ses régions au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2 247.
324. Alors que le département de Grand-Bassam voit son ratio augmenter du fait de sa proximité avec la capitale Abidjan, le département de Bettié présente le ratio le plus faible, avec en moyenne une sage-femme pour 3 000 à 4 000 femmes.

Carte 44 : Nombre de FAP par sage-femme dans le District

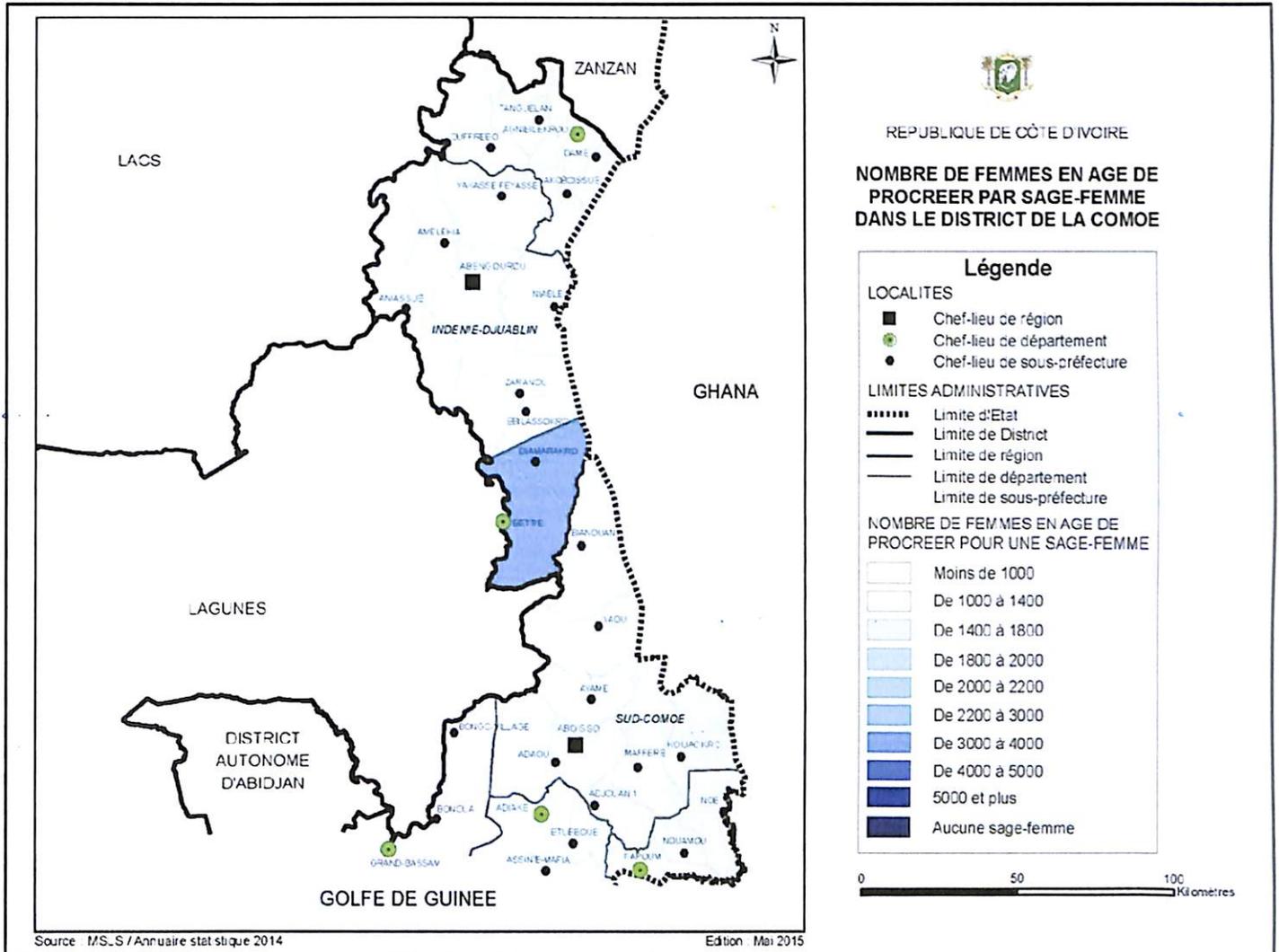
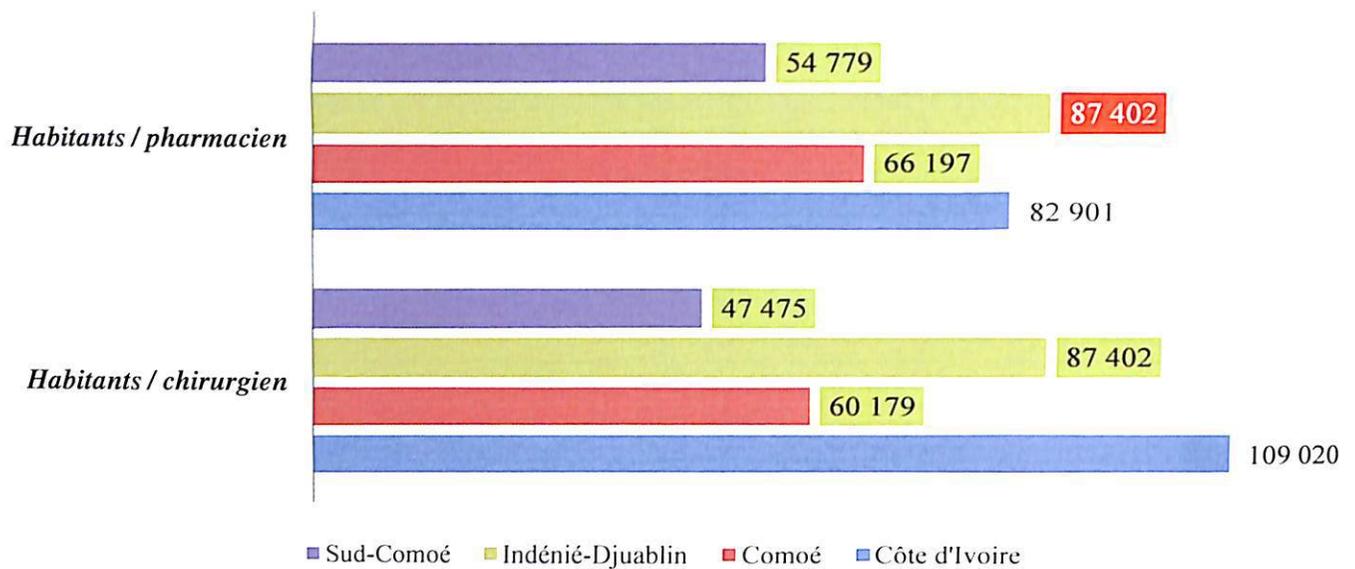


Figure 69 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

325. Sur la base des recommandations émises par l’OMS, le manque de personnel médical s’élève pour le District à seulement 14 médecins exclusivement dans la région d’Indénié-Djuablin. Sur la base des objectifs du PNDS, les carences sont plus significatives avec une carence de 140 médecins et 231 infirmiers, dont 133 dans la région du Sud-Comoé.

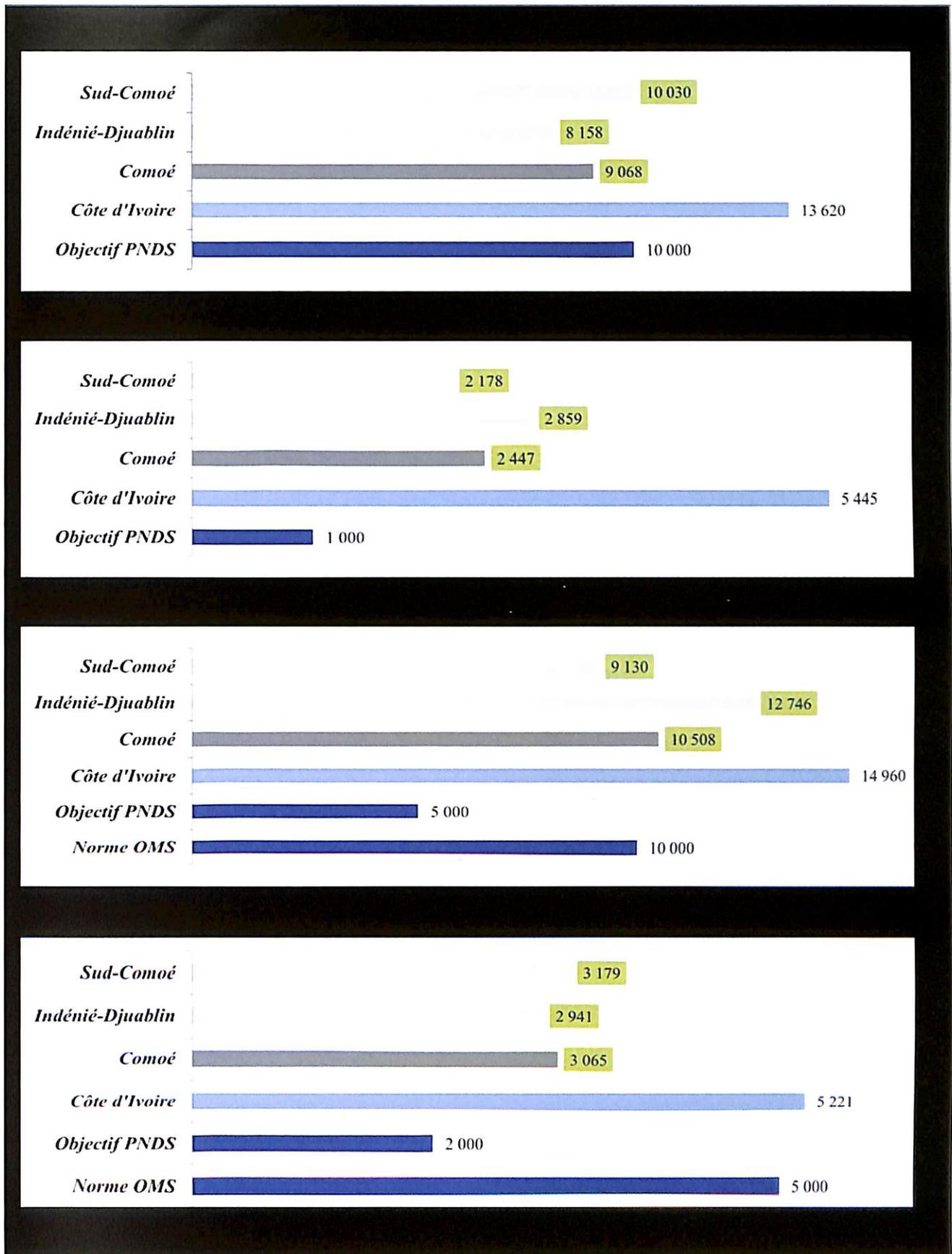
Tableau 69 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales⁶²

Région	Poste	Carence norme OMS	Carence objectif PNDS
Indénié-Djuablin	Médecins	14	75
	Infirmiers	0	98
	Sages-femmes	0	0
Sud-Comoé	Médecins	0	65
	Infirmiers	0	133
	Sages-femmes	0	0
Total District	Médecins	14	140
	Infirmiers	0	231
	Sages-femmes	0	0

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

⁶² Norme OMS : 10 000 habitants/médecin ; 5 000 habitants/infirmier ; 3 000 FAP/sage-femme
Objectif PNDS : 5 000 habitants/médecin ; 2 000 habitants/infirmier.

Chiffres clés 25 : Infrastructures sanitaires et personnel médical



Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

Zoom 6 : Hôpital Général d'Agnibilékrou



III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

326. Avec une sage-femme pour 1 601 femmes en âge de procréer (FAP) et 460 naissances vivantes par maternité en 2013, le District de la Comoé est relativement bien équipé en infrastructures et en personnel d'accompagnement des femmes enceintes et de la petite enfance. De plus, sur 44 180 naissances vivantes, 73 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national. Le nombre de décès maternels est supérieur à la moyenne nationale (167 cas pour 100 000 contre 138 au national).

Tableau 70 : Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District

Région	FAP	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion d'accouchements assistés (%)	Couv. CPN1 ⁶³ (%)	Couv. Consult. Postnatale (%)	Décès maternel / 100 000
Indénié-Djuablin	146 933	21 437	20 416	76	102	6	225
Abengourou	90 003	13 208	12 579	73	96	4	238
Agnibilékrou	40 313	5 785	5 510	84	104	11	236
Bettie	16 617	2 444	2 327	69	128	7	129
Sud-Comoé	171 665	24 952	23 764	71	100	18	118
Aboisso	81 858	12 058	11 484	67	112	11	192
Adiaké	37 598	5 455	5 195	71	93	36	38
Grand-Bassam	52 209	7 439	7 085	79	87	16	56
Total District	318 598	46 389	44 180	73	101	13	167
Côte d'Ivoire	5 882 161	836 566	796 732	51	88	10	138

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 /FAP : Femmes en Age de Procréer/Couv. CPN1 : Couverture 1^{ère} Consultation Prénatale/Couv. Consult. Postnatale : Couverture Consultation Postnatale

327. De même, l'accompagnement des femmes enceintes est plus développé que dans le reste du pays puisque la couverture en consultations prénatales atteint 101 %. Cependant, la couverture en consultations postnatales est peu élevée puisque seulement 13 % des femmes enceintes sont suivies après leur accouchement (contre 10 % au niveau national).

328. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la mauvaise qualité des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial, l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse.

⁶³ Cf. Glossaire

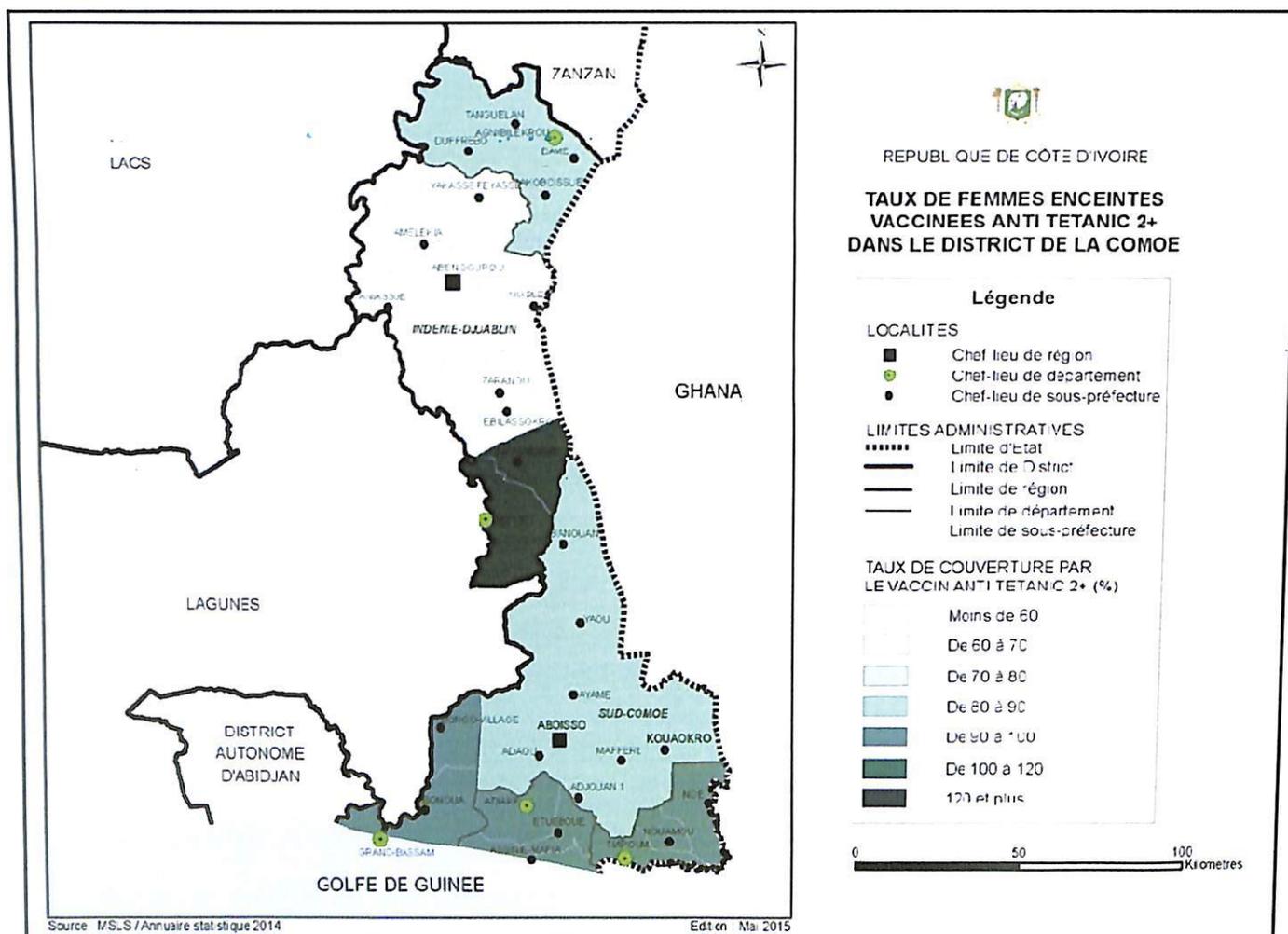
Tableau 71 : Couverture maternelle par région

Taux de couverture (%)	Indénié-Djuablin	Sud-Comoé	Comoé	Côte d'Ivoire
CPN1 ⁶⁴	102	100	101	88
CPN4 ⁵⁶	38	51	45	33
Abandon de la CPN	62	49	55	62
Consultation postnatale	77	78	78	10
Accouchements assistés	76	71	73	51
Vat2+ ⁵⁶	69	91	81	81

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

329. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos atteint 81 % dans le District au même niveau que la moyenne nationale de 81 %. Si la couverture est de 91 % dans la région du Sud-Comoé, elle n'est que de 69 % dans la région de l'Indénié-Djuablin.

Carte 45 : Taux de couverture vaccinale des femmes enceintes VAT2+ (Anti-Tétanic)



⁶⁴ Cf. Glossaire

b) Vaccination

330. La couverture vaccinale des enfants est globalement satisfaisante puisque selon l'étude MICS/EDS, seulement 1,2 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont pas été vaccinés dans l'Indénié-Djuablin et 3,2 % dans le Sud-Comoé, contre 4,9 % au niveau national.

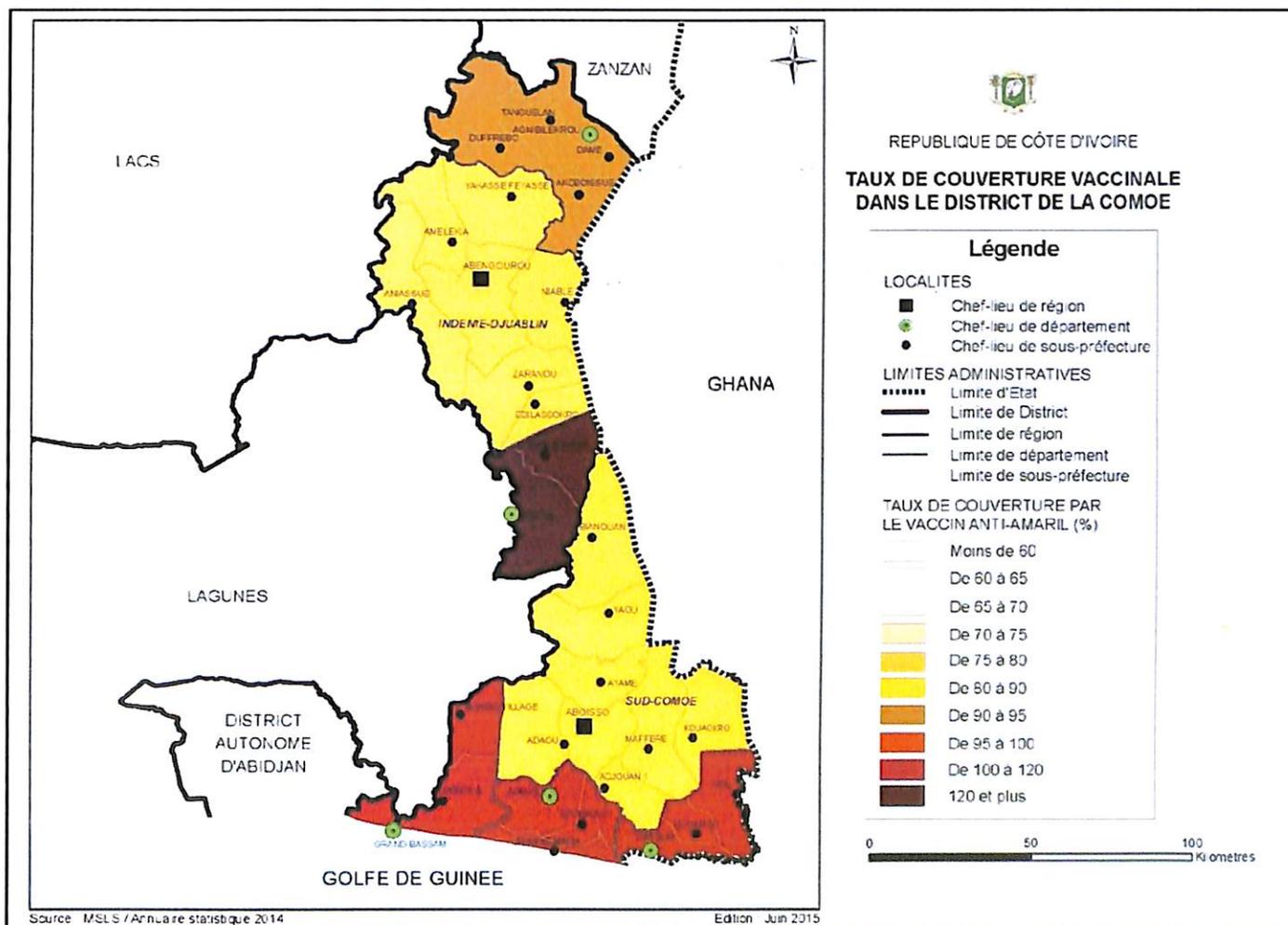
Tableau 72: Couverture vaccinale des enfants du District par région

Taux de couverture (%)	Indénié-Djuablin	Sud-Comoé	Comoé	Côte d'Ivoire
DTC3	107	111	109	101
Polio3	106	111	108	98
BCG	122	91	102	90
VAR	90	93	91	85
VAA	91	93	92	84

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

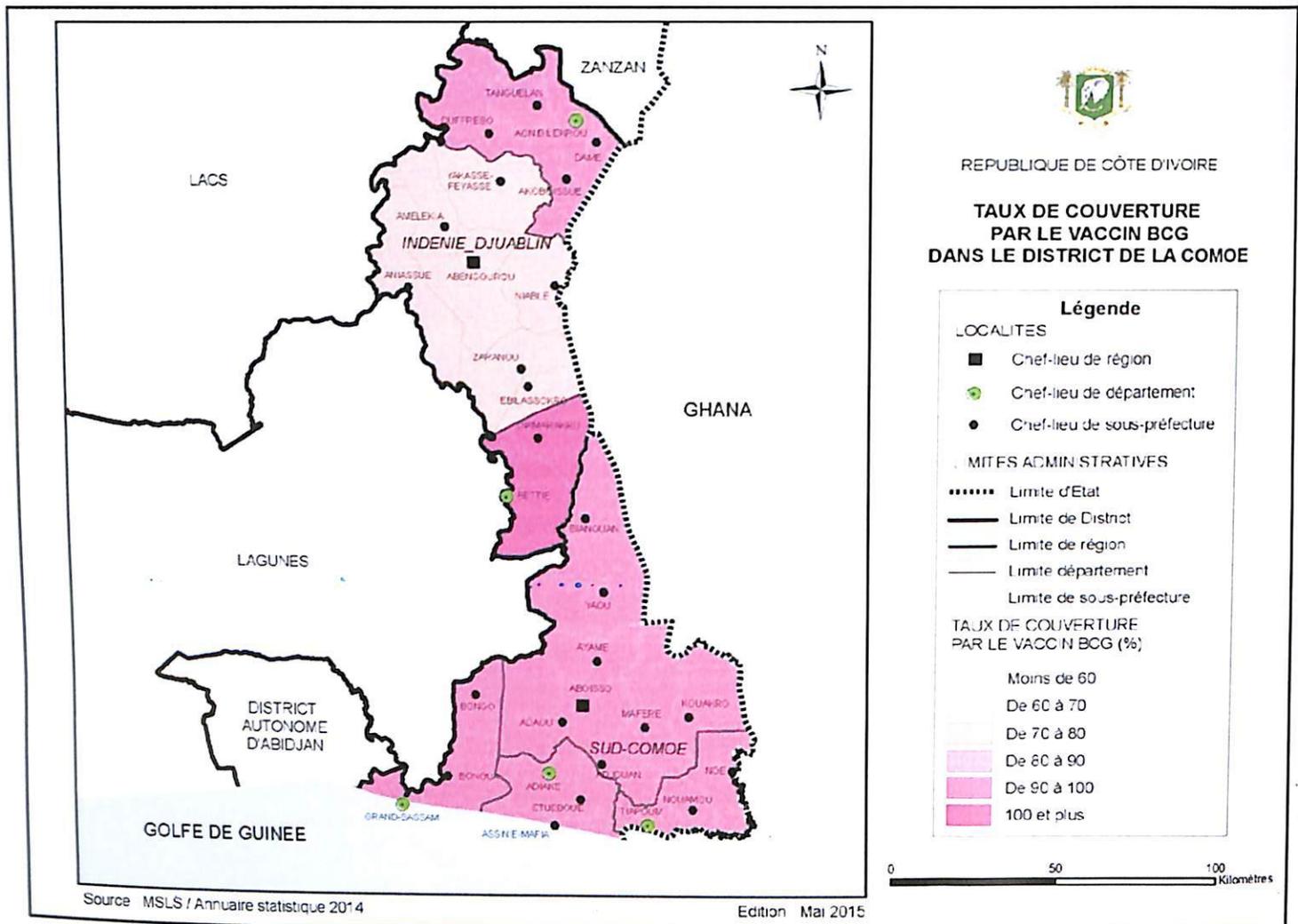
331. La couverture vaccinale anti-amaril est de 92 % à l'échelle du District, supérieure de 8 points à la moyenne nationale (84 %). Elle est moins élevée dans les départements abritant les chefs-lieux de régions que dans les autres, et est particulièrement élevée dans le département de Bettié. Les taux de couverture sont relativement proches entre les deux régions : 93 % pour la région du Sud-Comoé et 91 % pour la région de l'Indénié-Djuablin.

Carte 46 : Taux de couverture vaccinale dans le District (en %)



332. Le District de la Comoé affiche un taux de couverture vaccinale contre la tuberculose de 102 %, supérieur à la moyenne nationale (90 %). Ce taux est particulièrement élevé dans la région de l'Indénié-Djuablin (122 %).

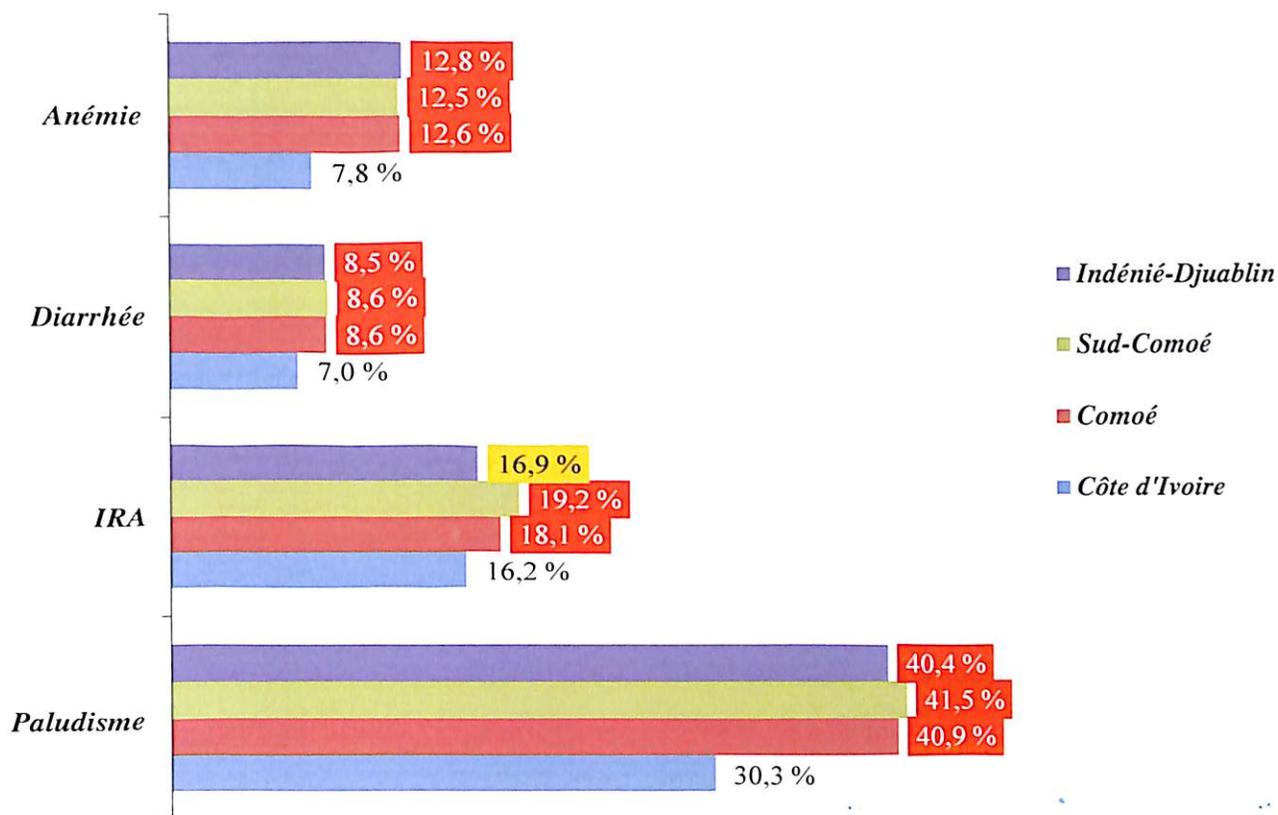
Carte 47 : Taux de couverture vaccinale (BCG) dans le District (en %)



c) **Mortalité**

333. Le District enregistre un taux de décès maternel élevé avec 167 cas pour 100 000 accouchements, soit 30 points au-dessus du taux de décès maternel national.
334. Les maladies de l'enfance sont nombreuses et causent en Côte d'Ivoire de nombreux décès des jeunes enfants. Le District enregistre des taux d'incidence plus élevés que la moyenne nationale en ce qui concerne les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans. Ainsi, près de 40 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés par le paludisme, soit un taux d'incidence de 10 points au-dessus de la moyenne.

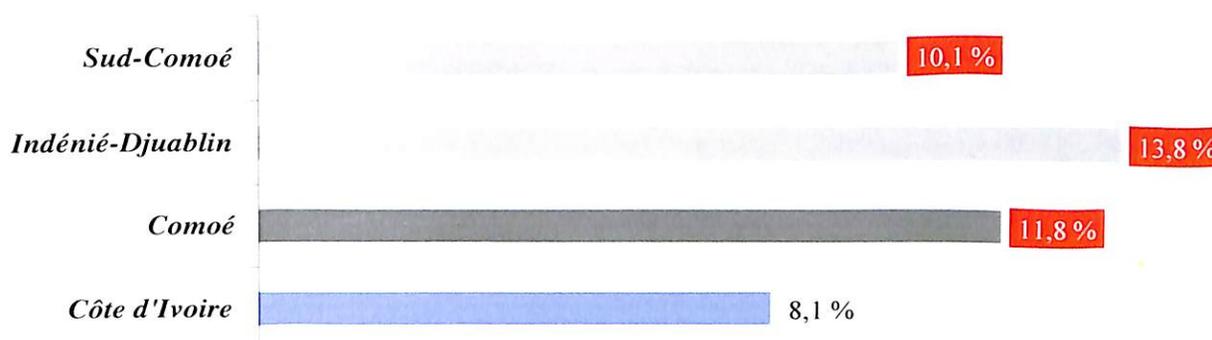
Figure 70 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 – IRA : Insuffisance rénale aiguë

- 335. Ces incidences sont élevées malgré des taux de couverture vaccinale contre ces pathologies qui sont satisfaisants, aussi bien pour les femmes enceintes que pour les jeunes enfants.
- 336. A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg, signe d'un développement inférieur à la normale d'un organe quelconque du corps de l'enfant. L'incidence de cette pathologie dans le District est supérieure à la moyenne nationale. Cette tendance est particulièrement accrue dans la région de l'Indénié-Djuablin dans laquelle près de 15 % des enfants souffrent de cette pathologie.

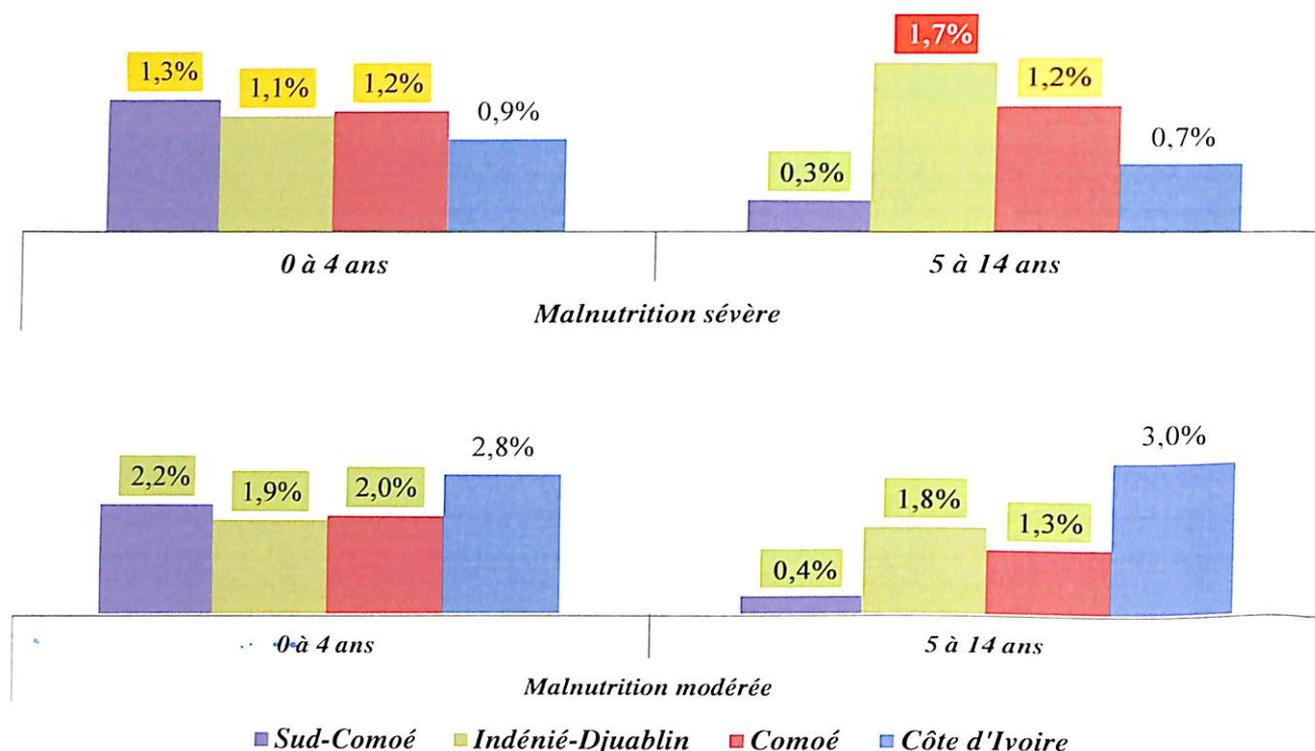
Figure 71 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

337. Bien que le District de la Comoé observe des taux de malnutrition modérée inférieurs à la moyenne nationale, il affiche des taux de malnutrition sévère supérieurs à la moyenne du pays, écart qui s'accroît pour la tranche d'âge située entre 5 et 14 ans, avec 1,2 % d'enfants touchés, contre 0,7 % au niveau national.

Figure 72 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

Tableau 73 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infantile-juvénile
Nord	86	51	137	84	209
Centre	52	35	87	54	137
Centre -Est	44	34	77	60	133
Centre -Nord	23	20	43	33	74
Centre -Ouest	26	22	48	34	80
Nord-Est	48	33	80	59	134
Nord-Ouest	67	52	120	74	185
Ouest	46	55	101	50	145
Sud	40	28	68	36	102
Sud-Ouest	18	33	51	25	75
Ville d'Abidjan	46	23	69	30	97

Source : EDS/MICS – 2011-2012

III.2.2.2 État sanitaire de la population

338. La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité. Toutefois, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA constituent également un point important de préoccupation.

Tableau 74 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région

Incidence	Indénié-Djuablin	Sud-Comoé	Comoé	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	140,8	144,8	143,0	105,8
IST (p1000)	9,4	16,7	13,4	8,3
Tuberculose (p100 000)	78,3	102,5	91,3	105,9
Ulcère de Buruli ⁶⁵ (p100 000)	0,0	0,0	0,0	4,4
Pian ⁵⁶ (p100 000)	29,7	5,2	16,5	9,4
Diarrhée (p1000)	23,6	24,8	24,2	19,6
Bilharziose urinaire ⁵⁶ (p100 000)	13,6	9,1	11,2	18,7

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

a) La sécurité alimentaire

339. L'analyse de la distribution des résultats de l'enquête (EASA 2009) montre des taux d'insécurité alimentaire sévère au-dessus de la moyenne nationale dans les régions suivantes : Moyen Cavally (11,9 %), Montagnes (7,2 %), Bafing (5,6 %), Fromager (5,5 %), Savanes (3 %), Zanzan (2,7 %), Bas-Sassandra (2,6 %).

340. Le District de la Comoé semble épargné par ce phénomène dans la mesure où il présente un taux global d'insécurité alimentaire modérée inférieur à la moyenne nationale (10,1 %) ; celui de la région de l'Indénié-Djuablin étant de 5,3 % et celui de la région du Sud-Comoé de 1,6 %. Le constat est le même en matière d'insécurité alimentaire sévère. Cette insécurité alimentaire est essentiellement de type transitoire (Indénié-Djuablin : 6,5 % des habitants ; Sud-Comoé : 5,1 % des habitants) et est la conséquence évidente d'une faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, elle-même due aux facteurs suivants :

- Baisse des prix aux producteurs (cultures vivrières et de rente) ;
- Inflation ;
- Chocs climatiques : sécheresse, inondations, pluies irrégulières et tardives ;
- Pillage des récoltes et vols du bétail ;
- Déplacements forcés des populations ;
- Dégâts sur les cultures provoqués par les exploitants forestiers.

⁶⁵ Cf. Glossaire

Tableau 75 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire sévère (%)	Insécurité alimentaire modérée (%)	Sécurité alimentaire (%)	Total insécurité alimentaire (%)
Indénié-Djuablin	1,2	5,3	93,6	6,5
Sud-Comoé	-	1,6	98,4	1,6
Côte d'Ivoire	2,5	10,1	87,4	12,6

Source : EASA 2009 – Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

341. L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois dans le District de la Comoé est plus diversifiée en comparaison avec d'autres régions du pays. Même si la situation est moins critique que dans des zones telles que le Nord et l'Ouest du pays, elle n'en demeure pas moins préoccupante puisque nonobstant la richesse alimentaire du District, seul un tiers des enfants bénéficient d'une alimentation diversifiée (35, 2 % dans la région de l'Indénié-Djuablin et 32,6 % dans celle du Sud-Comoé, contre 26 % sur le plan national).

b) Le paludisme

342. Le paludisme touche très fortement le District de la Comoé qui enregistre un taux d'incidence pour cette pathologie au-dessus de la moyenne nationale, particulièrement chez les personnes âgées de moins de 5 ans. En effet, avec 409,5 cas de paludisme pour 1 000 enfants, le District enregistre 100 cas de plus que la moyenne constatée en Côte d'Ivoire.

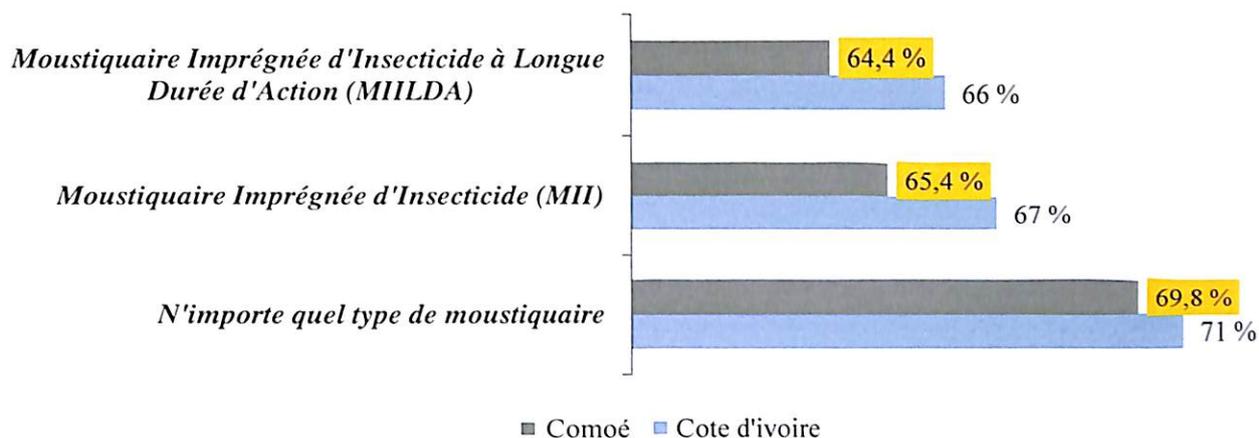
Tableau 76 : Incidence du paludisme dans les régions du District de la Comoé

Région	Nombre de cas	Incidence globale ⁶⁶ (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Indénié-Djuablin	86 142	140,8	403,6
Sud-Comoé	103 141	144,8	414,5
Total District	189 283	143,0	409,5
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

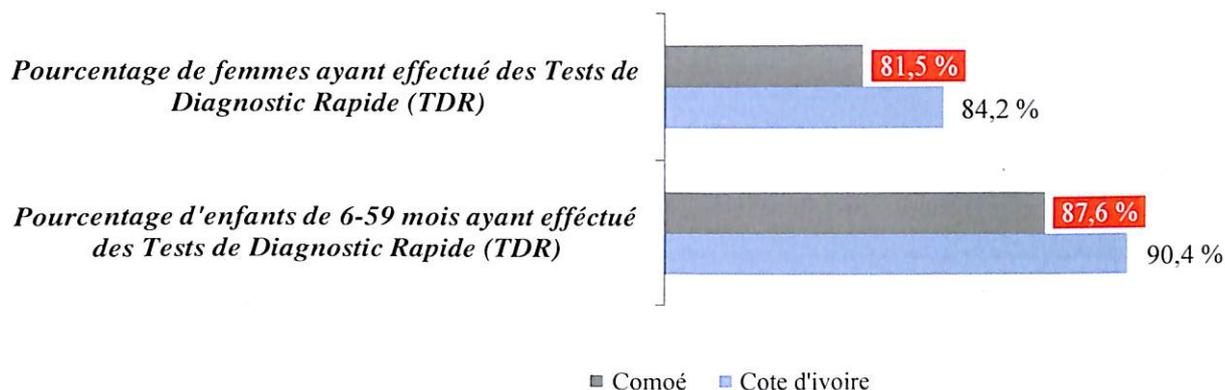
343. Ces incidences peuvent s'expliquer par des ratios de lutte anti-vectorielle inférieurs aux moyennes nationales, notamment en ce qui concerne la mise en place de moustiquaires évoluées de type MILDA ou MII.

⁶⁶ Cf. Glossaire

Figure 73 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire

Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

344. Le District de la Comoé fait également état de taux de dépistage inférieurs aux moyennes nationales. En effet, le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permettent un diagnostic précoce de la maladie, atteint 87,6 % pour les enfants de 6 à 59 mois, soit trois points de moins que la moyenne nationale.

Figure 74 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide (TDR)

Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

c) Le VIH

345. Le District de la Comoé compte un centre de dépistage pour 14 549 habitants contre un pour 22 782 au niveau national. Le District est ainsi bien couvert en centres de dépistage et de conseil. Ce constat cache cependant des disparités régionales puisque la région de l'Indénié-Djuablin, avec un centre pour 12 236 habitants, est mieux dotée que la région du Sud-Comoé.

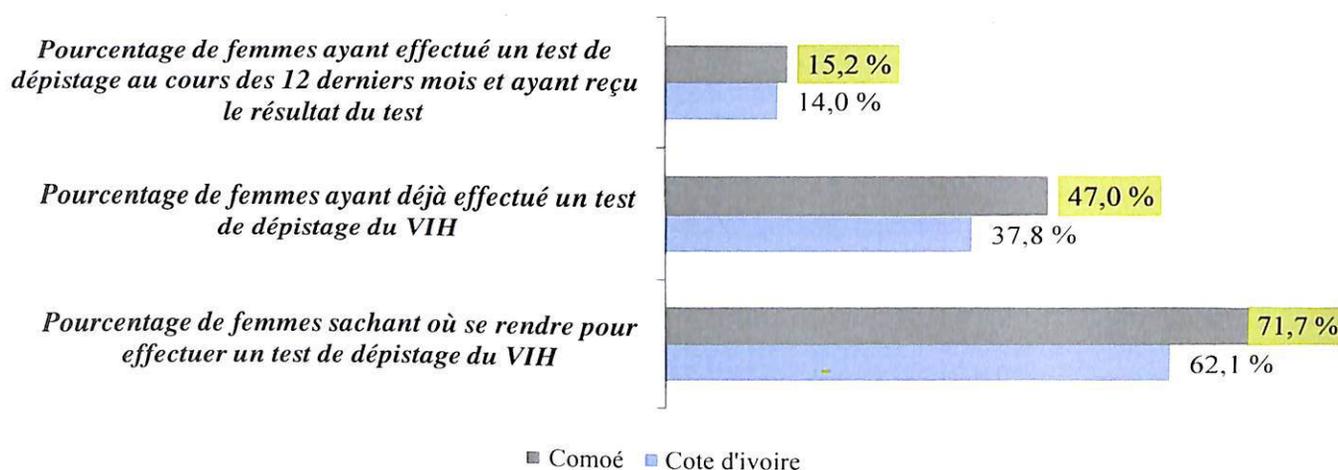
Tableau 77 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région

Indénié-Djuablin	50	52	21
Sud-Comoé	41	43	16
Total District	91	95	37
Côte d'Ivoire	1 048	1 040	599

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; CDV : Conseil et Dépistage Volontaire. PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

346. Malgré ces infrastructures, la part de la population s'étant rendue directement dans un centre d'information en 2013 n'est que de 2,4 %, contre 3,7 % au niveau national, mettant en exergue le problème de sensibilisation des populations. Pour pallier ce problème, de nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées au niveau du District : campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, spots diffusés sur les radios locales ou encore actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.
347. Avec un taux de prévalence⁶⁷ à 4,0 %, le VIH continue d'être une menace pour le District de la Comoé. Malheureusement, les mesures prises pour endiguer la propagation du virus n'entraînent pas les résultats escomptés. Ainsi, près de 30 % des femmes du District ignorent totalement où se rendre pour effectuer un dépistage.

Figure 75 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

⁶⁷ Cf. Glossaire

d) La tuberculose

348. La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut s'avérer mortelle. Le District de la Comoé dénombre 1 209 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 0,91 pour 1 000, légèrement inférieur la moyenne du pays située à 1,06.

Tableau 78 : Incidence de la tuberculose dans le District de la Comoé

Région	Nombre de cas	Incidence globale (‰)	Taux de co-infections VIH/tuberculose (%)
Indénié-Djuablin	479	0,78	25
Sud-Comoé	730	1,03	21
Total District	1 209	0,91	22,6

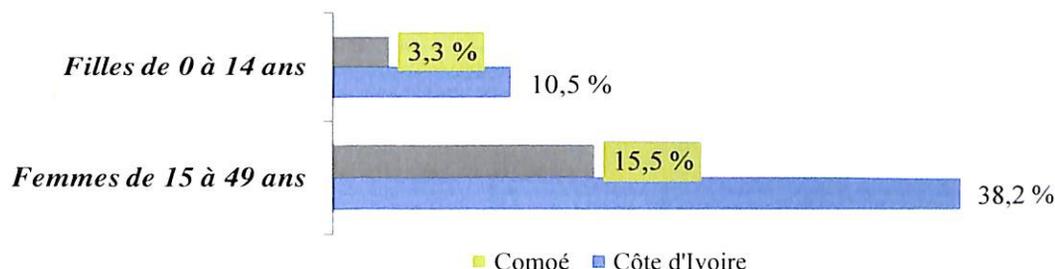
Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

349. A l'image du pays, le District de la Comoé compte de nombreuses co-infections VIH/tuberculose, et ce, à hauteur de 22,6 %.

e) L'excision

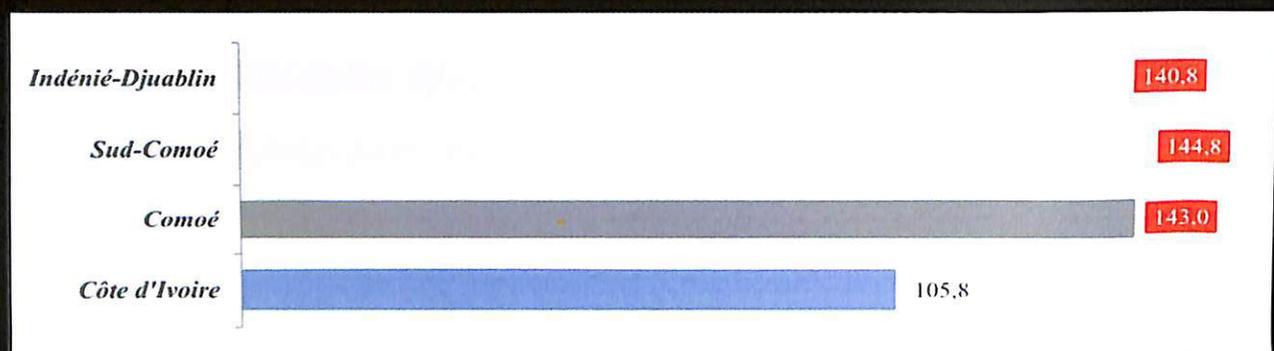
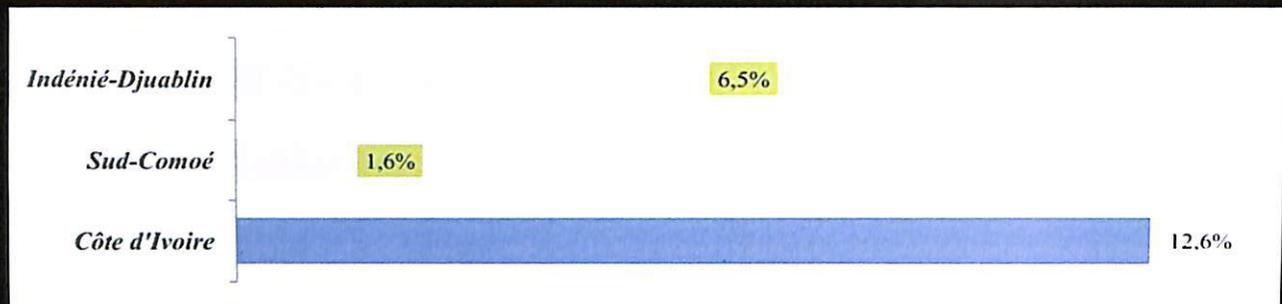
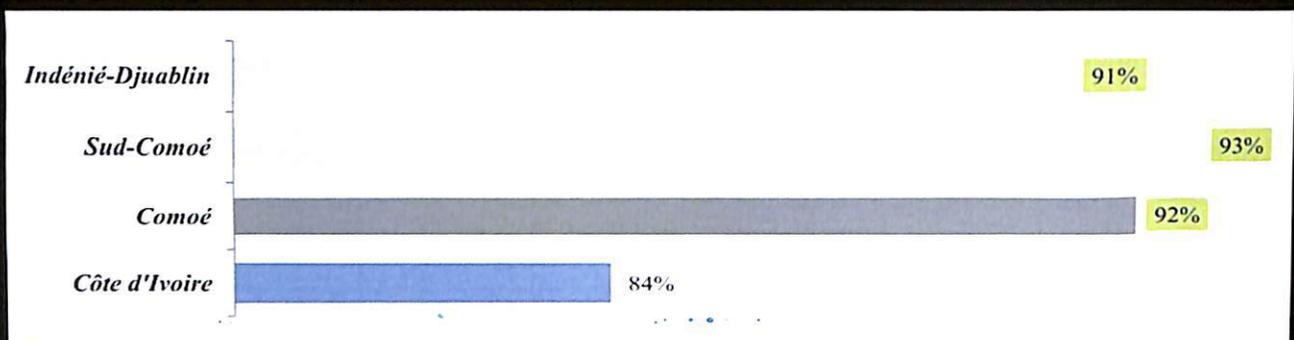
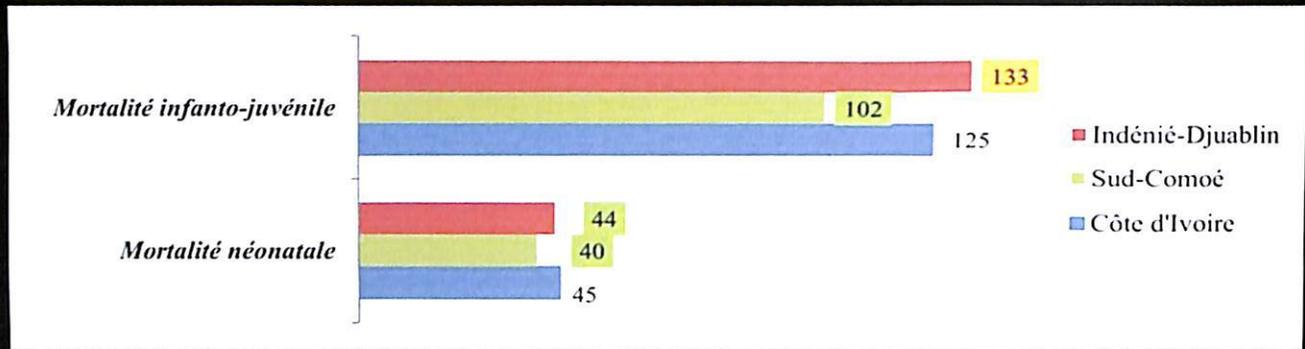
350. L'excision est considérée comme une violation grave des droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 décembre 1998. De nombreuses campagnes de mobilisation en faveur de son abandon total ont été menées depuis dans tout le pays. Cependant, malgré ces interdictions, l'excision continue d'être largement pratiquée sur le territoire ivoirien, mettant en péril la vie de nombreuses femmes. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de santé.
351. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Bien que profondément ancrée dans le paysage sanitaire ivoirien, cette pratique connaît un certain recul. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.
352. La pratique de l'excision n'est pas courante dans toutes les ethnies : 66,8 % des femmes de l'ethnie des Mandé du nord sont excisées alors que moins de 3 % des femmes du groupe Akan le sont. Le phénomène est aussi marqué en zone urbaine qu'en zone rurale.

Figure 76 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District



Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012

Chiffres clés 26 : Profil sanitaire



- █ Niveau régional
- █ Niveau District
- █ Niveau national

Synthèse 8 : Santé et prévention



Chapitre 3. Culture, sport et jeunesse

III.3.1 Culture

353. Le District de la Comoé se caractérise par une grande richesse culturelle, représentée à travers des infrastructures diversifiées et des événements culturels fréquents qui sont organisés sur l'ensemble du territoire.

Tableau 79 : Inventaire des principales infrastructures culturelles du District

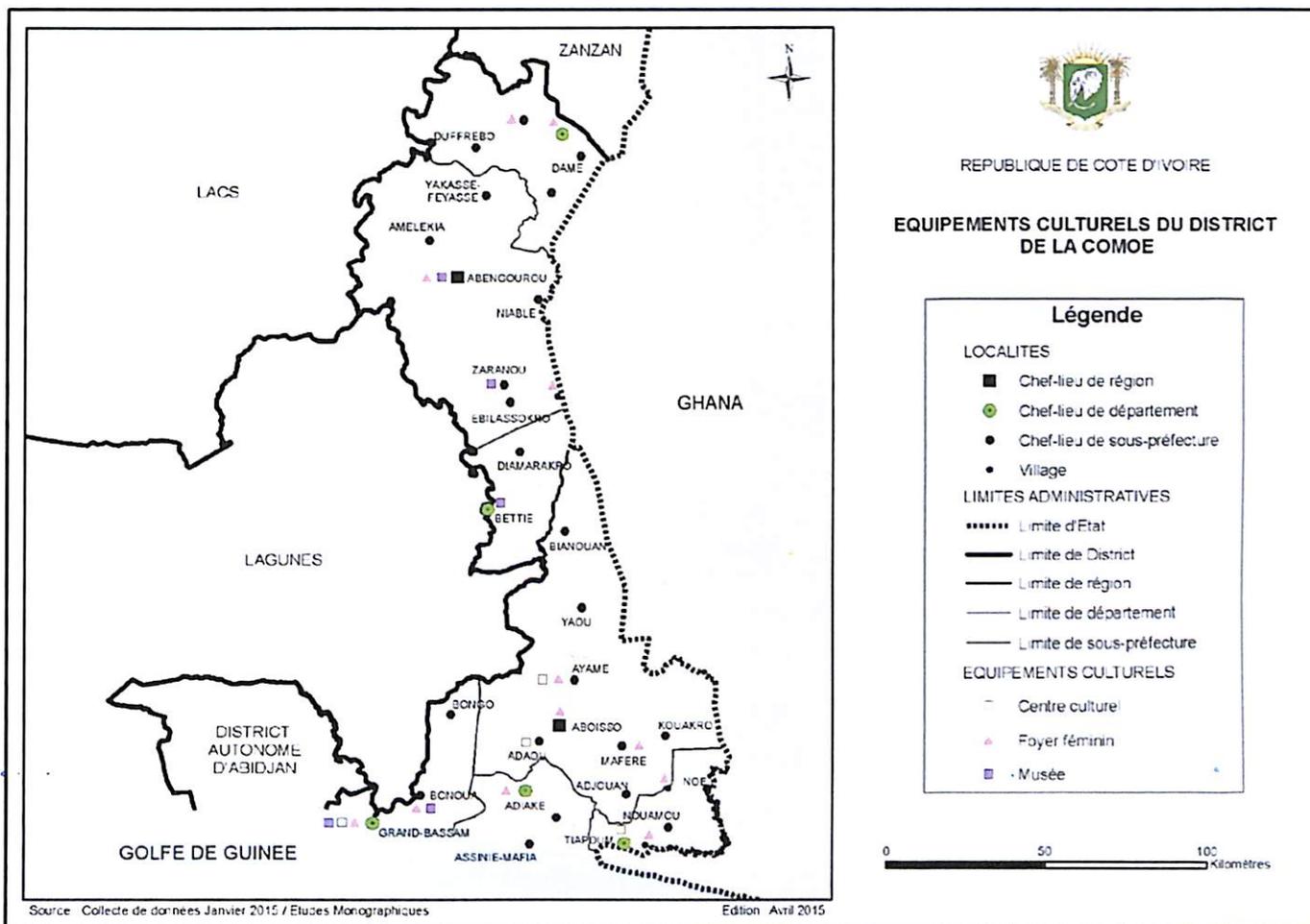
Région	Départements	Sous-Préfecture	Type	
Indénié-Djuablin	Abengourou	Abengourou	Musée Charles et Marguerite Bieth	
			Musée du palais Royal de l'Indénié	
	Agnibilékrou	Agnibilékrou	Conservatoire régional des arts et métiers	
	Bettie	Bettie	Institut Culturel Islamique	
Sud Comoé	Aboisso	Aboisso	Musée Jean Marie Adiaffi	
			Salle des fêtes de la mairie	
		Aboisso	Centre culturel Ehia	
		Aboisso	Centre culturel	
	Grand-Bassam	Aboisso	Ayamé	Centre culturel
			Maféré	Espace Théâtre
			Grand Bassam	Centre culturel Jean-Baptiste Mockey
				Maison du Patrimoine Culturel
		Musée National du Costume		
		Bibliothèque municipale		
		Centre Esther de Grand-Bassam		
		Centre de céramique		
		Centre artisanal		
		Espace Ano Gabriel		
		Aboutou Poterie		
		Bibliothèque		
		Salle de théâtre		
		Bonoua	Musée du Parc N'Ploussué	
			Bibliothèque	
Foyer des Jeunes (2)				
Salle de théâtre				
Tiapoum	Tiapoum	Centre culturel		

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

354. En plus de ces établissements culturels, le District met à la disposition de ses populations un certain nombre d'infrastructures dans lesquelles sont organisés des événements à caractère culturel tels que :

- Les foyers de jeunes ;
- Les espaces de théâtre ;
- Les bibliothèques ;
- Les salles de mariage.

Carte 48 : Equipements culturels dans le District de la Comoé



355. Par ailleurs, le District de la Comoé se caractérise par la tenue de nombreuses manifestations et représentations culturelles, qui s’inscrivent dans le cadre d’anciennes coutumes et traditions et qui revêtent parfois un caractère sacré pour les populations du District. Ainsi 17 évènements culturels majeurs sont organisés chaque année dans les régions de l’Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé.

Tableau 80 : Principaux évènements culturels du District

Région	Département/Sous-préfecture	Evènement
Indénié-Djuablin	Abengourou	Danse royale du tam-tam parleur
		Rencontres littéraires
		Journée de la Francophonie
		Journée du livre
		Fête de la musique
		Concerto de l’indépendance
		Festival des arts et de la culture de l’Indénié
	Abengourou – Zaranou - Amélékia	Danses traditionnelles du terroir
	Abengourou – Agnibilékrou - Niablé	Danse des princesses

Région	Département/Sous-préfecture	Evènement
Sud-Comoé	Aboisso	Fête des ignames
		Festi-Roi (Festival International de la route des rois et reines)
	Grand-Bassam	Abissa
		Popo Carnaval
		Festival des Arts de la Rue
		La semaine du costume et de la mode
		Fête de génération
		Aby – Affiénou – Assinie - Mondoukou

Source : Assemblée des Districts et Régions de Côte d'Ivoire ; ND : Non Disponible

356. Cependant, le District n'offre pas à ce jour à ses populations des centres culturels diversifiés, comme les salles de spectacles, les conservatoires, ou les cinémas entre autres, leur permettant un épanouissement culturel satisfaisant.
357. Le projet de construction d'un centre culturel intégré à Abengourou, comprenant salle de spectacle, bibliothèque, gymnase et salle de cinéma entre autres, pourrait éventuellement pallier ces difficultés.



Photo 12 : Entrée du Musée du Royaume de l'Indénié – Abengourou

© 2014

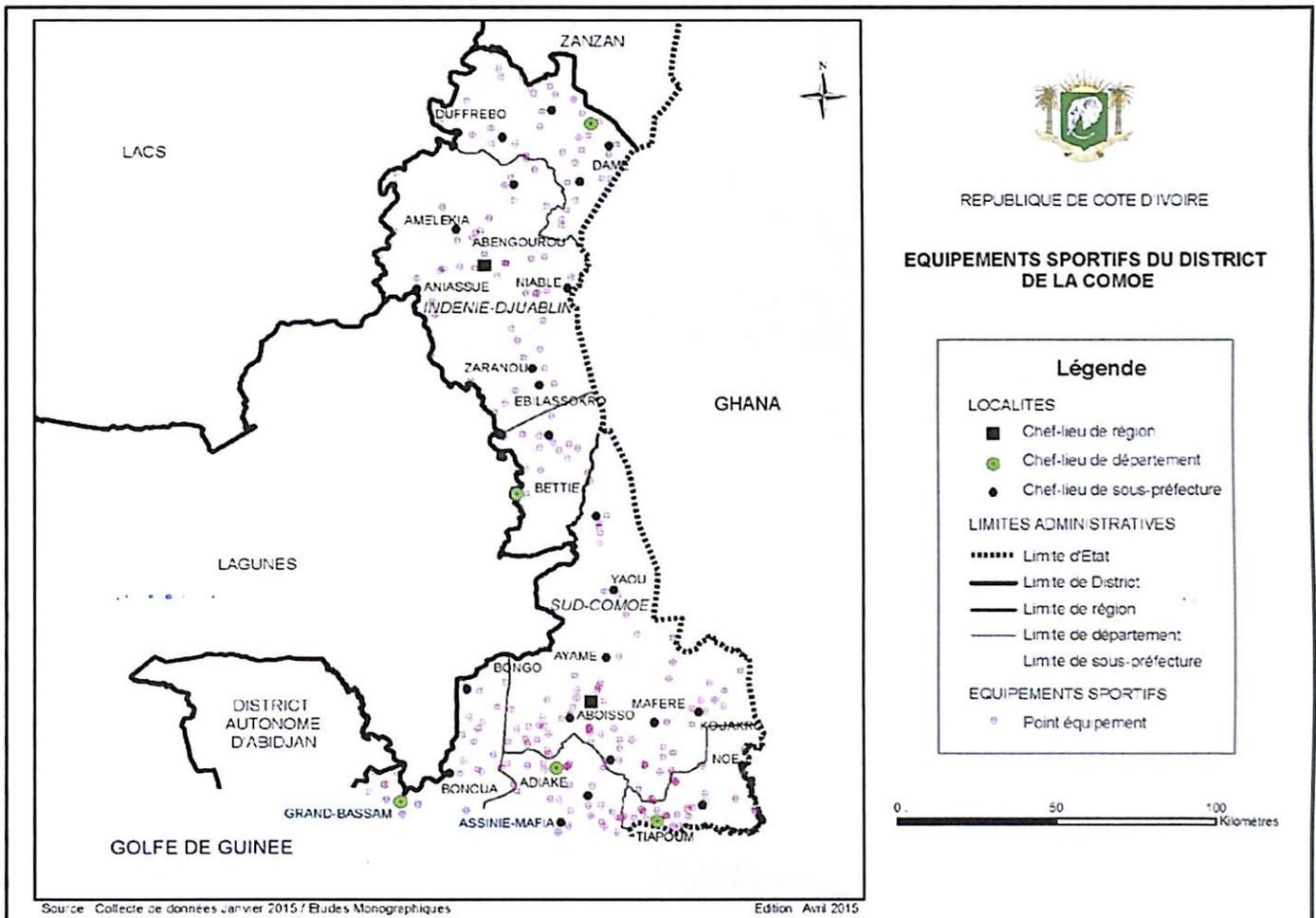
Chiffres clés 27 : Culture



III.3.2 Sport

358. Dans le District de la Comoé, en dehors de la pratique à titre de loisir, la culture du sport est limitée par l'insuffisance notable en termes d'infrastructures sportives.

Carte 49 : Répartition des équipements sportifs du District



359. La majorité des infrastructures sportives existantes appartiennent aux établissements secondaires privés. Elles sont donc difficiles d'accès et sont surtout regroupées autour d'un seul quartier.

Tableau 81 : Liste des infrastructures sportives dans l'Indénié-Djuablin⁶⁸

Région	Sport	Nombre de stades	Nombre de terrains	Nombre de ligues	Nombre d'adhérents
Indénié-Djuablin	Football	2	8	1	677
	Basketball	-	5	1	43
	Handball	-	8	1	124
	Volleyball	-	5	1	20

Source : Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et des Loisirs ; ND : Non Disponible

⁶⁸ Données non disponibles pour la région du Sud-Comoé

360. Par ailleurs, quelques localités du District comptent des associations de jeunesse. Ces structures s'assimilent à des associations de développement à travers des actions visant l'animation de la localité et l'épanouissement moral et physique de la jeunesse.
361. Face à cette situation, plusieurs projets s'inscrivent dans le cadre de la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives afin de garantir l'épanouissement des populations. Outre le football, une attention particulière est accordée à d'autres sports, notamment les arts martiaux, les sports de main, ou encore le cyclisme.

Chiffres clés 28 : Sport⁶⁹



⁶⁹ Indicateurs relatifs à la région de l'Indénié-Djuablin uniquement

Synthèse 9 : Culture, Sport et Jeunesse



AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

362. A l'instar de toutes les zones frontalières de Côte d'Ivoire, le District de la Comoé a été depuis le début du 20^{ème} siècle une zone d'échange pour les produits agricoles notamment ceux produits dans le District, comme le café, le cacao, l'hévéa et le palmier à huile. De par son positionnement géographique au sein du District, la ville d'Abengourou s'est agrandie tout au long du 20^{ème} siècle pour devenir le pôle urbain le plus important de la région avec plus de 330 000 habitants aujourd'hui.

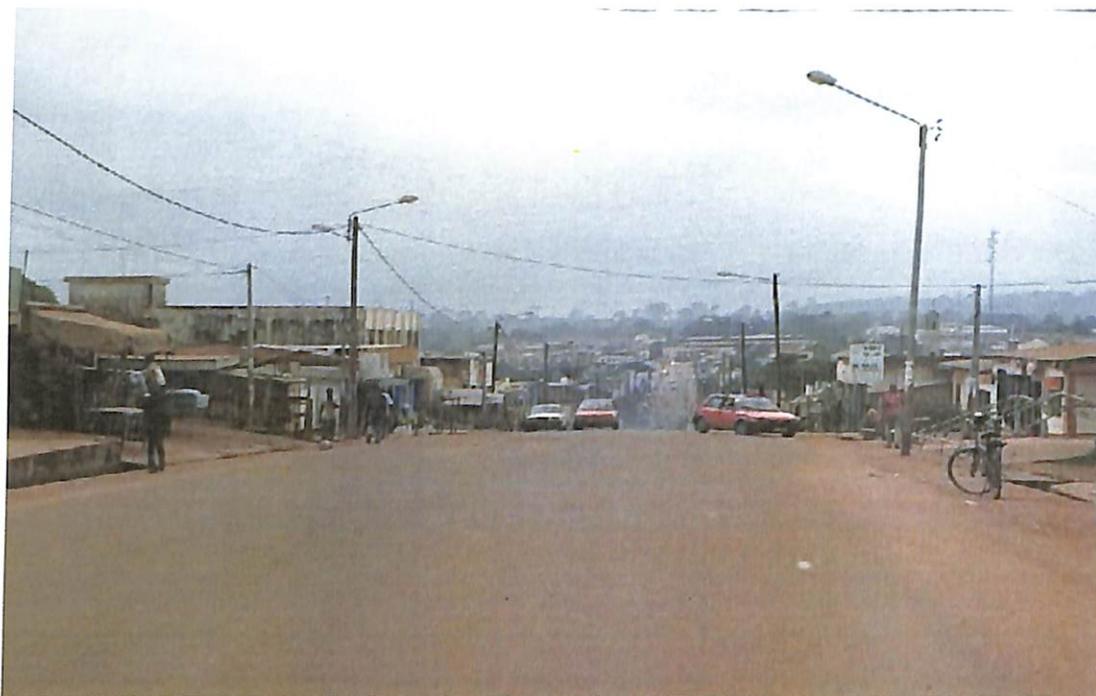


Photo 13 : Artère du Centre-ville d'Abengourou

© 2014

363. La population du District de la Comoé est passée de 803 240 habitants en 1998 à 1 203 052 en 2014, ce qui implique un taux d'accroissement démographique⁷⁰ de 2,56 % en moyenne par an.

Tableau 82 : Taux d'accroissement annuel de la population par région entre 1998 et 2014

Indénié-Djuablin	394 761	560 432	2,21
Sud-Comoé	408 479	642 620	2,87
Total District	803 240	1 203 052	2,56

Sources : INS - RGPH 1998 et RGPH 2014

⁷⁰ Cf. Glossaire

364. Le District de la Comoé enregistre un taux d'urbanisation⁷¹ global relativement bas, le District étant majoritairement rural et agricole.
365. Les plus grandes disparités en termes d'urbanisation se situent au sud de la région du Sud-Comoé. En effet, à l'ouest de la région, le taux d'urbanisation est supérieur à 40 % alors que dans toute la partie sud-est, celui-ci est inférieur à 20 %. Ceci peut s'expliquer notamment par la présence de plusieurs lacs et zones inondables dans la partie est de la région.
366. La densité moyenne dans le District de la Comoé est de 88 hab/km²⁷². Elle est supérieure à la densité de population nationale qui s'établit à 70,3 hab/km² et peut aller jusqu'à près de 195 dans le département de Grand-Bassam, en raison de sa proximité avec la capitale économique du pays.

Tableau 83 : Taux d'urbanisation du District

Région	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Taux d'urbanisation (%)	Densité (hab/km ²)
Indénié-Djuablin	560 432	178 778	381 654	31,9	81,6
Sud-Comoé	642 620	140 734	501 886	21,9	94,4
Total District	1 203 052	319 712	883 540	26,8	88,0

Source : INS - RGPH 1998

367. Selon la définition adoptée en 1999 par le gouvernement, la ville peut être définie comme une localité d'au moins 3 000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, qui se différencie du village par le niveau de ses équipements collectifs et au sein de laquelle la population active non agricole est supérieure ou égale à 50 %.
368. L'armature urbaine du District est hiérarchisée et déséquilibrée. Les plus grands pôles urbains du District sont :
- Les pôles d'Abengourou dans la région de l'Indénié-Djuablin et d'Aboisso dans le Sud-Comoé, qui concentre plus de 300 000 habitants ;
 - La ville historique de Grand-Bassam, située à moins de 45 km d'Abidjan et qui regroupe près de 180 000 habitants ;
 - Plusieurs autres villes moins peuplées telles que Bonoua, Bétié ou Adiaké entre autres.

⁷¹ Cf. Glossaire

⁷² Source : INS - RGPH 2014

Carte 50 : Principaux pôles urbains du District

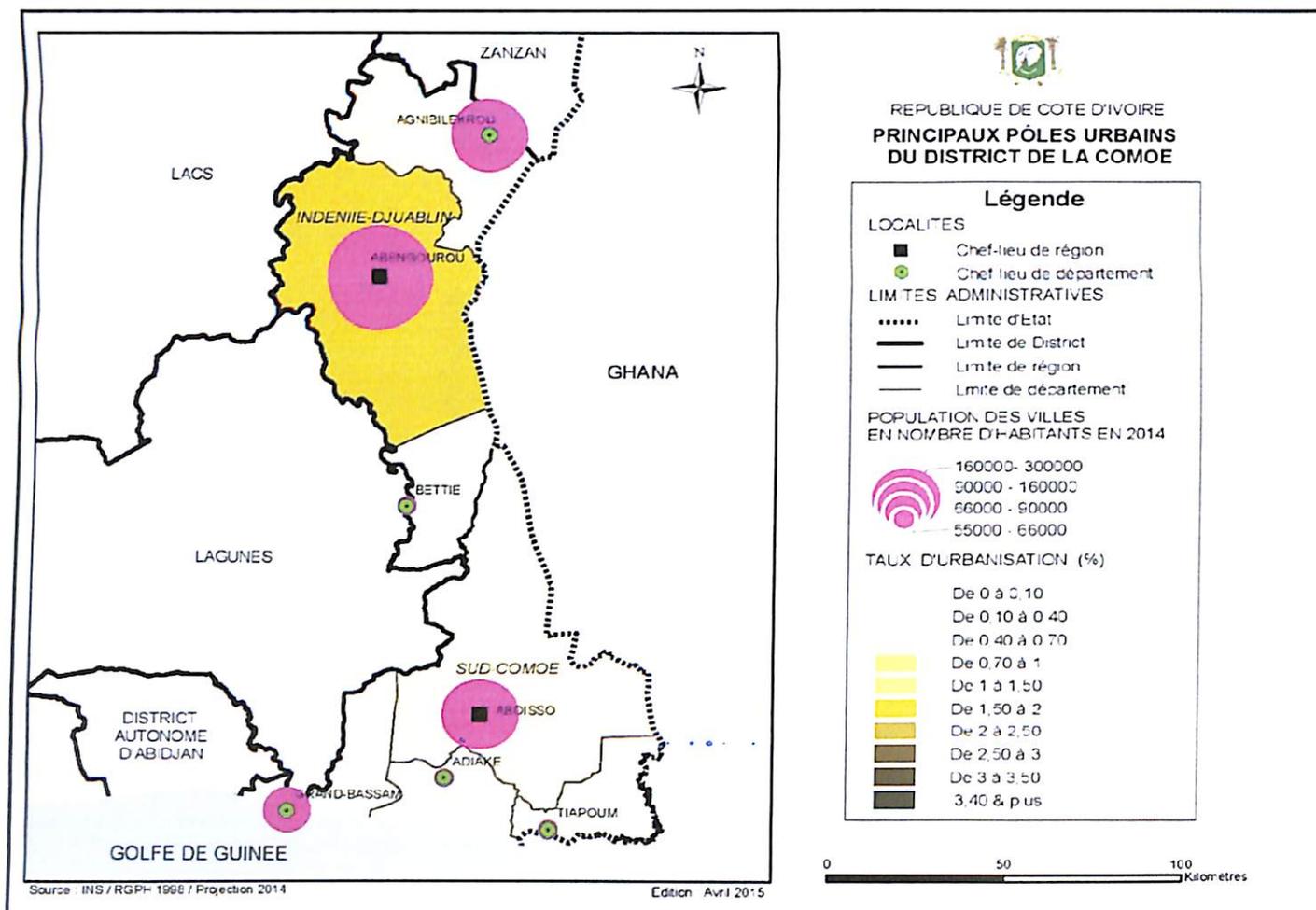


Tableau 84 : Typologie des localités du District

Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
9	2	3	314	328	14 283

Source : INS - RGPH 1998

369. Ce décompte communal, qui atteste du faible dynamisme démographique des centres secondaires, intègre des populations vivant pour l'essentiel de l'agriculture et résidant dans un environnement de type rural.
370. Ainsi, une forte disparité régionale existe dans le District qui se traduit dans le mode d'occupation des sols, avec une superficie urbanisée de 1 870 hectares, principalement concentrée dans le département d'Abengourou. En effet, plus grand centre urbain du District, ce dernier accapare les plus grands espaces urbanisés.

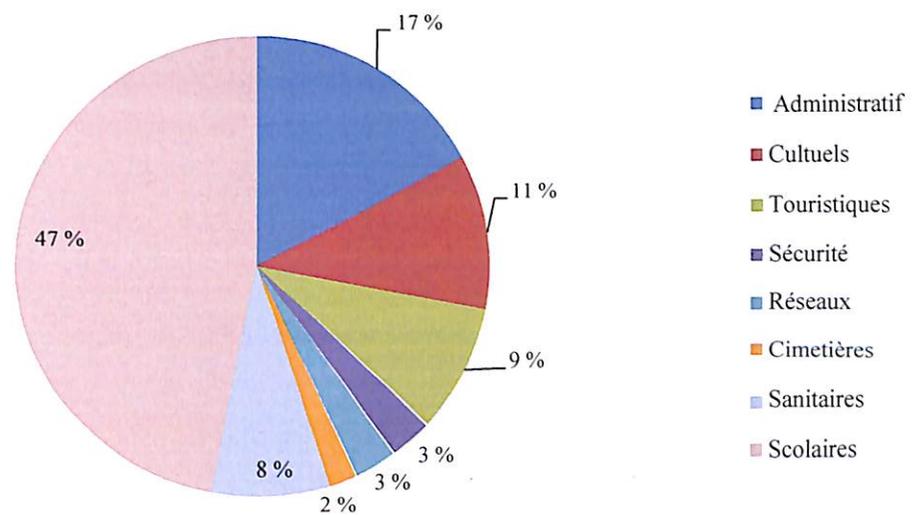
Tableau 85: Mode d'occupation des sols d'Abengourou (en ha)

Habitat	Equipements	Activités	Espace naturel et voiries	Extension
615	268	45	492	450

Source : MEMPD, Atlas des Villes, 2008

371. Chef-lieu de région, Abengourou dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés qui sont cependant concentrés dans le centre-ville. 47 % de la superficie occupée par les équipements concernent des établissements scolaires et 17 % des équipements administratifs (principalement des Directions Régionales des Ministères et de certaines entités publiques, semi-publiques ou privées comme CI-Télécom, CNPS, ANADER, CIE...).

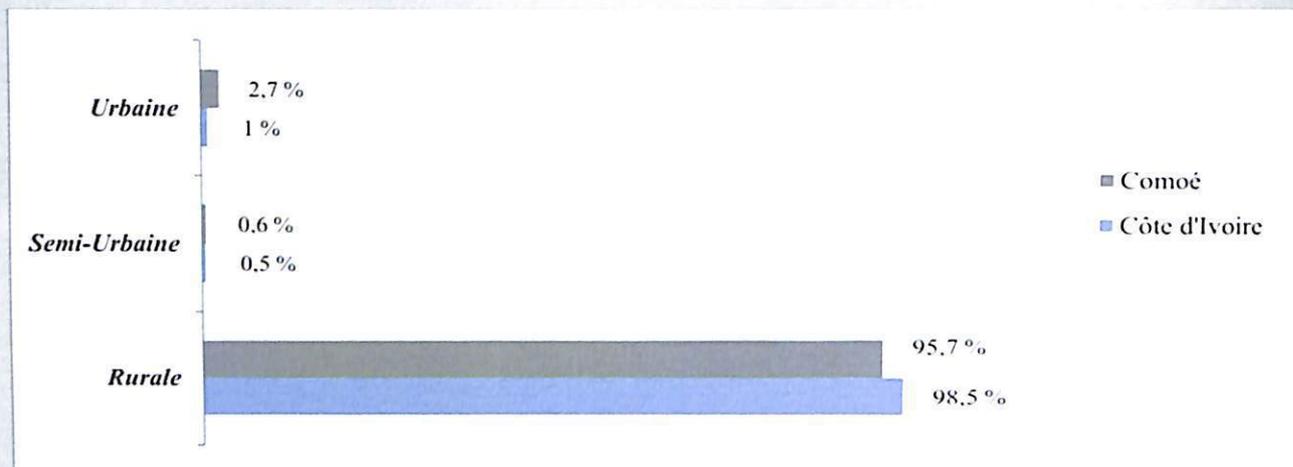
Figure 77: Répartition de la superficie des équipements d'Abengourou



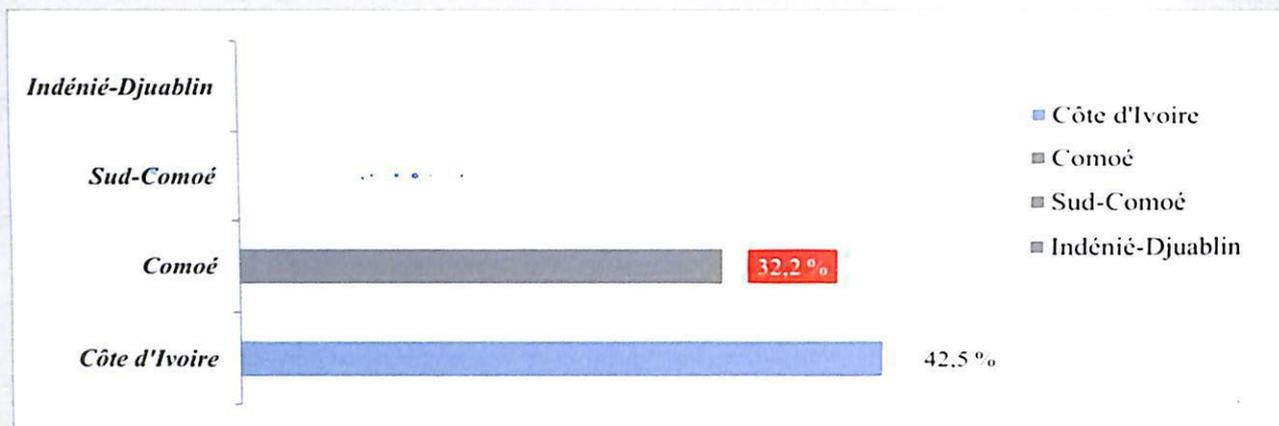
Source : MEMPD, Atlas des Villes, 2008

Chiffres clés 29 : Développement urbain

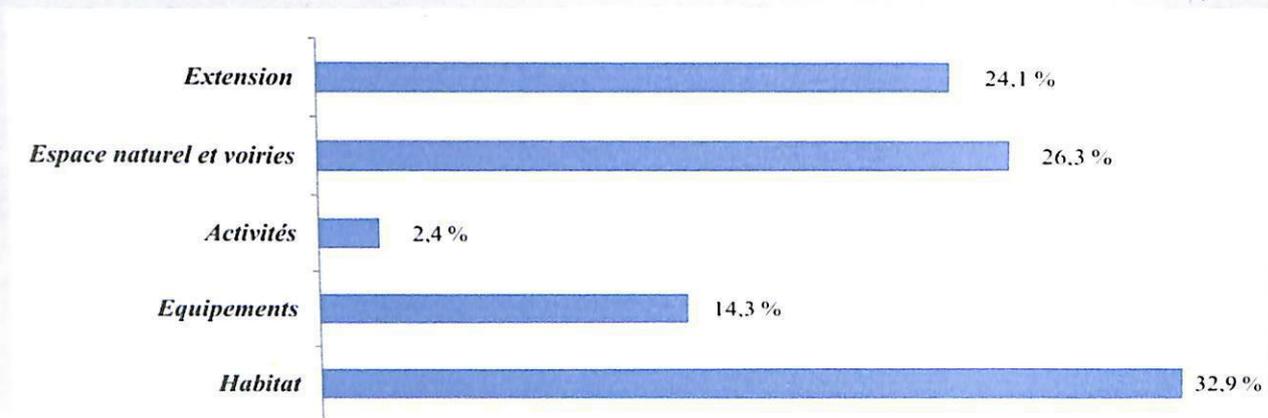
Classification des localités



Taux d'urbanisation



Mode d'occupation des sols du principal centre urbain (Abengourou)

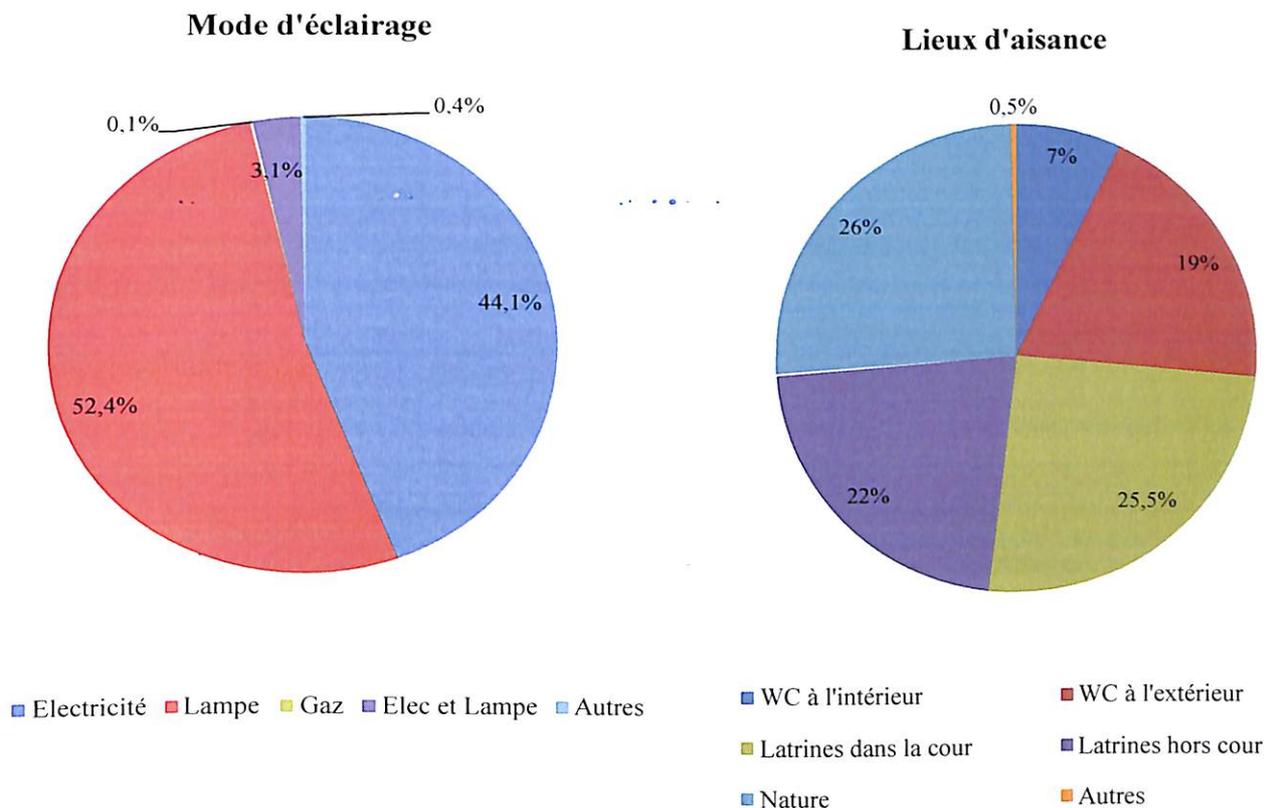


- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.1.2 Habitat

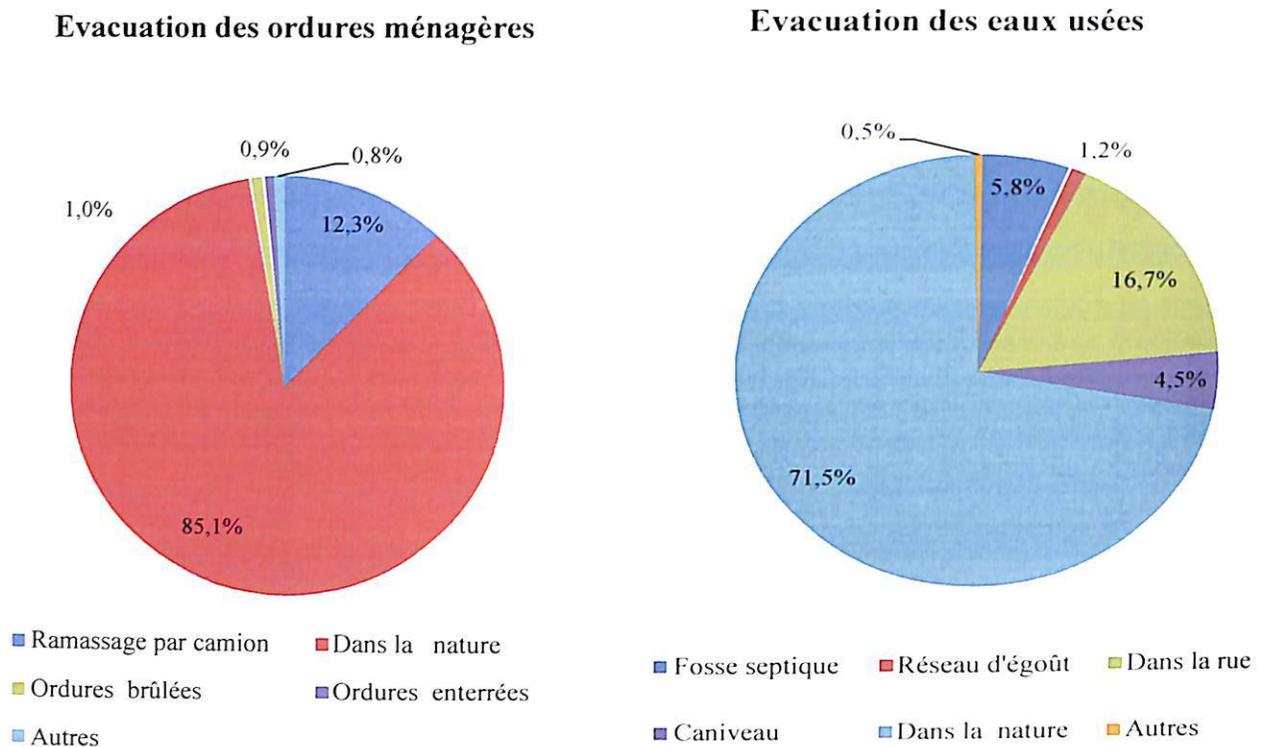
372. Une insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. L'habitat est dominé par des constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés, voire des constructions réalisées dans le non-respect des normes minimales de construction, avec, dans le cas d'Assinie-Mafia, un empiètement sur le domaine public maritime. Une partie de la population continue de construire des bâtiments avec des matériaux précaires, aussi bien dans le chef-lieu que dans les villages du District. En effet, 26 % des habitations d'Abengourou sont des habitats sur cour.
373. Cette précarité s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. A titre d'illustration, 44 % des habitations sont connectées au réseau électrique, et 10 % seulement au réseau d'adduction d'eau potable. De la même façon, de rares habitations possèdent un système d'assainissement. 85 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 71 % font de même pour les eaux usées qui, associées aux rejets industriels, conduisent à des impacts écologiques conséquents.

Figure 78 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS - RGPH 1998

Figure 79 : Mode d'assainissement des habitations



Source : INS - RGPH 1998

374. Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 35 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 45 % ne possèdent que la radio.
375. Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décentes à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.
376. À travers ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District de la Comoé sur plus de 120 hectares de terres permettant d'ériger plus de 3 300 logements (70 % de ces logements sont des logements sociaux).

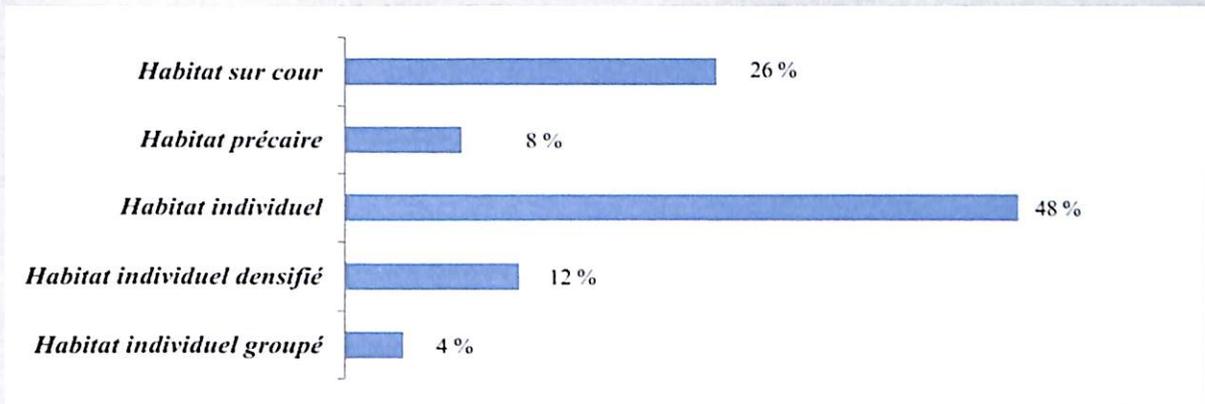
Tableau 86 : Répartition des projets dans les départements du District de la Comoé

Région	Département	Surface du Terrain (en ha)	Nombre de logements sociaux	Nombre de logements économiques	Nombre de Logements
Indénié-Djuablin	Abengourou	20	392	168	560
	Agnibilékrou	20	392	168	560
	Béttié	13	255	109	364
Sud-Comoé	Aboisso	20	392	168	560
	Tiapoum	20	392	168	560
	Adiaké	20	392	168	560
	Grand Bassam	7	137	59	196
Total District		120	2 352	1 008	3 360

Source : Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire - 2013

Chiffres clés 30 : Habitat

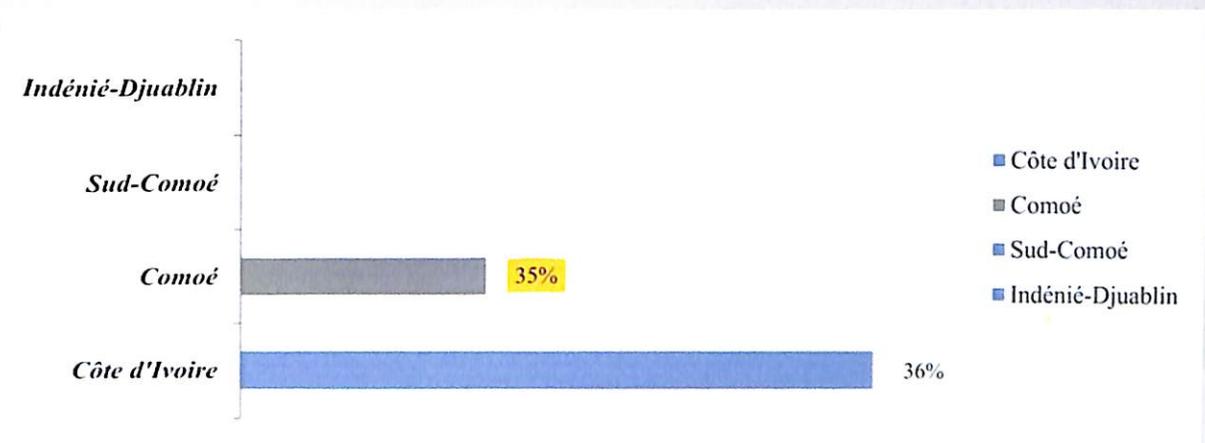
Classification des habitations (Abengourou)



Caractéristique du lieu d'aisance



Taux d'habitation sans aucun équipement électroménager



■ Niveau régional
■ Niveau District
■ Niveau national

Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie

La faible urbanisation du District est manifeste. Avec un taux d'urbanisation de 32,2 %, le développement urbain repose grandement sur Abengourou, chef-lieu de la région de l'Indénié-Djuablin et principal centre urbain du District. Toutefois, cette urbanisation est limitée. En effet avec un taux d'accroissement de la population de 2 %, le développement de la ville est dicté plus par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.

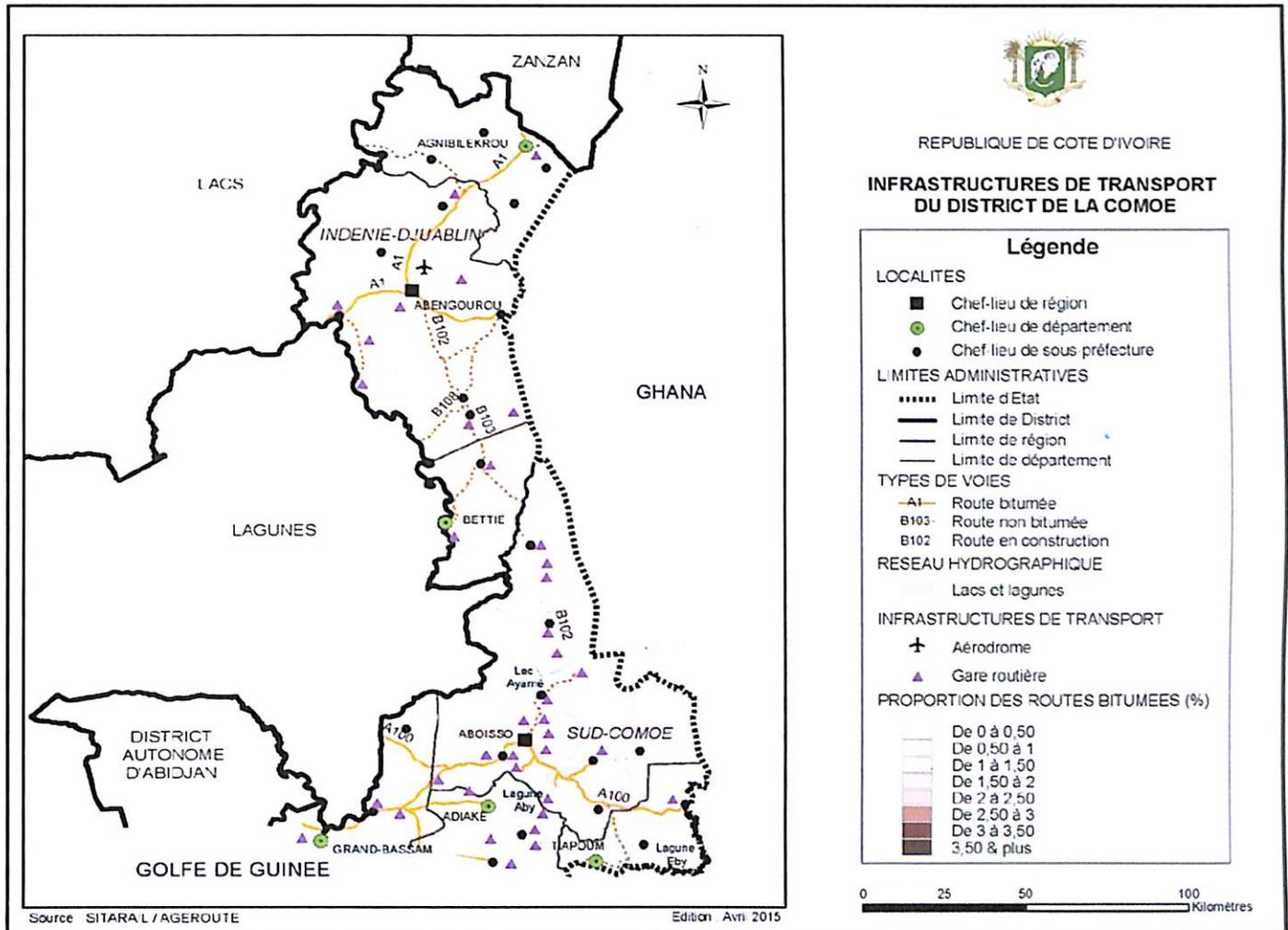
Vivant dans une précarité certaine, une partie de la population loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.

Cette insuffisance en termes d'infrastructures et services urbains, conduit une large part de la population à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature avec tous les risques sanitaires et écologiques que cela induit.

Chapitre 2. Transport et logistique

377. Le District de la Comoé représente un hub potentiel pour l'est ivoirien de par sa proximité avec le Ghana, mais aussi avec la capitale économique Abidjan. À cet égard, les infrastructures de transport du District sont essentiellement routières. L'axe Adiaké – Abidjan, relativement en bon état, amène les populations à se concentrer dans le sud du District, le long du littoral. En revanche, bien que la Comoé soit un District côtier, celui-ci ne possède aucun port important de commerce.

Carte 51 : Infrastructures de transport du District



IV.2.1 Infrastructures routières⁷³

378. Le District de la Comoé est relié au reste du pays grâce notamment à sa proximité avec le District autonome d'Abidjan dans lequel se trouve un important port de commerce ainsi que l'aéroport international Felix Houphouët-Boigny. Les principales villes du District sont reliées à Abidjan par des routes bitumées et disposent de différents moyens de communication (téléphonie, internet, presse écrite, réseau postal).
379. Le District de la Comoé compte 5 375 km de route soit 6,6 % du réseau national. La densité routière du District (soit la taille du réseau routier par rapport à la superficie) s'élève à 0,39 km/km², supérieur à la moyenne nationale qui est de 0,25 km/km². La région du Sud-Comoé présente une densité plus importante avec un ratio de 0,41 km/km², lié à la proximité de ses départements à la ville d'Abidjan, poumon économique du pays.
380. Par ailleurs, les routes du District sont majoritairement de type C à hauteur de 44 %, suivies des routes de type D, à hauteur de 37 %.
381. Cependant, avec 507 km de route revêtue, le District ne compte que 9,4 % de routes bitumées (contre une moyenne nationale de 7,9 %). Ce taux présente de fortes disparités régionales avec seulement 9,2 % de routes bitumées dans la région de l'Indénié-Djuablin contre 13 % dans la région du Sud-Comoé.

Tableau 87: Réseau routier dans le District avant 2010, par catégorie et type de route

Région	Département	Type de route	A km	B km	C km	D km		
Indénié-Djuablin	Abengourou	Route bitumée	110	0	0	0	110	1,7
		Route en terre	127	112	833	618	1 690	2,24
		Total	237	112	833	618	1 800	2,2
	Agnibilékrou	Route bitumée	31	0	0	0	31	0,5
		Route en terre	51	80	237	332	700	0,93
		Total	82	80	237	332	731	0,89
Sud-Comoé	Aboisso	Route bitumée	0	141	0	0	141	2,2
		Route en terre	0	98	502	547	1 147	1,52
		Total	0	239	502	547	1 288	1,57
	Adiaké	Route bitumée	0	92	0	0	92	1,4
		Route en terre	0	35	421	419	875	1,16
		Total	0	127	421	419	967	1,18
	Grand-Bassam	Route bitumée	133	0	0	0	133	2
		Route en terre	0	0	366	90	456	0,6
		Total	133	0	366	90	569	0,72
Total District			452	558	2 359	2 006	5 375	6,56

Source : Ageroute - 2011

⁷³ Cf. Glossaire

382. Le réseau routier du District se structure autour de quelques grands axes :
- Un axe nord-sud, reliant Agnibilékrou à Abidjan et passant par Abengourou et Adzopé ;
 - Un axe est-ouest, reliant Abidjan à la frontière ghanéenne passant par Grand-Bassam ;
 - Un axe majeur reliant Aboisso et Abengourou en passant par Bettié, représentant un potentiel important pour le District, et qui aujourd'hui n'est pas bitumé.
383. L'axe qui naturellement permettrait de connecter Aboisso à Abengourou en passant par Ayamé et Bianouan gagnerait à être renforcé par une voie bitumée.
384. Compte tenu de leur fonction vitale pour la survie de la population, l'entretien de ces routes est un enjeu majeur au niveau de l'ensemble des régions qui sont marquées par plusieurs problèmes :
- L'impraticabilité de l'axe bitumé Adzopé – Abengourou, qui pénalise fortement le transport de personnes et de marchandises, et contribue à enclaver le District du Zanzan. A cet égard, deux projets ont été lancés dans le cadre du PPU pour réhabiliter cet axe ;
 - La quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés ;
 - La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles ;
 - La dégradation de la voirie urbaine ;
 - La quasi-impraticabilité de tronçons permettant l'accès à des sites touristiques majeurs du District.

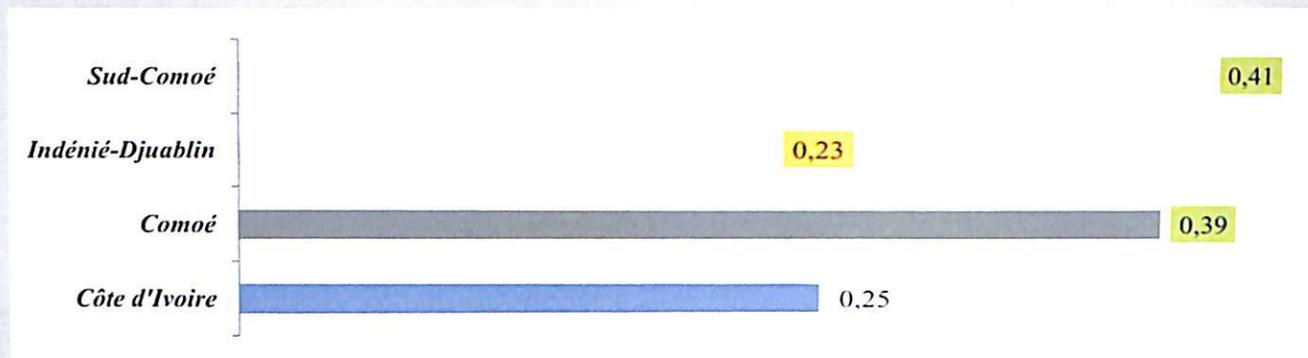


Photo 14 : Portion de la nationale A1 entre Abengourou et Agnibilékrou © 2014

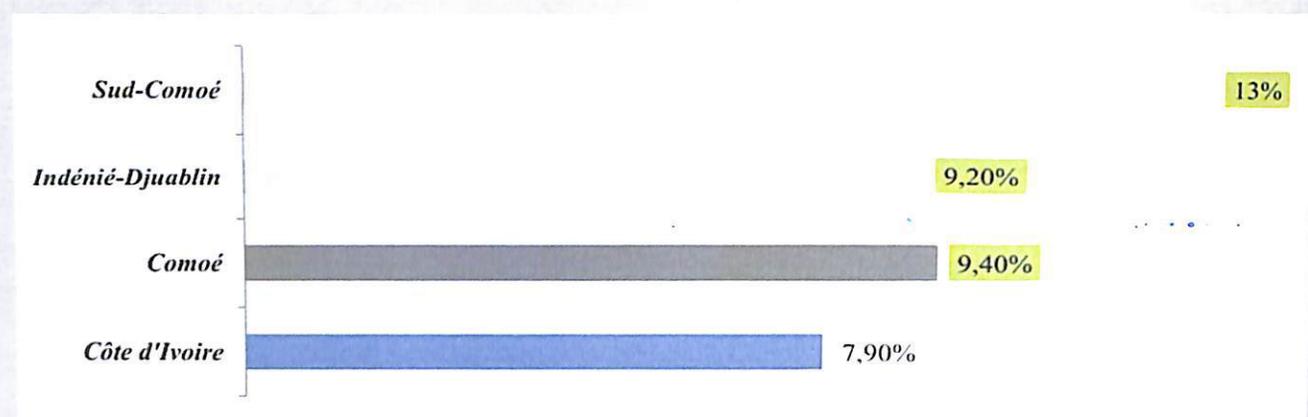
385. L'état du réseau routier est attribuable à un déficit d'entretien et d'investissements de réhabilitation, dans un contexte de sortie de crise. Cet état des lieux rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, condamnant ainsi l'essor économique et social de ces derniers.
386. Certains axes non bitumés reliant les sous-préfectures sont en voie de réhabilitation par le conseil du café-cacao ou dans le cadre de grands projets, tel le PAIA-ID.

Chiffres clés 31 : Infrastructures routières

Densité routière (linéaire de réseau en km/superficie en km²)



Taux de revêtement



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.2.2 Infrastructures aéroportuaires

387. Les infrastructures aéroportuaires du District se résument à l'aérodrome d'Abengourou, doté d'une piste d'atterrissage non revêtue.
388. Les vols commerciaux au départ d'Abidjan et assurés par Air Côte d'Ivoire ne desservent pas encore Abengourou.

Synthèse 11 : Transport et Logistique

Le réseau de transport routier interne du District souffre quant à lui d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein l'essor économique et social de ces dernières. Le meilleur exemple de cette situation est la portion de la route nationale n° 1 reliant Abengourou à Abidjan, qui est totalement impraticable et constitue le principal vecteur d'enclavement du nord du District de la Comoé et du District du Zanzan.

La ville d'Abengourou dispose d'un aérodrome avec une piste non revêtue.

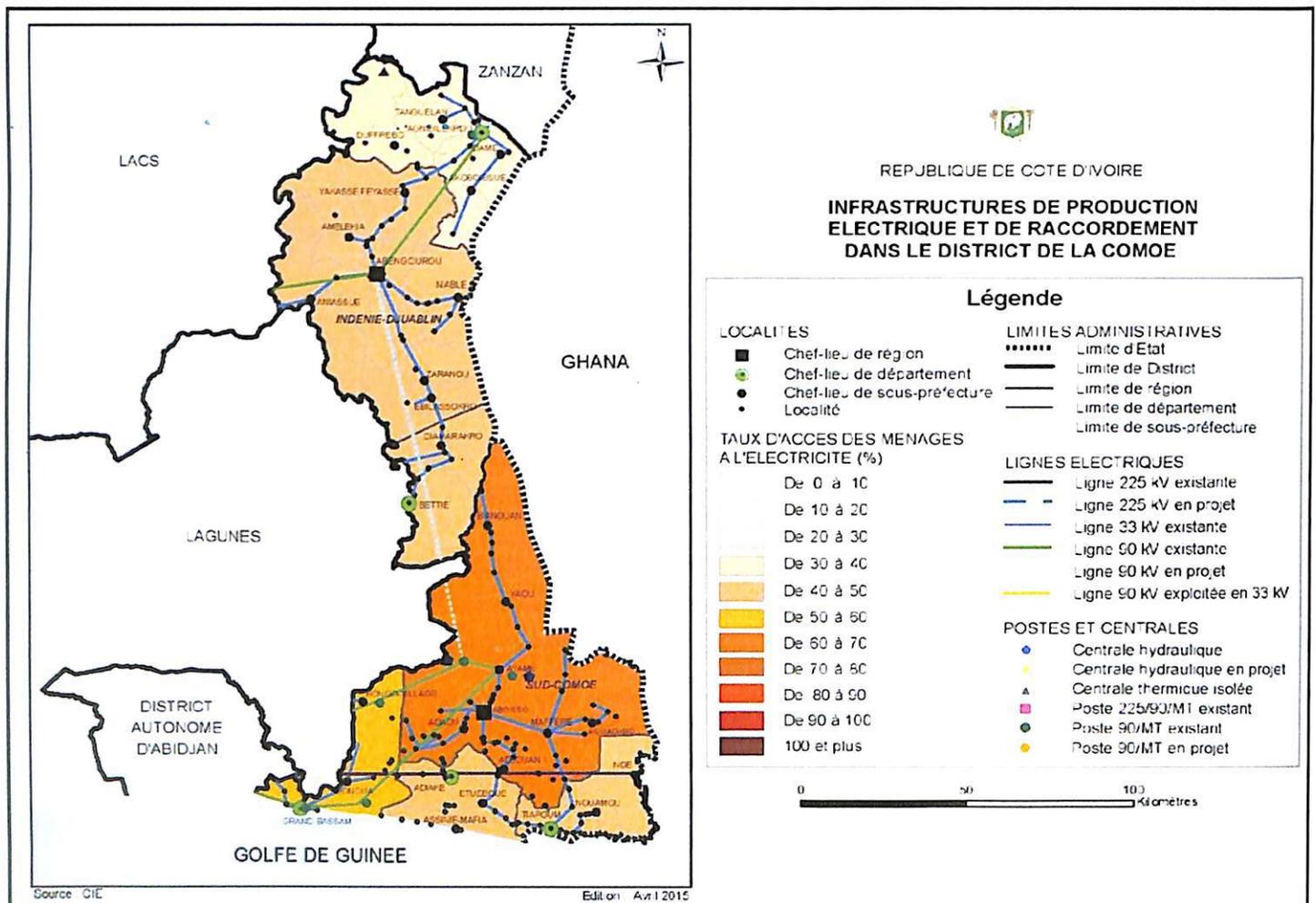
Chapitre 3. Équipement et infrastructures

IV.3.1 Électricité

IV.3.1.1 Production

389. Le sud du District de la Comoé compte 2 des 6 barrages hydroélectriques du pays : Ayamé I, inauguré en 1959, et Ayamé II, plus grand barrage en termes de puissance électrique de Côte d'Ivoire. Avec respectivement une puissance totale de 22 MW⁷⁴ et de 30 MW, ces deux barrages contribuent grandement à l'apport énergétique au niveau du District.
390. Par ailleurs, le Groupe SIFCA (premier groupe agro-industriel en Afrique de l'Ouest) a lancé en 2014 dans le département d'Aboisso, la construction et l'exploitation d'une centrale électrique alimentée par la biomasse. Le principe consiste à produire de l'énergie électrique à travers l'utilisation des déchets organiques du palmier à huile (trunks, feuilles) comme combustibles pour la production énergétique. D'une puissance installée de 46 MW (sur un total de 1 632 MW sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire), la centrale sera reliée au réseau national via la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE).

Carte 52 : Infrastructures de production électrique et de raccordement



⁷⁴ MW : mégawatt

IV.3.1.2 Électrification

391. Avec 202 localités électrifiées sur les 330 localités recensées, le District de la Comoé affiche un taux de couverture de 61 %, au-dessus de la moyenne nationale de 34 %. Ce taux place le District de la Comoé au 5^{ème} rang national en termes de pourcentage de localités électrifiées.

Tableau 88 : Taux de couverture des régions du District

Régions	Nombre de localités électrifiées	Taux de couverture électrique ⁷⁵ (%)
Indénié-Djuablin	69	51
Sud-Comoé	133	69
Total District	202	61

Source CIE 2014 - Année 2013

ND : Non Disponible

392. L'électrification du District présente des disparités régionales conséquentes puisque la région de l'Indénié-Djuablin affiche seulement un taux de couverture de 51 %. Ce déficit est plus important dans le département d'Agnibilékrou dont le taux de couverture électrique est de 38 %.

IV.3.1.3 Consommation

393. Avec plus de 71 000 logements connectés au réseau de la CIE en 2013 (soit 29 % des ménages du District), et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 197 kWh par abonné, inférieure à la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné).

394. Le District compte également 7 700 professionnels connectés au réseau de la CIE qui enregistrent une consommation annuelle moyenne de 3 905 kWh par abonné. Cette consommation place le District de la Comoé en 4^{ème} position, en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh/an/professionnel. La consommation annuelle moyenne des professionnels est supérieure dans la région du Sud-Comoé puisqu'elle atteint 4 166 kWh par abonné.

395. Concernant l'éclairage public, le District se situe au 6^{ème} rang national avec une moyenne annuelle de 32 956 kWh/an contre plus de 36 000 kWh/an au niveau national.

Tableau 89 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région

Région	Domestique		Éclairage public		Professionnel		Progression abonnés 2012/2013
	Nb abonnés	Conso annuelle moyenne ⁷⁶	Nb abonnés	Conso annuelle moyenne	Nb abonnés	Conso annuelle moyenne	
Indénié-Djuablin	28 743	1 090	231	34 813	3 392	3 572	+ 5 %
Sud-Comoé	42 670	1 269	338	31 687	4 314	4 166	+ 8 %
Total District	71 413	1 197	569	32 956	7 706	3 905	+ 7 %

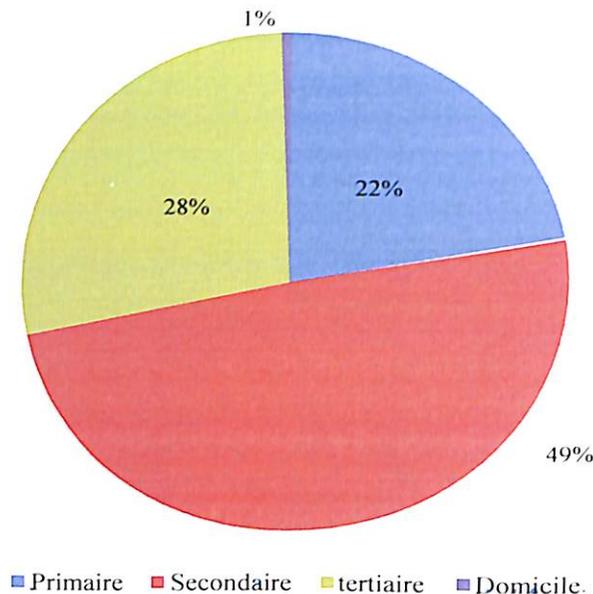
Source CIE 2014 ; Année 2013

⁷⁵ Cf. Glossaire

⁷⁶ Consommation annuelle moyenne par abonné en kWh

396. La consommation électrique basse tension (domestique, professionnel et publique) est marquée par la prédominance de la Région du Sud-Comoé qui concentre 60 % des abonnés du District.
397. Le nombre d'abonnés basse tension du District a augmenté de façon homogène entre 2012 et 2013 : 7 % entre 2012 et 2013. les taux de progression d'abonnés dans les deux Régions sont en ligne avec la moyenne du District qui se situe à 7 %.

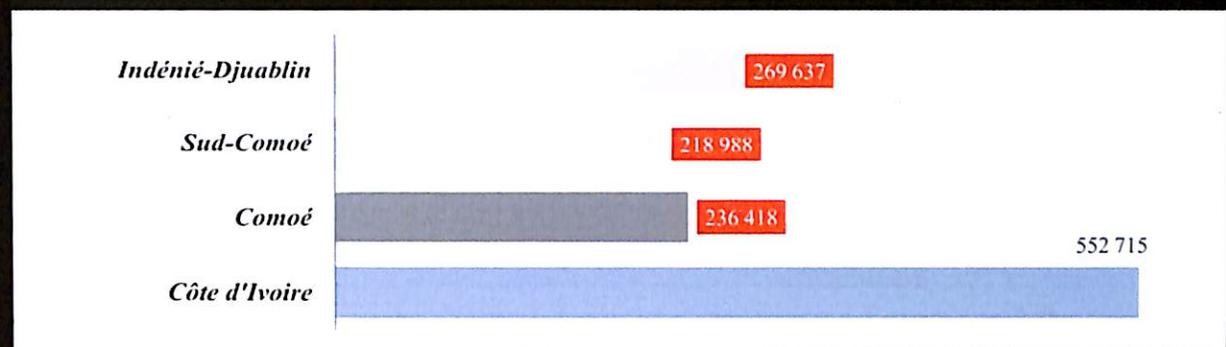
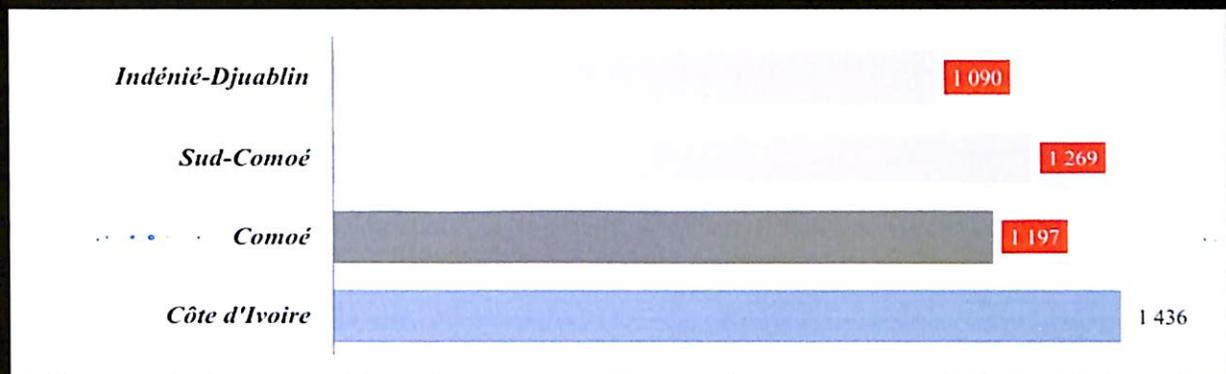
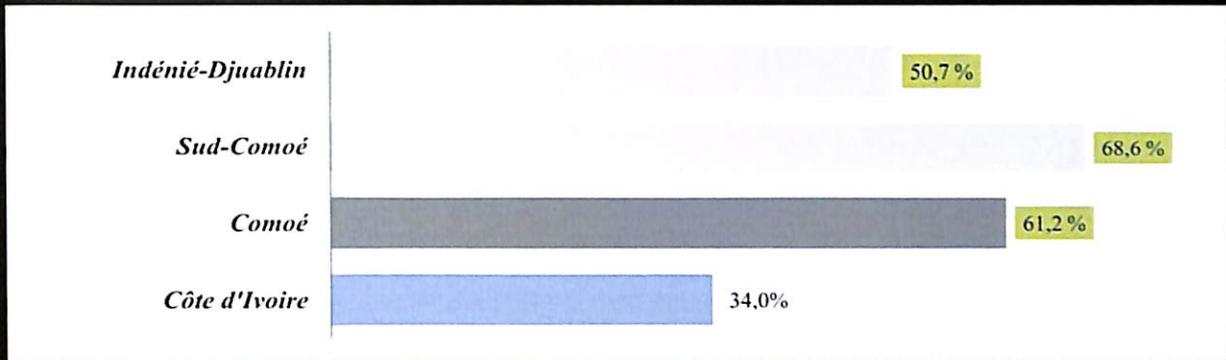
Figure 80 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité en 2013



Source CIE 2014 ; Année 2013

398. Le réseau à haute tension comprise entre 33 kV et 230 kV est utilisé pour le transport de grandes quantités d'énergie électrique. Il dessert principalement les grands industriels.
399. Le District compte seulement 247 abonnés en haute tension pour une consommation totale de 58 395 225 kWh en 2013, qui représente seulement 2,7 % de la consommation nationale en haute tension.
400. Le District de la Comoé se place ainsi au 10^{ème} rang national en termes de consommation annuelle moyenne HT par abonné avec une moyenne de consommation annuelle de 236 418 kWh par abonné contre 553 000 kWh au niveau national.
401. Enfin, la consommation haute tension du District est dominée par le secteur primaire qui représente près du quart de la consommation en haute tension du District.

Chiffres clés 32 : Électricité



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

Zoom 7: Les barrages hydroélectriques d'Ayamé



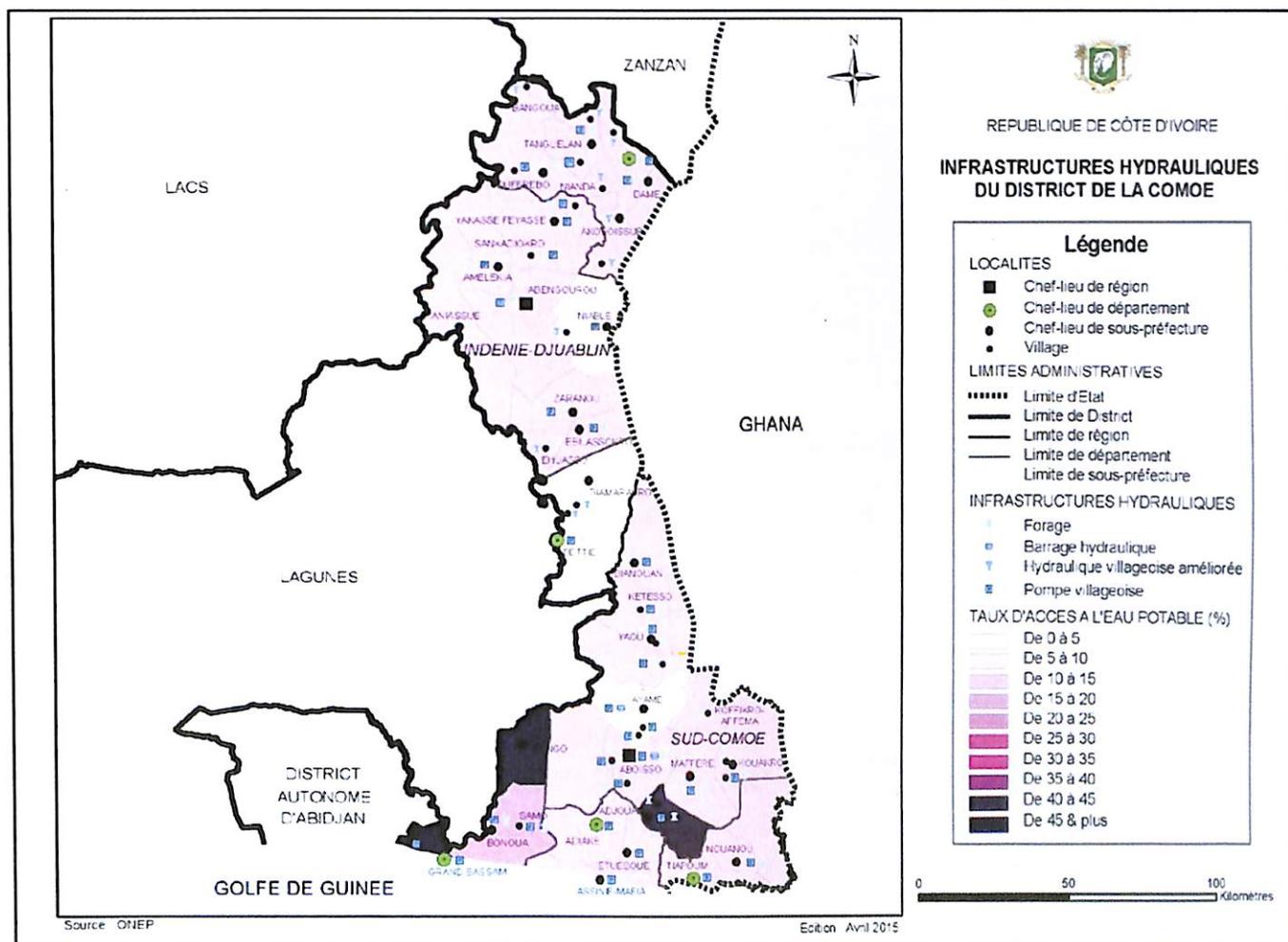
IV.3.2 Eau potable

402. L'accès à l'eau potable est assuré dans le District de la Comoé, comme dans l'ensemble des Districts de Côte d'Ivoire, par 3 types de systèmes hydrauliques :

- L'hydraulique urbaine : dessert des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECI.
- L'hydraulique villageoise améliorée (HVA) : système d'adduction à l'eau potable composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes-fontaines équitablement réparties dans le village.
- L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau potable des communautés villageoises dans le cadre du Programme National d'Hydraulique Villageoise (PNHV) à travers l'exploitation des eaux souterraines (de préférence de surface). Les critères d'adduction des localités rurales étant de 1 point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.

403. La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable est située entre 20 à 25 % dans la région de l'Indénié-Djuablin, supérieure globalement à la région du Sud-Comoé qui affiche un taux entre 15 à 20 %. Néanmoins, ces taux cachent des disparités au niveau de certains départements. Favorisé par sa proximité avec la ville d'Abidjan, le département de Grand-Bassam affiche un taux d'accès à l'eau potable supérieure à 45 %, tandis que dans le département de Bettié, pas plus de 5 % de la population bénéficie de l'eau potable.

Carte 53 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



404. Afin d'accéder à l'eau, la population utilise majoritairement les puits publics (20,5 %), les eaux de surface à hauteur de 18,7 % et les puits dans la cour (17,8 %). Ces taux comparés aux taux nationaux soulignent les problématiques d'accès à l'eau dans le District. En effet, au niveau national, seule 12,8 % de la population a accès à l'eau courante contre seulement 10 % dans le District de la Comoé.

IV.3.2.1 Hydraulique urbaine

405. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 62 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce déficit de couverture est particulièrement marqué dans la région de l'Indénié-Djuablin avec seulement la moitié des localités éligibles desservies en hydraulique urbaine (HU).

Tableau 90 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique humaine (HU) (2013)

Région	Département	Nombre de localités éligibles (HU)	Nombre de localités desservies (HU)	Taux de couverture (%)
Indénié-Djuablin	Abengourou	33	18	55
	Agnibilékrou	14	8	57
	Bettié	6	1	17
Total région		53	27	51
Sud-Comoé	Aboisso	41	27	66
	Adiaké	13	10	77
	Grand-Bassam	15	11	73
	Tiapoum	3	2	67
Total région		72	50	69
Total District		125	77	62

Source : ONEP, 2014

406. Le District de la Comoé compte⁷⁷ 30 stations de traitements avec un linéaire de 522 367 km. Ce réseau permet de couvrir une population de 691 160 habitants soit 57 % de la population du District seulement.
407. De plus ces centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire principalement dans la région de l'Indénié-Djuablin qui affiche un déficit de production de 5 966 m³ par jour. Ce déficit est particulièrement marqué dans les localités d'Abengourou (1 115 m³ par jour) et Agnibilékrou (1 453 m³ par jour). A l'inverse, la région du Sud-Comoé affiche des surplus de production considérables avec des taux de couverture allant jusqu'à 200 % (centre de production d'Aboisso).

⁷⁷ ONEP - 2012

Tableau 91 : Déficit de production d'eau potable (2013)

Région	Département	Centre de production						
Indénié-Djuablin	Abengourou	Abengourou	118 300	4 800	5 915	1 115	81	
		Apprompronou	5 272	374	158	-216	237	
		Sankadiokro	16 103	176	644	468	27	
		Amélékia	12 021	198	481	283	41	
		Aniassué	16 616	230	665	435	35	
		Ebilassokro	19 819	88	793	705	11	
		Niablé	20 004	264	800	536	33	
		Yakassé-Padiégnan	13 626	176	545	369	32	
		Zaranou	10 650	220	426	206	52	
	Agnibilékrou	Agnibilékrou	54 141	1 254	2 707	1 453	46	
		N'Guessankro	2 714	132	81	-51	163	
		Damé	13 490	176	540	364	33	
		Amoriakro	7 210	220	288	68	76	
		Tanguélan	6 866	242	206	-36	117	
	Béttié	Béttié	13 272	264	531	267	50	
	Total région			330 104	8 814	14 780	5 966	60
	Sud-Comoé	Aboisso	Aboisso	56 336	5 500	2 817	2 683	195
Krindjabo			6 341	132	190	58	69	
Ayamé			19 492	660	780	120	85	
Ebikro			7 313	81	219	138	37	
Sanhoukro			18 613	176	745	569	24	
Kétesso			11 119	110	445	335	25	
Adjouani			10 638	220	319	99	69	
Affiéno			16 161	242	646	404	37	
Adiaké		Maféré	16 776	528	671	143	79	
		Adiaké	24 082	1 100	963	-137	114	
		Assinie-Mafia	5 836	792	175	-617	453	
Grand-Bassam		Ettuéboué	8 173	144	245	101	59	
		Bonoua	144 874	12 606	7 244	5 362	174	
Tiapoum		Samo	8 343	187	417	230	45	
		Nouamou	6 959	112	209	97	54	
Total région			361 056	22 590	16 085	6 505	140	
Total District			691 160	31 404	30 865	-539	102	

Source : ONEP, 2014

IV.3.2.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

408. Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 32 % soit 20 points de mieux que la moyenne nationale de 13 %. Ce taux présente cependant des disparités avec 44 % dans le département de Jacqueville (11 localités équipées sur les 25 recensées) contre seulement 22 % à Abengourou.

Tableau 92 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)

Région	Département	Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
		Eligibles en HVA	Equipées en HVA	A équiper en HVA	
Gontougo	Abengourou	45	10	35	22
	Agnibilékro	20	6	14	30
Total Région		65	16	49	25
Bounkani	Aboisso	45	15	30	33
	Adiaké	25	11	14	44
Total Région		80	30	50	38
District de la Comoé		145	46	99	32
Côte d'Ivoire		2 138	268	1870	12,5

Source : ONEP - 2014

IV.3.2.3 Hydraulique villageoise (HV)

409. Avec 517 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 657 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 79 % soit 10 points de mieux que la moyenne nationale de 69,7 %.
410. Le taux de pénétration est plus faible dans la région de l'Indénié-Djuablin avec 121 pompes à motricité humaine non installées (sur 390 estimées).

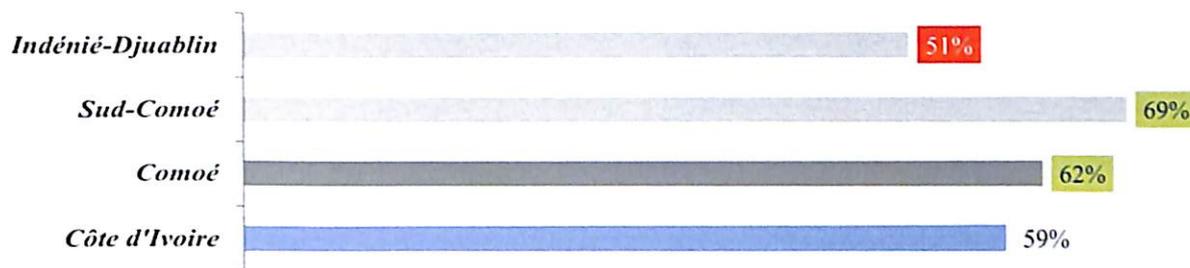
Tableau 93 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)

Région	Population estimée (2013)	Besoins estimés en PMH	PMH en exploitation	PMH manquantes	Taux de pénétration (%)
Indénié-Djuablin	273 860	390	269	121	69
Sud-Comoé	227 125	267	248	19	93
Comoé	500 985	657	517	140	79
Côte d'Ivoire	11 108 731	24 522	17 086	7 436	69,7

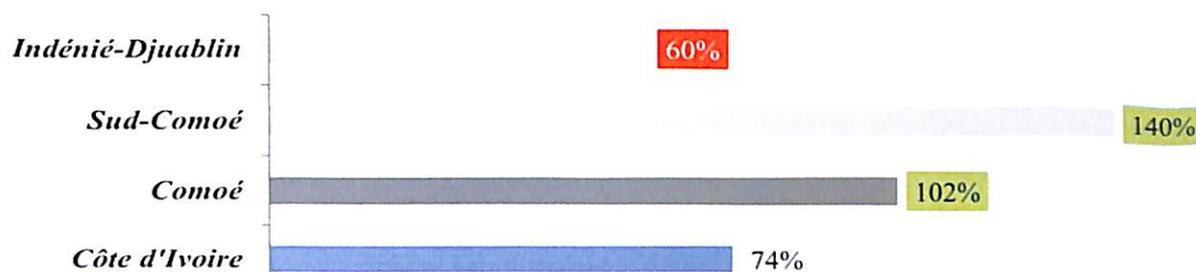
Source : ONEP - 2014 ; PMH : Pompe à motricité humaine

Chiffres clés 33 : Eau potable

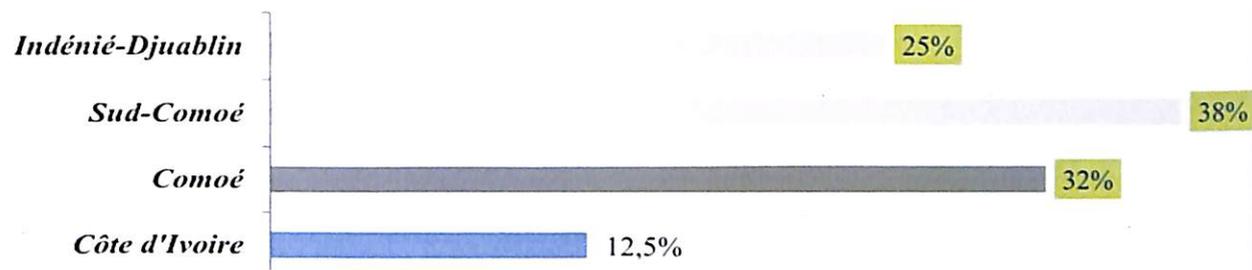
Taux de couverture en hydraulique urbaine des localités éligibles



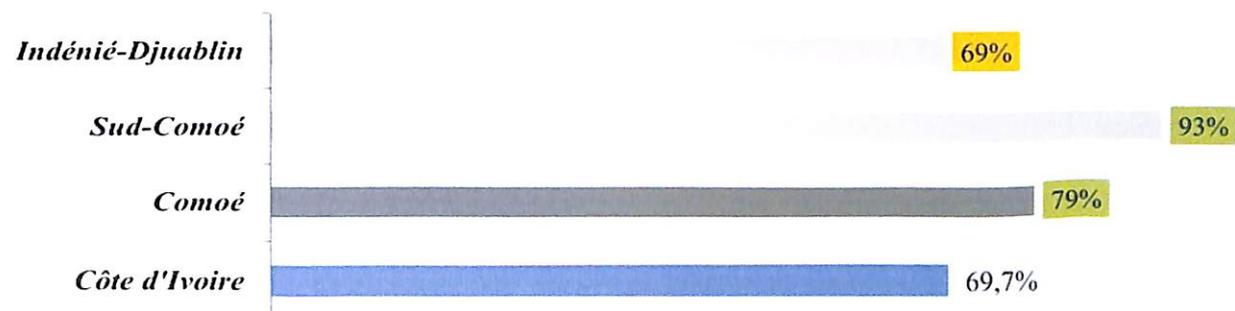
Taux de couverture des centres de traitement de l'hydraulique urbaine



Taux de couverture en hydraulique villageoise améliorée (HVA)



Taux de couverture en hydraulique villageoise (PMH)



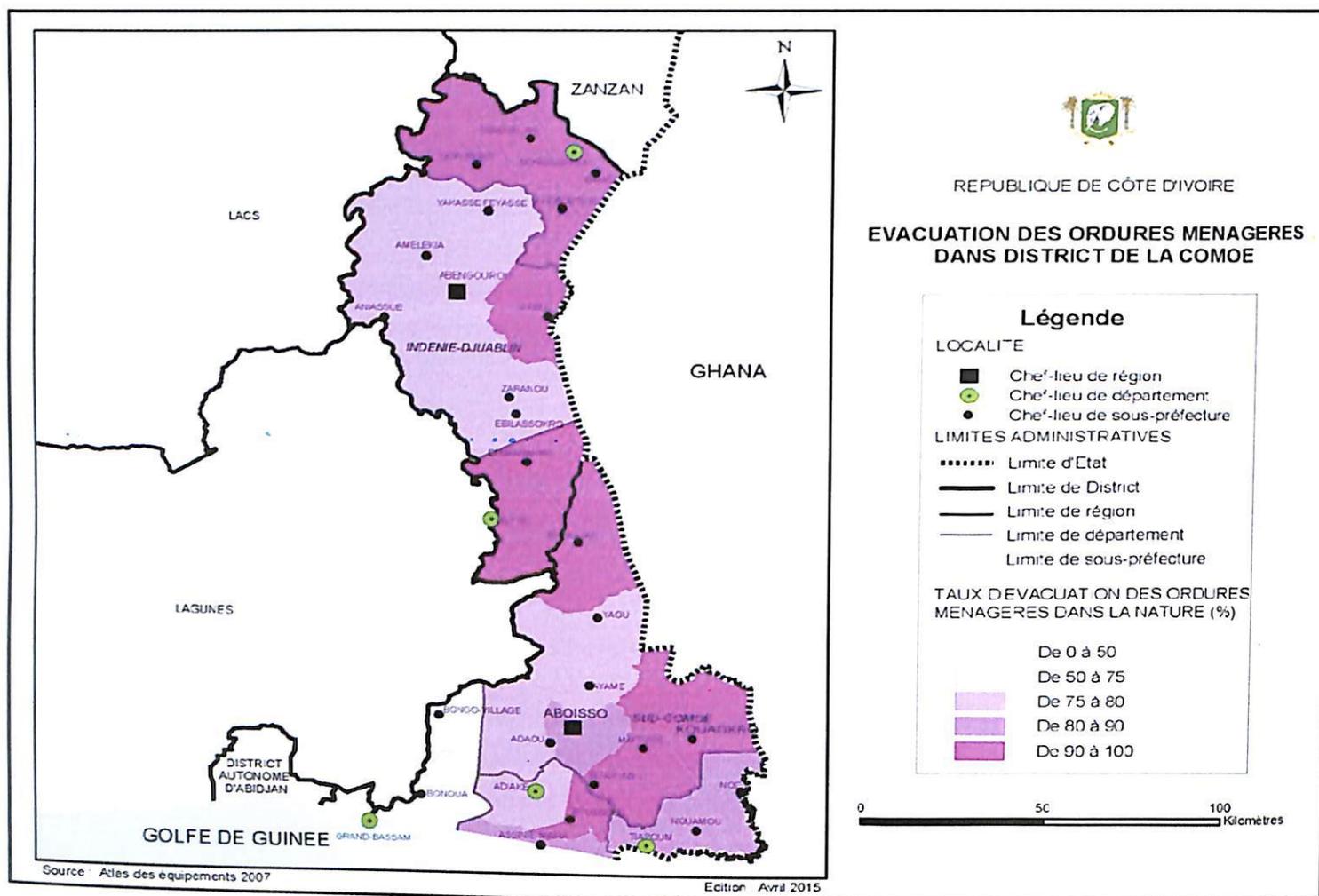
- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.3.3 Assainissement

IV.3.3.1 Assainissement solide

411. Au vu de l'insuffisance des infrastructures et des systèmes de collecte, 80 % à 90 % des ordures ménagères du District sont évacuées dans la nature. Ce taux connaît une légère amélioration au niveau des départements d'Abengourou, Grand-Bassam, Adiaké et Ayamé où il est compris entre 70 % et 80 %, contre une moyenne nationale qui est de 74 %.

Carte 54 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



412. Ces taux témoignent de l'absence et/ou de la défaillance du système de collecte des ordures. En effet, seuls la ville d'Abidjan et quelques grands centres urbains bénéficient d'un système de collecte des ordures ménagères. Au niveau d'Abengourou et de Grand-Bassam, les ordures ménagères sont régulièrement évacuées par la Société Abidjanaise de Salubrité (SAS). Grand-Bassam bénéficie également d'un système de collecte.

Tableau 94 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département

Région	Département	Taux d'évacuation des ordures solides (%)				
		Ramassage par camion	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autres
Indénié-Djuablin	Abengourou	14,1	83,6	1,0	0,7	0,6
	Agnibilékrou	4,6	92,1	1,2	0,3	1,8
Moyenne Indénié-Djuablin		11,5	86,0	1,0	0,6	0,9
Sud-Comoé	Aboisso	9,8	88,9	0,3	0,3	0,7
	Adiaké	9,7	85,0	2,0	2,4	0,9
	Grand-Bassam	19,7	76,9	1,5	1,3	0,6
Moyenne Sud-Comoé		13,0	84,2	1,0	1,1	0,7
Côte Ivoire		21,6	74,9	1,6	0,7	1,2

Source : INS - RGPH 1998

413. L'absence d'un système d'assainissement dans le District a un impact nuisible sur le territoire et la population :

- Risques d'épidémie, dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
- Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
- Dégradation de l'écosystème.

414. Des projets de décharge contrôlée et de centre de groupage sont en cours dans les localités d'Abengourou, d'Aboisso et de Grand-Bassam.

IV.3.3.2 Assainissement liquide

415. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement adaptés aux populations et aux unités industrielles. En effet, seule 1,2 % de la population du District utilise un réseau d'égout, environ 15 % déversent leurs déchets dans la rue l'Indénié-Djuablin et près de 70 % dans la nature.

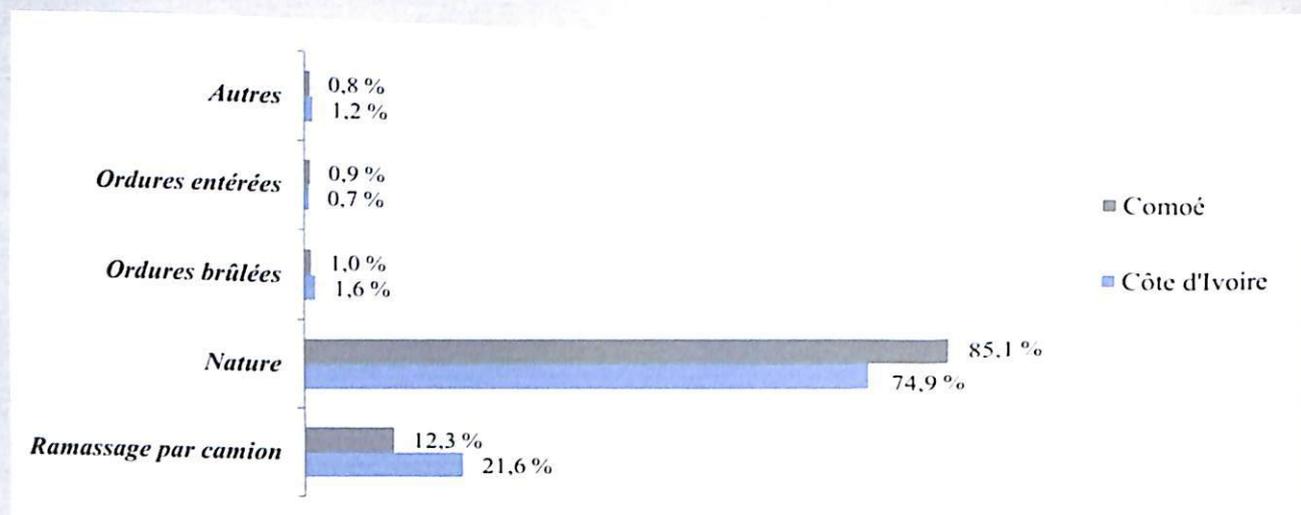
Tableau 95 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département

Région	Département	Taux d'évacuation des ordures liquides (%)					
		Fosse septique	Réseau d'égout	Dans la rue	Caniveau	Dans la nature	Autres
Indénié-Djuablin	Abengourou	7,9	1,7	18,6	4,5	67,0	0,3
	Agnibilékrou	5,2	0,7	24,6	3,1	65,4	1,0
Moyenne Indénié-Djuablin		7,2	1,4	20,2	4,1	66,6	0,5
Sud-Comoé	Aboisso	3,0	0,9	11,7	7,9	76,3	0,2
	Adiaké	3,1	0,6	10,8	0,7	84,4	0,4
	Grand-Bassam	7,0	1,4	16,9	3,2	70,7	0,8
Moyenne Sud-Comoé		4,3	1,0	13,1	4,8	76,3	0,5
Côte Ivoire		7,1	6,4	19,2	5,9	60,8	0,6

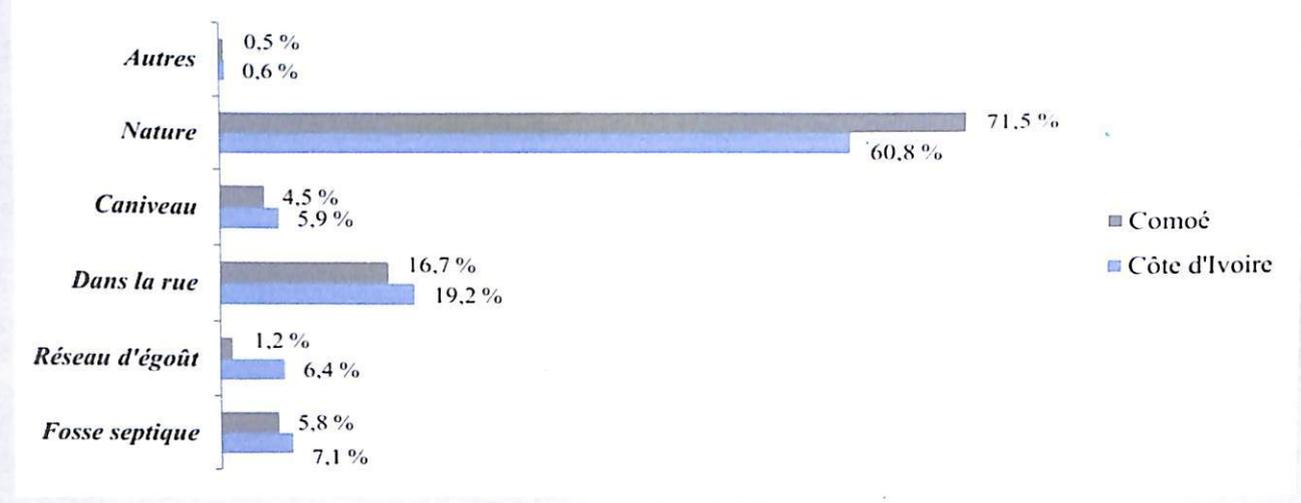
Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 34 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide



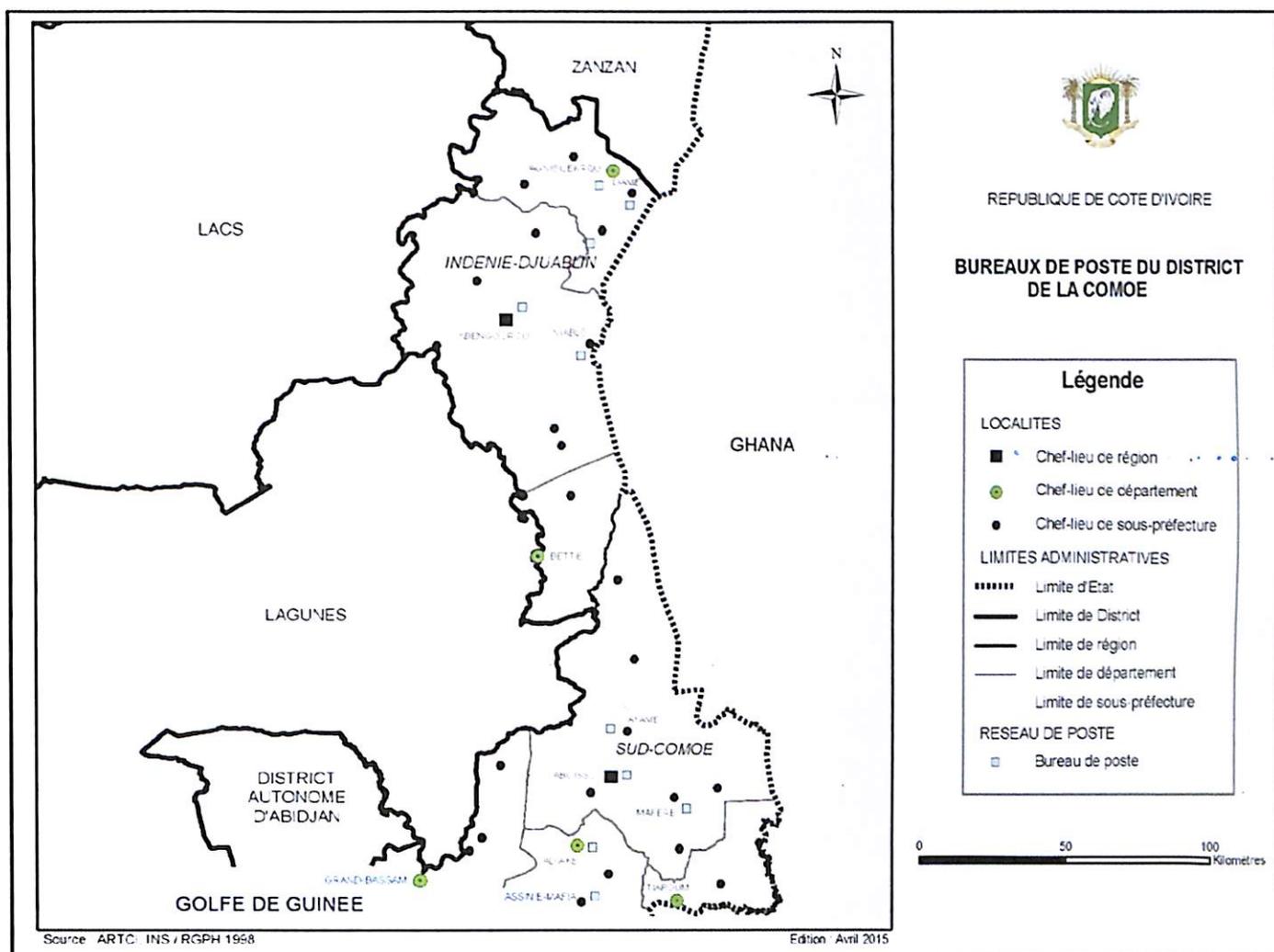
Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

IV.3.4 Communication et Nouvelles Technologies de l'Information

IV.3.4.1 Réseau de poste

- 416. Le District compte 31 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 14 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire.
- 417. En 2013, toutes les agences postales dans les deux régions étaient en fonctionnement.

Carte 55 : Géolocalisation des bureaux de poste dans le District



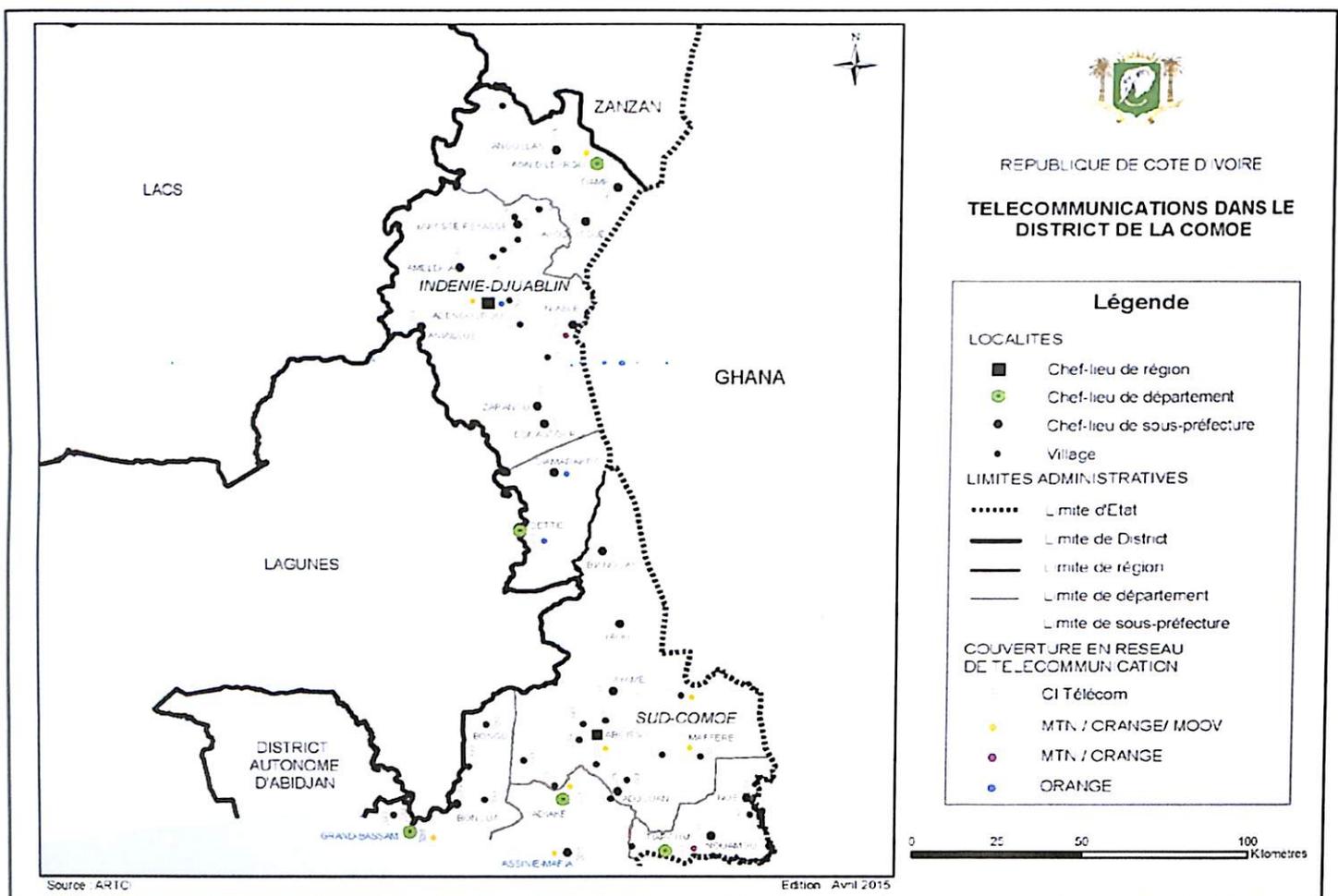
IV.3.4.2 Télécommunication

418. Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte d'Ivoire Telecom (Téléphonie fixe) qui domine le réseau de télécommunications du District ;
- MTN/Orange/Moov/Koz (Téléphonie mobile) au niveau des villes principales comme Abengourou.

419. Par ailleurs, l'axe Grand-Bassam – Abengourou – Bouna a été équipé d'un réseau de fibres optiques dans le cadre d'un projet de l'ANSUT.

Carte 56 : Couverture en réseau de télécommunication de Côte d'Ivoire



IV.3.4.3 Médias

420. Les habitants du District ont accès à l'ensemble des chaînes nationales dont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) dont l'accès est gratuit.

Synthèse 12 : Equipements et infrastructures

Le District de la Comoé affiche l'un des meilleurs taux de raccordement au réseau électrique du pays. En effet, 61,2 % des localités du District sont électrifiées.

Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent cependant que 29 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public sont limitées.

Le taux d'accès à l'eau potable est inférieur à 25 % dans la plupart des localités, en dessous de la moyenne nationale de couverture en eau courante. L'accès à l'eau potable est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation. L'accès à l'eau courante s'établit quant à lui à moins de 10 % des habitants du District.

Le District souffre enfin en outre d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées majoritairement dans la nature. Au niveau d'Abengourou et de Grand-Bassam, les ordures ménagères sont régulièrement collectées par la Société Abidjanaise de Salubrité (SAS).

AXE V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Chapitre 1. Territoire et démographique**V.1.1 Synthèse**

421. Situé à l'est de la Côte d'Ivoire, bordé au sud par le littoral atlantique et à l'est par la République du Ghana, le District de la Comoé couvre l'espace territorial composé de la région de l'Indénié-Djuablin (dont le chef-lieu est Abengourou) et de la région du Sud-Comoé (dont le chef-lieu est Aboisso), et présente une situation géographique qui lui permet d'être au centre des flux commerciaux avec le Ghana voisin, mais aussi avec la ville d'Abidjan, capitale économique du pays.
422. Il s'étend sur une superficie de 13 683 km², occupant près de 4,2 % de la superficie nationale.
423. Sur le plan administratif, les deux régions qui composent le District de la Comoé comprennent 7 départements, 31 sous-préfectures et 328 villages.
424. Malgré une insuffisance de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District est relativement stable. Les conflits recensés sont générés principalement par une pression foncière trop forte au sein du District et par l'appropriation du foncier agricole par des paysans non ivoiriens.
425. Le District de la Comoé se situe dans la partie guinéenne de la Côte d'Ivoire et dispose de ressources naturelles variées et abondantes. À cet égard, le District bénéficie d'un des réseaux hydrographiques les plus denses du pays, composé d'un système lagunaire et de deux fleuves principaux que sont la Comoé et la Bia, en plus du lac de barrage d'Ayamé.
426. Par ailleurs, le District de la Comoé se situe majoritairement dans une aire culturelle favorable à différents types de cultures, aussi bien industrielles que vivrières. La qualité des rendements est renforcée par un climat subéquatorial propice à l'agriculture.
427. Enfin, le territoire du District est essentiellement composé de forêts, dont plusieurs sont protégées et classées. Ces espaces sont cependant confrontés à des problèmes liés à la pression démographique, aux activités clandestines et aux défrichements agricoles, ce qui a des effets négatifs sur l'écosystème.
428. La population du District de la Comoé se caractérise par la présence de plusieurs grands groupes ethniques (Agni, N'Zima, Abourés...). Le territoire est majoritairement dominé par les Agni, qui représentent l'ethnie principale du District. Le reste de la population est constitué des autres ethnies de Côte d'Ivoire et des allogènes venus essentiellement des pays de la sous-région (Burkina Faso, Ghana...)
429. La population totale est estimée à 1,2 million d'habitants en 2014, soit 5,3 % de la population nationale. C'est une population jeune puisque plus de 40 % sont âgés de moins de 15 ans.
430. Le District accuse un certain retard de développement qui se manifeste à travers une population active restreinte et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (hors Abidjan). Ce retard induit une précarité socio-économique perceptible tant au niveau des indicateurs économiques que des indicateurs sociaux (alphabétisation, vaccination...).

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Positionnement géographique stratégique</i> ➤ <i>Sols et climats propices à différents types de cultures</i> ➤ <i>Ressources hydrographiques riches et variées</i> ➤ <i>Périmètres forestiers denses</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Complexité des subdivisions administratives et pressions budgétaires</i> ➤ <i>Existence de germes conflictuels entre populations dont la plus grave demeure le foncier rural, source de plusieurs tensions interethniques</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Existence de facteurs de cohabitation pacifique tels que les alliances interethniques et les parentés à plaisanterie.</i> ➤ <i>Jeunesse de la population et parité hommes femmes dans les effectifs démographiques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Forte pression anthropique</i> ➤ <i>Plusieurs espèces fauniques en voie de disparition due aux activités de braconnage</i> ➤ <i>Changements climatiques pouvant avoir des impacts négatifs sur les rendements agricoles</i>

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Caractéristiques territoriales</i>	➤ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées
	➤ Renforcer les activités de cohésion sociale et de « vivre ensemble » entre les communautés à travers des séances de sensibilisation impliquant les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux ainsi que les membres de la société civile
<i>Ressources naturelles</i>	➤ Mettre en place les infrastructures nécessaires pour optimiser l'exploitation du réseau hydrographique du District (notamment pour l'irrigation des bas-fonds de culture rizicole)
	➤ Mener des actions de protection et de gestion rationnelle des ressources en eaux et des surfaces souterraines
	➤ Réaliser des travaux d'aménagement du patrimoine forestier et de la diversité biologique terrestre et aquatique
	➤ Doter le domaine forestier d'un système de bonne gouvernance à travers une gestion transparente, participative et efficiente
	➤ Développer les relations entre les activités du secteur forestier et les structures et centres de recherche
	➤ Lutter contre le braconnage par le renforcement des effectifs et de leurs moyens de surveillance
<i>Peuplement et caractéristiques sociodémographiques</i>	➤ Délimiter et protéger les espaces cultivables, réhabiliter et remettre en vigueur l'usage des chemins pastoraux et de transhumance, poursuivre la sensibilisation et le dialogue afin de réduire et prévenir les conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs
	➤ Sensibiliser les populations à l'éducation dès les plus jeunes âges en particulier chez les jeunes filles

V.1.4 Résumé analytique

Axe I	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
-------	---------	---------------	-------	----------	-------------	------	---------	-----------	--------------------	---------	-------------------	--------	--------------	--------	---------------

Chapitre 1 : Caractéristiques territoriales

Superficie (km ²)	Valeur	2 133	28 095	13 683	21 045	15 820	25 952	20 885	31 002	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	Valeur	0,67	8,71	4,24	6,53	4,91	8,05	6,48	9,61	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	Valeur	-	3	2	2	2	4	3	3	3	2	3	-	2	31
	Rang	NA	2	7	7	7	1	2	2	2	7	2	NA	7	
Nombre de départements / communes	Valeur	10	8	7	7	5	13	11	13	10	7	8	2	9	118
	Rang	4	7	9	9	13	1	3	1	9	4	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	Valeur	4	31	31	22	33	51	46	73	53	39	35	-	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	3	4	1	6	7	8	14	5	
Nombre de villages	Valeur	94	561	328	243	449	839	328	973	1 190	907	ND	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	5	9	3	1	4	NA	13	2	

Chapitre 2 : Ressources naturelles

Superficie du potentiel hydrographique (Km ²)	Valeur	566	79 295	78 427	8 950	5 100	182 408	176 256	90 000	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	13	2	4	9	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classés (ha)	Valeur	39 490	1 029 000	183 946	322 403	39 734	214 690	613 555	1 133 289	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	10	7	4	1	8	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	Valeur	1 919	1 482	1 709	1 457	1 469	1 131	1 529	1 599	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	12	4	3	8	14	9	11	13	
Température médiane des chefs-lieux de région (°C)	Valeur	26,8	26,0	26,5	26,0	26,2	26,8	26,8	25,5	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2
	Rang	1	10	4	10	8	1	1	13	10	5	14	6	6	

Axe 1	Abidjan		Bas-Sassandra		Comoé		Dengué		Côte-d'Ivoire		Lacs		Lavaurès		Moukoko		Sassandra-Marahoué		Savanes		Vallée du Bandama		Woroba		Yamoussoukro		Zanzan		Côte d'Ivoire		
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	50	14	52	13	89	11	417	1	151	10	162	9	55	12	260	6	232	8	375	3	346	4	385	2	252	7	344	5	226,4		
	Chapitre 3 : Peuplement et caractéristiques sociodémographiques																														
Population (2014)	4 707 404		2 280 548		1 203 052		289 779		1 605 286		1 258 604		1 478 047		2 371 920		2 293 304		1 607 497		1 440 826		845 139		355 573		934 352		22 671 331		
	1		4		10		14		6		9		7		2		3		5		8		12		13		11				
Taux brut de natalité (‰)	32,4		46,6		42,8		41,3		43,9		36,7		38,5		46,3		46,3		43,2		35,9		39,9		39,2		43,9		40,7		
	14		1		7		8		4		12		11		2		2		6		13		9		10		4				
Indice de jeunesse (‰)	35,3		44,5		43,6		47,9		44,4		46,9		42,9		43,7		45,6		45,3		43,6		45,9		45,1		49,3		42,9		
	14		8		11		2		9		3		13		10		5		6		11		4		7		1				
Indice de vieillesse (‰)	2		1,9		3,6		5,5		4,3		7,3		4,7		4,4		3,6		5		6,1		4,8		5		5,1		3,9		
	13		14		11		3		10		1		8		9		11		5		2		7		5		4				
Part d'actifs (‰)	55		38		46		30		39		51,6		55,8		38		56		45,4		44,7		39,5		47		53,8		48		
	3		12		7		14		11		5		2		12		1		8		9		10		6		4				
Taux de chômage (‰)	19,5		9,1		5,8		1,5		7,9		5,3		9,7		7,4		6,2		2,0		5,5		3		4,5		1,8		9,4		
	14		12		8		1		11		6		13		10		9		3		7		4		5		2				
Taux de pauvreté (‰)	22,7		39,1		47,7		71,2		52		58,8		50,5		49,9		62,9		60,8		55,3		58,3		39,4		54,2		46,3		
	1		2		4		14		7		11		6		5		13		12		9		10		3		8				
Indice de Gini	0,387		0,355		0,372		0,403		0,377		0,339		0,410		0,417		0,356		0,374		0,356		0,329		0,358		0,329		0,400		
	11		4		8		12		10		3		13		14		5		9		5		1		7		1				
Taux d'analphabétisme (%)	37,6		75,4		69,6		83,3		71		65,77		56,5		69,4		74,2		81,8		56,8		83,9		60,7		84,5		64		
	1		10		7		12		8		5		2		6		9		11		3		13		4		14				
Part des migrants extérieurs (%)	17		24,5		24		4		17		6,5		12		13		15		7		6		7		9		5		14		
	3		1		2		14		3		11		7		6		5		9		12		9		8		13				

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1 Synthèse

▪ Secteur primaire

431. Le secteur primaire dans le District de la Comoé repose principalement sur l'agriculture, pratiquée par une grande partie de la population afin de répondre au besoin premier de sécurité alimentaire. Avec ses caractéristiques climatiques et naturelles exceptionnelles, le District de la Comoé constitue un territoire agricole porteur. Il dispose ainsi de ressources agricoles substantielles sur les cultures de rente et les cultures vivrières qui représentent de grandes surfaces de plantations et qui confèrent au District son statut d'un des principaux pourvoyeurs de fonds de Côte d'Ivoire.
432. Néanmoins, l'agriculture, principal moteur de développement économique, nécessite en amont une plus grande structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développement tels que l'ANADER et le CNRA, les instances publiques tentent justement de structurer et de pérenniser le secteur.
433. De même, le District possède un des plans d'eau les plus privilégiés de Côte d'Ivoire, permettant de développer différents types de pêches, bien qu'elles soient pratiquées de façon artisanale.
434. En outre, alors qu'il dispose de ressources minières importantes notamment en or, le District ne compte à ce jour qu'une seule mine en cours d'aménagement, mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles, accentuée par le phénomène d'orpaillage.

▪ Secteur secondaire

435. Le poids du secteur secondaire dans l'économie du District de la Comoé est relativement faible, malgré les réelles perspectives de développement, impulsées notamment par l'industrie avicole et l'industrie du bois.
436. Le District de la Comoé dispose en effet d'importantes ressources forestières lui permettant de contribuer de façon significative à l'économie locale. L'industrie avicole représente également un des pourvoyeurs d'emplois les plus importants pour le District, renforcée par son statut de locomotive dans cette branche d'activités, aussi bien au niveau national que sous-régional.
437. Cependant, l'offre industrielle est en deçà des besoins du District, et ne répond que partiellement à la demande de la population, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs.
438. En effet, et malgré l'abondance de ses ressources naturelles, les activités industrielles sont peu représentées, notamment en raison du mauvais état des infrastructures routières et électriques qui freine l'implantation de nouveaux investisseurs, du faible niveau de transformation des matières premières ainsi que de la dégradation de l'écosystème.
439. Enfin, les métiers de l'artisanat, au vu de leur potentiel, nécessitent un suivi et un encadrement rapprochés afin que ce secteur puisse enclencher une dynamique positive pour le District et ses populations.

▪ Secteur tertiaire

440. Bien qu'il représente une faible part dans le PIB du District de la Comoé, le secteur tertiaire possède de nombreux atouts capables d'augmenter grandement sa contribution à l'économie locale.
441. Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique privilégié, entre la capitale économique de Côte d'Ivoire et le Ghana voisin, le potentiel marchand du District est sous

exploité. En effet, le secteur marchand est dominé par le micro commerce, pratiqué par les petits détaillants, et le plus souvent de manière informelle.

442. Par ailleurs, le District de la Comoé se distingue par la variété de ses attraits en matière de tourisme, et ce dans ses deux régions. Le District recèle en effet de nombreuses potentialités touristiques qui devraient être exploitées afin d'améliorer son développement économique.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carrefour commercial ➤ Sols riches en minerais ➤ Périmètres forestiers ➤ Climat tropical de transition et sols propices à de nombreuses cultures ➤ Réseau hydrographique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures économiques et touristiques non valorisées ➤ Acteurs et filières non structurés ➤ Exploitations de petite taille à faible rendement ➤ Peu d'usines de transformation de produits agricoles ➤ Secteur informel dominant
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamisme économique des pays frontaliers ➤ Forte demande locale due à une démographie croissante 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concurrence inter-régionale ➤ Données climatiques, pédologiques et agricoles insuffisamment fiables ➤ Perturbations climatiques ➤ Défrichement agricole

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Secteur primaire</i>	➤ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples
	➤ Accompagner les paysans dans le financement pour l'acquisition des semences et des intrants
	➤ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives
	➤ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants
	➤ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale
	➤ Renforcer la sensibilisation des pêcheurs sur la sécurité autour des barrages
	➤ Restaurer les fermes aquacoles dégradées
	➤ Mettre en œuvre les projets de relance des filières animales, l'aviculture en particulier, dans le cadre du plan stratégique du développement des filières animales
<i>Secteur secondaire</i>	➤ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région
	➤ Mettre en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles
	➤ Améliorer la transparence dans le contrôle des activités de reboisement et la distribution des périmètres d'exploitation
	➤ Imposer aux industriels de réelles compétences en foresterie afin d'exploiter la ressource de façon durable
	➤ Intensifier la lutte contre la destruction des ressources ligneuses et le sciage clandestin en dotant les services forestiers de moyens de mobilité
	➤ Mettre en place de mesures rigoureuses et coercitives pour endiguer le phénomène de défrichement clandestin des forêts
➤ Contrecarrer la concurrence déloyale faite aux opérateurs de la filière agroalimentaire en sécurisant la frontière ivoiro-ghanéenne	

Axe	Leviers de développement
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réhabiliter les pistes de desserte dans la région, et plus particulièrement l'axe Agnibilékrou – Adzopé afin de limiter les pertes constatées dans le convoyage d'œufs et de poussins
<i>Secteur tertiaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir un plan d'aménagement afin de relancer le développement du secteur du tourisme et de restaurer les sites dégradés
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assainir l'environnement fiscal et financier des opérateurs touristiques par l'allégement des taxes et/ou leurs suppressions
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les capacités humaines des acteurs et créer de nouvelles opportunités d'emplois
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la qualité des prestations des opérateurs
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rétablir les liaisons routières vers les grands centres frontaliers afin de rouvrir les routes commerciales et relancer le secteur du transport

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre I : Secteur Primaire																
Agriculture et élevage																
Superficie des cultures principales de rente (ha)	Valeur	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des cultures vivrières (ha)	Valeur	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	Valeur	1.8	ND	0.5	1.0	0.2	1.3	1.8	0	0.04	2.48	0.13	0.4	0	1.0	0.6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	Valeur	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	
Exploitation forestière																
Nombre de périmètres forestiers	Valeur	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	NA	5	NA	NA	6	
Superficie du périmètre forestier (ha)	Valeur	0,0	ND	565 971	ND	ND	1 481 280	ND	ND	ND	ND	ND	ND	118 722	756 984	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4	2	
Secteur halieutique																
Part des ménages impliqués dans une activité du secteur halieutique (%)	Valeur	ND	0,08	0,49	0,14	0,20	0,45	ND	0,36	0,10	0,30	0,32	ND	0,01	0,10	1,10
	Rang	NA	10	1	7	6	2	NA	3	8	5	4	NA	11	8	
Capture moyenne de pêche en haute saison (kg)	Valeur	ND	45	100	38	72	96	35	79,5	100	27	47	18	38	24	40
	Rang	NA	7	2	8	5	3	10	4	1	11	6	13	8	12	
Capture moyenne de pêche en basse saison (kg)	Valeur	ND	13	33	14	24	32	12,5	36,7	38	9	13,3	41	13	17	15
	Rang	NA	10	4	8	6	5	12	3	2	13	9	1	10	7	

Ave 2	Abidjan		Bas-Sassandra		Comoé		Denguélé		Gôh-Diboua		Lacs		Lagunes		Montagnes		Sassandra-Marahoué		Savanes		Vallée du Bandama		Woroba		Yamoussoukro		Zanzan		Côte d'Ivoire		
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	
Part des captures transformées (%)	ND	NA	19	1	9	4	ND	NA	8	5	ND	NA	ND	NA	11	2	11	2	2	7	ND	NA	ND	NA	ND	NA	ND	NA	5	6	8
Mines et carrières																															
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	0	11	ND	NA	3	9	ND	NA	4	7	0	11	6	4	4	6	4	4	1	16	15	3	5	5	10	ND					
Superficie des zones de prospection (km ²)	0	0	ND	NA	2 000	2 000	ND	NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	6 000	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1 500	1 500	ND		

Chapitre 2 : Secteur Secondaire

Industrie

Nombre d'unités industrielles	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	11	5	ND	
Volumes de bois produits (m ³)	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	ND	ND	91 902	ND

Pétrole et Gaz

Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	3,04	1,26	100
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	0	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	13,09	0,57	100

Artisanat

Nombre d'artisans recensés	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	19 164	433	69 622
Part d'artisans d'art (%)	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	2	9	ND
Part d'artisans d'art (%)	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	NA	ND	3,0	26,0	ND	ND	7,8	2,0	ND

Axe 2	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Dengué	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
-------	---------	---------------	-------	--------	-------------	------	---------	-----------	--------------------	---------	-------------------	--------	--------------	--------	---------------

Chapitre 3 : Secteur Tertiaire

Commerce

Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	Valeur	13,0	6,2	7,85	1,8	6,1	4,7	7,5	4,5	5,15	6,55	8,2	1,8	4,5	4,5	ND
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	5	2	13	10	10	
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	Valeur	20,0	12,5	15,1	12,5	15,1	12,5	15,0	12,5	19,2	19,2	19,2	15,1	12,5	15	ND
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8	
Valeur FOB des importations (milliards FCFA)	Valeur	1 735,7	9,2	73,7	0,065	ND	ND	ND	0,587	0,059	5,997	2,332	ND	626,552	0,264	ND
	Rang	1	4	3	9	NA	NA	NA	7	10	5	6	NA	2	8	
Valeur FOB des exportations (milliards FCFA)	Valeur	5 081,6	41,4	0	0	ND	ND	ND	0	0,132	0,216	36,022	ND	0	0	ND
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6	

Services financiers

Nombre d'habitants / institution bancaire	Valeur	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	133 479	1 259 214
	Rang	1	3	2	6	7	5	10	12	9	4	8	9	2	13	

Transport

Nombre d'habitants / véhicule	Valeur	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA	
Volume du fret ferroviaire (tonnes)	Valeur	680 156	0	0	0	0	1 000 000	ND	0	0	2 546	9 926	0	0	0	1 692 628
	Rang	2	6	6	6	6	1	NA	5	6	4	3	6	6	6	
Volume du fret portuaire (Volumes équivalent vingt pieds)	Valeur	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	NA	3	3	3	3	3	3	3	

Tourisme

Capacité hôtelière d'accueil (nombre de chambres)	Valeur	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

Chapitre 3. Développement socioculturel

V.3.1 Synthèse

▪ *Education*

443. Le secteur éducatif du District de la Comoé est marqué par la prépondérance du cycle primaire qui concentre le plus grand nombre d'élèves et qui dispose des ressources les plus importantes (infrastructures et corps enseignant). Il est largement dominé par l'offre publique qui représente plus des trois quarts de l'offre totale d'établissements.
444. Les taux de scolarisation, tous cycles confondus, sont sensiblement supérieurs aux moyennes nationales, signe d'une relative bonne santé de ce secteur à l'échelle du District. Néanmoins, le système éducatif est marqué par une insuffisance des moyens qui se matérialise par la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques et la faiblesse de l'encadrement.
445. L'enseignement est dispensé majoritairement en milieu urbain. Le secteur est marqué par une faible scolarisation des filles et un fort taux de redoublement et d'abandon scolaire au niveau de l'enseignement secondaire.
446. Enfin, l'enseignement technique et la formation professionnelle sont faiblement représentés dans le paysage éducatif, notamment en raison de la proximité et de l'attractivité des structures situées à Abidjan. De plus, ce type d'enseignement est principalement orienté vers les filières industrielles, malgré la prédominance du secteur agricole dans le District.

▪ *Santé*

447. Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District de la Comoé est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.
448. L'offre sanitaire publique affiche cependant des taux de couverture en termes d'établissement sanitaire de premier contact (ESPC) et de lits hospitaliers au-dessus des moyennes nationales, proches également des recommandations de l'OMS en ce qui concerne la couverture en personnel de santé qualifié, notamment les médecins. Néanmoins, l'insuffisance des infrastructures constatée dans certains départements du District entraîne des disparités régionales significatives.
449. Des problèmes majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité, mais aussi de l'état défectueux du réseau routier, rendant difficile l'accessibilité aux centres de santé.
450. Enfin, et malgré une couverture sanitaire et un accompagnement médical relativement satisfaisants, les enfants du District (principalement ceux âgés de moins de 5 ans) sont touchés par d'importantes pathologies dans des proportions supérieures aux moyennes nationales. Par ailleurs, les moyens mis à disposition du dépistage de maladies comme le VIH sont insuffisants avec des taux de prévalence en deçà des exigences requises.

▪ *Culture*

451. La culture occupe une place importante dans le District de la Comoé, qui compte plusieurs infrastructures de base dédiées à ce domaine telles que les bibliothèques, musées ou encore les centres culturels.
452. Le District est reconnu également au niveau national pour la richesse de ses événements culturels et festifs, représentés à travers l'organisation de festivals, danses et journées thématiques, et ce tout au long de l'année.

453. Cependant, le patrimoine culturel au sein du District n'est pas suffisamment mis en valeur principalement à cause de la faible diversité des infrastructures socioculturelles et de l'insuffisance des moyens financiers alloués.

▪ *Sport*

454. Le sport est peu développé dans le District, qui souffre en effet d'une insuffisance d'infrastructures illustrant une carence au niveau de la pratique sportive et par conséquent, un faible nombre d'adhérents aux différentes fédérations existantes..

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etablissements éducatifs existants à tous les cycles scolaires</i> ➤ <i>Formation technique et professionnelle également présentes</i> ➤ <i>Couverture sanitaire de 1er niveau satisfaisante</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Infrastructures sanitaires insuffisantes et en mauvais état</i> ➤ <i>Infrastructures scolaires en mauvais état</i> ➤ <i>Insuffisance de moyens humains</i> ➤ <i>Insuffisance de moyens matériels</i> ➤ <i>Aucun moyen ambulatoire</i> ➤ <i>Infrastructures culturels et sportives insuffisantes et en mauvais état</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Foncier disponible</i> ➤ <i>Enrichissement des filières scolaires et universitaires</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Manque de sensibilisation des familles à la scolarisation des jeunes particulièrement pour les jeunes filles</i> ➤ <i>Infrastructures routières dégradées et moyens de transport insuffisants</i>

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Education</i>	➤ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif
	➤ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population
	➤ Renforcer le corps professoral dans les régions ne bénéficiant pas d'un bon taux d'encadrement
	➤ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique
	➤ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif
	➤ Développer et démocratiser l'offre rurale tout en réduisant notamment les coûts
<i>Santé</i>	➤ Renforcer l'offre sanitaire dans le District
	➤ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes
	➤ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé
<i>Culture Jeunesse et Sport</i>	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs
	➤ Mener des actions de sensibilisation pour inciter les populations à la pratique du sport de façon libre et volontaire
	➤ Doter les infrastructures éducatives de plus de moyens afin de mieux gérer les événements sportifs au sein des établissements scolaires

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3	Abidjan		Bas-Sassandra		Comoé		Denguélé		Gôh-Djiboua		Lacs		Lagunes		Montagnes		Sassandra-Marahoué		Savanes		Vallée du Bandama		Woroba		Yamoussoukro		Zanzan		Côte d'Ivoire																												
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang																											
Chapitre 1 : Education																																																									
Précolaire																																																									
Taux brut de scolarisation (%)	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	5,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4																																										
Indice de parité	1	10	2	6	9	11	5	8	13	9	3	14	7	12	12	13	13	13	13	13	7	3	14	1	4	4	12	5																													
Ratio d'encadrement	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,04	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99																																										
Ratio d'occupation	6	12	9	14	8	10	2	6	4	13	10	1	2	5	21,8																																										
Primaire																																																									
Taux brut de scolarisation (%)	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	18,8	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	30																																										
Indice de parité	8	11	10	13	1	4	3	7	2	14	5	9	6	12	28,2																																										
Ratio d'occupation	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	28,2	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30																																										
Secondaire 1er cycle																																																									
Taux brut de scolarisation (%)	9	12	6	7	8	11	4	2	13	14	10	1	3	4	21,8																																										
Indice de parité	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13	0,86																																										
Ratio d'occupation	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,88	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86																																										
Secondaire 2ème cycle																																																									
Taux brut de scolarisation (%)	1	9	3	13	9	8	4	12	11	4	7	14	2	4	42,5																																										
Indice de parité	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	41,3	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5																																										
Ratio d'occupation	10	9	11	1	12	3	8	4	13	14	5	2	6	7	42,5																																										
Supérieur																																																									
Taux brut de scolarisation (%)	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	42,7	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5																																										
Indice de parité	13	8	11	1	12	4	9	3	14	10	5	2	7	5	42,5																																										
Supérieur 1er cycle																																																									
Taux brut de scolarisation (%)	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	11	14	2	9	0,69																																										
Indice de parité	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,71	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69																																										

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Dengué	Gôh-Diboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	59	78	71	66	68	75	71	79	81	75	71	69	70	88	69
	Rang	1	11	6	2	3	9	6	12	13	9	6	4	5	14	
<i>Secondaire 2nd cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2	19,3
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47	0,64
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9	
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40	40
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10	
<i>Secondaire Technique</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5	3,4
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	11	10	11	7	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93	0,96
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3	
Ratio d'encadrement	Valeur	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12	10
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9	
Ratio d'occupation	Valeur	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29	17
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13	
<i>Formation professionnelle</i>																
Indice de parité	Valeur	1,16	NID	0,25	0,6	0,64	0,69	0,7	NID	0,68	0,58	1,04	0,40	0,76	0,29	1
	Rang	1	NA	12	8	7	5	4	NA	6	9	2	10	3	11	
Ratio d'encadrement	Valeur	8,7	5	NID	6	6	NID	6,8	8,0	5	4,5	NID	1,8	NID	9	6,7
	Rang	9	3	NA	5	5	NA	7	8	3	2	NA	1	NA	10	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Rati d'occupation Supérieur	Valeur	28,8	16	ND	21	16	9,9	40,7	27	14	6,3	6,1	7,4	9,4	30,5	33,9
	Rang	11	7	NA	9	7	5	13	10	6	2	1	3	4	12	
Indice de parité	Rang	2	NA	1	NA	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	NA
	Valeur	14,3	NA	15,4	NA	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	NA
Ratio d'encadrement	Rang	5	NA	6	NA	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	NA
	Valeur	64,9	NA	ND	NA	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	NA
Ratio d'occupation	Rang	5	NA	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	NA
	Valeur															
Chapitre 2 : Santé et prévention																
Infrastructures et personnel médical																
Habitants / ESPC	Valeur	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	13 176	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2	
Habitants / lit hospitalier	Valeur	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	4 507	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	12	14	3	8	
Habitants / médecin	Valeur	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	24 614	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	11	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	Valeur	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	5 910	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	10	11	7	8	12	5	6	
FAP / sage-femme	Valeur	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	4 082	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	14	10	9	8	12	6	11	
Profil sanitaire																
Mortalité infantile-juvénile pour 1000 enfants	Valeur	97	75	133	185	102	137	102	145	80	209	74	185	137	134	125
	Rang	4	2	7	12	5	9	5	11	3	14	1	12	9	8	
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	Valeur	46	18	44	67	40	52	40	46	26	86	23	67	52	48	45
	Rang	7	1	6	12	4	10	4	7	3	14	2	12	10	9	

Axe 3	Abridjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguié	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	85	87	92	89	83	83	83	84	84	75	81	83	76	84	84
	4	3	1	2	8	8	8	5	5	14	12	8	13	5	
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	ND	21.5	6.5	9.2	13.2	9.1	4.9	23.3	12.4	17.3	3.5	13.7	9.1	13.2	12.6
	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	41.0	78.3	143	112.2	130.7	156.4	111.2	159.3	91.7	148.6	128.2	124.9	66.1	119.2	105.8
	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	

Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport

Nombre d'habitants / Infrastructure culturelle	Valeur	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
Nombre d'habitants / Infrastructure dédiée à la jeunesse	ND	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1		
Nombre d'habitants / Infrastructures sportive	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11		
	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11		

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

455. La faible urbanisation du District est manifeste. Avec un taux d'urbanisation de 32,2 %, le développement urbain repose principalement sur Abengourou, chef-lieu de la région Indénié-Djuablin et principal centre urbain du District. Toutefois, cette urbanisation est limitée. En effet, le développement de la ville est dicté plus par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.
456. Vivant dans une précarité certaine, une partie de la population loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.
457. Cette insuffisance en infrastructures et services urbains, conduit une large partie de la population à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature avec tous les risques sanitaires et écologiques que cela induit.
458. Le réseau de transport routier interne du District souffre quant à lui d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières. Le meilleur exemple de cette situation est la portion de la route nationale n° 1 reliant Abengourou à Abidjan, qui est totalement impraticable et constitue le principal vecteur d'enclavement du nord du District de la Comoé et du District du Zanzan.
459. La ville d'Abengourou dispose d'un aéroport avec une piste non revêtue.
460. Le District de la Comoé affiche l'un des meilleurs taux de raccordement au réseau électrique du pays. En effet, 61,2 % des localités du District sont électrifiées.
461. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent cependant que 29 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public sont limitées.
462. Le taux d'accès à l'eau potable est inférieur à 25 % dans la plupart des localités, en dessous de la moyenne nationale de couverture en eau courante. L'accès à l'eau potable est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation. L'accès à l'eau courante s'établit quant à lui à moins de 10 % des habitants du District.
463. Le District souffre enfin en outre d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées majoritairement dans la nature. Au niveau d'Abengourou et de Grand-Bassam, les ordures ménagères sont régulièrement collectées par la Société Abidjanaise de Salubrité (SAS)..

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<p>➤ <i>Abengourou : Pôle urbain important</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Réseau routier dégradé</i> ➤ <i>Absence de ligne ferroviaire</i> ➤ <i>Absence d'infrastructures aéroportuaires</i> ➤ <i>Voirie urbaine dévastée</i> ➤ <i>Pistes non bitumées souvent impraticables en saison des pluies, renforçant l'enclavement de plusieurs localités</i> ➤ <i>Couverture électrique et adduction en eau et en assainissement ne répondant que partiellement aux besoins de l'ensemble de la population</i>
Opportunités	Menaces
<p>➤ <i>Réseau hydrographique dense</i></p>	<p>➤ <i>Délestage et baisse de tensions</i></p>

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Développement urbain et cadre de vie</i>	➤ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans les principaux départements du District
	➤ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
	➤ Renforcer les investissements dans les équipements urbains
<i>Transport et logistique</i>	➤ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural et la voirie urbaine et bitumer les principaux axes commerciaux reliant le sud et le nord
	➤ Mettre en place un aéroport fonctionnel à dans le District et promouvoir les vols commerciaux et le fret avec les autres départements de Côte d'Ivoire
	➤ Mettre en place une ligne ferroviaire entre Abengourou et Abidjan
<i>Équipements et infrastructures</i>	➤ Électrifier un plus grand nombre de localités dans la région Indénié-Djuablin afin d'augmenter le taux de couverture de la région
	➤ Augmenter l'électrification en haute tension des professionnels
	➤ Renforcer les investissements pour la mise en place des systèmes d'adduction en eau dans le District
	➤ Renforcer les points d'eau existants dans les villages et réaliser de nouveaux forages dans les campements de plus de 300 habitants
	➤ Raccorder l'ensemble des villages au système de l'Hydraulique Humaine Améliorée (HVA) et opérer une extension des réseaux pour desservir les localités riveraines
	➤ Assurer une meilleure exploitation des ressources naturelles en eau en établissant des retenues d'eau sur le fleuve Comoé, permettant ainsi son utilisation à la fois pour l'agriculture et la consommation humaine
	➤ Augmenter la capacité de traitement de l'eau
➤ Mettre en place un système d'évacuation des ordures ménagères Sensibiliser les populations aux effets négatifs de la pollution	

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Degeurété	Gôh-Diboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
-------	---------	---------------	-------	-----------	------------	------	---------	-----------	----------------------	---------	-------------------	--------	--------------	--------	---------------

Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie

Proportion de localités urbaines (%)	Valeur	100	1.1	2.7	0.4	1.6	1.77	2.7	0.8	1.27	0.3	0.9	0.54	0.6	0.27	1
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	13	8	11	10	14	
Taux d'urbanisation (%)	Valeur	100	12.3	32.2	19.4	22	44.9	31	26.9	26.16	32.5	52	16.7	53.9	13.4	42.5
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	5	3	12	2	13	
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	Valeur	29.5	3.5	7.1	6.7	3.7	5.9	6.0	3.2	3.46	4.3	9.4	5.2	9.2	2.7	10.8
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	9	2	8	3	14	
Proportion d'habitations sans équipement électroménager (%)	Valeur	20.6	28.4	35	44	35.2	37.1	40	47.6	31.55	57	54	52	33.6	60.3	36
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	2	3	4	11	1	

Chapitre 2 : Transport et Logistique

Infrastructures routières																
Densité routière (km/km ²)	Valeur	0.82	0.29	0.39	0.17	0.34	0.28	0.36	0.22	0.28	0.24	0.28	0.23	0.31	0.16	0.25
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	7	11	5	14	
Linéaire de routes bitumées (km)	Valeur	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	437	830	219	336	315	9 135
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	10	5	13	11	12	
taux de revêtement (%)	Valeur	48.2	11.5	9.4	2.5	14.2	10.6	11.8	6.7	10.6	4.5	10.3	3.8	14.3	4.9	7.9
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	12	8	13	2	11	
Infrastructures ferroviaire																
Nombre de gares	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	5	1	6	6	6	
	Valeur	680	155	0	0	0	9 296	0	0	0	2 546	0	0	0	0	691 997
Frete (tonnes)	Rang	1	4	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	4	
	Valeur															

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Densuélé	Gôh-Djibouta	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Infrastructures aéroportuaires																	
Nombre d'aéroports/aérodromes	Valeur	1	4	1	1	2	2	0	2	2	3	4	2	1	2	27	
	Rang	1	2	11	11	5	5	14	5	5	4	2	5	11	5		
Nombre de passagers transportés	Valeur	1 178 362	3 053	0	26	0	0	0	162	68	285	53	26	8 951	0	1 190 986	
	Rang	1	3	9	8	9	9	9	5	6	4	7	8	2	9		
Chapitre 3 : Équipements et infrastructures																	
Électricité																	
Taux de couverture en électricité des localités (%)	Valeur	83,3	30,3	61,2	25,3	71,8	46,8	71,8	31	56	16,7	23	14,6	80,9	13,2	34	
	Rang	1	9	5	10	3	7	3	8	6	6	12	11	13	2	14	
Consommation domestique annuelle moyenne par abonné en kWh/abonné/an	Valeur	1 756	1 707	1 197	1 147	930	916	930	1 066	1 145	1 354	980	1 245	1 318	901	1 436	
	Rang	1	2	7	8	12	13	12	10	9	3	11	5	4	14		
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné en MWh/abonné/an	Valeur	633 907	546 241	236 418	49 845	352 180	113 982	352 180	177 706	299 290	1 861 183	302 195	625 259	448 248	48 821	552 715	
	Rang	2	5	10	13	7	12	7	11	9	1	8	3	6	14		
Eau et assainissement																	
Taux de couverture des localités en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	82,0	24,0	62,0	93,0	77,0	88,8	77,0	35,1	42,0	45,3	92,5	60,0	97,7	66,0	58,9	
	Rang	5	14	8	2	6	4	6	13	12	11	3	9	1	7		
Taux de couverture des centres de production en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	69,4	65,7	102	145	66	86,5	66	87,6	58,4	102,1	77,2	122,2	170,6	141	74,1	
	Rang	10	12	6	2	11	8	11	7	13	5	9	4	1	3		

Axe 4	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Laoumes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise Améliorée (%)	Valeur	36	5	32	14	10	23,6	18	5,5	23	12	17	10,4	13,8	12,0	12,5
	Rang	1	14	2	7	12	3	5	13	4	9	6	11	8	9	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise (%)	Valeur	62	52	79	83,9	63	77,8	83	76	56	66,7	79,2	64,1	76,2	63	69,7
	Rang	12	14	4	1	10	5	2	7	13	8	3	9	6	10	
Part des ordures ménagères ramassées par camion (%)	Valeur	62,1	9,4	12,3	10,0	7,5	28,0	8,1	3,7	5,9	3,3	21,8	6,5	36,5	2,4	21,6
	Rang	1	7	5	6	9	3	8	12	11	13	4	10	2	14	
Proportion des moyens modernes d'évacuation des ordures liquides (%)	Valeur	55,8	8,6	11,5	4,8	7,0	18,8	8,6	5,1	5,9	12,7	16,4	6,4	24,4	3,6	19,4
	Rang	1	7	6	13	9	3	7	12	11	5	4	10	2	14	
Communication et Nouvelles Techniques de l'Information																
Densité du réseau postal (nombre d'agences/ 100 km ²)	Valeur	2,740	0,050	0,227	0,057	0,063	0,062	0,038	0,048	0,063	0,052	0,025	0,064	0,657	0,031	0,079
	Rang	1	10	3	8	5	7	12	11	5	9	14	4	2	13	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Superficie des composantes du District</i>	9
<i>Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District de la Comoé</i>	15
<i>Tableau 3 : Liste des principaux bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District</i>	19
<i>Tableau 4 : Altitude des chefs-lieux de région</i>	28
<i>Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières du District de la Comoé</i>	30
<i>Tableau 6 : Poids des religions par département</i>	42
<i>Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (2014)</i>	43
<i>Tableau 8 : Densité de population par sous-préfecture</i>	46
<i>Tableau 9 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge</i>	48
<i>Tableau 10 : Etat matrimonial dans le District de la Comoé</i>	51
<i>Tableau 11 : Statistiques sur la nuptialité du District</i>	51
<i>Tableau 12 : Situation des ménages par département</i>	52
<i>Tableau 13 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par District sanitaire en 2014</i>	53
<i>Tableau 14 : Taux brut de natalité dans le District</i>	53
<i>Tableau 15 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par département</i>	54
<i>Tableau 16 : Taux brut de reproduction du District</i>	55
<i>Tableau 17 : Statut migratoire par région</i>	56
<i>Tableau 18 : Caractéristiques du marché de l'emploi par région</i>	59
<i>Tableau 19 : Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité</i>	60
<i>Tableau 20 : Principaux indicateurs sociaux du District de la Comoé</i>	62
<i>Tableau 21 : Taux de pauvreté par région</i>	63
<i>Tableau 22 : Taux d'analphabétisme par région</i>	63
<i>Tableau 23 : Statistiques agricoles du District</i>	72
<i>Tableau 24 : Chiffres clés de l'élevage au niveau du District</i>	75
<i>Tableau 25 : Production annuelle d'œufs et de lait au niveau du District</i>	75
<i>Tableau 26 : Types de labour pratiqués sur les parcelles du District</i>	76
<i>Tableau 27 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels (en % des ménages)</i>	76
<i>Tableau 28 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel</i>	77
<i>Tableau 29 : Structures d'accompagnement agricole</i>	78
<i>Tableau 30 : Productions de la Pêche maritime et lagunaire dans le District</i>	82
<i>Tableau 31 : Nombre de pêcheurs recensés dans la région du Sud-Comoé par sous-préfecture</i>	83
<i>Tableau 32 : Statistiques de l'aquaculture dans la région du Sud-Comoé par sous-préfecture</i>	85
<i>Tableau 33 : Volumes de productions de bois</i>	92
<i>Tableau 34 : Répartition des commerçants par type de commerce et par nationalité³⁴</i>	101
<i>Tableau 35 : Nature des importations transitant par la douane dans le District de la Comoé</i>	102
<i>Tableau 36 : Statistiques hôtelières dans la région de l'Indénié-Djuablin</i>	107
<i>Tableau 37 : Etablissements de restauration dans la région de l'Indénié-Djuablin</i>	108
<i>Tableau 38 : Inventaire des institutions financières du District par région</i>	109
<i>Tableau 39 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut</i>	112
<i>Tableau 40 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation et genre</i>	118
<i>Tableau 41 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut</i>	119
<i>Tableau 42: Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation</i>	125
<i>Tableau 43 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du Primaire</i>	127
<i>Tableau 44 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre</i>	127
<i>Tableau 45 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut</i>	128
<i>Tableau 46 : Répartition des élèves dans le Secondaire 1^{er} cycle par région, par genre et par statut</i>	136

Tableau 47 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre, par région et par statut	137
Tableau 48 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1 ^{er} -2 nd cycle 2012-2013 / 2013-2014	137
Tableau 49 : Elèves redoublants du Secondaire 2 nd cycle par filière, classe et niveau d'étude	142
Tableau 50 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1 ^{er} et 2 nd cycle par région et statut	143
Tableau 51 : Filières du Secondaire Technique	146
Tableau 52 : Répartition des élèves du Secondaire technique par statut et par genre	146
Tableau 53 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, par région et par statut	147
Tableau 54 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut	148
Tableau 55 : Synthèse des indicateurs des élèves de la Formation Professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre	150
Tableau 56 : Liste et filières des établissements publics de Formation Professionnelle du District ..	152
Tableau 57 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de la Formation Professionnelle par statut	153
Tableau 58 : Synthèse des indicateurs des étudiants du supérieur	154
Tableau 59 : Synthèse des indicateurs des étudiants du supérieur par filière	154
Tableau 60 : Liste des établissements supérieurs du District	155
Tableau 61 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du supérieur ..	156
Tableau 62 : Infrastructures du cycle supérieur dans le District	156
Tableau 63 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et par District sanitaire	161
Tableau 64 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (en %)	162
Tableau 65 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région	163
Tableau 66 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire	165
Tableau 67 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des Districts sanitaires	166
Tableau 68 : Répartition du personnel médical du District par région	168
Tableau 69 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales	172
Tableau 70 : Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District	175
Tableau 71 : Couverture maternelle par région	176
Tableau 72 : Couverture vaccinale des enfants du District par région	177
Tableau 73 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)	180
Tableau 74 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région	181
Tableau 75 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)	182
Tableau 76 : Incidence du paludisme dans les régions du District de la Comoé	182
Tableau 77 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région	184
Tableau 78 : Incidence de la tuberculose dans le District de la Comoé	185
Tableau 79 : Inventaire des principales infrastructures culturelles du District	188
Tableau 80 : Principaux évènements culturels du District	189
Tableau 81 : Liste des infrastructures sportives dans l'Indénié-Djuablin	191
Tableau 82 : Taux d'accroissement annuel de la population par région entre 1998 et 2014	194
Tableau 83 : Taux d'urbanisation du District	195
Tableau 84 : Typologie des localités du District	196
Tableau 85 : Mode d'occupation des sols d'Abengourou (en ha)	197
Tableau 86 : Répartition des projets dans les départements du District de la Comoé	200
Tableau 87 : Réseau routier dans le District avant 2010, par catégorie et type de route	204
Tableau 88 : Taux de couverture des régions du District	209
Tableau 89 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région	209
Tableau 90 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique humaine (HU) (2013)	214

Tableau 91 : Déficit de production d'eau potable (2013).....	215
Tableau 92 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)	216
Tableau 93 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)	216
Tableau 94 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département.....	219
Tableau 95 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département	219

FIGURES

Figure 1 : Pluviométrie et températures moyennes à Abengourou.....	32
Figure 2 : Pluviométrie et températures moyennes à Aboisso.....	33
Figure 3 : Pluviométrie et température moyenne à Adiaké.....	33
Figure 4 : Insolation mensuelle moyenne à Adiaké (en heures)	34
Figure 5 : Humidité relative moyenne à Adiaké (%)	34
Figure 6 : Répartition des groupes ethniques du District (en % de la population)	38
Figure 7 : Pyramide des âges du District de la Comoé	47
Figure 8 : Pyramide des âges de la région Indénié-Djuablin.....	49
Figure 9 : Pyramide des âges de la région Sud-Comoé.....	49
Figure 10 : Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (pour 1 000 FAP*).....	55
Figure 11 : Origine de la population non ivoirienne du District.....	57
Figure 12 : Distribution des actifs du District par type d'activité.....	61
Figure 13 : Répartition des actifs dans le District par tranches d'âge.....	61
Figure 14 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence.....	62
Figure 15 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'imposition (impôts professionnels)	68
Figure 16 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA)	68
Figure 17 : Répartition des apports en valeur et en production pour la pêche artisanale continentale par sous-préfecture	82
Figure 18 : Capture de pêche (en kg) en fonction de la saison.....	83
Figure 19 : Proportion des ménages impliqués dans la pêche continentale.....	84
Figure 20 : Répartition des artisans par branche d'activité.....	98
Figure 21 : Répartition des commerçants par filière.....	101
Figure 22 : Répartition des importations des biens d'équipements dans le District de la Comoé	102
Figure 23 : Origine des importations dans le District de la Comoé - 2013.....	103
Figure 24 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école, par région et par niveau d'enseignement.....	112
Figure 25 : Part de la population scolarisée par niveau d'enseignement dans le District.....	113
Figure 26 : Synthèse des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge et par région.....	113
Figure 27 : Pyramide scolaire du District	114
Figure 28 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région	115
Figure 29 : Répartition des enfants scolarisés au niveau préscolaire selon leur âge	116
Figure 30 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région.....	117
Figure 31 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre.....	117
Figure 32 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau.....	118
Figure 33 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école préscolaire par région	120
Figure 34 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'études.....	120
Figure 35 : Répartition des instituteurs du préscolaire par emploi et par région	121
Figure 36 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique.....	121
Figure 37 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région.....	123
Figure 38 : Répartition des enfants scolarisés au cycle Primaire selon leur âge.....	124
Figure 39 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Primaire par région.....	125
Figure 40 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre.....	125
Figure 41 : Evolution du taux de déperdition par genre pour chaque niveau du cycle Primaire	126
Figure 42 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire.....	126
Figure 43 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire par région.....	129
Figure 44 : Répartition des salles de classe de Primaire selon le niveau d'études	129

Figure 45 : Répartition des groupes pédagogiques du primaire selon leur type de fonctionnement..	130
Figure 46 : Présence des commodités dans les écoles primaires	130
Figure 47 : Répartition des instituteurs du primaire par emploi et par région	131
Figure 48 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique.....	131
Figure 49 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et par région.....	133
Figure 50 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1 ^{er} cycle selon leur âge.....	134
Figure 51 : Écart entre les taux brut et net de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par région.....	135
Figure 52 : Répartition des élèves du Secondaire 1 ^{er} cycle par région et par genre.....	135
Figure 53 : Evolution du taux de déperdition par genre pour chaque niveau du Secondaire 1 ^{er} cycle.....	136
Figure 54 : Part des élèves redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par niveau d'étude	137
Figure 55 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par genre et par région	138
Figure 56 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2 nd cycle selon leur âge	139
Figure 57 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par région...	140
Figure 58 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par niveau et par genre.....	140
Figure 59 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par filière	141
Figure 60 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2 nd cycle.....	141
Figure 61 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire par région	143
Figure 62 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région.....	144
Figure 63 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région	144
Figure 64 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge	147
Figure 65 : Répartition des élèves de la Formation Professionnelle par filière économique	151
Figure 66 : Répartition des enseignants du Supérieur par statut selon le diplôme pédagogique.....	157
Figure 67 : Principaux ratios des infrastructures médicales du District.....	162
Figure 68 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service	167
Figure 69 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District.....	172
Figure 70 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans	179
Figure 71 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région	179
Figure 72 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge.....	180
Figure 73 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire	183
Figure 74 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide (TDR)	183
Figure 75 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH.....	184
Figure 76 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District.....	185
Figure 77: Répartition de la superficie des équipements d'Abengourou	197
Figure 78 : Niveau d'équipement des habitations du District.....	199
Figure 79 : Mode d'assainissement des habitations.....	200
Figure 80 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité en 2013/2014	

CARTES

Carte 1 : Localisation du District de la Comoé en Côte d'Ivoire.....	11
Carte 2 : Subdivisions administratives du District de la Comoé	14
Carte 3 : Ressources naturelles dans le District de la Comoé.....	22
Carte 4 : Réseau hydrographique du District de la Comoé.....	23
Carte 5 : Pédologie du District de la Comoé.....	25
Carte 6 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District de la Comoé.....	26
Carte 7 : Relief du District de la Comoé.....	27
Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District.....	29
Carte 9 : Variation des précipitations dans le District (en mm).....	31
Carte 10 : Groupes ethniques dans le District de la Comoé.....	39
Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie du District.....	40
Carte 12 : Répartition de la population par religion pratiquée et par région.....	41
Carte 13 : Densité et répartition de la population par région - 2014.....	45
Carte 14 : Statut matrimonial dans le District.....	50

Carte 15 : Taille moyenne des ménages par région.....	52
Carte 16 : Taux Brut de Natalité dans le District de la Comoé.....	54
Carte 17 : Statuts migratoires du District de la Comoé.....	57
Carte 18 : Taux de chômage dans le District de la Comoé.....	59
Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes.....	64
Carte 20 : Principales infrastructures et équipements économiques du District de la Comoé.....	67
Carte 21 : Cultures vivrières dans le District de la Comoé.....	70
Carte 22 : Cultures de rente dans le District de la Comoé.....	71
Carte 23 : Equipements de Pêche en Côte d'Ivoire.....	81
Carte 24 : Géologie et principaux sites miniers du District de la Comoé.....	87
Carte 25 : Principales industries du District de la Comoé.....	91
Carte 26 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire.....	95
Carte 27 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire.....	96
Carte 28 : Artisanat dans le District de la Comoé.....	97
Carte 29: Répartition des points de vente et taux de commerçants dans le District.....	100
Carte 30 : Principaux sites touristiques du District.....	107
Carte 31 : Banques et Etablissements financiers du District de la Comoé.....	109
Carte 32 : Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District.....	116
Carte 33: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District.....	124
Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1 ^{er} cycle au sein du District.....	134
Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2 nd cycle au sein du District.....	139
Carte 36 : Etablissements Techniques et Professionnels du District.....	152
Carte 37 : Infrastructures sanitaires du District.....	160
Carte 38 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région.....	163
Carte 39 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District.....	164
Carte 40 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation.....	165
Carte 41 : Nombre d'habitants par médecin.....	168
Carte 42 : Nombre d'habitants par infirmier.....	169
Carte 43 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste.....	170
Carte 44 : Nombre de FAP par sage-femme dans le District.....	171
Carte 45 : Taux de couverture vaccinale des femmes enceintes VAT2+ (Anti-Tetanic).....	176
Carte 46 : Taux de couverture vaccinale dans le District (en %).....	177
Carte 47 : Taux de couverture vaccinale (BCG) dans le District (en %).....	178
Carte 48 : Equipements culturels dans le District de la Comoé.....	189
Carte 49 : Répartition des équipements sportifs du District.....	191
Carte 50 : Principaux pôles urbains du District.....	196
Carte 51 : Infrastructures de transport du District.....	203
Carte 52 : Infrastructures de production électrique et de raccordement.....	208
Carte 53 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable.....	213
Carte 54 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature.....	218
Carte 55 : Géolocalisation des bureaux de poste dans le District.....	221
Carte 56 : Couverture en réseau de télécommunication de Côte d'Ivoire.....	222

ZOOM

Zoom 1 : Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) – Site de Bettié.....	74
Zoom 2 : Cyrian - Société de négoce en café-cacao.....	79
Zoom 3 : La mine d'or d'Aféma.....	89
Zoom 4 : FOANI Services – Société avicole.....	94
Zoom 5 : École Supérieure de Commerce d'Abengourou.....	158
Zoom 6 : Hôpital Général d'Agnibilékrou.....	174
Zoom 7: Les barrages hydroélectriques d'Ayamé.....	212

PHOTOS

<i>Photo 1 : Fleuve de la Comoé © 2014</i>	7
<i>Photo 2 : Ville historique de Grand-Bassam © 2014</i>	7
<i>Photo 3 : Planteurs d'hévéa de Bettié lors de la récolte des fonds de tasse</i>	74
<i>Photo 4 : Entrepôt de la société Cyrian</i>	79
<i>Photo 5 : Projet de construction de la mine d'or d'Aféma</i>	89
<i>Photo 6 : Ferme d'élevage de poulets</i>	94
<i>Photo 7 : Plage d'Assinie</i>	105
<i>Photo 8 : Université Internationale de Grand-Bassam</i>	155
<i>Photo 9 : École Supérieure de Commerce d'Abengourou</i>	158
<i>Photo 10 : Hôpital Général d'Agnibilékrou</i>	161
<i>Photo 11 : Table d'opération de l'Hôpital Général d'Agnibilékrou</i>	174
<i>Photo 12 : Entrée du Musée du Royaume de l'Indénié – Abengourou</i>	190
<i>Photo 13 : Artère du Centre-ville d'Abengourou</i>	194
<i>Photo 14 : Portion de la nationale A1 entre Abengourou et Agnibilékrou</i>	205
<i>Photo 15 : Centrale hydroélectrique d'Ayamé 1</i>	212
<i>Photo 16 : Centrale hydroélectrique d'Ayamé 2</i>	212

ANNEXES

<i>Annexe 1 : Calendrier des rencontres</i>	264
<i>Annexe 2 : Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies</i>	264
<i>Annexe 3 : Liste de succession des préfets et sous-préfets</i>	265
<i>Annexe 4 : Carte de la météo nationale</i>	266
<i>Annexe 5 : Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire</i>	267
<i>Annexe 6 : Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire</i>	268
<i>Annexe 7 : Liste des coopératives par Sous-préfecture</i>	269

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- °C : Degrès Celsius
- - : le tiret représente une valeur non définie ou nulle
- AGEPE : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire
- ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural
- BAD : Banque Africaine Développement
- BCG : Vaccination antituberculeuse/vaccin bilié Calmette-Guérin
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire
- CHR : Centre Hospitalier Régional
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité
- CNRA : Centre National de Recherche Agronomique
- CPN : Consultation prénatale
- CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- DREN : Direction régionale de l'éducation nationale
- DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
- DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche
- ENS : Enseignants
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact
- ETBS : Etablissements
- FAP : Femme en âge de procréer
- FDFP : Fond de Développement de la Formation Professionnelle
- HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée
- HG : Hôpital Général
- INFAS : Institut National des Agents de Santé
- IRA : Insuffisance respiratoire aiguë
- IEP : Institut d'Etudes Politiques
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- IST : Infection sexuellement transmissible
- ISTP : Institut supérieur technique professionnel
- MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- MEMIS : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- MICS : Multiple Indicator Cluster Survey
- MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action
- MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
- MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida
- ND : Donnée Non Disponible pour le moment
- NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- PEC : Pôles économiques de compétitivité
- PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PND : Plan National de Développement
- PNDS : Plan National de Développement Sanitaire

- PNR : Programme National Riz
- PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
- PPU : Programme Présidentiel d'Urgence
- PNIA : Programme National d'Investissement Agricole
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- RM : Désigne le rapport de masculinité. C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes.
- SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas
- SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire
- SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire
- SODECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire
- SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume
- SODEFOR : Société de développement de la forêt
- SODEPRA : Société pour le développement de la production animale
- SODEXAM : Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique
- TBR : Taux Brut de reproduction
- TDR : Test de Diagnostic Rapide
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- UMF : Unité Mobile de Formation
- VAA : Vaccin Anti-Amaril
- VAR : Vaccination Anti rougeole
- VAT : Vaccin Anti Tétanique
- ZEE : Zone économique exclusive

G L O S S A I R E

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- *Sous-préfecture* : Nombre de sous-préfectures.
- *Localité* : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.
- *Ville* : Selon le RGPH 1998, la ville est une localité d'au moins 3 000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.
- *Localité urbaine* : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.
- *Localité semi-urbaine* : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.
- *Localité rurale* : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.
- *Chef-lieu de sous-préfecture rurale* : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.
- *Campement rattaché* : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en général à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- *Poids démographiques des départements (respectivement des régions)* : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.
- *Densité* : Nombre d'habitants au Km². On obtient la densité d'une localité en rapportant la population de cette localité à sa superficie.

Indicateurs sociaux

- **Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en général à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- **Indice de jeunesse** : se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.
- **Indice de vieillesse** : se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.
- **Rapport de dépendance** : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).
- **Taux d'alphabétisation** : taux qui prend en compte le nombre de personnes qui savent lire et écrire sur la population totale
- **Taux d'analphabétisme** : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.
- **Taux de marginalisation** : Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.
- **Indice de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.
- **Indice Synthétique de Fécondité** : L'indice synthétique de fécondité évalue le nombre d'enfants qu'aurait une femme, au cours de sa vie féconde, si elle se comportait conformément

à la fécondité par âge observée au cours d'une année donnée. Il est obtenu par l'addition du nombre moyen de naissances par femme dans toutes les années définies comme fécondes (de 15 à 50 ans)

Soit $f(x, x+a)$ le taux de fécondité des femmes du groupe d'âge $x, x+a$.

$f(x, x+a)$ = naissances des 12 derniers mois/effectif total des femmes ayant déclaré une naissance.

ISF = somme ($5 * f(x, x+a)$)

- **Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.
- **Rapport de masculinité** : Le sexe-ratio ou sex-ratio (nom masculin¹ ou féminin², souvent abrégé en « SR »), encore appelé rapport des sexes ou rapport de masculinité, est le rapport du nombre de mâles et de femelles au sein d'une espèce à reproduction sexuée, pour une génération, ou dans la descendance d'un individu
- **Taux d'accroissement démographique** : En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution)
- **Taux global de fécondité général** : Ce taux est calculé en divisant les naissances vivantes d'une année par la population en milieu d'année des femmes en âge de procréer, âgées de 15 à 50 ans, et en multipliant par 100.
- **Taux de natalité** : Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).
- **Taux de chômage** : Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.
- **Taux de pauvreté** : Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Il existe plusieurs définitions du seuil de pauvreté.
- **Taux d'alphabétisation** : C'est le taux qui prend en compte le nombre de personnes qui savent lire et écrire sur la population totale : (nombre de personnes qui savent lire et écrire/population totale) * 100.
- **Taux de rupture d'union** : Taux de rupture des couples au bout de 10 ans d'union selon l'âge de la femme à la mise en couple.
- **Taux brut de natalité** : Le taux de natalité (parfois appelé taux brut de natalité) est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année
- **Taux brut de reproduction** : Le taux de reproduction brut ou taux brut de reproduction est un indicateur démographique destiné à mesurer le degré de remplacement d'une génération par la suivante. Il s'exprime par le nombre de filles mises au monde en descendance finale par cent femmes, rapport non corrigé de l'effet de mortalité, ce qui le différencie du taux net de reproduction qui est la mesure usuelle.
TBR = La descendance finale * le taux de féminité (voir formule de D50 plus loin).
(D50*0,488)
- **Union consensuelle** : Cohabitation de deux personnes non mariées pendant une longue période
- **Célibataire** : Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.
- **Union consensuelle** : Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.
- **Marié** : Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
- **Divorcé** : Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.
- **Veuf** : Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.
- **Taux de polygamie** : Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.

- **Nombre moyen d'épouses par homme marié** : Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.
- **Taux de rupture d'union** : Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.
- **Taux de mariages précoces** : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.
- **Proportion des personnes mariées** : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.
- **État civil** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.
- **Coutumier** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.
- **Religieux** : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.
- **Coutumier et état civil** : Proportion des individus ayant contracté exactement et le mariage coutumier et le mariage civil.
- **État civil et religieux** : Proportion des personnes ayant contracté exactement et le mariage religieux et le mariage civil.
- **Coutumier et religieux** : Proportion des personnes ayant contracté exactement et le mariage religieux et le mariage coutumier.
- **Coutumier état civil et religieux** : Proportion des personnes ayant contracté exactement et le mariage religieux et le mariage coutumier et le mariage civil.
- **Ensemble mariages, état civil (respectivement coutumier, religieux)** : Proportion des personnes ayant contracté au moins le mariage civil (respectivement coutumier, religieux).
- **Tous types** : proportion de tous les types de mariage confondus.

Ressources naturelles

- **Sol Ferrallitique** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium.
- **Flyschs** : Ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux
- **Harmattan** : Vent très sec et poussiéreux (alizé continental) d'Afrique de l'Ouest qui souffle vers le sud en provenance du Sahara et du Sahel et affecte le golfe de Guinée en hiver, entre la fin novembre et le milieu du mois de mars.
- **Forêt mésophile** : Forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt hygrophile.
- **Birimien** : Ere géologique datant d'environ 2,1 milliards d'années, durant laquelle s'est formée une chaîne de roches caractéristiques de l'Afrique occidentale.
- **Protérozoïque inférieur** : Ere ou période géologique entre 2,5 x 10⁹ et 1,8 et 10⁹ ans avant nos jours
- **Climat Aw/Am** : La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures.
 - **Climat A** :
 - Température moyenne de chaque mois de l'année > 18 °C
 - Pas de saison hivernale
 - Fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle)
 - **Régime pluviométrique w** :
 - Saison sèche en hiver
 - Pour A : climat de la savane, P du mois le plus sec < 60 mm et < [100 - (précipitations annuelles moyennes)/25]

- **Régime pluviométrique m :**
 - Climat de mousson
 - P du mois le plus sec $< 60 \text{ mm}$ et $> [100 - (\text{précipitations annuelles moyennes})/25]$
 - Précipitations du mois le plus sec $< 60 \text{ mm}$

Economie

- **Produits alimentaires :** Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre
- **Biens intermédiaires :** Coton, Produits métalliques, fibres textiles
- **Biens d'équipement :** Matériels de transport (routier, aérien et ferroviaire), Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique
- **Autres bien de consommation :** Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles
- **Taux d'occupation (tourisme) :** Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.
- **Taux d'utilisation (tourisme) :** Rappelle le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) totales des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Éducation

- **Ecoles communautaires :** établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.
- **Groupe pédagogique à double vacation :** la classe à double vacation est une classe qui reçoit alternativement deux cohortes d'élèves de même niveau pendant le même jour : une cohorte le matin, une cohorte le soir.
- **Groupe pédagogique à double flux :** une même salle de classe est utilisée à des moments différents de la journée par des groupes pédagogiques différents et pour un même enseignant.
- **Groupe pédagogique multigrade :** un enseignant prend en charge plusieurs niveaux en même temps dans une même classe
- **Signification des termes/groupe pédagogique**
 - (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
 - (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
 - (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture).
 - (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.

Cas particuliers

 - Un cours jumelé contient deux groupes pédagogiques.
 - Ex : le cours jumelé CP contient les groupes pédagogiques du CP1 et du CP2
 - Un cours multigrade contient autant de groupes pédagogiques que de niveaux qui le composent
 - Ex : le cours multigrade comportant les niveaux CP1, CE1, CM1 contient trois groupes pédagogiques.

Attention : il ne faut pas commettre l'erreur de reporter l'effectif total des élèves en lieu et place du nombre de groupes pédagogiques.
- **Indice de parité :** Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Taux d'encadrement :** Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.

- **Taux d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.
- **Taux de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Taux Brut de Scolarisation (TBS)** : indique dans quelle mesure le pays est capable d'accueillir dans ses écoles le nombre d'élèves qu'il devrait pouvoir scolariser, compte tenu du contexte démographique. Il se calcule en faisant le rapport entre le nombre d'enfants inscrits sans distinction d'âges et la population du groupe d'âge officiel.
- **Taux Net de Scolarisation (TNS)** : indique la part de la population d'âge scolaire officiel qui fréquente effectivement les établissements scolaires. Il est calculé en divisant le nombre d'élèves scolarisés du groupe d'âge officiel par la population de ce même groupe d'âge officiel.
- **Taux de transition** : Nombre d'étudiants admis en première année d'un niveau ou cycle d'enseignement dans une année donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'inscrits en dernière année du cycle (ou niveau) précédent lors de l'année scolaire précédente. On calcule généralement le taux de transition du primaire au secondaire, le taux de transition du premier au second cycle du secondaire et le taux de transition du secondaire au supérieur.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.

Santé

- **Accouchement assisté** : utilisation d'un instrument approprié (ventouse, forceps ou spatules) pour accélérer l'expulsion du nouveau-né lors de l'accouchement
- **Bilharziose urinaire** : La bilharziose, appelée aussi schistosomiase est une maladie tropicale qui atteint des millions de personnes à travers le monde et responsable de centaines de milliers de décès chaque année. C'est une maladie chronique que l'on contracte au contact de l'eau, ce qui permet le passage de larves de parasites à travers la peau. Il existe plusieurs types de bilharziose : la bilharziose intestinale et urinaire notamment
- **Consultation Postnatale** : Examen de contrôle qui doit être effectué dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement
- **Incidence globale** : En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée - population incidente - à la population dont sont issus les cas (pendant cette même période) - population cible -. Il est l'un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie.
- **Taux de prévalence** : mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné. Pour une affection donnée, elle est calculée en rapportant à la population totale le nombre de cas de maladies présents à un moment donné dans une population. Elle est exprimée en %.
- **Pian** : Tréponématose causée par un tréponème (*Treponema pallidum* pertenua, une bactérie spirochète). Elle entraîne une infection cutanée pouvant ensuite s'étendre et produire des lésions dans les tissus profonds, notamment osseux, par contiguïté
- **Taux d'occupation des lits** : Le taux d'occupation des lits d'hôpitaux représente la somme des journées d'hospitalisation au cours d'une période donnée (en général une année) divisée par le nombre de lits disponibles, Il indique le degré d'utilisation des lits disponibles durant une période déterminée.
- **Ulcère de Buruli** : L'ulcère de Buruli est une infection chronique débilitante de la peau et des tissus mous pouvant entraîner des déformations et des incapacités permanentes
- **CPN1** : Première consultation prénatale.
- **CPN4** : Quatrième consultation prénatale.
- **VAT2+** : Vaccin anti-tétanique (deuxième dose).
- **DTC3** : Troisième dose de vaccin antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux

- **Polio3** : Vaccin contre la Polio
- **BCG** : Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose
- **VAR** : Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle
- **VAA** : Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)

Urbanisme et Infrastructures

- **Taux d'urbanisation** : Proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population
- **Densité routière** : Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.
- **Taux de couverture électrique** : Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.
- **Infrastructures routières** : La loi de 1961 classifie les routes en 3 catégories :
 - **Catégorie A** : routes nationales à grande circulation (relient les chefs-lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;
 - **Catégorie B** : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs-lieux des sous-préfectures entre eux et au réseau A) ;
 - **Catégorie C** : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B) ;
 - **Non Classées NC** : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- Cote d'ivoire une succession manquée.* (s.d.). Récupéré sur La documentation française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000013-cote-d-ivoire-une-succession-manquee>
- Person.Y. (1968). *Samori, une révolution dyula*. IFAN.
- Monographies de région, Préfectures de région, 2013 (ou année la plus récente)*
- Plan National de Développement, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2012-2015*
- Recensement Général de la Population et de l'habitat, Institut National de la Statistique, Projections effectuées à partir du RGPH de 1998*
- Atlas de La Côte d'Ivoire, Les éditions Jaguar, 2013*
- Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012*
- Enquête sur le niveau de vie des ménages, Institut National de la Statistique, 2008*
- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013*
- Annuaire statistique de l'éducation, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014*
- Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012*
- Annuaire statistique de la santé, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013*
- Programme Présidentiel d'Urgence, 2012*
- Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS), XX, 2012*
- Atlas des Villes, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008*
- Atlas de la population et des équipements, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008*
- Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire, 2012*
- Données d'exploitation CIE, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014*
- Annuaire statistique de l'Indénié-Djuablin, 2012*

A N N E X E S

Annexe 1 : Calendrier des rencontres

Date	Région	Description
Lundi 23 Juin	SUD-COMOE	Réunion restreinte avec le Secrétaire Général I du préfet de la région Sud-Comoé
		Visite des barrages d'Ayamé I et Ayamé II
		Visite de la société PALMCI – site d'Ehania
Mardi 24 Juin	SUD-COMOE	Visite de la sous-préfecture de Tiapoum
		Visite de la coopérative COABIA (café-cacao)
		Visite de la coopérative SOCAS
Mercredi 25 Juin	INDENIE-DJUABLIN	Réunion avec le préfet de la région Indénié-Djuablin et le Directeur Régional du Plan du District de la Comoé
Jeudi 26 Juin	INDENIE-DJUABLIN	Réunion élargie avec les directeurs régionaux, secrétaires généraux et autres acteurs clés de la région
		Visite FOANI Services – société agro industrielle
		Visite de l'Hôpital Général d'Agnibilékrou
Vendredi 27 Juin	INDENIE-DJUABLIN	Visite de la société CYRIAN – (Négoce en café-cacao)
		Visite de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Abengourou
		Rencontre avec un groupement de paysans formés par l'ANADER – Village de Kodjinan
		Rencontre avec le comité villageois de gestion foncière à Afalikro
Samedi 28 Juin	INDENIE-DJUABLIN	Visite de la Société Africaine de Plantation d'Hévéas (SAPH) – Site de Bettié

Annexe 2 : Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies

Ressort territorial	Axe 1 : Envergure territoriale et démographique
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	Axe 2 : Développement économiques
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	Axe 4 : Infrastructures et urbanisation
Equipements et infrastructures régionaux et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	Axe 3 : Développement socio-culturel
Atouts et contraintes du développement régional	Axe 5 : Perspectives de développement
Perspectives de développement	

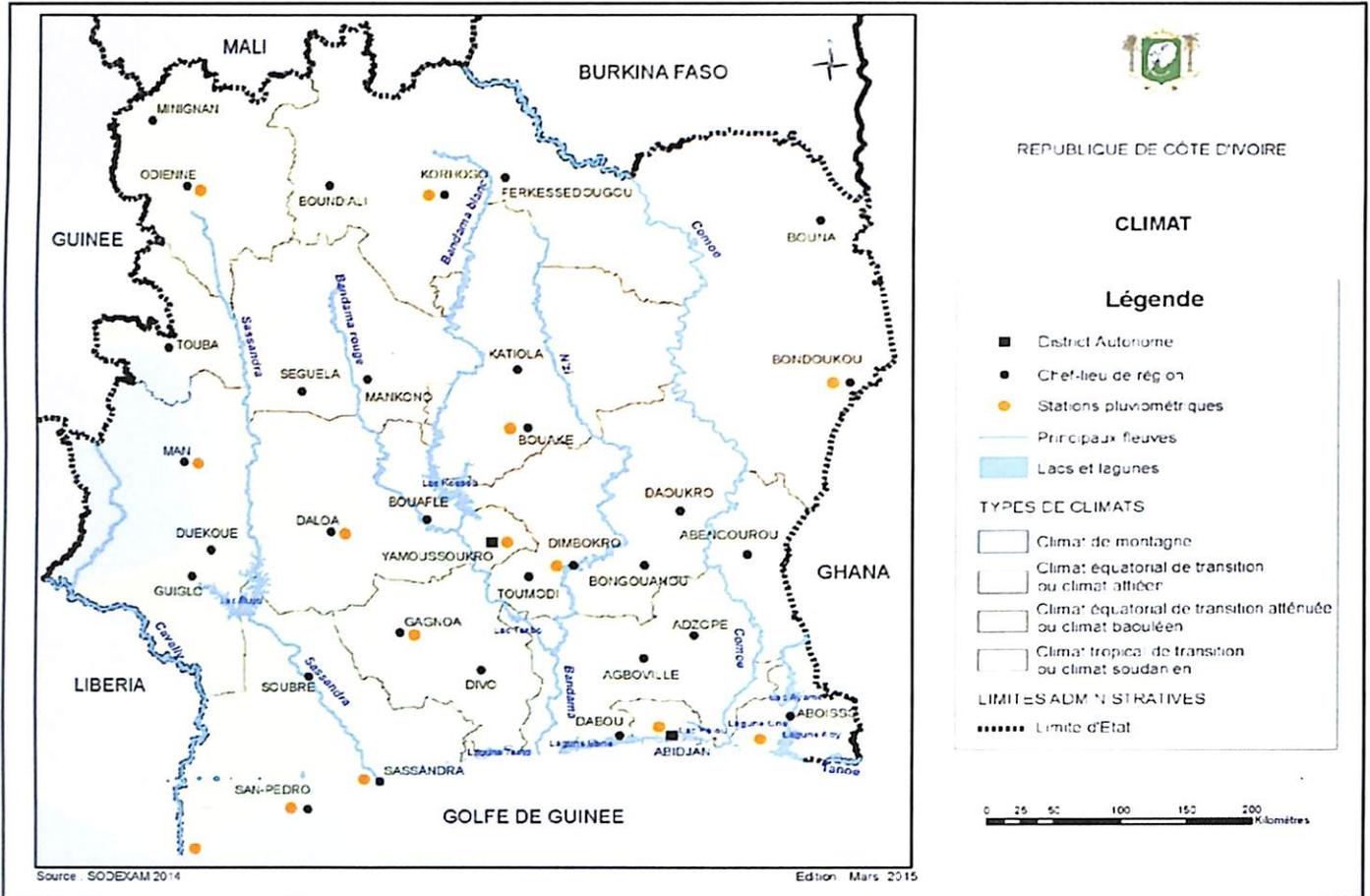
Annexe 3: Liste de succession des préfets et sous-préfets

<i>Niveau régional</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
Indenié-Djuablin (Abengourou)	1	Coffi Béhibro Philippe (Administrateur civil)	21/08/1991	02/03/1994
	2	Koné Al Moustapha (Colonel des FANCI)	02/03/1994	09/08/1996
	3	Bénoît K. Daudié (Administrateur civil)	09/08/1996	15/03/2000
	4	Bamba Cheick Daniel (Administrateur civil)	15/03/2000	17/08/2000
	5	Daouda ouattara (Administrateur civil)	17/08/2000	18/01/2001
	6	Kragbé François Marie (préfet hors grade)	18/01/2001	27/03/2009
	7	Anon léopold florent (préfet hors grade)	27/03/2009	21/04/2011
	8	Fadi ouattara (préfet hors grade)	21/04/2011	...
Sud-Comoé	1	Boni Kouassi Albert		

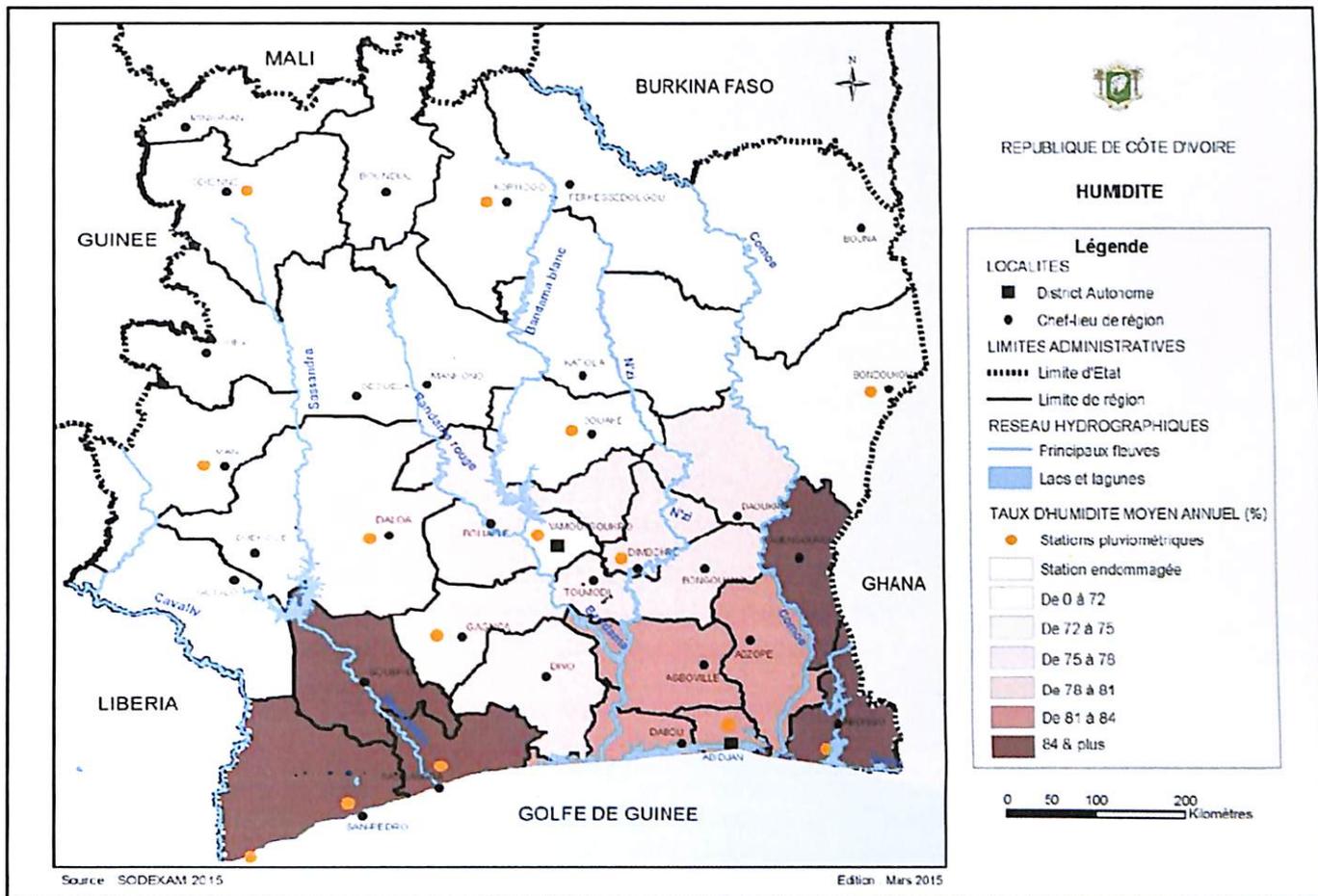
<i>Niveau départemental</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
Abengourou	1	Vabré Louis (Administrateur civil)	04/03/1963	28/08/1964
	2	Abouatthier Hyacinthe (Administrateur civil)	28/08/1964	05/01/1970
	3	Beugré Privat (Administrateur civil)	05/01/1970	09/10/1974
	4	Kouadio Yoboué (Administrateur civil)	09/10/1974	19/08/1981
	5	Coffi Béhibro Philippe (Administrateur civil)	19/08/1981	21/08/1991
Adiaké	6	Amani Yao Marcel (Administrateur civil)	06/10/1997	19/07/2001
	7	Doué Jean (Administrateur civil)	19/07/2001	18/07/2006
	8	Nemlin Houande Henriette (Administrateur civil)	24/06/2007	14/04/2009
	9	Koffi Akpolleh Kouamé (Administrateur civil)	14/04/2009	06/11/2012
	10	Kanandié Nantiori Touré (Administrateur civil)	06/11/2012	...

<i>Niveau sous-préfecture</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
Tiapoum	1	Tano Atchimou (Attaché administratif)	15/12/1990	08/10/1991
	2	Dickan Koutou Gilbert (Administrateur civil)	08/10/1991	06/09/1996
	3	Tiehi Benoît (Administrateur civil)	06/09/1996	08/09/2001
	4	Koffi Yao Julien (Administrateur civil)	08/09/2001	15/08/2007
	5	Asseman Koffi Patrick (Administrateur civil)	15/08/2007	...

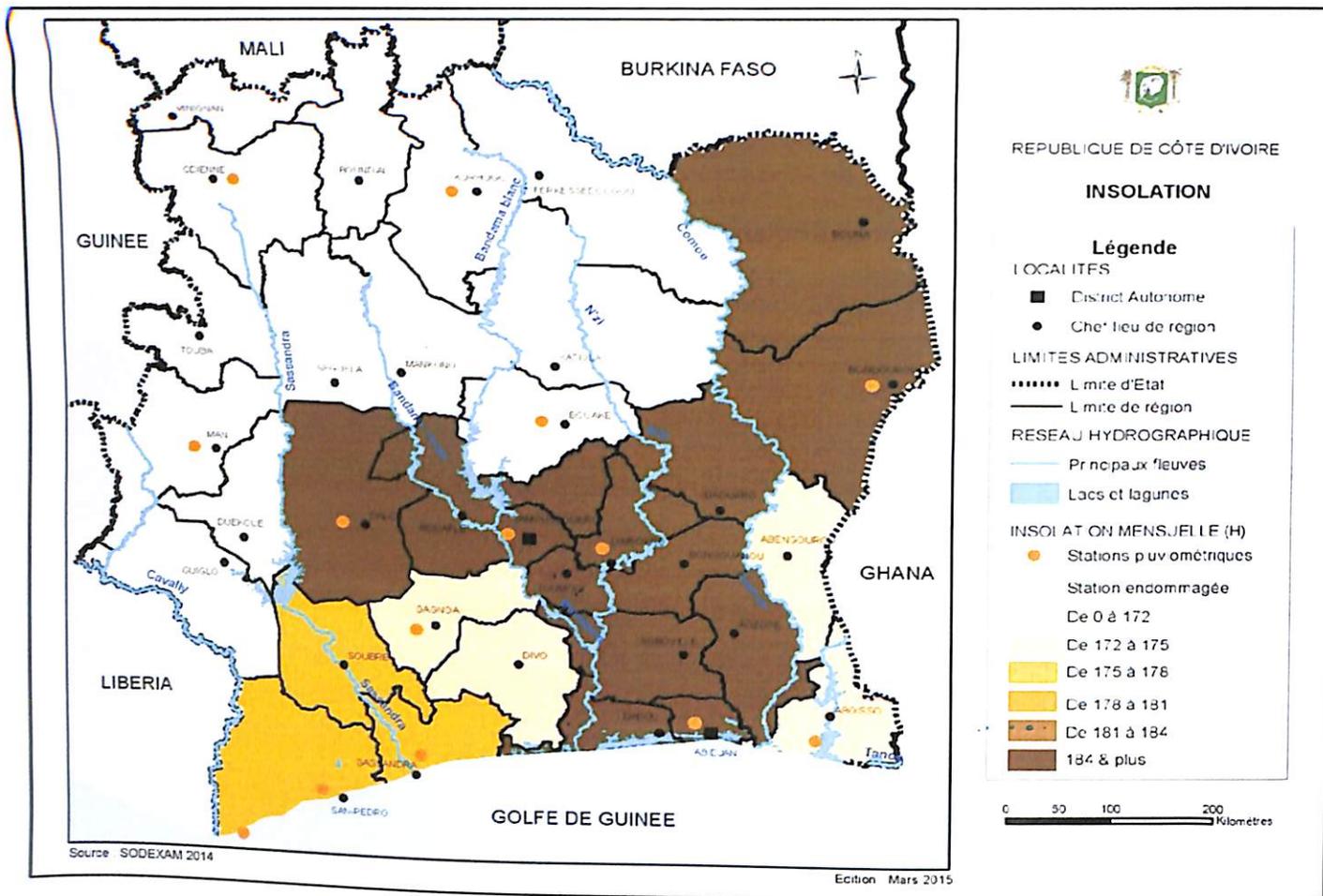
Annexe 4 : Carte de la météo nationale



Annexe 5 : Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire



Annexe 6 : Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire



Annexe 7: Liste des coopératives par Sous-préfecture

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI D'ELINSO (CABINEL COOP-CA)
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE D'ATTIEKRO COOP-CA COOPRAAT (COOP-CA COOPRAAT)
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EKLOMIANBLO DE L'INDENIE (CAEKIN COOP-CA)
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPoir AGNIKRO D'ABENGOUROU (CEAA COOP-CA)
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YEBOYEKON D'ABENGOUROU (SOCAYEBA COOP-CA)
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAOUTCHOUc NATUREL NIOUPIN BENIE DE BETTIE (COOP-CA PCNB)
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE AGNIAH DES FEMMES DE DAMES AGNIBILEKROU
INDENIE-DJUABLIN	AGNIBILEKROU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABARI KAGNI D'ADEBEM (SABARI KANGNI SCOOPS)
INDENIE-DJUABLIN	BETTIE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BETTIE (COOPAB COOP-CA)
INDENIE-DJUABLIN	BETTIE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE COLLECTE DE COMMERCIALISATION ET DE PRESTATION DE SERVICES DES JEUNES AGRICULTEURS DE BETTIE (COOPRES-JAB COOP-CA)
INDENIE-DJUABLIN	BETTIE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE D'ATTIEKRO (COOAPA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LA RENAISSANCE DE BIANOUAN (SOCAREBIA COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANIAMAN DE KETESSO (COOP-CA CZAK)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ABOUSSOUAN (SCOA-SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ABOTELE DEKOUNH (SOCOOPAKO)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AMIANGOUAN D'APPOUASSO (C3A COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AMITIE DE TIESSO (SOCAAT)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANDINMINNIN DE KOTOKA (SOCAAK SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINCADI DE KOHOUROU (SCOOPS SOCABK)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINCGOUMAN DEIKRO-N'DAKRO (SOCOABEN SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ATFOUEKRO (SCOOPS ECAF)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ABOISSO (SOCABO COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DIBY (SOCOOPADI COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GNANSOUKRO (SOCOOPAG COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GOUA (SCOAG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MAFERE S/P (COOPAMA SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NANTEBESSO DE NIAMIENLESSA (COOPAN COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE N'DAKRO (CASDA SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS DE KALANSO (COOP-CA KALANSO)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BIANOUA (SOCOPAB SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE du SANWI (SOCASA-SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU SANWI (SOCAS COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD COMOE (SCOOPS SOCASC)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD-COMOE (CASUDCO COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EHOULO DE SOUBRE (SOCAES COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EKLOMIMBRA DE SOUBRE (SOCOOPAES)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EMOTION DE KOUAKRO (SCEKO COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESPERANCE DE KPELEKRO (SCOOPS SOCAEK)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN OBLE DE SONGAN (SOCCOOPAGOS COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN TETCHE DE KETESSO (SCOOPS CAGTEK)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE IVOIRE NEGOCE (SCIN)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KANWORI DE YAOU (COOP-CA KANWORI DE YAOU)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KGS DE N'ZIKRO (KGS COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MOSYET D'ABOISSO (SCAMA SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SHAMMAH (COOP-CA SHAMMAH)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOLIDARITE DEBIKRO-N'DAKRO (COOP-CA CASE)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOLIDARITE DE SONGAN (SCOOPS C.A.SO)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SONO-NYE DE BIANOUAN (SCOOPASY)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YEHOULO-YEHON DE MAFERE (SOCAYEMA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AHONDJO DE KETESSO (COOPAK COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ALLIANCE D'APPOUASSO (SCAAP COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANONKLON DE BIANOUAN (SCOABIA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BEGAN-YIMOU DE MAFERE (SO.BEYIMA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE SONGAN (SOCBS-SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE LA BIA (SOCAB COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE LA BIA (SOCOBIA SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE LA NOUVELLE ALLIANCE DU DIANDJI (SOCNAD COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BIANOUAN (SOCODABIA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE SONGAN (SOCOOPAS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES DELEGUES DE LA S/P DE BIANOUAN (CODESBIA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS DE KOUN (SOCOJAKO SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE MAFERE (COOPRAMA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU SANWI (SCOOPRAS COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS SAYEBA DE MAFERE (SCOOPS COOPROSMA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EMO ATIOH DE NIAMIENLESSA (SCOOPS COOPENI)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE AFEMA (S-COOPEA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE LA BIA (COOPEBIA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE SONGAN (SCOOPS ES)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR D'AFIENOU (SOCOESA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE KETESSO (SOCOPEK COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA MATRIX DES PRODUCTEURS DEHOLILIE (SOCCOMAPE COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOUVEL ESPRIT DE KETESSO (CNEK COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE REVEIL DE VAFIA (COOREBA SCOOPS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PROGRES DE SONGAN (SCOOPS PS)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SAINTE MARIE DE MAFERE (S-CASMA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SAINT-JOSEPH DE DADIESSO (SCOOPS COOPASDA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YETHIKON DE KOUAKRO (COOP-CA YETHIKON)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YETIKON DE MAFERE (COOPYMA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE YAHOU (SCOPRAYA)
SUD-COMOE	ABOISSO	CAFE-CACAO	SOCIETE NOUVELLE COOPERATIVE AYAME (SNCA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	HEVEA	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'HEVEA D'AYAME (K2A COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SHALOM
SUD-COMOE	ABOISSO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS D'HEVEA DU SANWI (COOPHESA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DE COMMERCIALISATION DE CAOUTCHOUC (SCOOPS ICC)
SUD-COMOE	ABOISSO	HEVEA	SOCIETE DE CAOUTCHOUC NATUREL DU SUD-COMOE (SCNSC)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DE LA BIA (COOP-CA PALMBIA)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIERS A HUILE D'EHANIA (PALM EHOULOBO COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIERS A HUILE D'EHANIA NORD (COOPALEN COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIERS A HUILE D'EHANIA (PALM-EHANIA COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE MAFERE (COOPHAM COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIERS A HUILE DU SANWI (COOP-CA SO. CO. PAS)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DES PALMIER A HUILE D'ADJOUAN (COOPPHA-ADJOUAN COOP-CA)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE PALMIER A HUILE D'ADJOBO (COOPHAD)
SUD-COMOE	ABOISSO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE PALM ENTENTE DETUEBOUE (PALM-ENTENTE COOP-CA DETUEBOUE)
SUD-COMOE	ABOISSO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	COOPERATIVE AGRICOLE COTE D'IVOIRE VIVRIERS (COOP-CA CIV)
SUD-COMOE	ADIAKE	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE PALM LAGUNE (COOP-CA PALM LAGUNE)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	COPHESUDCO (COPHESUDCO COOP-CA)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA COMOE (COOP-CA CAC)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES ETABLISSEMENTS GAVAN DE BONOUA (SCOOPS CEGBO)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES HEVEACULTEURS DE COTE D'IVOIRE (COOP-CA HCl)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAOUTCHOU NATUREL (COOP-CA CPCN)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE ES PRODUCTEURS DE CAOUTCHOU NATUREL (COOP-CA PCN)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRE CAOUTCHOU NATUREL (COOP-CA ICN)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DE PRODUITS AGRICOLES (SCOOPS CIPA)
SUD-COMOE	BONOUA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DES PRODUCTEURS D'HEVEA (COIPH COOP-CA)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VOMOTRIN DE YAOU (COOP-CA COOPAVY)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MANKAPA DE BONGO (COOP-CA COMA)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SAINT-JOSEPH DE BONOUA (COOP-CA ST JOSEPH)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DE BONOUA (COOPALBO COOP-CA)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DE COTE D'IVOIRE (COOPALCI COOP-CA)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIERS A HUILE DE COOPTOSA (COOPTOSA COOP-CA)
SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIERS A HUILE DE TOUMAGUIE (COOPPLATO COOP-CA)
SUD-COMOE	NOE	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE SAINT ESPRIT DE KADJAKRO (COOP-CA SEKAD)
SUD-COMOE	TIAPOUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NOUGOUA (SCANO COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FAYOMINGOUMIN DE NOE (COOP-CA COAFAN)
SUD-COMOE	TIAPOUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NOUGOU-YACOUKRO (SCOOPS CANY)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YEYOBIE DE SAYKRO (CAYES COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LA TANOE (SCOOP-COOPROTA COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE RENAISSANCE DE NOUGOUA (COOPAREN COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SAINT ESPRIT DE KADIAKRO (COOP-CA SEKAD)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOLIDARITE DE TIAPOLUM (COOPASOLT COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE DE LA NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAYKRO (SNCASCOOP COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	CAFE-CACAO	SOCIETE LA NOUVELLE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE BEZEDA-SOHIE (NECABESO COOP-CA)
SUD-COMOE	TIAPOLUM	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DU PALMIER A HUILE DU CANTON ADOUVLAIS (COOPALM ADOUVLAIS COOP-CA)

Source : Ministère de l'Agriculture - Répertoire des sociétés coopératives (2015)



Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71